

# journal de la Confédération Musicale de France

N° 350

AVRIL 1982

ORGANE MENSUEL DES 49 FEDERATIONS,  
DES 6.000 SOCIETES ET ECOLES  
ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

La C.M.F. est reconnue d'Utilité publique par décret du 2 janvier 1957 et agréée par le ministère de la Culture et le ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique et membre du Comité National de la Musique.

Numéro de la commission paritaire 34407

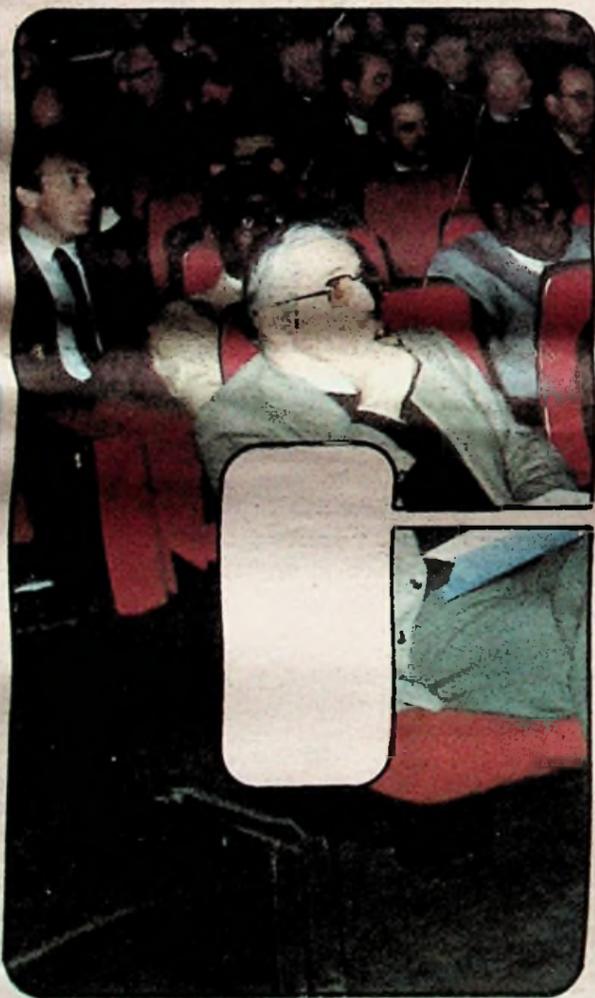


« Toute musique n'a de valeur que si elle est précédée et suivie de silence »

*Dans la belle maison de la SACEM*

## La 81<sup>e</sup> Assemblée Générale de la CMF

• Vous pourrez lire son compte rendu détaillé en pages 2 à 9 et 36 à 44



### Éditorial

## Harmonie... Harmonies

par André Amellér

J'ai eu l'occasion, dans de précédents « papiers », d'évoquer quelques problèmes qui intéressent à la fois nos établissements et nos fédérations, et particulièrement les relations conservatoires et ensembles instrumentaux.

J'ai eu l'occasion de suggérer quelques idées à des confrères : j'ai fait de même lorsque j'ai été reçu par Monsieur le Directeur de la Musique.

Aujourd'hui, une de ces idées a pris corps dans différentes écoles et semble en être une conséquence heureuse.

Faisons ensemble une statistique de la répartition des élèves dans nos conservatoires et écoles de musique :

1/5 de cordes, y compris le piano ;

1/5 de divers : orgue, danse, écriture, etc.

Mais 3/5 d'instrumentistes à vent !

Or, s'il est indispensable que l'on crée des classes d'orchestre bien souvent celles-ci le sont sans alto ni contrebasse, et même parfois sans cello ! — pourquoi ne pas former une harmonie. Les avantages seront nombreux ; les classes de flûte, clarinette, trompette et saxophone sont très chargées, et nombreuses et riches sont nos classes de trombone et tuben et de percussion.

Il suffit de se procurer quelques instruments complémentaires, tels : cornet, bugle, saxophone ténor et baryton basse et contrebasse, clarinette basse et alto ; ce sera aussi l'occasion de former des moniteurs capables de diriger nos harmonies.

Enfin, l'émulation aidant, nul doute que ces jeunes musiciens n'hésiteront pas à aller grossir les rangs de nos harmonies et fanfares avec un bagage

• Suite page 14



## 81<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le vendredi 12 mars à 9 heures, le Président André Amellér a déclaré ouverte la 81<sup>e</sup> Assemblée Générale de la Confédération Musicale de France, dans l'Auditorium Ravel-Debussy de la S.A.C.E.M., 225, avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine. Nombreux étaient les délégués de nos 49 Fédérations dont le Président de la Guadeloupe, M. Robert Dauberton, accompagné de son vice-président, M. Dursus. Le Président a prononcé l'allocution de bienvenue que nous publions ci-après.

Mesdames, Messieurs, mes chers amis,



A l'ouverture de cette 81<sup>e</sup> Assemblée Générale, je voudrais, tout d'abord, vous exprimer, au nom de notre Conseil d'Administration et en mon nom personnel,

mes remerciements pour votre présence, de plus en plus nombreuse, à ces journées qui, je l'espère, se dérouleront comme le veut la tradition, dans une atmosphère amicale.

Vous avons beaucoup à dire et à faire !

La vie de la C.M.F. si claire soit-elle, n'est pas exempte de nuages, mais comme les giboulées de ce mars printanier, ils ne sont que furtifs.

Je dois saluer, avec vous, la mémoire de quelques-uns des nôtres qui nous ont quittés et qui se sont, durant leur vie, dévoués à la cause que nous servons :

M. Eugène Saby, secrétaire général de la Fédération des sociétés musicales de la Loire et de la Haute-

Loire, était membre de notre commission de contrôle des comptes et il s'y est beaucoup dévoué, son absence sera ressentie.

Fernand Amandio de Saint-Quentin vient, lui aussi, de nous quitter, c'est une grande perte et un article paraîtra dans le prochain journal pour lui rendre l'hommage de tous.

Le père de notre ami Jean Julien de Nevers, président de la Fédération régionale de Bourgogne, tout dévoué à la Confédération, membre de plusieurs commissions.

Madame André Trinquier, l'épouse de notre président du Vaucluse.

Le père de notre ami François Poullot.

C'est autant de pertes que nous avons à déplorer cette année.

Dans notre fédération de l'Yonne, nous avons perdu Gaston Moat. Gaston Moat a eu une vie tout entière consacrée à la musique. Il était titulaire de plusieurs prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

Et enfin, nous voulons vous signaler la perte cruelle que nous

avons éprouvée en la personne de Norbert Mado, notre si sympathique Président de la Fédération de Guadeloupe.

Tous se souviennent aussi de son intervention au micro pour nous lire une ravissante communication, toute de fraîcheur et de poésie sur son joli pays, et les buts qu'il s'était fixés pour y implanter une réelle culture musicale.

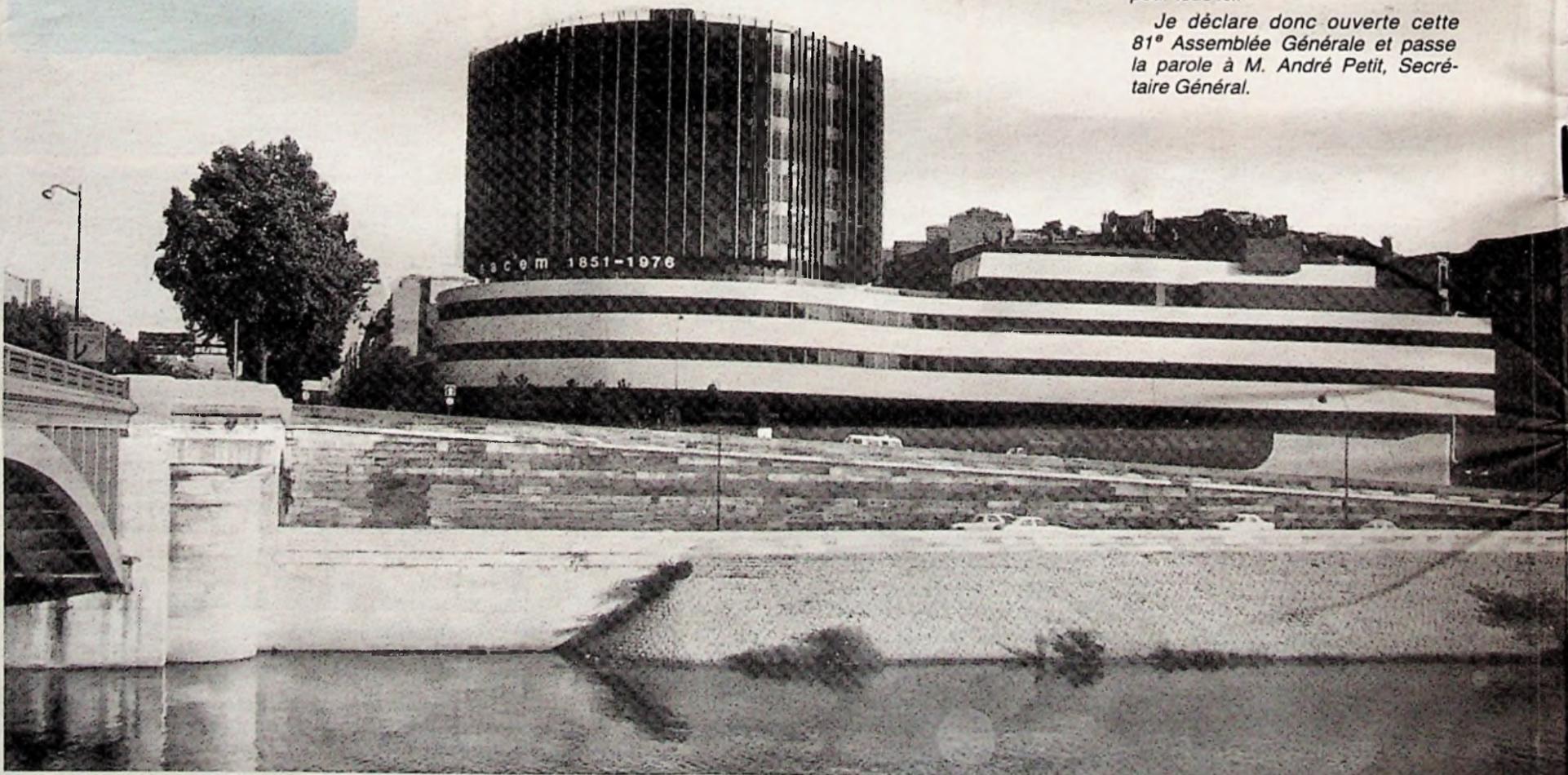
Beaucoup d'autres nous ont quittés, eux aussi dévoués, mais plus anonymes.

Mon propos de bienvenue sera court, car j'aurai l'occasion de saluer les personnalités qui, durant cette journée, nous honoreront de leur présence, et de dire beaucoup de choses qui nous concernent et que je leur exprimerai.

Nous allons donc rapidement donner l'essentiel avec les rapports moral et financier.

Je ne saurais dire combien nous devons à tout le personnel administratif, dont la tâche s'avère de plus en plus lourde chaque année et qui travaille dans des conditions difficiles que nous souhaitons améliorer dans les temps qui viennent, et j'exprime ma profonde gratitude à Mme Burelli qui anime une équipe rodée et se dévoue sans compter pour tous ici.

Je déclare donc ouverte cette 81<sup>e</sup> Assemblée Générale et passe la parole à M. André Petit, Secrétaire Général.





Monsieur le Président,  
Mes Chers Collègues,  
Mesdames, Messieurs,



J'ai l'honneur et le très grand plaisir de vous présenter, cette année encore, le rapport moral de la Confédération musicale de France.

Nous vous avons tenus au courant par la voie du journal de tous les faits importants de l'année 1981 ; certains d'entre eux appellent des précisions et des commentaires que le Président vous donnera lui-même.

Le fait marquant de cette année 1981, c'est la décision que le Conseil d'Administration a été amené à prendre. Concernant notre école de Toucy, je ne m'étendrai pas sur cette question, mais j'ai le devoir de vous dire que cette décision a été mûrement réfléchie, débattue, et que c'est sur des documents comptables précis que nous avons étudiés avec soin et sur lesquels ont été recherchées toutes les possibilités de gestion, que nous nous sommes appuyés. Ce n'est que lorsque nous avons été persuadés de l'impossibilité de rentabiliser notre maison, que le Conseil a pris la douloureuse décision de s'en séparer.

M. Amellér vous en parlera en détail.

L'année 1981 a été attristée par le départ de plusieurs de nos amis ; je vous rappellerai M. Saby, secrétaire général de la fédération de Loire et Haute-Loire, membre de notre commission de contrôle à laquelle il s'est beaucoup dévoué. Il était absent l'année dernière, ayant subi une grave opération. Il paraissait s'être rétabli, ayant repris ses activités, et nous avons appris avec consternation qu'il nous avait définitivement quittés. Son absence sera ressentie.

Le père de notre ami Jean Julien n'est plus, ainsi que l'épouse du Président des Sociétés musicales du Vaucluse, M. André Trinquier.

Le père de M. François Poullot, lui aussi un ami de la Confédération Musicale de France, est décédé.

Gaston Moat, grand musicien, dont toute la vie a été consacrée à la belle musique, qui habitait dans l'Yonne, nous a lui aussi quittés. Et enfin, je voudrais parler du président de notre fédération de Guadeloupe, Norbert Mado, qui était ici avec nous l'année dernière. Il avait prononcé une courte mais ravissante et sensible allocution, concernant son « petit pays avec ses plages, sa montagne et ses paysages ». Il nous a quittés au mois d'août et c'est M. Robert Dauberton qui préside maintenant cette lointaine, mais très chère fédération. Il est ici, accompagné d'un délégué et participe à nos travaux.

Beaucoup d'autres nous ont quittés au sein des fédérations.

A leurs familles, nous présentons nos condoléances les plus émues.

Il y a un petit bouleversement à l'ordre du jour : M. Maurice Fleuret, Directeur de la musique au Ministère de la Culture, ayant des obligations à remplir ce matin, ne pourra être parmi nous que cet après-midi à 15 heures.

Par contre, le Président aura la joie d'accueillir le représentant du Ministre du Temps libre, M. Sala, adjoint de M. Clément, Directeur du Loisir social, de l'Éducation Populaire et des Activités de pleine nature.

M. Clément désirait beaucoup assister à nos travaux mais malheureusement, les devoirs de sa charge l'ont empêché d'être parmi nous.

Tous les détails concernant les grands chapitres de notre association vous seront donnés par les présidents des différentes commissions : M. Deltour pour les finances ; M. Villatte, pour l'administration générale ; M. Ciran, pour le journal ; M. Relin, pour Toucy ; M. Thirault, pour la commission artistique ; M. Zemp, pour la jeunesse, et je leur laisse le soin de vous informer.

Dès le 7 mars, après la proclamation des résultats des élections pour le renouvellement du Conseil d'Administration, ce dernier est réuni pour désigner les membres du bureau, ainsi que les présidents des six commissions : administration générale, Toucy, finances, journal, artistique, jeunesse.

Après les délibérations, le conseil est revenu en séance et les délégués présents ont immédiatement été informés de la composition du conseil et du bureau. La liste des membres du conseil et du bureau a été publiée dans le journal d'avril 1981 (p. 39) : président, M. A. Amellér ; vice-présidents, MM. H. Ciran, A. Relin, R. Thibault, F. Villatte ; secrétaire général, A. Petit ; secrétaire général adjoint, D. Zemp ; trésorier général, A. Deltour ; trésorier général adjoint, M. Adam ; membres, MM. R. Dhumeau, C. Jay, R. Lestavel, G. Meissonnier, J. Muller, M. Peus.

Dans ce même journal d'avril, ont été publiés les comptes rendus de l'Assemblée Générale des 6 et 7 mars 1981.

Le Conseil d'Administration, réuni le 7 mars, a fixé la date de la 81<sup>e</sup> assemblée générale qui se déroule en ce moment dans l'auditorium Ravel-Debussy de la S.A.C.E.M.

Sur convocation du Président, un Conseil d'Administration s'est tenu au siège de la Confédération Musicale de France, le 28 mai 1981. De ce conseil, M. Deltour, Trésorier national, et M. Adam, Trésorier adjoint, étaient absents, pour des raisons de santé.

Le matin, un jury s'était réuni pour l'attribution du prix de composition « Béatrice de Savoie ».

A l'ouverture du Conseil, le Président avait proposé qu'avant toute chose, les membres des commissions de la Confédération Musicale de France soient désignés, et le conseil avait arrêté comme suit la composition des commissions :

#### COMMISSION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Président : M. François Villatte.  
Membres : MM. Henri Ciran ;

Jean Julien ; Léon Rose ; Robert Lestavel.

#### COMMISSION DES FINANCES

Président : M. André Deltour.  
Membres : MM. Maurice Adam ; Louis Gachassin ; Robert Lestavel ; Lucien Miechamp.

#### COMMISSION DU JOURNAL

Président : M. Henri Ciran.  
Membres : MM. Robert Dhumeau ; Robert Lestavel ; Guy Meissonnier.

#### COMMISSION DE TOUCY

Président : M. André Relin.  
Membres : MM. Jean Julien ; Luc Malet ; Guy Meissonnier ; Daniel Zemp.  
Membres à titre : M. François Villatte.

#### COMMISSION JEUNESSE

Président : M. Daniel Zemp.  
Membres : MM. Jean Jeudi ; Louis Levrangi ; Michel Peus.

#### COMMISSION ARTISTIQUE

Président : M. Roger Thirault.  
Membres : MM. Charles Jay ; Florent Lemire ; Louis Levrangi ; Guy Meissonnier ; Joseph Muller ; Michel Peus ; André Relin ; Léon Rose ; René Widiez ; Daniel Zemp.

Accordéon : M. Raymond Vorburger.

Guitare : M. Mourat.  
Plectres : M. Monti.  
Batteries-Fanfares : M. André Trémine.

M. Léon Rose, qui avait démissionné de son poste d'administrateur, fait partie de la commission artistique et de la commission de l'administration générale.

M. Amellér a insisté pour que ne soit plus donné le titre de conseiller technique de la C.M.F. à aucun des participants à ces commissions.

C'est à la réunion du 28 mai que les pleins pouvoirs ont été accordés, à l'unanimité, à M. Amellér pour régler la question de Toucy.

Lors de ce Conseil, nous avons préparé la commission artistique qui s'est finalement réunie le 26 octobre, au siège de la C.M.F., et au cours de laquelle nous avons défini les programmes des examens fédéraux, sous la présidence de M. Roger Thirault, M. Thirault vous parlera en détail de ses travaux dans son rapport de commission.

Nous avons publié dans le journal de novembre 1981 les morceaux des examens fédéraux, de la division Préparatoire à Supérieure, et dans celui de décembre, les morceaux du concours d'Excellence. Ce travail a été effectué avec beaucoup de sérieux.

Nous espérons, d'autre part, que M. Maurice Fleuret, Directeur de la Musique, rendra effectif

notre Diplôme d'Aptitude pour l'Animation des Sociétés Musicales.

Lorsqu'au mois de mai, un nouveau gouvernement a été établi, le président a pris des contacts avec nos deux ministères de tutelle : la Culture et le Temps libre.

M. Fleuret, Directeur de la musique, qui sera parmi nous à 15 heures, a reçu le président Amellér dès sa nomination et l'a assuré de l'attention bienveillante de son administration.

M. Sala, délégué du Ministre du Temps Libre, va vous dire l'attachement de son ministère à nos associations et combien il veille à ce que notre situation demeure privilégiée.

Cette année, se sont tenues les Assises de la Musique, la grande réunion a eu lieu au Palais des Congrès le 14 décembre 1981. Notre Président assistait à cette très importante réunion.

Je voudrais, sans empiéter sur les prérogatives de notre Trésorier, M. Deltour, vous indiquer avec beaucoup de satisfaction, que pour l'année 1981, nos fédérations ont réglé à la date qui leur avait été donnée, fin février, leurs cotisations. Je peux vous dire avec certitude que seulement quatre fédérations n'ont pas encore payé, une grande fédération a payé partiellement, toutes les autres se sont spontanément acquittées.

Je rappelle que les bulletins de vote qui vous seront remis demain, comportent un nombre de voix égal aux nombres de sociétés pour lesquelles la cotisation a été réglée.

Je ne veux pas épiloguer sur l'importance du règlement de la cotisation ; ce montant est peu élevé en comparaison des services que la C.M.F. rend à tous. A

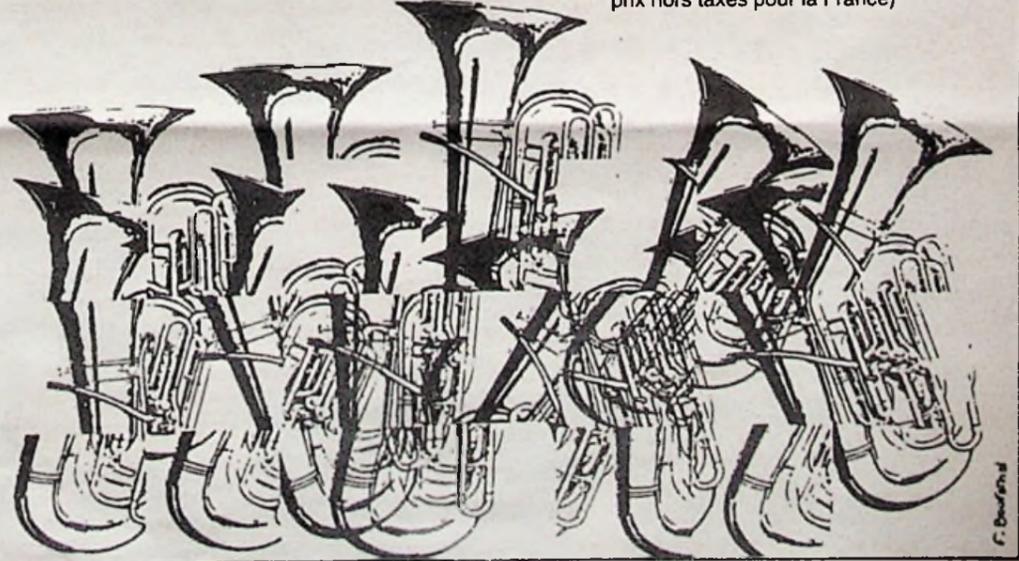
• Suite page 4 →

## EDITIONS SALABERT - EDITIONS SALABERT

22 RUE CHAUCHAT - 22 RUE CHAUCHAT - 22 RUE CHAUCHAT - 22 RUE CHAUCHAT - 22 RUE CHAUCHAT  
75009 PARIS FRANCE - 75009 PARIS FRANCE - 75009 PARIS FRANCE - 75009 PARIS FRANCE - 75009

### LES CUIVRES DE NOTRE TEMPS

Le Cornet ou Trompette		Le Tuba	
FORESTIER J.	Grande Méthode Vol. I 88,60 Vol. III 88,60 Vol. III 110,80	GARNAUD	30 duos progressifs 31,60 25 études 23,20 25 exercices sur la gamme 19,00
PETIT A.	Grande Méthode de cornet à pistons Vol. I 102,40 Le Trompettiste de Jazz 31,60	GOTKOWSKY I.	Suite 31,60
BOUTRY R.	Préludes, pour trompette et piano 20,00 Alleluias, pour trompette et orgue 31,60	WATELLE J.	Grand solo de concert 19,00 Grande méthode de basse et tuba 189,90
HONEGGER A.	Intrada, pour trompette et piano 23,20	Musique de Chambre	
LANDOWSKI M.	Cahier pour 4 jours, pour trompette et orgue 50,00	CHAILLEY J.	Suite enfantine, 2 trompettes, cor, trombone, tuba 73,90
MORRICONE E.	Proibito, pour trompette seule 22,20	DARASSE X.	Per sonare, trompette, trombone, percussion 23,20 Antagonisme IV, 2 trompettes, cor, trombone, tuba 42,20
	Le Trombone	JEANJEAN P.	Quatuor de saxophones 45,40
BOUTRY R.	Pièce brève 23,20	MIEREANU C.	Cuivres do, ré Quintette 32,70
FLANDRIN G.	Méthode complète de trombone à coulisse ténor Vol. I 50,60 Vol. II 95,00 Vol. III 142,40	XENAKIS I.	Linaia Agon, cor, trombone ténor, tuba Partition 79,10 Parties 42,20
	Le tromboniste de jazz 26,40	(Catalogue complet sur demande prix hors taxes pour la France)	
GEDALGE A.	Solo de concours 22,20		





## 81<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### • Suite de la page 3

l'heure actuelle, aucune subvention n'a encore été distribuée par le gouvernement et elle représente la seule ressource dont dispose la C.M.F. pour s'acquitter de sa mission.

Un service important est celui des assurances : 138 sinistres matériels, 37 corporels dont 4 décès, soit en tout 175 sinistres déclarés, dont 128 ont été réglés.

La tenue de ce service exige beaucoup de courrier avec la compagnie d'assurance, avec les sociétés qui n'envoient pas toujours les pièces qui leur sont demandées, des échanges téléphoniques, des bulletins mal remplis. Je ne m'étends pas sur cette question, je vous en ai parlé longuement l'année dernière et par la voie du journal, nous vous avons dit ce qu'il faut faire pour obtenir des résultats positifs rapides. Je dois cependant constater une amélioration de la part de nos Fédérations, concernant ce très important service.

Le journal, vous avez pu le constater, s'est considérablement transformé depuis sa nouvelle présentation qui date du numéro de janvier 1980.

M. Ciran vous parlera avec tout son cœur, de notre publication qui est conçue pour vous intéresser, pour vous apporter des solutions, que tous peuvent lire avec intérêt et, partant, acquérir des connaissances. Nous faisons un effort important pour que le service des petites annonces permettent à certains de trouver des emplois dans la musique, et nous savons que d'excellents résultats ont été obtenus.

Nous avons réservé à nos Fédérations de nombreuses pages bien imprimées, illustrées de clichés que vous nous envoyez et dont l'impression est maintenant entièrement gratuite.

Si nous constatons une amélioration sérieuse cette année du nombre des abonnés, il est encore insuffisant, et nous devrions tirer le journal à trente mille exemplaires au moins.

C'est dans le journal que vous trouvez toutes les informations

concernant la vie de la C.M.F., la vie de vos sociétés, les examens fédéraux, le concours d'Excellence, les concours, festivals et manifestations qui ont lieu dans vos départements ou dans vos régions...

Je voudrais revenir au concours d'Excellence, le palmarès de celui qui s'est déroulé le 8 mars 1981 a été publié dans le journal d'avril 1981. Le niveau s'élève chaque année et dimanche 14 mars 1982, il aura lieu à 8 heures précises, au Conservatoire National Supérieur de Paris, 14, rue de Madrid.

Les résultats seront proclamés par le Président vers 12 heures, à l'issue des épreuves. D'éminents professeurs feront partie du jury, et les candidats seront comme toujours accompagnés par des pianistes spécialisés.

En ce qui concerne les examens fédéraux, nous avons présenté en 1981, 49.253 élèves.

Je demande avec beaucoup d'insistance que soient respectés les textes donnés par la C.M.F. ; l'épreuve d'éducation musicale est très importante, et je veux parler, entre autres, de la dictée. Comment peut-on faire de la musique si on n'entend pas avec justesse les sons ? La culture musicale, je le rappelle cette année encore, est une source d'intérêt pour nos jeunes, elle leur fait aimer la beauté des textes, elle leur donne la possibilité d'aller toujours plus loin dans l'étude et dans le plaisir que l'on éprouve à jouer.

Je vous rappelle que respecter les textes d'examens de la C.M.F., c'est une question d'honnêteté vis-à-vis du ministère de la Culture. La subvention est attribuée avec retard, mais elle est donnée et acceptée. Demain, lorsque vous viendrez déposer votre bulletin de vote dans l'urne, le président Amellér vous remettra un chèque pour 1980. Au sujet du retard dans ce paiement : envoyez-vous les résultats des examens en temps utile.

Nous avons distribué des récompenses au sein des fédérations :

1.254 médailles de bronze ; 1.103 médailles d'argent ; 617 médailles d'or ; 310 médailles de vétérans ; 379 médailles de vétérans avec étoile ; 257 médailles de vétérans avec palme ; 111 médailles de chef bronze ; 55 médailles de chef argent ; 80 médailles de chef or ; 52 médailles gouvernementales ; 22 plaques 50 ans ; 54 plaques 100 ans ; 30 barrettes bronze ; 33 barrettes argent ; 34 barrettes or.

J'ai malheureusement le regret de vous annoncer une hausse de 15 % applicable à partir du 1<sup>er</sup> mars sur les médailles. Cette hausse nous a été imposée par le fabricant et nous enverrons à chacun des présidents de fédérations, une circulaire et un nouveau tarif concernant ces médailles.

Nous sommes, cette année encore, les hôtes privilégiés de la S.A.C.E.M., dans son bel immeuble de Neuilly. Nous y sommes toujours accueillis avec beaucoup de gentillesse et tout est mis à notre disposition pour que notre réunion soit une réussite.

Je remercie ici le Président Amellér qui a fait les démarches, M. Henry Lemarchand, Président du Conseil d'Administration de la Société des Auteurs, M. Jean-Loup Tournier, Directeur Général et M. Léonard, ainsi que tous ses collaborateurs dont le dévouement est ressenti plus chaleureusement chaque année.

Nous avons organisé une exposition de facture instrumentale et d'édition musicale dans le grand hall de la S.A.C.E.M.

Les chambres syndicales vont tenir des stands où tous leurs adhérents seront représentés. C'est une nouvelle formule et nous espérons que vous l'apprécierez.

Je vous demande de ne pas ignorer cette exposition. Beaucoup de renseignements pourront vous être utiles et ceux qui se donnent la peine d'y participer doivent avoir en échange le sentiment qu'ils vous ont intéressés.

Demain, vous voterez pour le renouvellement du tiers sortant du

Conseil d'Administration : cette année, MM. Amellér, Ciran, Dhumeau, Meissonier et Muller. Tous sont rééligibles.

Nous avons un nouveau candidat, M. Ferdinand Koch, présenté par la Fédération des Musiques d'Alsace.

Nous voterons également pour l'élection des membres de la commission de conciliation et d'arbitrage et de la commission de vérification des comptes. Après proclamation des résultats, le nouveau Conseil se réunira pour élire son bureau.

Nous avons reçu des vœux émanant de différentes fédérations. M. Amellér les présentera et les transmettra aux présidents des commissions concernées afin qu'ils puissent les exposer et leur trouver une solution.

Je vais conclure ce rapport en insistant sur certains points que j'ai développés plus haut.

Lors du dernier congrès, je vous avais fait part des conditions de travail du bureau administratif, en particulier de l'exiguïté des locaux et du personnel insuffisant. Je dois vous dire que depuis l'an dernier, rien n'a été fait pour y remédier et cela pour des raisons budgétaires.

L'activité de la C.M.F. devenant plus intense chaque année, cette situation ne peut pas durer. Tout à l'heure, le président de la commission de Toucy vous exposera les problèmes que nous avons eus.

Ne croyez surtout pas que mes propos soient pessimistes ; ils sont malheureusement le reflet de la réalité et nous devons, dès maintenant, mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour résoudre nos problèmes.

Malgré ces difficultés, le personnel administratif accomplit un

travail irréprochable avec un dévouement exemplaire. Je lui adresse mes plus vifs remerciements.

Ignorer ou ne pas améliorer leurs conditions de travail, c'est manquer de respect et de dignité à leur égard.

Actuellement en France, la musique connaît un grand mouvement. Il faut se réjouir de l'augmentation du budget de la musique, de la création de postes d'animateurs musicaux.

Aux Assises de la Musique qui ont eu lieu à Paris, le 14 décembre dernier, une commission, dont notre Président faisait partie, était chargée d'étudier « l'animation et la pratique musicale ». Tout cela nous montre que les responsables de la musique pensent à l'avenir de nos sociétés.

La C.M.F. doit être l'élément moteur de toutes nos sociétés musicales d'amateurs. Elle doit les aider dans l'enseignement, la formation de leurs cadres et le choix du répertoire.

A propos du choix du répertoire, je voudrais vous faire part d'un vœu : je souhaiterais à la C.M.F. la création d'une bibliothèque où seraient rassemblées les œuvres musicales concernant nos sociétés, ainsi que des disques et cassettes.

Bien entendu, la création de cette bibliothèque ne sera possible que lorsque la C.M.F. disposera de locaux plus vastes.

En ce qui concerne la formation des chefs, l'enseignement et les stages, il est indispensable qu'un travail d'équipe soit effectué.

Croyez bien que notre désir est de travailler pour le rayonnement de nos sociétés. Je vous en prie, participez aux débats de ce congrès, vos idées et même vos critiques nous sont utiles.

### Le rapport moral de M. Petit, Secrétaire Général, est longuement et chaleureusement applaudi.

**Le Président donne la parole à M. André Deltour, Trésorier National, afin qu'il expose, aux délégués, la situation financière de la Confédération Musicale de France.**



C'est avec une grande joie que je me retrouve parmi vous et je vais avoir l'honneur de vous présenter la situation financière de la Confédération Musicale de France.

Depuis quelques années, nous avons connu des moments difficiles pour gérer notre Association. En effet, la très lourde charge du Centre National de Promotion Musicale de Toucy grevait lourdement notre budget.

Le Président et le Secrétaire Général vous ont informé de la décision du Conseil d'Administration de nous séparer de ce Centre. Nous regrouperons en région parisienne toutes nos possibilités d'action culturelle afin de les dispenser à tous.

Nous avons en ce qui concerne Toucy, essayé par tous les moyens, d'équilibrer le budget de notre Ecole. Ce fut une chose impossible à réaliser et les Fédérations, devant l'éloignement, n'ont pas pu participer aux stages comme nous avions pensé qu'elles le feraient lors de sa création.

Vous avez dans votre dossier un extrait des comptes de produits et de charges, de l'exercice 1981 de la C.M.F.

La Commission des Finances a longuement examiné poste par poste, les comptes de fonctionnement et de résultats, et nous avons cette année un excédent de produits qui correspond au montant des contrats d'assurance souscrits par les sociétés, et qui vont être réglés en 1982.

Nos comptes financiers sont sans problème et ils nous permet-

tent d'équilibrer nos recettes et nos dépenses d'une façon tout à fait satisfaisante.

Vous allez recevoir, demain, des mains du président, un chèque correspondant à vos subventions d'Examens Fédéraux. Nous espérons que, dans un avenir proche, ces subventions seront améliorées par rapport à l'année 1980 qui vous est versée.

Le Journal de la C.M.F. vous plaît, il est très vivant, très instructif, bien imprimé, bien illustré. Sa composition coûte cher mais il constitue un élément culturel et il faut y abonner vos Sociétés beaucoup plus que cela n'a été fait jusqu'à présent.

En 1982, le prix de l'abonnement a été fixé à 40 F, mais nous serons obligés de réviser ce prix et de le porter, en 1983, au moins à 50 F.

Il faut que le journal maintienne sa notoriété, qu'il soit toujours amélioré pour votre satisfaction.

Je vais vous signaler que les médailles ont subi une augmentation de 15 % à la fabrication. Nous sommes bien sûr tenus de la récupération sur nos prix de vente.

En 1981, le montant de la cotisation a été fixé à 60 F ; pour 1982, il l'a été à 75 F, mais il va falloir que nous examinions le taux de la cotisation car, si l'on tient compte de tout ce qui est demandé à la C.M.F., et aussi du fait que la cotisation est notre ressource principale, la plus normale, la plus logique, il apparaît que nous pourrions proposer une



cotisation de 100 F par société, afin qu'elle soit décente et permette d'améliorer toutes les actions que la C.M.F. entreprend pour ses adhérents.

Les ministères n'ont pas encore défini les subventions qui seront allouées et rien n'a été, à ce jour, versé aux Associations.

La S.A.C.E.M. a augmenté la subvention qu'elle nous verse chaque année, nous l'en remercions chaleureusement, de même que pour la mise à notre disposition des locaux de son siège où se tient, en ce moment, notre 81<sup>e</sup> Assemblée Générale.

La gratuité de ces locaux représente, en fait, un don magnifique que nous apprécions tous comme il convient de le faire.

L'état des comptes qui figure dans vos dossiers vous dira mieux que n'importe quel

commentaire comment nos activités se répartissent.

L'année dernière, mon collègue Maurice Adam était absent, à la suite d'un malencontreux accident. Cette année, j'ai la grande joie de l'avoir près de moi, et notre collaboration amicale a pour but de vous apporter une sécurité, malgré les difficultés que nous avons connues.

Je le remercie de son aide précieuse, ainsi que le Président, mes collègues de la Commission des Finances et du Conseil d'Administration.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier aussi le Bureau Administratif qui, avec beaucoup de gentillesse, prépare les documents qui ont servi à bâtir ce rapport.

1981, reconnaissons-le, a été une année encore difficile ; c'est

avec beaucoup de courage que nous l'avons affrontée et nous réussissons, je n'en doute pas, à maintenir notre Confédération à un haut niveau.

Elle est une grande dame et nous devons avec respect travailler de notre mieux pour elle.

Je ne voudrais pas terminer sans adresser une pensée très émue à nos amis qui nous ont quittés. Je pense à M. Saby, qui faisait partie de notre Commission de Contrôle et de Vérification des Comptes. C'était un ami de grande valeur et qui se dévouait de tout son cœur à notre cause.

Pour terminer, je remercie chaleureusement mes collègues Contrôleurs Financiers dont le travail irréprochable vous apporte la garantie que notre C.M.F. est bien gérée.

Le Rapport Financier fut très précis et important puisque le montant de la cotisation et de l'abonnement ont été revus pour l'année 1983.

Pas d'objection des délégués à ce rapport qui est voté à l'unanimité, M. Deltour est très applaudi.



**M. Ameller donne alors la parole à M. Pierre Roche qui, en l'absence de M. Albert Attyasse, Président de la Commission de Vérification des Comptes, souffrant et empêché, va lire aux délégués le rapport de cette Commission.**

Monsieur le Président,  
Mesdames et messieurs,

En vertu du mandat que vous avez bien voulu nous renouveler lors de l'Assemblée Générale des 7 et 8 mars 1981, nous avons l'honneur de vous rendre compte de notre mission, en ce qui concerne la vérification des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1981.

Vous nous permettez tout d'abord de rappeler à votre souvenir notre regretté collègue M. Eugène Saby, tout récemment décédé, nous avions l'habitude de nous retrouver chaque année pour nos travaux et nous n'oublions jamais la gentillesse de M. Saby dont la compétence et la clairvoyance nous étaient précieuses, il convient d'ajouter qu'il appartenait à cette commission depuis l'année 1954 et c'est avec émotion que nous avons ressenti son absence lorsque nous nous sommes réunis tous deux pour notre séance de travail.

Ainsi que nous vous l'avons confirmé, l'année passée, la Confédération Musicale de France est maintenant bien dotée d'une comptabilité dont elle ne pourrait d'ailleurs plus se dispenser. Les mouvements d'écritures se sont multipliés et nous avons pu constater après de nombreux pointages, que tout était indiscutablement en ordre.

Nous avons noté avec satisfaction, que malgré le lourd handicap que le Centre de Toucy faisait peser sur les finances de la Confédération, l'exercice 1981 a été clos de façon positive, bien entendu ce résultat obtenu grâce à de sérieuses compressions et à une politique financière rigoureuse ne peut que vous réjouir et nous réjouir également, mais il convient de demeurer très vigilant, car toute erreur d'appréciation pourrait être fatale à la trésorerie de la Confédération.

Pour raison de santé, M. Attyasse n'a pu se déplacer pour vous donner lecture du présent rapport et m'a prié de vous présenter ses plus sincères excuses.

**Nous signalons aux fédérations que le prix des médailles sera majoré de 15 % à partir du 1<sup>er</sup> mars 1982, suite à une augmentation de même pourcentage de notre fabricant.**

Nos félicitations iront à vous M. le Président, ainsi qu'à votre dévoué trésorier général M. Deltour, artisan apprécié du redressement financier que nous nous plaisons à constater et à qui vous pouvez donner quitus.

Nous associons à ces hommages le personnel administratif de la Confédération Musicale de France.

Albert ATTYASSE  
Pierre ROCHE.



**M. Roche est chaleureusement applaudi par les Délégués, et le Président invite M. Henri Ciran, Président de la Commission du Journal, à donner lecture du rapport à l'Assemblée.**

Monsieur le Président,  
Mes chers collègues et amis,

Pour la troisième fois, je vais vous vanter les mérites de notre nouveau journal !

En effet, c'est avec le numéro de janvier 1981 que nous avons inauguré cette nouvelle présentation, et vous avez pu constater, elle s'est améliorée de mois en mois.

Nous faisons un journal vivant, très illustré, tant dans les colonnes des articles divers, que dans celles qui sont réservées à nos Fédérations.

La publication de vos clichés est entièrement gratuite, car elle n'est pas spécifiquement attachée à vos articles, mais elle fait partie d'un tout, le journal de la Confédération Musicale de France.

Dans le journal, nous voulons que se reflète toute la vie administrative de notre grande et belle Association, c'est pour cela qu'il faut le lire, jusque dans ses petits détails. Quelque chose qui a pu vous échapper et qui vous sera très utile y figure.

Je vais malheureusement devoir déplorer, cette année encore, que trop peu de membres de nos sociétés s'abonnent au journal.

Il ne s'agit pas que le président et le directeur — parfois seulement l'un des deux — reçoivent notre publication : ils la transmettent ou oublient de le faire autour

d'eux. Ce n'est pas le but que nous recherchons.

Nous voulons apporter à tous par des articles de fond, par une information solide, un véritable journal officiel, trait d'union entre tous les membres de notre grande famille confédérale.

J'ai été ravi des articles régionaux qui ont paru dans le journal et les deux articles de notre président du Vaucluse, M. André Trinquier (le Tambour d'Arcole et Félicien David) m'ont tout particulièrement intéressé et je sais qu'ils ont eu un grand succès parmi nos lecteurs.

Je souhaite en voir paraître beaucoup d'autres.

Notre service des petites annonces est très intéressant pour ceux d'entre vous qui recherchent un emploi, un instrument d'occasion ; y figurent également des avis de concours, etc.

Je vous demande, malgré que cette année, nous ayons constaté une croissance dans le nombre des abonnés, de lire davantage le beau journal de la Confédération Musicale de France, de lui apporter votre contribution et ce, pour que nous puissions l'améliorer au service de tous.

J'espère avoir la joie, lors d'une prochaine Assemblée Générale, de vous remercier pour votre apport massif de participation.

Quant à nous, nous continuerons de toujours mieux faire et de vous faire plaisir.

M. Ciran, a été vivement applaudi et unanimement, des félicitations ont été adressées pour la nouvelle conception du journal de la Confédération Musicale de France.

# NOUVEAUTES

## ORCHESTRE D'HARMONIE

EL CHICO MUCHACHO (typique) .....	facile
MARCHE DU CAPITAINE EDDIE .....	facile
LADY .....	facile
JINGLE BELL ROCK .....	facile
ONE .....	facile
SHAKE, RATTLE & ROLL .....	facile
FIVE FOOT TWO, EYES OF BLUE .....	facile
ROCK AND ROLL IS HERE TO STAY .....	facile
TO THE COLORS .....	facile
CHANTS D'ISRAEL .....	moyen facile
ENCONIUM .....	moyen facile
THEME DE RACING BULL .....	moyen facile
THE STRIPPER .....	moyen facile
BIRDLAND .....	moyen
SOUNDS OF KENNY ROGERS (pot pourri) .....	moyen
FRANK SINATRA EN CONCERT .....	moyen
BIG BAND BASH .....	
(pot pourri basé sur Tuxedo Junction, Take the a train, One o'Clock jump, etc.) .....	moyen
MARVIN HAMLISCH SHOWCASE (pot pourri) .....	moyen avancé

## GRANDE FORMATION DE JAZZ

TAKE FIVE .....	niveau moyen
OVER THE RAINBOW .....	niveau moyen
SING, SING, SING .....	niveau moyen
SOUTH RAMPART STREET PARADE .....	niveau moyen
SATIN DOLL .....	moyen facile
L'AMOUR C'EST COMME UNE CIGARETTE .....	moyen facile
THE PREACHER .....	moyen facile
KANSAS CITY .....	moyen facile
A FOGGY DAY .....	moyen
STARDUST .....	moyen

## ENSEMBLES DIVERS

LA PANTHERE ROSE .....	quint. cuivres
NOBODY KNOWS .....	quint. cuivres
SUITE ANGLAISE .....	quatuor saxes
3 IMPROVISATIONS (P. Woods) .....	quatuor saxes
LA PANTHERE ROSE .....	quatuor saxes
SCHERZO (W. Baker) .....	quatuor saxes

Demandez notre documentation gratuite en précisant bien vos fonctions et le genre que vous souhaitez recevoir parmi les rubriques :

1. Orchestre d'harmonie ;
2. Orchestre de jazz et variétés (petite ou grande formation) ;
3. Orchestre à cordes et orchestre symphonique
4. Solos et ensembles divers
5. Chorales.

**HENRY MAY MUSIC ORGANIZATION**  
60, rue Racine, 59100 Roubaix, Tél. : (20) 70-79-31

# LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : Paul PROUD

1<sup>er</sup> prix unanimité du Conservatoire de Lyon  
ex-musicien

de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, cours Gambetta - 69003 LYON

Tél. : 860-54-07

« TOUTE LA MUSIQUE »  
Instruments et librairie musicale

ATELIER DE REPARATION  
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS  
A VENT



## 81<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



**Le Président Ameller a ensuite lu à l'Assemblée une très émouvante communication concernant le Centre de Toucy.**

**Le secrétaire général, dans son rapport moral, avait fait part à l'Assemblée du désir du Conseil d'Administration de se séparer de notre maison, trop lourde à gérer pour la Confédération.**

M. Ameller annonce qu'il va parler du centre de Toucy, et c'est avec une très vive émotion qu'il prend la parole.

Hélas, dit-il, nous devons, pour des raisons impérieuses, nous séparer du Centre National de Promotion Musicale Albert-Ehrmann, de Toucy.

Ce nom était fièrement porté, car le dévoué président Ehrmann avait, depuis bien longtemps, rêvé d'un centre où pourraient se réunir nos jeunes musiciens et favoriser la préparation de nos cadres, mais je dois dire que si le but était noble, au fil des ans, nous nous apercevions que c'était une utopie. Les raisons en étaient nombreuses et, malgré les efforts de tous, il s'avérait impossible de gérer ce centre qui devenait de plus en plus onéreux pour le budget de la Confédération Musicale de France.

Certes, au départ, René Tonnon avait su lui donner un élan, mais la foi ne suffit pas toujours, et nous devons nous rendre à l'évidence de difficultés survenues de plus en plus difficiles à

surmonter. Tout a été tenté, expérience après expérience. Cependant, les stages organisés étaient toujours suivis avec intérêt, et leur succès incontestable, mais cela ne suffisait pas pour équilibrer un budget dont le capital s'amenuisait chaque année, et où les dépenses augmentaient à une cadence difficile à suivre, les seules vacances scolaires ne suffisant pas à assumer un train de vie de plus en plus élevé.

Nous avons aménagé ce Centre avec des moyens modernes et les stages hors Confédération Musicale de France qui s'y déroulaient connurent un franc succès, mais leurs organisateurs, pour des raisons d'économie et de facilité, les abandonnèrent peu à peu, les situant au sein même de leur environnement.

Des économies furent réalisées, dont le but était de sauvegarder notre école, mais en vain, car ces économies ne compensaient que très peu les frais énormes qui eux, allaient en augmentant.

Enfin, nombreuses furent les

critiques concernant cette école difficile d'accès pour beaucoup.

La nuisance eut aussi son mot à dire : les voisins se plaignant du « bruit » insupportable de certains stages... trompette, trombone, batterie.

Je vous demande, au nom du Conseil d'Administration, qui s'est réuni 121, rue La Fayette, au siège de la Confédération Musicale de France, votre concours pour que nous puissions, après aliénation de notre maison, envisager un Centre plus pratique pour tous et où administration et action culturelle seront réunies.

La ville de Toucy nous a fait des propositions : des concertations ont eu lieu entre la commission administrative de la maison de retraite, dont le maire de Toucy est obligatoirement le Président, et le Président de la Confédération Musicale de France.

Afin que nous puissions poursuivre ces conversations et les faire entrer dans une phase décisive, je vous demande de bien vouloir approuver les vœux de votre Conseil d'Administration.

**De chaleureux applaudissements ont salué cette intervention du président et l'assemblée a ainsi donné son approbation à la vente du centre de Toucy, pour y abriter la maison de retraite de cette ville.**

**Quelques attaques ont suivi par des personnes mal informées de la situation, mais elles n'ont pas changé les sentiments de la majorité de l'assemblée générale.**



**Le président donne ensuite la parole à M. André Relin, Président de la Commission de Toucy.**

Monsieur le président, mes chers collègues et amis,

Notre président, André Ameller, vous a expliqué les raisons profondes qui ont amené notre Conseil d'Administration à prendre la grave décision de se séparer du centre de Toucy et vous a rendu compte des démarches qu'il a entreprises, pour lesquelles il avait été spécialement mandaté.

En effet, en tenant compte du déficit permanent, pour ne pas dire chronique, causé par la gestion du Centre, il n'était absolument plus possible de continuer cette exploitation sans risquer de mettre, à court terme, notre Confédération en faillite.

Dans mon rapport de l'an dernier, je lançais un cri d'alarme en vous informant des mesures urgentes que nous avions dû prendre pour continuer à faire fonctionner le centre au moindre coût et après avoir analysé les raisons qui semblaient faire obstacle à la bonne fréquentation des stages. Je lançais un appel solennel à toutes les fédérations afin de nous aider à sauvegarder notre

précieux patrimoine par un envoi de nombreux stagiaires.

Hélas, cet appel n'a pas été entendu. Mis à part le stage exceptionnel de trombone et celui organisé par la fédération de Normandie, nous n'avons enregistré qu'une faible fréquentation au cours de l'année écoulée.

Toutes les solutions ont vraiment été envisagées et croyez bien que ce n'est pas de gaieté de cœur que votre Conseil d'Administration a pris la décision d'abandonner une implantation à laquelle nous étions attachés.

Le rapport financier fait ressortir le compte d'exploitation du centre. Il me paraît néanmoins nécessaire de vous apporter quelques précisions sur la gestion rigoureuse du centre en 1981.

Seul, le gardien a été conservé comme employé permanent, et nous avons embauché du personnel temporaire, suivant les besoins de tel ou tel stage.

Les achats ont été effectués avec un grand souci d'économie, et toutes les dépenses superflues ont été évitées.

Malgré cela, nous constatons un déficit, sans doute est-il le plus faible enregistré depuis plusieurs exercices, mais en y incorporant les frais administratifs, on peut encore l'évaluer à environ 70.000 à 80.000 francs, ce qui est insupportable pour notre trésorerie.

Il faut souligner qu'en dehors même des périodes d'ouverture du centre, nous devons toujours payer les charges de gardiennage, de chauffage et d'entretien qui sont importantes.

La Confédération Musicale de France ne peut donc pas continuer dans cette voie et se doit de conjurer ce mal endémique.

Lorsque le président Albert Ehrmann nous avait fait part de ses projets en nous proposant l'achat de l'ancienne école Pierre-Larousse, à Toucy, pour y créer le Centre National de Promotion Musicale de la Confédération Musicale de France, nous avons, à la grande majorité, donné notre plein accord à sa proposition.

L'idée était séduisante, et il faut bien dire qu'au début, on a vécu dans le feu de l'enthousiasme et l'attrait de la nouveauté.

Mais laissons à nos regrets et soyons réalistes. Nous nous consolerons à la pensée que le capital investi dans cette réalisation nous aura permis de constituer un important patrimoine immobilier que nous pouvons vendre et réemployer.

En effet, se séparer de Toucy ne signifie nullement un abandon du but que nous nous étions fixé. Il s'agit tout simplement d'un transfert d'activités dans un environnement plus propice, plus accessible et plus profitable à tous.

Vivant à l'heure de la décentralisation, nos fédérations organisent elles-mêmes des stages sur leur propre territoire, et cela est beaucoup plus facile.

Vivant à l'heure de la décentralisation, nos fédérations organisent elles-mêmes des stages sur leur propre territoire et cela est beaucoup plus facile.

N'empêche que la vocation de la Confédération Musicale de France reste la même en ce qui

concerne, notamment, la préparation au diplôme d'aptitude pour l'animation des sociétés musicales et que les stages fédéraux et régionaux doivent servir de terrain à cette finalité.

La Confédération Musicale de France doit donc envisager une autre conception et une autre orientation.

Le président Ameller vous a exposé la nouvelle orientation que nous comptons donner à nos services culturels et administratifs dans la périphérie de Paris.

Pour terminer, je souhaite personnellement que ce regroupement puisse se réaliser, car il devrait permettre une plus grande efficacité de notre Confédération au service de toutes nos sociétés populaires de musique.

J'émetts aussi le vœu que le nom d'Albert Ehrmann soit donné à l'une des salles de cours, en reconnaissance de son action en faveur des stages Confédération Musicale de France.

**M. Relin a été vivement applaudi et la lecture du rapport fut un moment très émouvant de notre Assemblée Générale.**

**C'est alors que le Président accueille M. Sala, Adjoint de M. Clément, Directeur du Loisir Social, de l'Éducation Populaire et des Activités de Pleine Nature au Ministère du Temps libre.**

**Voici son allocution de bienvenue.**

Monsieur le Directeur adjoint,

Combien nous sommes sensibles à votre venue au nom de votre Ministre et en représentation de M. Clément qui, empêché, n'a pu, comme il l'eût vivement souhaité, participer à nos travaux, en mon nom personnel et au nom du Conseil d'Administration, je lui adresse l'expression de mes sentiments dévoués et reconnaissants.

Nos quarante-neuf fédérations représentées attendent, vous le savez, des paroles encourageantes et qui pourraient se concrétiser dans un avenir que nous souhaitons proche.

Nos relations ont toujours été très cordiales — et cela depuis déjà bien longtemps — et nous savons que nous avons une place de choix au ministère de la Jeunesse et des Sports.

Votre présence, M. le Directeur, démontre que nous sommes toujours considérés et nous en sommes heureux.

Nous avons eu de nombreuses satisfactions matérielles et morales, mais celles-ci n'ont hélas, point empêché un problème crucial, celui de ne pouvoir conserver, ni régir, dans des conditions normales, notre centre de Toucy.

Malgré notre constance à vouloir bien faire, nous avons, croyez-le, à notre grand regret, dû nous séparer de notre maison dont les frais énormes empêchaient une gestion équilibrée, mais nous n'abandonnons pas pour autant l'idée si chère à mon prédécesseur, le président Ehrmann, d'avoir un centre où nous pourrions, dans des conditions logiques, donner à tous ce qu'ils attendent de nous, et envisager d'y installer notre administration qui vit en des locaux étroits dans le centre de Paris.

Nous voudrions que le bâtiment dont nous rêvons se trouve à proximité de la capitale et d'accès facile ; des aides précises nous seront nécessaires pour sa réalisation. Cet espoir pourrait-il se concrétiser assez rapidement ?...

Voici, monsieur le Directeur, ce que je tenais à vous exprimer et que vous saurez, à votre tour, et avec chaleur, traduire à votre Ministre que tous ici assurent de leur profond respect.

Je vous remercie personnellement de votre présence parmi nous, proposée avec amitié ; je vous en sais infiniment gré.



M. Sala pendant son allocution.



*C'est très aimablement, avec une grande simplicité mais beaucoup de cœur, que M. Sala a répondu au Président Amellér.*

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Je tiens à vous remercier de cette invitation et de cet accueil si chaleureux. D'ailleurs, je n'en doutais pas en connaissant votre maison.

Je ne suis évidemment au ministère du Temps Libre que depuis quelques mois, mais je sais déjà ce que vous avez fait dans de nombreux domaines : celui de la musique de l'art floral, je crois même du théâtre.

Enfin, je sais que vous êtes nés au tout début du siècle, vous êtes une vieille dame, mais qui avez su découvrir une merveilleuse cure de jouvence. Vous êtes toujours aussi jeune et tout ce que vous faites, tout ce que vous organisez le prouve.

Vous savez que nous essayons d'aider le plus possible, d'entamer un dialogue avec toute la vie associative. C'est le but actuel de notre ministère et tout particulièrement, de la Direction du Loisir Social, de l'Education Populaire et des Activités de Pleine Nature. C'est un titre très long mais qui en dit beaucoup sur ce que nous souhaitons faire.

Vous savez que vous êtes toujours les bienvenus chez nous et que ce dialogue va continuer ; nous connaissons vos soucis. Nous avons reçu de la part de M. le Président Amellér une correspondance abondante sur le problème de Toucy. Nous ne l'avons pas classée, nous y pensons.

Nous avons aussi quelques problèmes qui empêchent, pour l'instant de trouver une solution mais nous en reparlerons, je pense, avec M. le Président et M. Clément qui d'ailleurs, s'excuse, il aurait été heureux d'être parmi vous aujourd'hui. Mais vous savez, actuellement, nous avons de très grands projets qui sont étudiés — ne parlons pas des chèques-vacances — qui le sollicitent et l'empêche de se déplacer comme il le souhaite.

Alors, je ne peux actuellement rien vous apporter de concret ; ce que je peux vous dire, c'est que nous continuons le dialogue et que nous allons le reprendre d'une manière plus intensive avec vous.

Nos bureaux vous sont ouverts largement, pour une collaboration et une coopération dans de nombreux projets.

Vous savez que nous sommes en train, actuellement, de lancer une grande campagne qui s'appelle : « Découverte de la France » ; nous voulons faire connaître des lieux de France, des pays de France, moins connus, moins visités, et de nombreuses manifestations qui se font un peu partout en France.

Je pense que certaines de vos Associations régionales vont y participer très nombreuses, puisque c'est une opération, bien qu'étant organisée de Paris, qui s'appuie surtout sur les régions et

**M. Roger Chabrier, Président Honoraire de la Fédération de l'Yonne, fit une intervention sur laquelle nous ne voulons pas revenir, tant elle fut pénible et injuste...**

ce sont les régions qui vont être les maîtres d'œuvre.

Nous allons faire d'autres opérations, en ce qui concerne les connaissances de nos sociétés, de tous les lieux où le public se réunit, comme par exemple la Foire de Paris. Nous allons organiser une grande manifestation avec toutes les Associations.

Ce que nous voulons, c'est privilégier surtout les rapports, les concertations avec les Associations et ce n'est que par la concertation que nous arriverons à résoudre le plus grand nombre de problèmes. Je ne peux pas vous donner de précisions mais je pense que nous allons nous revoir et discuter surtout de ce problème de Toucy. J'ai pu vous entendre, c'est un problème difficile, parce que cela vous empêche de réaliser ces stages qui vous permettent d'améliorer une qualité, bien que vous ayez déjà atteint, dans de nombreuses manifestations, une qualité.

Je crois que vous êtes soucieux et nous le sommes aussi, non seulement d'intéresser le plus grand nombre aux disciplines artistiques que vous représentez ici, ce que vous savez mettre en valeur, mais vous avez aussi un souci de qualité. Ce que vous essayez de faire : l'éducation populaire doit aussi passer par la qualité de ce qui est organisé par nos sociétés et ceci est indispensable.

Alors, je voudrais vous remercier de cet accueil et je vais passer quelques heures avec vous, je vais vous écouter également et puis nous reprendrons ce dialogue, M. le Président, dans nos bureaux.

Merci encore !

**Nous avons ensuite eu le grand plaisir d'entendre un concert donné par le Quintette de Saxophones de Paris.**

**Dans ce journal, nous publions un compte rendu de cette très belle prestation en même temps que celles des autres concerts qui ont apporté des sourires pendant les délibérations très sérieuses de cette 81<sup>e</sup> Assemblée Générale.**

**Un très beau buffet réunissait ensuite tous les délégués et les personnalités présentes.**



*Nous voudrions rappeler qu'à l'entrée de l'Auditorium, le Bureau Administratif de la Confédération Musicale de France s'est tenu pendant la durée du Congrès pour apporter à tous une aide vigilante et affectueusement dévouée.*

*Une secrétaire en permanence assurait le service d'une cafétéria où chacun a pu déguster gratuitement d'excellent café.*

*La C.M.F., comme l'a rappelé le Président Amellér, est une grande famille et chacun doit s'y sentir à l'aise et certain d'y trouver un appui pour quelque question qu'il ait à soumettre.*



**Le président donne la parole à M. François Villatte, Président de la Commission d'administration générale qui donne lecture de son rapport.**

La Commission d'Administration Générale, disons-le, n'a eu qu'une vie assez ralentie. Elle a eu cependant l'occasion de faire le point à 3 reprises, lors des 3 réunions du Conseil d'Administration.

Le Président et le Secrétaire Général de notre Confédération, dans leurs interventions, vous ont rendu compte des contacts pris, notamment avec les hauts fonctionnaires, nouvellement désignés, du Ministère de la Culture et du Ministère du Temps Libre ; et je ne puis, à cet égard, que me féliciter de la continuité que nous constatons, quels que soient les changements politiques, en ce qui concerne notre audience et notre réputation auprès des pouvoirs publics.

#### La musique et la télévision

Aucun progrès n'a été enregistré dans ce domaine, en ce qui concerne des concerts à la télévi-

sion de nos grandes formations harmoniques, civiles et militaires, des ensembles de musique de chambre à vent, sauf de rares exceptions, ou des solistes à vent.

Par contre, les concerts symphoniques sont certainement plus fréquents, et à des heures d'écoute plus commodes. Il arrive même, et cela n'est pas heureux, que deux chaînes inscrivent, le même soir, à la même heure, dans leurs programmes, des concerts symphoniques !

#### Régionalisation

Dans ce domaine, essentiel, compte tenu notamment de l'importance que va revêtir maintenant la collectivité régionale, on a quand même avancé quelque peu.

La Fédération du Limousin, coïncidant exactement avec les limites de la région, est constituée, avec la Haute-Vienne, la Creuse et la Corrèze.

La Fédération du Centre ne réunira plus de ce fait que l'Allier et la Nièvre et elle reste à cheval sur 2 Régions.

La Fédération Rhône-Alpes va maintenant comprendre les 8 Départements de la Région.

La Fédération de l'Île-de-France constitue, avec la Fédération de Seine-et-Marne, un groupement de fait ; ainsi, la Région Administrative d'Île-de-France aura chez nous un interlocuteur unique !

Enfin, le 28 mars, les Unions Départementales du Cher, d'Eure-et-Loir, d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret constitueront la Fédération des Sociétés Musicales de la Région Centre. Seule, l'Indre ne nous rejoint pas, dans l'immédiat, mais j'espère qu'elle reverra un jour sa position.

D'autres tentatives de regroupement régional sont en cours.

#### Fichier

Toutes les Fédérations ont maintenant adressé les éléments nécessaires. Mais ces éléments sont souvent assez disparates et pas toujours exploitables.

En tout état de cause, il appartient maintenant à la C.M.F. de déterminer la périodicité des indispensables mises à jour.

#### Service national

Tout semble aller actuellement assez bien dans ce domaine, lorsque les demandes sont adressées à l'autorité militaire suffisamment à l'avance.

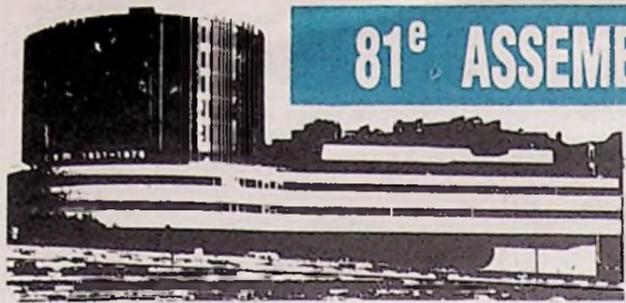
Le Colonel de Courrèges, Directeur Général du Service National, sera d'ailleurs là demain matin.

#### Stages de gestion et d'administration des sociétés

La F.M.O.B. a organisé, à Orléans et à Bourges, deux de ces stages en 1981 et 2 autres en

• Suite page 8





## 81<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

• Suite de la page 7

1982, à Orléans et dans le Loir-et-Cher ; les résultats sont bénéfiques, et je ne puis que conseiller à toutes les Fédérations d'envisager des stages de ce genre.

### Projet de loi sur la promotion de la vie associative

Ce projet a été largement diffusé dans toute la France, et M. Henry s'est lui-même déplacé dans un certain nombre de départements, pour le commenter.

Que dire de ce projet ? Il intéresse l'ensemble des Associations régies par la Loi de 1901, et certains de ses dispositions n'intéressent guère les Sociétés Musicales. Dans d'autres domaines, il apportera aux autres Associations des choses que nous avons déjà.

Pour le reste, il en sera de ce texte ce qu'il en est de beaucoup d'autres. Tout dépendra des règlements d'application (décrets et arrêtés) et de l'esprit dans lequel il sera appliqué. En tout cas, les bonnes intentions de ses rédacteurs ne font pas de doute.

J'ai relevé pour le moment, au moins 3 points certainement positifs pour nos Sociétés et nos Fédérations :

— le droit à une large diffusion de la presse associative des Associations reconnues d'utilité sociale, après réforme des systèmes actuels d'octroi des numéros d'inscription de la Commission paritaire des agences et publications de presse ;

— le droit de recevoir des dons dans les conditions prévues par l'article 238 bis du C.G.I. ;

— recherche d'un système de garantie des prêts accordés aux Associations reconnues d'utilité sociale.

Il y en a sans doute d'autres, et nous aurons sûrement l'occasion d'en reparler.

### Les vœux

#### Vœu de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest.

L'Union Départementale de Vendée s'est émue du jugement porté par la deuxième Commission des Assises Nationales de la Musique sur les structures administratives officielles.

En réalité, le jugement critique de cette Commission est quelquefois fondé et quelquefois non. La Vendée semble très bien s'arranger de ses relations avec l'Administration et les élus départementaux. C'est également le cas des Départements de la F.M.O.B. Mais, dans d'autres Fédérations, il n'en est pas ainsi, et il y a intérêt à établir des structures plus uniformes et plus solides.

#### Vœu de la Fédération du Sud-Ouest

Il s'agit de donner aux Musiques Régionales de l'Armée de l'Air le statut des Musiques de l'Armée de Terre.

La question pourra être posée demain matin à M. de Courrèges.

### Les collaborateurs, les locaux et les méthodes de travail de la C.M.F.

L'effectif du personnel de la C.M.F. ne s'est pas accru, au contraire ; le bureau administratif fait face à ses multiples tâches avec une conscience, un dévouement, une ténacité dont on ne dira jamais assez de bien. Mais cet effectif est certainement insuffisant, et je continue, en outre, à préconiser le recrutement d'un cadre de haut niveau, susceptible d'assister, et de remplacer un jour l'actuel Secrétaire Administratif.

Les locaux, que vous connaissez, ne répondent absolument plus aux besoins de notre Confédération. Je pense, moi aussi, que, à la faveur de la suppression de Toucy, il est indispensable de trouver, à Paris ou dans la banlieue très proche, un ensemble

suffisamment vaste pour abriter, sans internat, bien sûr, les stages nationaux, et des bureaux pour la C.M.F., spacieux et fonctionnels ; en particulier, un bureau pour le Président, et une grande salle de réunions pour le Conseil et les Commissions.

Quant au Conseil d'Administration, à son bureau, aux différentes Commissions, leurs réunions, pour des raisons d'économie, ne sont pas assez fréquentes. Depuis un an, trois réunions du Conseil, aucune réunion du Bureau, peu de réunions de Commissions. Plusieurs d'entre elles, même, ne se sont pas réunies du tout. Certes, il ne m'appartient pas de traiter les problèmes financiers, mais je puis dire quand même qu'il est très anormal que des problèmes de cet ordre constituent un obstacle capital pour un fonctionnement normal de nos différentes instances.

Il peut même y avoir là, dans l'avenir, un danger. La réforme régionale, et nous nous en réjouissons, va permettre à nos Fédérations, lorsqu'elles seront vraiment régionales, et elles vont le devenir de plus en plus, de recevoir des subventions de fonctionnement.

Ces Fédérations vont donc sans doute disposer de moyens en matériel, en locaux, voire en personnel, plus satisfaisants ; ces Fédérations, moins nombreuses qu'actuellement, seront aussi plus puissantes, et elles auront inmanquablement tendance à régler elles-mêmes leurs problèmes.

Certes, on peut penser que la C.M.F. pourrait ne plus être, alors, dans une décennie, qu'un organisme de représentation et de coordination.

Mais ce ne serait pas là, à mon avis, une bonne solution ; la C.M.F., et toute la Musique Populaire, y perdrait la majeure partie de leur prestige, et notre action à tous y perdrait l'essentiel de son efficacité.

Permettez donc à quelqu'un qui, sans doute, n'est plus à ce



Le Président de l'Union, Grand Duc Adolf de Luxembourg, M. Diedrich, décore M. J. Muller, Président de la Fédération des Chorales d'Alsace.

poste pour très longtemps, et qui, congrès après congrès, ne fait que se répéter, de vous lancer une sorte de cri d'alarme.

Si vous tenez à ce que la C.M.F. reste ce qu'elle est et de-

viennne même toujours plus structurée et efficace, vous devez en tirer les conséquences, sur le plan financier, et vous devez en convaincre, non seulement vos Fédérations, mais toutes vos Sociétés.

**Le Président remercie M. Villatte qui est vivement applaudi par l'ensemble des délégués pour son excellent rapport d'Administration.**



Le Président Ameller s'entretient avec Mme Simone du Breuil, Présidente de la F.N.A.P.E.C.



**Et c'est ensuite M. Daniel Zemp à qui le Président donne la parole et qui présente à l'Assemblée le rapport de la Commission Jeunesse qu'il préside.**

La Commission s'est réunie rarement au cours de l'année 1981. Aussi vais-je me contenter de vous apporter ce que j'ai pu constater en ce qui concerne les actions effectuées dans les Fédérations en faveur de la jeunesse.

1. — J'ai personnellement participé cette année à des ministères :

— A Orléans, dans le cadre de la Fédération musicale de l'Orléanais-Berry, où toutes les disciplines étaient représentées à l'exception du basson et de la percussion.

— A Epervain, Fédération de Marne et Meuse, où j'ai animé deux journées consacrées à la direction de nos sociétés musicales ; parallèlement se déroulait un stage de trompette et de clarinette.

— Dans ma propre Fédération (celle de Franche-Comté) où tous les instruments d'harmonie étaient présents, sauf le haut-bois, le basson et la percussion, faute de candidats hélas !

Dans ces trois cas, l'encadrement était assuré par des musi-

ciens professionnels très compétents et surtout conscients des problèmes rencontrés par nos sociétés.

Je signalerai en passant que dans ces trois endroits différents, on m'a posé la même question : « Quand y aura-t-il à nouveau des stages à Toucy ? »...

J'ai partout constaté que le perfectionnement correspond à un besoin et qu'il porte ses fruits quand il est mené de façon continue.

Par ailleurs, les chefs et sous-chefs de musique qui participent à ces stages ont tous le même problème : ils ne connaissent pas assez le répertoire et manquent d'informations à ce sujet.

Enfin, les candidats intéressés par la direction d'orchestre n'ont pratiquement jamais l'occasion de travailler avec une formation musicale en dehors de ces stages.

2. — J'ai reçu des informations sur des activités dans d'autres Fédérations.

— Un stage organisé par la Fédération de Normandie et d'Eure-et-Loir.

— Un concert donné à Chartres par l'Orchestre junior d'Eure-et-Loir.

— Le festival inter-départemental junior organisé à Saint-Juven les 30 et 31 mai prochain.

3 — A la lecture de certains articles dans le journal de la C.M.F., on s'aperçoit que se créent de plus en plus d'Orchestres juniors : on ne peut que s'en réjouir.

Si ce qui précède témoigne d'une volonté « d'aller de l'avant », dans les Fédérations, certains points sombres demeurent :

— L'absence de stages organisés par la C.M.F. pour nos Orchestres d'harmonie et surtout pour la formation des animateurs.

— L'absence de contacts entre les responsables d'Orchestres juniors (ils pourraient confronter leurs travaux, notamment au sujet du répertoire).

— Le manque de répertoire pour les orchestres formés à 80 % de débutants.

La Commission jeunesse souhaite que toutes les actions entreprises dans les Fédérations en faveur des jeunes soient en partie prises en charge pécuniairement par la Confédération Musicale de France, grâce aux subventions que les Ministères lui accordent pour ce genre d'actions. En effet, tant que la C.M.F. n'organisera pas de stages, il faut que les Fédérations puissent prendre le relais.

Le jour où ces stages reprendront sur le plan national, nous demandons qu'ils soient organisés dans un but bien précis, avec des programmes définis à l'avance.

Il serait également intéressant de faire une réunion sur le plan national, regroupant quelques responsables d'Orchestres juniors afin d'étudier le répertoire existant, le faire publier et susciter la création de nouveautés.

Enfin, je terminerai là, il serait souhaitable que les Directeurs de sociétés invitent de temps en temps de jeunes candidats chefs de leur secteur à venir diriger, ceci afin de leur permettre d'acquérir un peu d'expérience.

M. Zemp a été très applaudi. Des Délégués se sont succédé au micro pour donner leurs points de vue et intervenir au sujet de ce rapport de la Commission Jeunesse.

Ce fut un débat très intéressant.

C'est alors que notre Président a eu l'honneur d'accueillir M. Maurice Fleuret, Directeur de la Musique au Ministère de la Culture.

Il était accompagné de M. Camille Roy, Inspecteur Général de la Musique.

Monsieur le Directeur,

Tous ici, vous le voyez, sont heureux de votre présence parmi nous lors de cette 81<sup>e</sup> Assemblée Générale.

Nous savons que vous êtes venu en toute amitié, comme vous nous l'aviez si aimablement précisé. Aussi permettez-moi de vous parler en ami en vous exposant nos problèmes, nos espoirs et nos satisfactions.

Dès votre nomination au poste important que vous occupez, vous m'avez longuement reçu et vous avez prêté une oreille attentive à mes propos.

Vous allez apporter à nos problèmes quelques apaisements et à défaut de concrétiser nos espoirs, nous aurons, grâce à votre intervention, moins d'incertitude quant à leur réalisation.

Comme je vous l'avais exposé en vous en donnant les raisons impérieuses, nous avons été dans l'obligation de nous séparer de notre Centre de Toucy.

M. le Directeur, nul doute que tous nos musiciens seraient heureux si un bâtiment pouvait être mis à notre disposition pour nos nombreux stages et notre administration. Je pense à la Cité Musicale dont nous avons, les uns et les autres, quelques échos. Un bail emphytéotique pourrait être envisagé et l'aménagement réalisé grâce à la vente de notre école et à la reconduction des subventions qui nous avaient été allouées lors de sa création. Ce problème est très important et devient primordial pour nous.

Nous voudrions aussi vous remémorer combien nous serions sensibles à ce que notre diplôme d'aptitude pour l'Animation des Sociétés Musicales (D.A.A.S.M.) devienne réalité. Je vous en avais communiqué le règlement lors de ma visite.

L'achat d'instruments est très onéreux du fait de l'application, sur les factures, de la T.V.A. au taux de 17,60 %.

Nous souhaiterions un aménagement de cette taxe, dont une partie (7,60 % par exemple) pourrait, sur justification, être reversée à nos seules sociétés éducatives.

Nos musiciens — et je pense alors à nos jeunes — pourraient plus facilement acquérir l'instrument de leur choix.

Nous avons envisagé la création d'un prix instrumental ouvert à nos amateurs, ainsi que d'un prix national de composition musicale pour les instruments à vent. Les œuvres seraient destinées à nos formations Harmonies et Fanfares et le concours ouvert aux amateurs, sauf aux élèves qui ont la chance d'entrer aux conservatoires nationaux de Paris et de Lyon ou à ceux qui ont une médaille d'or des

conservatoires nationaux et régionaux.

Nous souhaiterions être aidés officiellement afin de donner l'ampleur et le sérieux que requièrent de telles entreprises et de démontrer l'intérêt que les Pouvoirs Publics portent à la Musique Populaire et à nos efforts.

Enfin, notre journal est jugé de plus en plus intéressant. Ne pourrait-il faire l'objet d'un abonnement, comme d'autres revues, pour nos conservatoires et écoles de musique ?

Nos satisfactions sont nombreuses. Tout d'abord, comme vous pouvez le constater, la très bonne entente qui règne au sein de nos fédérations et à la Confédération Musicale de France ; l'intérêt marquant et les efforts de tous pour acquérir connaissances et qualité

dans tous les domaines où nous évoluons ; enfin, le renom que nous souhaitons de plus en plus grand.

Je connais une partie de vos grands projets, M. le Directeur, et nous désirons de tout cœur apporter notre modeste pierre à l'édifice que vous voulez construire.

Le dévouement de tous est ici constant et désintéressé ; vous aussi, comme nous-mêmes, souhaitez l'encourager. Il s'effectue souvent dans des conditions précaires mais ô combien méritoires, qu'il faut améliorer. Ce pourrait être grâce à vous.

Merci d'être parmi nous. C'est déjà la preuve indéniable de votre attachement à notre Confédération et tous aujourd'hui, autour de vous, s'en réjouissent.



M. Fleuret a répondu par la brillante allocution que nous avons l'honneur et le plaisir de publier in extenso.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En premier lieu, je me dois de vous dire que, si je ne suis pas toujours près de vous aussi souvent que je le voudrais, mon cœur, lui, est avec vous. D'abord parce que, musicien de formation, j'ai d'abord été musicien amateur ; que j'ai vécu toute mon enfance dans un milieu populaire où ces musiques étaient de pratique quotidienne ; qu'enfin, plus tard, j'ai tenté, dans la limite de mes possibilités d'organisateur de festivals notamment, de montrer au public la partie cachée de l'iceberg musical de la France, c'est-à-dire la vraie musique, celle qui se fait partout, à tout instant, dans toutes les circonstances de la vie individuelle ou collective.

Aujourd'hui, devenu Directeur de la Musique, je ne reçois pas un élu, un directeur d'institution, un responsable de quelque forme d'action culturelle que ce soit, sans lui rappeler que, à côté des orchestres symphoniques et des théâtres d'opéra, des vedettes et des grands compositeurs, de tout ce qui apparaît comme le plus visible, il y a surtout ce véritable tissu musical de la France, qui est le tissu le plus fertile de notre pays.

C'est vous dire à quel point je suis touché d'être aujourd'hui pour la première fois avec vous et quel prix j'attache à cette

longue et fructueuse collaboration, à cette fraternité d'armes qui nous permettra de gagner ensemble cette grande bataille qui nous attend.

L'un de vos représentants rappelait à l'instant cette évidence pour nous tous : rien ne se fera dans notre pays si l'enseignement de la musique n'entre pas dans l'enseignement général. Peut-être savez-vous que, aujourd'hui enfin, tous les espoirs sont permis, non seulement grâce à un dialogue déjà bien entamé entre le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Éducation Nationale, mais aussi parce que nous nous acheminons vers cette loi sur les enseignements artistiques, que le Président de la République a promise et qui sera déposée sur le bureau du Parlement à la rentrée prochaine.

Entre-temps, Culture et Éducation Nationale ont déjà pris, de part et d'autre ou en collaboration, un grand nombre d'initiatives, pour aller dès maintenant au devant de la loi.

Voilà donc la réponse à une question que vous ne m'aviez pas posée mais que je voulais vous apporter pour vous rappeler à quel point nous avons les mêmes soucis. Dès mon entrée à la Direction de la Musique, j'ai tenu, avec l'accord du Ministre, à accorder immédiatement une véritable reconnaissance à l'ensemble de cette action que vous, et d'au-

• Suite page 36



... pour les saxophonistes

séries **V5**

saxophone soprano

S15 - S25 - S35

saxophone alto

A15 - A25 - A35 - A45 - A55

— Une facilité d'émission qui vous fait retrouver le plaisir de jouer du saxophone.

— Une matière sonore d'une ampleur totale dans laquelle chacun peut "sculpter" une sonorité conforme à sa personnalité.

— Une couleur constante dans tous les registres du pianissimo au fortissimo.

**Vandoren**

la qualité du son

56, rue Lepic - Paris 18<sup>e</sup>

NE JETEZ PAS CE JOURNAL...

... PASSEZ-LE A VOS AMIS!...

DEPUIS PLUS DE 25 ANNEES

**LE KIOSQUE D'ORPHÉE**

20, rue des Tournelles, 75004 PARIS. Tél. : 271-42-21

ENREGISTRE ET TRANSCRIT VOS ENREGISTREMENTS SUR DISQUES HI-FI EN PETITES ET GRANDES QUANTITES

Vous pouvez bénéficier de son EXPERIENCE et vous serez certain qu'il tirera la QUINTESSENCE de vos bandes magnetiques Ses pressages sont de TRES GRANDE QUALITE et le materiel employe pour la gravure TRES SOPHISTIQUE.

Documentation sur simple demande

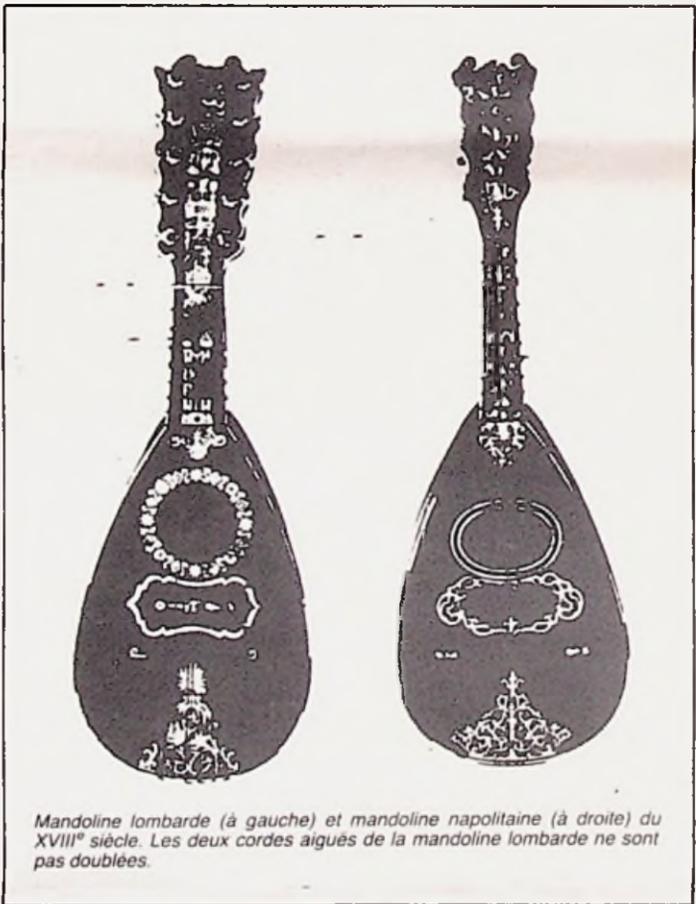
# La mandoline

• **Suite du dernier numéro**

Il y a peu de musique manuscrite ou imprimée spécifiquement pour mandore, ce qui semblerait prouver son utilisation plutôt populaire. On connaît l'existence d'une méthode et d'une tablature éditée en 1578 et 1585 (4) toutes deux perdues, et il nous reste moins d'une dizaine de manuscrits du XVII<sup>e</sup> siècle, tous en tablature. La mandore (ou pandurina) devait probablement être associée avec d'autres instruments, comme cela se pratiquait souvent aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles : on a pu reconstituer un recueil de « leçons en concert » éditées par Thomas Morley en 1599 pour luth soprano, pandora, cittern, basse viole, flûte et dessus de viole.

**Naissance de la mandoline en Italie**

La pandurina du XVII<sup>e</sup> siècle engendra (5) directement la mandoline lombarde, qui est accordée :



Mandoline lombarde (à gauche) et mandoline napolitaine (à droite) du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les deux cordes aiguës de la mandoline lombarde ne sont pas doublées.

Fouchetti, mandoliniste du XVIII<sup>e</sup> siècle, indique que cet accord est aussi celui du pardessus de viole. On peut donc supposer que, dans un temps où la viole n'était pas encore détrônée par le violon, on a adapté la mandore pour qu'elle puisse être jouée sans difficulté par les violistes.

Il paraît alors séduisant de penser que l'accord de la mandoline a été ensuite modifié pour devenir similaire à celui du violon, après que celui-ci ait supplanté la viole. C'est une explication possible de l'avènement de la mandoline napolitaine, à quatre cordes doubles accordées comme celles du violon, qui est très proche de la man-

doline utilisée à notre époque (voir description au début de l'article).

Mais cela n'explique pas une différence morphologique curieuse = sur les premières mandolines lombardes, les cordes sont attachées au chevalet (comme sur la guitare), alors que sur la mandoline napolitaine, elles sont attachées à l'extrémité de la caisse, le chevalet n'étant qu'un support intermédiaire (comme sur le violon). Une deuxième hypothèse donne alors à la mandoline napolitaine une origine différente — au moins en partie — de la mandoline lombarde : les influences arabes auraient joué un rôle dans sa création (5).

Mais revenons au XVII<sup>e</sup> siècle et à la mandoline lombarde naissante. Une des plus anciennes connues, est conservée au Gemente Museum de La Haye et est datée : 1689, sous le nom de mandoline. L'instrument était alors inconnu hors d'Italie. On en jouait indifféremment avec les doigts ou à l'aide d'un plectre. Jo-



Joueur de mandoline (extrait de la méthode de Pietro Denis, XVIII<sup>e</sup> siècle).

la mandoline si l'on en croit sa lettre au Marquis Bentivoglio d'Arragona : « Je supplie V.E. d'avoir la bonté de me faire savoir si elle prend plus de plaisir à la Mandoline ».

**L'âge d'or de la mandoline**

A partir de 1750 environ, la mandoline lombarde sortira d'Italie grâce aux virtuoses ambulants qui la feront découvrir au public des principaux pays d'Europe (France, Angleterre, Allemagne). Dès 1713, on annonce à Londres que Sodi va jouer « a Concerto on the Mandoline, an instrument admired in Rome, but never Publick here » (7). La mandoline ne pénétrera en France que plus tard : en 1766 ; le mot mandoline ne figure pas encore dans l'Encyclopédie.

Dès lors, les Européens vont être piqués de curiosité pour cet instrument dont le timbre devait pourtant ressembler à celui de la mandore alors en voie de disparition, mais dont les possibilités de virtuosité et de délicatesse du jeu avaient été poussées à un très haut niveau par les luthiers italiens tels que la famille Vinaccia.

La sonorité de l'instrument et la qualité des interprètes étonnaient déjà les critiques du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Voici le compte rendu d'un concert spirituel, extrait du Journal de Musique de février 1770 : « Mademoiselle de Villeneuve (...) a exécuté un concerto de mandoline de la composition de M. Frizeri, avec tout l'art, toute la grande exécution du plus habile maître. Elle a fait plus de plaisir qu'on en pouvait attendre d'un instrument trop sec, trop peu sonore, pour être entendu dans un grand vaisseau » (vaisseau = salle).

On a retrouvé des centaines d'œuvres pour mandoline datant de cette époque (8). Il s'agit de manuscrits ou de recueils imprimés, aux dédicaces parfois prestigieuses. Certaines pièces simples sont visiblement écrites pour le divertissement de riches dilettantes. On peut lire, par exemple, dans la dédicace d'un recueil d'ariettes avec accompagnement de mandoline de Pietro Denis : « Ce que je prends la liberté de vous offrir, ne mérite guère d'autre nom que celui de bagatelles mais ce sont des bagatelles qui peut-être auront le bonheur de vous amuser quelques moments ». D'autres pièces, par contre, étaient plutôt destinées aux virtuoses, témoin de cet avertissement figurant sur la couverture d'un recueil de sonates de

Leone : « Ces pièces paraîtront peut-être difficiles aux amateurs ».

Les deux types de mandolines (lombarde à six cordes et napolitaine à quatre cordes) étaient employées conjointement à cette époque. Fouchetti nous apprend que la mandoline lombarde était préférée par les amateurs pour sa plus grande simplicité et sa facilité à accompagner le chant. Les virtuoses, eux, jouaient sans doute plus souvent sur la mandoline napolitaine qui offrait de plus grandes possibilités de virtuosité (tous les ouvrages édités en France au XVIII<sup>e</sup> siècle le sont pour la mandoline napolitaine) (9).

La forme de la mandoline napolitaine était alors à peu près fixée. Les principales différences avec la mandoline actuelle étaient : la nature des cordes et de la plume, l'absence de chevilles métalliques et l'étendue du clavier. Les cordes étaient primitivement en boyau, mais on pouvait monter des cordes de clavecin en laiton (actuellement, les cordes sont en acier).

Au XVIII<sup>e</sup> siècle : « La plume doit être d'un boyau d'autruche et taillée de manière qu'elle soit un peu concave à l'endroit où elle est tenue, mais plate et arrondie à l'extrémité qui touche les cordes » (Leone). « On les fends en quatre et on ratisse les cotes avec un canif ou des ciseaux pour les rendre unies » (Fouchetti). Pour jouer sur des cordes en boyau, certains préféraient « un morceau d'écorce de cerisier que l'on taille en forme de cœur ». A notre époque, le plectre (qu'on appelle toujours plume) est en écaille (ou en plastique) et a un peu cette forme de cœur que préconisait Fouchetti. L'étendue du clavier permettait de monter au moins jusqu'au sol dièse (6<sup>e</sup> position). De nos jours, les mandolinistes peuvent jouer une octave plus haut qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle : jusqu'au la<sup>6</sup>.

On a des données assez précises sur la manière de jouer de la mandoline à cette époque : on n'utilisait pas le trémolo comme technique de base, on pensait que « la mandoline doit imiter le clavecin et la harpe le plus qu'il est possible » (Fouchetti).

Contrairement à ce qu'on peut penser, le fait d'utiliser des cordes de boyau et une plume d'oiseau n'empêchait pas la virtuosité. Les maîtres de mandoline essayaient d'atteindre sur leur instrument l'éloquence du violon : « (La Mandoline) doit avec justice participer aux prérogatives du violon » (Leone).

Il est à noter qu'on a très peu de renseignements sur la mandoline dans la vie musicale italienne. Mais il est certain que si à Paris c'était exclusivement un instrument de salon, à Naples, elle était jouée par toutes les classes sociales. Quoi qu'elle avait du succès en France, en Angleterre, en Allemagne, en Autriche et jusqu'à Prague, « Naples, où cet instrument est le plus cultivé » (Leone), restait encore le noyau qui formait les meilleurs mandolinistes.

Mais la mandoline n'est pas restée enfermée dans le cercle des virtuoses et des amateurs fortunés. Plusieurs compositeurs l'ont utilisée, notamment pour accompagner des sérénades d'opéra. Citons Haendel, Paisiello, Gretry, Salieri et d'autres encore, pour arriver à Mozart et ce qui est peut-être le summum de l'Opéra : Don Giovanni (acte II, n<sup>o</sup> 3 : Canzonetta : Deh Vieni...).

Dans toutes ces sérénades, la mandoline est utilisée comme instrument principal.

Il est probable que la révolution française a interrompu l'activité mandolinistique. Toujours est-il qu'à la fin du siècle, elle restait très appréciée en Allemagne et en Autriche. Beethoven lui-même a écrit au moins quatre petites pièces pour mandoline et clavecin entre 1790 et 1800, Hummel un concerto et une sonate, et d'autres compositeurs ont fait participer la mandoline au style romantique naissant. On peut estimer que le succès de la mandoline se sera prolongé dans ces pays jusque vers 1810 environ. Les grands événements qui ont bouleversé les nations, voire même l'Europe entière lui auront été fatals : La révolution française en 1789, les guerres napoléoniennes en Allemagne et en Autriche entre 1805 et 1815 et, bien plus tard, la Seconde Guerre mondiale qui verra suivre le déclin des orchestres à plectre.

**Progrès techniques et purgatoire**

Depuis 1750, l'instrument n'avait pratiquement pas évolué. On avait seulement peu à peu utilisé le laiton — mais conjointement au boyau — pour les cordes, et remplacé la plume d'oiseau par un plectre d'écorce de cerisier. Sur la nature des cordes, il nous semble intéressant de faire part de l'avis du virtuose Bortolazzi qui écrit en 1805, dans sa méthode (10) : « Les cordes de la mandoline sont en boyau, comme sur le violon, mais beaucoup plus fines. Les doubles cordes métalliques, que l'on monte sur certaines mandolines, ne conviennent pas ; elles donnent un son qui est bien moins joli » (11).

Or, ce sont justement ces cordes en acier qui vont donner un jour nouveau à la mandoline. En Italie, les luthiers et notamment la famille Vinaccia (maison fondée depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle), cherchent toujours à améliorer afin d'augmenter ses possibilités techniques. C'est Pasquale Vinaccia qui, vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle transforma la mandoline pour lui donner toutes les caractéristiques de l'instrument actuel : cordes en acier, caisse plus bombée, chevilles mécaniques, rosace ovale, clavier étendu. A partir de ce moment, jusqu'à la fin du siècle, les familles de luthiers virtuoses ne vont cesser de porter la mandoline à un niveau technique toujours plus élevé qui atteindra celui du violon.

Mais il faut bien remarquer que ces progrès dans la facture de l'instrument, et les virtuoses dont l'histoire nous a laissé le nom, n'ont pas inspiré du tout les grands compositeurs, pourtant avides de sonorités nouvelles. Berlioz a beau déplorer en 1844 que la mandoline « est à peu près tombée en désuétude aujourd'hui, et c'est dommage ; son timbre — tout grêle et nasillard qu'il est — a quelque chose de piquant et d'original dont on pourrait très souvent faire une heureuse application » (12) ; lui-même, pourtant, n'a jamais rien écrit pour mandoline.

Il faudra attendre 1866 et Bizet pour retrouver la mandoline dans une sérénade (Don Procopio). Verdi, en 1887, introduira aussi des mandolines sur scène dans Otello.

Le trémolo, rendu beaucoup plus aisé par l'emploi de plectres plus durs et de cordes en acier, va progressivement devenir la technique de base de la mando-

line. Celle-ci cherchera alors le plus possible à imiter le violon.

C'est à partir de 1880 que la mandoline connaîtra un essor très important comme instrument « populaire » (cet épithète n'a rien de péjoratif : il qualifie seulement le répertoire de l'instrument et son enseignement). Les orchestres à plectre, composés de mandolines, de mandoles ténor (instrument moderne, n'ayant rien à voir avec l'ancienne mandore) accordées à l'octave inférieure, et de guitares, vont devenir de plus en plus nombreux, d'abord en Italie, puis — quelques décennies plus tard — dans toute l'Europe, et même jusqu'aux Etats-Unis et au Japon. Les virtuoses, toujours italiens, continueront à donner des concerts ; mais ils jouent des œuvres de leur composition ou des pièces pour violon, c'est-à-dire que le répertoire de l'instrument ne suit pas l'évolution de la musique moderne.

### La renaissance de la mandoline

Le début du XX<sup>e</sup> siècle verra deux grands virtuoses italiens : Carlo Munier (qui fut petit-neveu du grand luthier Pasquale Vinaccia), dont les compositions, pour mandoline, restent encore parmi les plus musicales et les plus personnelles de son époque, et Raffaele Calace, qui a porté la technique de l'instrument à son plus haut point. Parmi de nombreuses compositions, il a laissé une preuve de son art dans ses cinq *préludes pour mandoline seule, d'une incroyable difficulté*. L'instrument connaîtra ses perfectionnements ultimes au début du siècle grâce aux luthiers Embergher et Calace. Le premier créera la mandoline romaine, qui se distingue de la napolitaine par un chevalet plus élevé et incliné, un nombre pair de côtes, un manche de profil plutôt triangulaire et des touches arquées. Calace resta fidèle à la mandoline napolitaine et augmenta l'étendue de son clavier. Les deux types d'instruments pouvaient atteindre ainsi le la<sup>6</sup>.

La mandoline aura un tel succès populaire et les concertistes auront porté à un tel degré de maturité l'instrument que, au crépuscule du romantisme, quelques grands compositeurs vont tenter de lever les préjugés qui pesaient sur elle. Les dix années précédant la Première Guerre mondiale verront la mandoline remonter sur la scène d'opéra grâce à Massenet (Chérubin), Wolf-Ferrari (Les joyaux de la Madone), Pfitzner (Palestrina) et tous ces compositeurs emploieront les mandolines en groupe avec les guitares, imitant ainsi, sur scène, les orchestres à plectre existant à l'époque, mais toujours l'introduction de ces instruments évoquera l'Italie ou l'Espagne.

Malher aura, lui, une vision beaucoup plus moderne du rôle que la mandoline peut avoir : il en fera un instrument de l'orchestre symphonique à part entière (7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> symphonies, Le Chant de la Terre), lui réservant cependant un rôle modeste.

Après la Première Guerre, le compositeur d'avant-garde Schönberg sera le premier à oser lui confier une partie importante au sein de l'orchestre (Sérénade op. 24, Moïse et Aaron) (13). Cette fois, la mandoline ne joue plus aucun rôle « folklorique », mais est utilisée pour son timbre particulier. Après la Seconde Guerre mondiale, les compositeurs contemporains ont continué dans la voie tracée par Schönberg et ont aussi considéré la

mandoline comme un instrument tout à fait capable de servir leur volonté de création. Parmi les

plus grands, citons Boulez, Henzø, Ligeti, Kagel, Petrassi, Stravinski, Marius Constant.

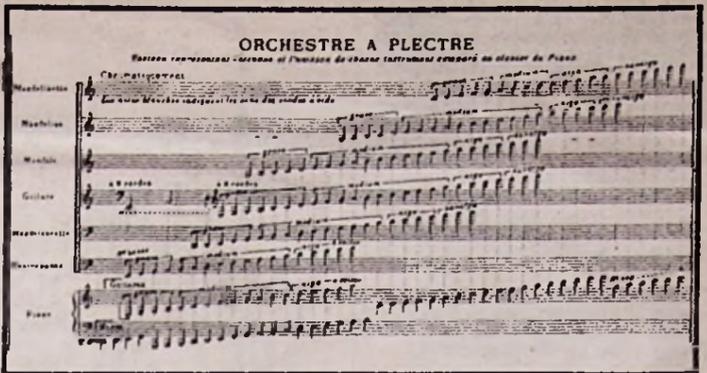
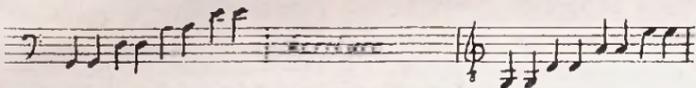
## La famille de la mandoline

On ne sait pas exactement quand sont apparus les premiers instruments dérivés de la mandoline. Le musicologue Curt Sachs (3) dit qu'il y avait déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle un instrument nommé mandolone ou arcimandola qui mesurait un mètre de long environ, avait sept ou huit cordes doubles en métal et dont la tessiture était à peu près celle de la mandole ténor actuelle. Mais c'était plus probablement un

descendant du luth ancien que de la mandoline.

### Mandole ténor

Le principal instrument dérivé de la mandoline est celui qu'on appelle aujourd'hui mandole, et dont aucun orchestre à plectre ne peut se passer. Cet instrument n'a rien à voir avec l'ancienne mandole ou mandore. C'est une grosse mandoline accordée à l'octave inférieure, c'est-à-dire :



Pour permettre aux mandolinistes d'en jouer facilement, on écrit sa musique en clé de sol, une octave au-dessus des sons réels. Si l'on fait une comparaison entre les instruments à plectre et à archet, on peut dire que la mandole se situe entre l'alto et le violoncelle, c'est pourquoi il convient de l'appeler mandole ténor. Cet instrument ne dispose d'aucune littérature propre, ce qui est vraiment dommage, car son timbre — qui est en même temps sonore et très chaud — offre autant de variété que celui de la mandoline et peut permettre une certaine virtuosité. Les premières mandoles datent probablement du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

### Luth cantabile mandoloncelle mandole alto (14)

Dans les années 1890, le luthier Embergher voulut étendre les possibilités des orchestres à plectre et construisit un luth can-

table : c'est en fait une mandole à laquelle sont ajoutées deux cinquièmes cordes graves en ut. Cet instrument n'eut pas un très grand succès, à cause de son maniement difficile inhérent à son manche large. Il faut cependant noter que plusieurs virtuoses l'ont utilisé comme instrument soliste au début du siècle et lui ont dédié plusieurs compositions.

Le même luthier voulut aussi recréer, pour les plectres, la composition du quatuor à cordes classiques. Il fabriqua donc la mandole alto et la mandoloncelle. Ces deux instruments ont respectivement l'accord de l'alto à cordes et du violoncelle. (Le nom italien de l'alto à archet étant viola, la mandole alto s'appelle aussi mandoliola). Ils furent tous deux utilisés pour former le « quatuor à plectre classique ». On en joue comme de la mandoline. La musique du mandoloncelle s'écrit généralement en clé de fa (tessiture réelle).

(A suivre)

• Voir en page 43 l'exposé de M. de Courrèges.

## ANNEXE 2 : Tableau des adresses et numéros de téléphone des Directions régionales et bureaux du Service national en territoire métropolitain.

R.M.	DIRECTION DU SERVICE NATIONAL		BUREAU DU SERVICE NATIONAL		
	ADRESSE	TELEPHONE	ADRESSE	TELEPHONE	CIRCONSCRIPTION TERRITORIALE
1° PARIS	de la 1° R.M. CAMP DES LOGES 75998 PARIS ARMEES	(3) 973.92.20	de PARIS (12°) 20 rue de Rouilly 75998 PARIS ARMEES	(1) 374.11.55	PARIS (75), SEINE ET MARNE (77), SEINE ST DENIS (93), VAL DE MARNE (94).
			de VERSAILLES Caserne d'Artois 9 rue Edouard Lefebvre 78013 VERSAILLES	953.92.35	CHER (18), Eure et LOIR (28), INDRE (36), INDRE ET LOIR (37), LOIR ET CHER (41), LOIRET (45), YVELINES (78), ESSONNE (91), HAUTS DE SEINE (92), VAL D'OISE (95).
2° LILLE	de la 2° R.M. CASERNE VANDAMME 59998 LILLE ARMEES	06.92.00	de VALLENTIENNES Caserne Vincent 59321 VALLENTIENNES	46.16.99	AISNE (02), Eure (27), NORD (59), OISE (60), PAS DE CALAIS (62), SEINE MARITIME (76), SOMME (80).
3° RENNES	de la 3° R.M. QUARTIER FOCH 35998 RENNES ARMEES	50.55.71	de RENNES Quartier Foch 35998 RENNES ARMEES	50.55.71	CALVADOS (14), COTES DU NORD (22), FINISTERE (29), ILLE ET VILAINE (35), LOIRE ATLANTIQUE (44), MAINE ET LOIRE (49), MANCHE (50), MAYENNE (53), MORBIHAN (56), ORNE (61), SARTHE (72), VENDEE (85).
4° BORDEAUX	de la 4° R.M. CASERNE CARAYON LATOUR 33998 BORDEAUX ARMEES	90.91.20	de POUILLETS Quartier Aboville 66023 POUILLETS	80.35.18	CHARENTES (16), CHARENTE MARITIME (17), CORREZE (19), CREUSE (23), DORDOGNE (24), GIRONDE (33), LANDES (40), LOT ET GARONNE (47), PYRENEES ATLANTIQUES (64), DEUX SEVRES (79), VIENNE (86), HAUTE VIENNE (87).
			de TOULOUSE Caserne Perignon 31066 TOULOUSE CEDEX	54.02.02	ARIEGE (09), AVEYRON (12), HAUTE GARONNE (31), GERS (32), LOT (46), HAUTES PYRENEES (65), TARN (81), TARN ET GARONNE (82).
5° LYON	de la 5° R.M. QUARTIER GENERAL FRERE 69998 LYON ARMEES	(7) 869.81.02	de LYON Quartier Général Frère 69998 LYON ARMEES	(7) 869.81.02	AIN (01), ALLIER (03), ARDECHE (07), CANTAL (15), DROME (26), ISERE (38), LOIRE (42), HAUTE LOIRE (43), PUY DE DOME (63), RHONE (69), SAVOIE (73), HAUTE SAVOIE (74).
			de MARSEILLE Caserne du Muy 13998 MARSEILLE ARMEES	52.91.25	ALPES DE HAUTE PROVENCE (04), HAUTES ALPES (05), ALPES MARITIMES (06), AUDE (11), BOUCHES DU RHONE (13), GARD (30), HERAULT (34), LOZERE (48), PYRENEES ORIENTALES (66), VAR (83), VAUCLUSE (84).
			d'AJACCIO Centre administratif militaire MAESTRELLI Bld Albert 1° 20187 AJACCIO	21.63.18	CORSE (2A et 2B).
			de PERPIGNAN Caserne Mangin BPM 910 66020 PERPIGNAN	61.34.06	FRANCAIS RECENSES A L'ETRANGER
6° METZ	de la 6° R.M. CASERNE NEY 57998 METZ ARMEES	(8) 762.11.65	de NANCY Caserne Thiry C.O. 52 54035 NANCY CEDEX	(8) 335.61.35	ARDENNES (08), AUBE (10), MARNE (51), HAUTE MARNE (52), MEURTHE ET MOSELLE (54), MEUSE (55), VOSGES (89).
			de STRASBOURG Caserne Iurenne B.P. 1036/M 67071 STRASBOURG CEDEX	29.90.29	MOSELLE (57), BAS RHIN (67), HAUT RHIN (68).
			de DIJON Caserne Vaillant 21031 DIJON CEDEX	30.02.10	COTE D'OR (21), DOUBS (25), JURA (39), NIEVRE (58), HAUTE SAONE (70), SAONE ET LOIRE (71), YONNE (89), TERRITOIRE DE BELFORT (90).

## DEMANDES D'EMPLOIS

Médaille d'or trombone, médaille de vermeil contrebasse à cordes, cherche emploi école de musique. Tél. : (66) 25-10-70.

Trompettiste : 1<sup>er</sup> accessit trompette du C.N.R. Aubervilliers, 2<sup>e</sup> prix de cornet du C.N.R. Aubervilliers, 3<sup>e</sup> prix de formation musicale. Permis A 1, B, C, D, E.

Cherche emploi off. permanent et accepte fonctions direction ou professeur trompette, solfège. Région indifférente. Ecrire au journal sous n° 83.

## OFFRES D'EMPLOIS

Ville de VAUX-LE-PENIL cherche directeur école de musique pour création septembre 1982 école municipale (assoc. loi 1901) 100/120 élèves, 4/5 instruments. Envoyer lettre candidature avec curriculum vitae, conditions et suggestions sur organisation envisagée à : Ecole de musique, mairie de VAUX-LE-PENIL, 77000 MELUN.

Ville 5.000 habitants recrute directeur Harmonie municipale chargé cours Ecole de musique. Total 20 heures/semaine. Faire offre avec curriculum vitae et prétentions à mairie 58160 d'IMPHY.

L'Association départementale pour le développement et l'initiation musicales (A.D.D.I.M./42) recrute un « délégué musical départemental », baccalauréat ou diplôme équivalent exige, connaissances administratives, formation musicale complète. Adresser les dossiers de candidature à la Direction régionale des Affaires culturelles, 23, rue Radisson, 69005 LYON.

Association de Musique de Saint-Pathus (77) recherche professeur de piano pour septembre. - Tél. : (1) 001-03-15.

## PETITES ANNONCES

Payables d'avance conformément au tarif ci-après :

NOUVEAU TARIF A COMPTER DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 1981

de 1 à 5 lignes.....	70 F
de 6 à 10 lignes.....	130 F
de 11 à 15 lignes.....	200 F
de 16 à 20 lignes.....	280 F
+ de 20 lignes, la ligne supplémentaire.....	7 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes ou espaces.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au journal sous n°... » doivent adresser leur correspondance sous enveloppe timbrée sans mention d'adresse au journal de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS, en mentionnant le numéro de l'annonce.

Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

Recherche professeur de trompette pour école de musique rentrée 82. Avec direction de batterie. Emploi municipal indices 290570 pour 20 heures hebdomadaires.

Ecrire au journal sous le n° 82.

Ville de LONS-LE-SAUNIER (Jura). Recrutement de trois professeurs à temps complet au Conservatoire municipal de musique, danse et art dramatique.

— Violon, 21 juin 1982 ;  
— Violoncelle et formation musicale, 22 juin 1982 ;  
— Flûte, 23 juin 1982 ;

Temps complet, 20 heures hebdomadaires.

Indice majoré : 294 - 495.  
Salaire mensuel net : 1<sup>er</sup> échelon : 4.540 F (de janvier 1982) 9<sup>e</sup> échelon : 7.644 F.

Renseignements : Conservatoire, 4, place Perraud, 39000 LONS-LE-SAUNIER. Tél. : (84) 47-26-85.

Commune de Sancheville (28800) recherche retraité pour direction fanfare, cours de solfège et anches pour septembre 1982.

Tél. : (37) 44-02-09 après 19 heures.

Ville de MOUTIERS (Savoie), 5.000 habitants, recrute pour Harmonie municipale, division supérieure, bon musicien, de préférence cuivre, susceptible d'être adjoint de direction. Place réservée dans la police municipale. Logement assuré. Adresser candidature et curriculum vitae à M. le Maire, 73600 MOUTIERS.

L'Ecole de musique du PERCHE (ass. loi 1901) recherche :

— Un professeur de guitare, solfège et initiation flûte à bec ;

— Un professeur de piano et d'orgue. Premier prix de conservatoire, emploi à temps complet (20 heures), salaire de départ 4.450 F brut ;

— Un organiste pour concerts saxophone soprano et orgue (classique).

S'adresser Joël NOURRY-LAUNAY, boucher, 61110 BOISSY-MAUGIS. Tél. : (33) 73-71-95.

Union musicale de LE THILLOT recherche un chef d'harmonie. Emploi et logement possible.

S'adresser Union musicale, 88160 LE THILLOT.

ALBERTVILLE (Savoie) recrute pour son Ecole municipale de musique agréée premier degré, par voie de concours ou de mutation, un professeur de violon et solfège (pouvant enseigner le violon alto). Temps complet. Indices bruts : 325 à 601.

Renseignements à M. le Directeur du conservatoire, 688, rue du Commandant-Dubois, 73200 ALBERTVILLE. Tél. : (79) 32-27-82.

ROMANS-SUR-ISERE : Ecole municipale de musique agréée (2<sup>e</sup> degré).

Un poste vacant de professeur de violon sera mis au concours. Durée d'emploi hebdomadaire : 18 heures (enseignement, 17 heures, animation, concerts éducatifs, 1 heure). Indice brut (début de carrière) : 347. Indice brut (fin de carrière) : 641. Titularisation après stage. Prise de fonction 13 septembre 1982.

DATE DU CONCOURS : 3 juillet 1982 à 9 h 30.

Date limite du dépôt des candidatures : 10 juin 1982.

Renseignements : Ecrire à M. le Maire de ROMANS, secrétariat général, service du personnel mairie de 26102 ROMANS.

Ville de FOUGERES (Ille-et-Vilaine) recrute par concours pour son Ecole de musique agréée un professeur de formation musicale. Temps complet (20 heures), échelle indiciaire des adjoints d'enseignement musical (indices bruts 290/570).

Le concours aura lieu le lundi 21 juin 1982. Adresser curriculum vitae avant le 7 juin 1982 à M. le Maire de 35300 FOUGERES.

Pour tous renseignements : Tél. (99) 99-18-98, Poste 82.

Ville d'Alençon (Orne) Ecole Municipale de Musique du 1<sup>er</sup> degré

AVIS DE VACANCE DE POSTE

La ville d'Alençon (Orne) recrute pour le 1<sup>er</sup> septembre 1982 un professeur de piano à temps complet. Peuvent faire acte de candidature :

1. Les professeurs titulaires dans d'autres écoles, par voie de mutation,

2. Les titulaires du C.A. non encore affectés,

3. Les instrumentistes de haut niveau, susceptibles d'obtenir le C.A. dans un bref délai.

Les candidatures seront adressées au plus tard le 10 mai 1982 à : Monsieur le maire d'Alençon, Bureau du Personnel, Hôtel de Ville, 61014 Alençon.

Elles devront comporter un C.V. complet mentionnant les activités du candidat ainsi que les diplômes dont il est titulaire.

Ville de Coutances (Manche). Recrute pour son harmonie municipale au poste de directeur qui comporte également la direction de l'école municipale de musique. Adresser candidature avec C.V. avant le 20 mai 1982 à Monsieur le maire de Coutances 50200.

### RECHERCHE D'UN CHEF DE BATTERIE FANFARE

La Société Philharmonique de La Roche-sur-Yon recherche un Chef de Batterie Fanfare pour la prochaine rentrée (octobre 1982).

Adresser les candidatures avec curriculum vitae et prétentions à : M. Marcel LORIEAU, Président de la Société Philharmonique, 128, boulevard d'Angleterre, 85000 LA ROCHE-SUR-YON.

Ville de Voves - 28150 - 2.800 habitants, recrute un professeur de l'école municipale de musique assurant la direction de l'Harmonie municipale. Candidatures à adresser à Monsieur le maire avant le 7 mai 1982.

Ville de Saint-Florentin (Yonne), 7.207 habitants, recherche AGENT COMMUNAL à temps complet pouvant donner en supplément des leçons de clarinette et saxophone. Adresser candidature avec C.V. au maire de 89600 St-Florentin.

Ville de Clamecy. Recherchons pour l'école municipale de musique de Clamecy, professeur de clarinette à temps complet.

Adresser candidature et C.V. avec liste des diplômes à Monsieur le député-maire de 58500 Clamecy.

## OCCASIONS

Je recherche un bon violon, en bon état. Peux me déplacer facilement. Ecrire : I. GOTKOVSKY, 1, rue d'Aulfargis, 78690 LES ESSARTS-LE-ROI.

Vends trompette Selmer ut. Si bémol Valise comprise. Prix à débattre. S'adresser : Tél. : (77) 57-90-34.

Vends saxo soprano Selmer, prix intéressant et saxo baryton avec la grave. Ecrire au journal sous numéro 84.

Vends clarinette basse Noblet descendant au mi B grave, état neuf. Prix intéressant. Tél. : (16-4) 445-25-63, 60000 Beauvais.

Vends tuba contrebasse si B quatre pistons couesnon. Prix intéressant. Elle sera libre au 1<sup>er</sup> juillet. RIDEAU Vincent, 63, rue des Meuniers, 75012 Paris.

Achète basso si B 5 ou 4 pistons ou C. basse si B en état. Ecrire au journal sous numéro 85.

## DIVERS

Hauboisistes : vous avez des problèmes avec vos anches ? Par enveloppe timbrée à votre adresse envoyée à : G. BOUCHE, 36, rue Carnot, 69190 Saint-Fons, la solution vous sera proposée.

Nous signalons aux fédérations que le prix des médailles sera majoré de 15 % à partir du 1<sup>er</sup> mars 1982, suite à une augmentation de même pourcentage de notre fabricant.

# EDITIONS COMBRE

CONSORTIUM MUSICAL

24, boulevard Poissonnière - 75009 PARIS

## LA CLARINETTE CLASSIQUE en 4 volumes

par Jacques LANCELOT

### VOLUME A

Simplex.....	K. CZERNY
Petite pièce.....	A. DIABELLI
Berceuse.....	G. GURLITT
Petite danse.....	"
Badinage.....	K. CZERNY
Echos.....	J. HOTTETERRE
L'Homme au sable.....	J. BRAHMS
Divertissement.....	Ch. W. GLUCK
Menuet.....	H. PURCELL
Sarabande.....	J. CHAMPION
	DE CHAMBONNIERES
Song.....	H. PURCELL
Mélodie.....	R. SCHUMANN

Air.....	M. GRETRY
Première tristesse.....	R. SCHUMANN
Menuet.....	J. KUHNAU
Rigaudon.....	H. PURCELL
Menuet.....	N. CHEDEVILLE
Allegretto.....	W.-A. MOZART
Menuet.....	M. PINOLET
	DE MONTECLAIR
Ländler.....	V. GAMBARO
Vieille chanson française.....	P. TCHAIKOWSKY
Andante.....	J.-X. LEFEVRE
Dimanche matin.....	Th. KULLAK
Andante.....	Fr.-Th. BLATT
Grazioso.....	M.-Fr. BLASIVUS

### VOLUME B

Allegretto.....	L. van BEETHOVEN
Menuet.....	J.-S. BACH
Rondino.....	J.-X. LEFEVRE
Berceuse.....	Th. KULLAK
Chant de la forêt.....	H. WOHLFAHRT
Chant de la nuit.....	Fr. KRUMMER
Menuet.....	J. MATTHESON
Andantino.....	D. STEIBELT
Mélodie.....	J.-X. LEFEVRE
Ariette.....	W.-A. MOZART
Romance.....	L. van BEETHOVEN

Cantabile.....	Fr. BERR
Romance.....	L.-A. KOZELUH
Hongroise.....	J.-L. ADAM
Ariette.....	J.-B. CRAMER
Berceuse.....	R. SCHUMANN
Musette.....	J.-S. BACH
Scherzetto.....	M.-Fr. BLASIVUS
Largo.....	G. Ph TELEMANN
Grazioso.....	G.-Fr FUCHS
Andantino.....	Fr.-Th. BLATT
Menuet.....	I. PLEYEL

### VOLUME C

Andantino.....	M.-Fr. BLASIVUS
Arioso.....	M. YOST
Menuet.....	G.-Fr. FUCHS
Adagio.....	J.-X. LEFEVRE
Romance.....	F. MENDELSSOHN
Menuet.....	J.-S. DEMAR
Lento.....	J.-X. LEFEVRE
Sarabande.....	J.-M. LECLAIR
Sérénade.....	Ch. GOUNOD

Sicilienne.....	J. WANHAL
Alla Polacca.....	J.-X. LEFEVRE
Valse.....	P. TCHAIKOWSKY
Ländler.....	K.-M. von WEBER
Marche.....	J.-S. BACH
Allemande.....	K. STAMITZ
Rondo.....	J.-X. LEFEVRE
Ländler.....	Fr. BERR
Adagio.....	J. PRANZER
Tarentelle.....	J.-Fr. BURGMULLER

### VOLUME D

Romance.....	K. CZERNY
Allemande.....	M. YOST
Rondo.....	G.-Fr. FUCHS
Tango.....	I. ALBENIZ
Allegro.....	J.-H. FIOCCO
Espérance.....	H. KLOSE

Rondo.....	J.-X. LEFEVRE
Larghetto.....	K. BAERMANN
Rondo-Caprice.....	J.-S. DEMAR
Andante con variazioni.....	J. PRANZER
Humoresque.....	A. DVORAK
Fantaisie.....	G. ROSSINI

CATALOGUES COMPLETS DE NOTRE EDITION SUR DEMANDE ECRITE (précisez les instruments)

## VIENT DE PARAITRE

# GEORGES JOUVIN

(Trompette d'or)

## DIX ETUDES SPECIALES

pour trompette sib

pour l'interprétation de la musique de jazz et de variétés.

— 1<sup>er</sup> cahier..... 79 F  
— 2<sup>e</sup> cahier..... 120 F

Ces études sont enregistrées par l'auteur sur 1 CASSETTE (AL 14) 53 F

## EDITIONS A. LEDUC

175, rue Saint-Honoré - 75040 PARIS CEDEX 01

## NOUVEAUTES DU 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 1982

### FLUTE

<b>BOISMORTIER/Paubon</b> , 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> suite, Op. 35, n° 1 et 2, vol. 1 (flûte seule).....	16,90
<b>MAJORELLE</b> , Fantaisie Op. 5 (flûte et piano).....	21,20
Matériel d'orchestre en location	
<b>MEYER</b> , CastanJelle, suite pour 4 flûtes.....	39,15
<b>VERDI/Génin</b> , Fantaisie sur la Traviata (flûte et piano).....	28,65

### FLUTE A BEC

<b>CORRETTE/Sanvoisin</b> , La servante au bon tabac (flûte à bec, 3 violons, violoncelle et basse continue).....	41,00
<b>DUBOIS</b> , A l'ancienne (flûte à bec soprano et clavecin).....	21,20
Turlututu, 5 pièces pour débutants (flûte à bec soprano et guitare ou piano).....	
<b>FRANTZ</b> , Pantomimes (flûte à bec soprano et piano).....	28,65

### HAUTBOIS

<b>DUREY/Pierlot</b> , 3 pièces brèves, Op. 115 (hautbois seul).....	14,10
--	-------

### CLARINETTE

<b>DELERUE</b> , Aria (clarinette et piano).....	14,10
Romance (clarinette et piano).....	
Valse mélancolique (clarinette et piano).....	
<b>DESPORTES</b> , Ceux du village, vol. 2 : 10 quatuors (4 clarinettes).....	36,50
<b>KLOSE/Dangain</b> , A la portée du jeune clarinettiste, vol. 5 : 16 études faciles sur le langage musical (méthode).....	28,65
<b>ROBERT</b> , Dialogues avec soi-même (clarinette seule).....	25,25
<b>ROUGERON</b> , Progression (clarinette et piano) (élémentaire 2, moyen 1).....	13,25
Rivages (clarinette et piano) (élémentaire).....	
Le petit train (clarinette et piano) (préparatoire).....	

### MUSIQUE DE CHAMBRE

<b>ALBINONI/Mourat-Hériché</b> , Sonate en la mineur (flûte et guitare).....	26,10
<b>CHASSAIN/Mourat-Hériché</b> , A Surgente-La Source (flûte et guitare).....	21,20
<b>CORELLI/Mourat-Hériché</b> , Sonate en mi mineur (flûte et guitare).....	21,20
<b>DESPORTES/Mourat-Hériché</b> , 6 danses pour Syrinx (flûte et guitare).....	30,60
<b>DIVERS AUTEURS/Mourat-Hériché</b> , 7 pièces Elizabethaines (flûte et guitare).....	25,25
<b>HANSEN-JAMET</b> , Sonate (alto et harpe).....	36,60
<b>JOUBERT/Mourat-Hériché</b> , 6 inventions (flûte et guitare).....	21,20
<b>KAUFMANN</b> , Triade (flûte, hautbois, clarinette).....	26,10
<b>LULLY/Mourat-Hériché</b> , Les ballets du Roi, Gavotte et Rondeau (flûte et guitare).....	16,90
<b>NADERMANN-TULOU</b> , Nocturne (flûte et harpe).....	26,10
<b>WYSTRATE</b> , Improvisation et variation (flûte et harpe).....	22,90

### TROMPETTE

<b>BACH/Thilde</b> , Chorals, vol. 4 : Les fleuves de Babylone (trompette et orgue).....	14,10
<b>CORRETTE/Thilde</b> , Duo (2 trompettes).....	16,90
<b>LOEILLET/Thilde</b> , Duo (trompette et orgue).....	22,90
<b>RICHTER/Thilde</b> , Concerto en ré majeur (trompette et piano).....	28,65
Matériel d'orchestre en location	
<b>SAUGUET</b> , Non Morietur in Aeternum (trompette et orgue).....	21,20
<b>TELEMANN/Thilde</b> , Concerto en sol (2 trompettes).....	21,20
<b>TELEMANN/M.C. Alain</b> , Sonate en ré majeur (trompette et orgue).....	22,90
<b>THIBAUD</b> , ABC du jeune trompettiste, vol. 1.....	30,60
<b>VIVALDI/Thilde</b> , Concerto en fa majeur (trompette et piano).....	28,65
Matériel d'orchestre en location	

### COR

<b>DUBOIS</b> , Dans l'Ouest (cor et piano).....	18,60
<b>CHABRIER/Leloir</b> , Concerto pour cor et orchestre (partition d'orchestre).....	65,50
Matériel d'orchestre en location	
<b>HAENSEL/Leloir</b> , Divertimento a Tre corni (3 cors fa, mi ou ré).....	27,30
<b>SCHEIN-MOZART-SILCHER/Leloir</b> , 3 divertissements (4 cors).....	21,20
<b>SCHUMANN/Leloir</b> , Adagio et allegro en la b, Op. 70 (cor et piano).....	21,20
Matériel d'orchestre en location	
<b>TELEMANN/Leloir</b> , Concerto n° 1 en fa majeur (2 cors et piano).....	27,30
Matériel d'orchestre en location	
<b>TELEMANN/Leloir</b> , Concerto n° 2 en mi b majeur (2 cors et piano).....	27,30
Matériel d'orchestre en location	

### TROMBONE

<b>BESSONNET</b> , Andante dans un style classique (trombone et piano) (préparatoire).....	16,90
<b>DESSPORTES</b> , Récitatif et petit allegro (trombone et piano) (préparatoire).....	14,10
<b>DUBOIS</b> , A toute coulisse, vol. 2 : élémentaire (4 trombones).....	41,00
<b>ROSSINI</b> , Aria Cujus Animam, extrait du Stabat Mater transcrit pour trombone et orgue par Liszt.....	21,20
<b>ROUGERON</b> , Quatuor (4 trombones ténors) (moyen).....	36,50

### ENSEMBLES DE CUIVRES

<b>BACH/Thilde</b> , Andante et allegro (2 trompettes, 2 trombones) ..	39,15
<b>BARDIN</b> , Sonatine en trio (trompette, cor, trombone).....	41,00
<b>DESSPORTES</b> , Imageries d'antan (2 trompettes, cor, trombone, trombone basse ou tuba).....	84,65
<b>SCHEIDT/Douay</b> , Canzone (2 trompettes, cor, trombone, trombone basse ou tuba).....	39,15
<b>WEBER</b> , Liminaire (2 trompettes, cor, trombone, tuba).....	46,00
<b>WEINER</b> , Trio n° 2, Op. 85 (trompette, cor, trombone).....	28,65

### SAXOPHONE

<b>BOUVARD</b> , Petite chanson (saxophone alto et piano) (préparatoire).....	10,80
<b>DUBOIS</b> , Respirations (saxophone alto et piano) (morceau de concours du Conservatoire national supérieur de musique de Paris).....	32,65
Vieille chanson et rondinade (saxophone ténor et piano) (élémentaire).....	
<b>OLGA</b> , Olga-valse (saxophone alto et piano) (préparatoire).....	10,80
<b>LANCEN</b> , Variations (saxophone alto et piano).....	27,30
<b>PETIT</b> , Variations, vol. 1 : 10 variations (4 saxophones).....	30,60
<b>ROBERT</b> , Variations (saxophone alto et piano).....	27,30
<b>SAUGUET</b> , Oraisons (divers saxophones et orgue).....	32,65
<b>SENON</b> , 20 flash-jazz, vol. 1 - (2, 3 ou 4 saxophones).....	62,05

### PIANO

<b>MELIN-REMY</b> , La petite boîte à musique (piano 2 mains).....	12,10
<b>PHILIBA</b> , Omaggio a Venezia, vol. 1 : 5 pièces (piano 4 mains) (UCM moyen).....	27,30
<b>VAUBOURGOIN</b> , ABA, Rondino (piano 2 mains) (débutant).....	12,10

### VIOLON

<b>DOUKAN</b> , L'école du violon, vol. 9.....	49,00
--	-------

### CONTREBASSE

<b>DUTRIEZ</b> , Méthode de mini-contrebasse, vol. 1.....	49,00
<b>SALLES</b> , Pièces classiques, vol. 1.....	26,10

### GUITARE

<b>BLANQUER</b> , Suite Galaïca (guitare seule).....	16,90
<b>LE MAIGRE</b> , 12 études.....	21,20
<b>MERANGER</b> , Concerto 25 (guitare et piano).....	49,00
Matériel d'orchestre en location	
<b>MITERAN</b> , Choreos (guitare seule).....	13,25

### ORGUE

<b>ROBERT</b> , Flash (morceau de concours du Conservatoire national supérieur de musique de Paris).....	30,60
--	-------

### BOISENNE

<b>TAVERNIER</b> , 100 exercices et études pour xylophone, vol. 1 : débutant.....	39,15
---	-------

### LIVRE

<b>RICQUIER</b> , Traité méthodique de pédagogie instrumentale.....	43,85
---	-------

### LIVRETS D'OPERA

<b>LOHENGRIN</b> de <b>WAGNER</b> , (bilingue, collection Opéra de Paris).....	32,65
<b>L'ORFEO</b> de <b>MONTEVERDI</b> (bilingue, collection Opéra de Paris).....	32,65
<b>LA TOSCA</b> , de <b>PUCCINI</b> , (bilingue, collection Opéra de Paris).....	39,15

# Harmonie... Harmonies

• Suite de la page 1

permettant une évolution certaine de ces ensembles.

Quant au répertoire, il est maintenant très étoffé, avec des œuvres écrites pour des formations jeunes et par des compositeurs de tous les pays du monde.

Les orchestres d'harmonies juniors existent en nombre important, au Japon, aux Etats-Unis, dans les Etats nordiques, en Grande-Bretagne, et dans beaucoup d'autres pays.

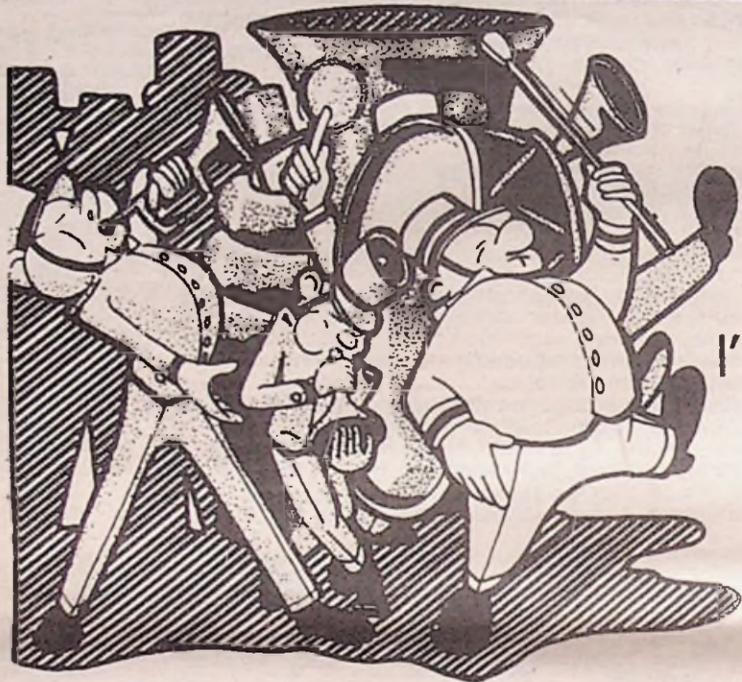
J'ai pu entendre dernièrement deux remarquables formations de jeunes élèves : orchestre et harmonie de Croydon (Angleterre). Aux programmes intéressants, figuraient bien sûr des œuvres de qualité, certaines typiquement britanniques, de David Kendall, Ian Butturworth Holst, Granger, Arnold, Nicolai, Britten, Kodaly, Dvorak, Milhaud (suite française, extrait).

J'avais évoqué quelques décisions de conservatoires ; elles ont eu des résultats positifs, à Perpignan, par exemple, et son directeur M. Druet, s'en réjouit. L'harmonie de son établissement est confiée à un parfait musicien, M. Peus.

Déjà, à Saint-Etienne, notre ami Demillac avait réussi cette gageure de former quelques moniteurs avec un excellent ensemble. Peut-être d'autres ont-ils fait de même... Je l'ignore. Mais je pense qu'il faudrait encourager ces efforts.

Nul doute que nos Conseils de région et les pouvoirs publics aideront à leur réalisation. J'ai bon espoir car les essais constatés ont été brillamment concrétisés.

C'est donc une chose possible, alors, chers collègues, essayez.



## • HARMONIES • BATTERIES • FANFARES

l'achat de vos instruments nécessite l'application des points suivants:

1/ Solidité

2/ Longévité

3/ Service après vente

3 Règles que respecte depuis 1925

8 rue des Meuniers  
MANTES-LA-VILLE



7 à 11 rue St Denis  
23 à 27 rue du Fardeau  
ROUEN Tél:(35)98.32.75

**Nous vous offrons:**

Le sérieux des grandes marques  
(SELMER - BUFFET CRAMPON - YAMAHA - COURTOIS)

3 Luthiers à votre service

Une expérience de 15 ans chez BUFFET CRAMPON  
(Mr. G. LEVILLAIN et J. LEVILLAIN)

**voilà votre instrument en location vente:**  
sans apport initial (garanti-reprise «en cas de non persévérance»)  
pour 5000F = 156F par mois

TOUS NOS INSTRUMENTS SONT GARANTIS 2 ANS PIECES ET MAIN-D'OEUVRE

# Les stages

## • Fédération musicale de Saône-et-Loire

La Fédération Musicale de Saône-et-Loire organise, au cours de l'été 1982, les trois stages ci-après :

4 au 10 juillet : Bourbon-Lancy - Stage d'initiation à la Pédagogie et à l'Animation pour les Ecoles et Sociétés de Musique Populaire. Il s'adresse aux futurs responsables de nos Associations.

Programme :

- Prise de conscience des possibilités et étude de cas,
- Programmes des examens et concours de la C.M.F.,
- Administration et Gestion,
- Psychologie de l'enfant et de l'adolescent,
- Considérations orthophoniques, bucco-dentaires, respiratoires, physiques, liées à la pratique musicale,
- Pédagogie générale et appliquée, méthodes d'enseignement,
- L'instrument et son entretien,
- Animation et Direction.

Nombre de stagiaires : 15.

Age minimum : 17 ans.

Pour tous renseignements, s'adresser au responsable du stage : M. Bernard Larrey, 21, rue du Musée, 71140 Bourbon-Lancy.

15 au 25 juillet : Digoin - Stage de perfectionnement pour les élèves du cours élémentaire - (Instruments et solfège).

Nombre de stagiaires : 70.

Age minimum : 10 ans.

Le stage est plus spécialement réservé aux élèves des écoles rurales dont les « professeurs » ne sont pas des musiciens professionnels.

Pour tous renseignements, s'adresser au responsable du stage : M. Marcel Meugnier, Résidence du Vieux-Moulin, 71600 Paray-le-Monial.

17 au 27 août : Chagny - Stage de perfectionnement des instrumentistes, à partir du cours moyen 1<sup>re</sup> année.

— Formation de moniteurs et de futurs chefs.

Age minimum : 16 ans.

Nombre de stagiaires : 70.

Pour tous renseignements, s'adresser au responsable du stage : M. Roger Remandet, 27, avenue Niepce, 71100 Chalon-sur-Saône.

— Participation des Stagiaires étrangers au département de Saône-et-Loire, pour chacun de ces stages : F 1.000.

## • Fédération Musicale de Normandie et d'Eure-et-Loir

Un stage de direction et d'orchestre d'harmonie est organisé du 1<sup>er</sup> au 12 juillet 1982 au lycée de Deauville.

Renseignements et inscriptions : M. André Petit, 100 ter, boulevard Herbet-Fournet, 14100 Lisieux. Tél. (31) 62.18.47.

Animé par Ferdinand Koch, directeur-adjoint du Conservatoire national de région de Strasbourg.

Cours avec les jeunes chefs : travail à la table, la gestique, l'indépendance des mains.

Comment annoter un conducteur, la carrure, le phrasé, la ponctuation, analyse musicale.

Orchestre d'harmonie : Niveau minimum pour les jeunes musiciens : degré élémentaire 2 (C.M.F.)

Perfectionnement instrumental.

Répétition de détail avec les chefs de pupitres.

Répétition d'orchestre.

Concerts.

# à travers nos fédérations

## • Fédération des sociétés de musique d'Alsace

Un stage est en cours à la Maison Régionale de la Musique, en Alsace, du 18 au 25 avril dernier, à Saint-Croix-aux-Mines, sous la direction de M. Ferdinand Koch.

D'autres stages suivront et nous vous en tiendrons, bien sûr, au courant par la voie du journal.

Renseignements et inscriptions : Musique et Culture, 15, rue Hechner, 67000 Strasbourg. Tél. : (88) 31.03.22.

## • Un stage d'orchestre pour nos musiciens

Dirigé par Ferdinand Koch, directeur technique de la fédération des Sociétés de Musique d'Alsace à la Maison Régionale de la Musique, en Alsace, du 18 au 25 avril 1982.

Ce stage est particulièrement destiné aux musiciens des Sociétés de Musique et aux élèves s'ils possèdent un niveau

au moins équivalent à la fin du - cours élémentaire II - ou au - cours moyen - de la Confédération Musicale de France.

Vous y vivrez l'expérience de l'orchestre, en abordant un répertoire varié, sous la direction de Ferdinand Koch, directeur technique de la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace et directeur-adjoint du Conservatoire National de Région de Strasbourg. Vous y perfectionnerez également la pratique de votre instrument, par ateliers, avec des conseillers compétents.

Tout cela dans le cadre magnifique de la Maison Régionale de la Musique, en Alsace. Le couronnement de ce stage sera un concert donné à la population par l'orchestre des participants.

Renseignements et inscriptions : Musique et Culture, 15, rue Hechner, 67000 Strasbourg. Tél. : (88) 31.03.22.

## • Unions départementales des sociétés musicales et artistiques de la région Centre

Du 1<sup>er</sup> au 21 août 1982 : Séjour de Royan - Niveau minimum moyen des examens fédéraux - 13 à 18 ans - Garçons et filles - Préparation de programmes - Concerts publics - Jeux de plage - 1.900 F, y compris voyage départ Bourges, Vierzon, Orléans, Blois, Tours, assurance, nourriture, hébergement, sorties éducatives. Inscriptions à M. Daniel Duchet, 152, avenue de St-Amand, 18000 Bourges. Les candidats extérieurs à la Fédération Musicale de la Région Centre sont acceptés dans la limite des places disponibles.

Du 1<sup>er</sup> au 22 août 1982 : Séjour de Villefranche de Rouergue - Niveau minimum élémentaire des examens fédéraux - 10 à 14 ans - Garçons et filles - Préparation de programmes - Concerts publics - Activités de plein air - Excursions - 1.900 F, y compris voyage départ Orléans, Vierzon,

Bourges, Châteauroux, assurance, nourriture, hébergement, sorties éducatives, excursions. Inscriptions à Mme Claudine Fleury, 131, avenue des Noëls, 41350 Vineuil. Les candidats extérieurs à la Fédération Musicale de la Région Centre sont acceptés dans la limite des places disponibles.

Harmonie de chambre : Du 24 août au 3 septembre inclus - Niveau minimum supérieur des examens fédéraux - Flûtes, hautbois, clarinettes, bassons, trompettes, cors, trombones, tubas, contretubas, percussion - Préparation de programmes, concerts publics. Inscriptions à Pierre Roberts, Résidence d'Artois, 3, avenue Lesage, 78600 Maisons-Laffitte. Les candidats extérieurs à la Fédération Musicale de la région Centre sont acceptés dans la limite des places disponibles et après audition.

## • Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est :

AIN : Élémentaire : 5 au 13 juillet, à Varey.

Préparatoire : 15 au 25 juillet, à Varey.

Responsable : André Vial, 99, rue de la République, Amerieu-en-Bugey 01500. Tél. (74) 38.22.60.

DROME : Préparatoire : 4 au 14 avril, à Vesc.

Préparatoire : 1<sup>er</sup> au 14 août, à Vesc.

Élémentaire : 16 au 29 août, à Vesc.

Responsable : Roland Périn, quartier de Vernaison, Châteauneuf-sur-Isère - 26300 Bourg-de-Péage. Tél. : (75) 72.11.86.

RHONE : 18 au 30 juillet, à Savigny.

Responsable : Roger Cayrol, 69670 Vaugneray. Tél. : (7) 845.81.69.

SAVOIE : 26 août au 5 septembre, à Arèches.

Responsable : Robert Combaz, La Vigne, 73520 La Broidière. Tél. (76) 31.13.48.

HAUTE-SAVOIE : 19 au 31 juillet, à Contamine-sur-Arve.

Responsable : Joseph Lanovaz, La Sapinière, avenue des Vallées, Thonon-les-Bains. Tél. (50) 71.15.95.

FEDERAUX : Pédagogie : 2 au 13 août, à Vesc (Drôme).

Direction : 26 au 5 septembre, à Arèches (Savoie).

Responsable : Marius Buttard, 12, rue Docteur-Carrier, 69008 Lyon. Tél. (7) 872.33.58.

Dans la limite des possibilités, ces stages accueilleront des stagiaires d'autres Fédérations.

Adresser les correspondances au siège, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon. Tél. : (7) 895.08.96.

• Cette nouvelle rubrique vous est ouverte, n'hésitez pas à l'utiliser.

UNE NOUVEAUTE INDISPENSABLE

à tous les musiciens jouant un **CUIVRE**

## FARKAS - L'ART DE JOUER LES CUIVRES

Traité sur la formation et l'utilisation de l'EMBOUCHURE du musicien jouant du cuivre ..... 79 F

Il n'a jamais été réalisé en France un travail aussi complet que cet ouvrage, qui fait autorité aux États-Unis, et dont la traduction française est due à A. Maillard, professeur de saxhorn-tuba au C.N.R. du Havre.

EDITIONS A. LEDUC

175, rue Saint-Honoré - 75040 PARIS CEDEX 01



Foreign Music Representation

est fier de vous présenter pour la première fois en France :

**La Musique pour HARMONIE**  
des éditions américaines **NEIL A. KJOS**

Le nom de KJOS est, aux États-Unis, synonyme de qualité et d'efforts constants dans le domaine de l'éducation musicale, surtout en ce qui concerne la musique pour «BAND».

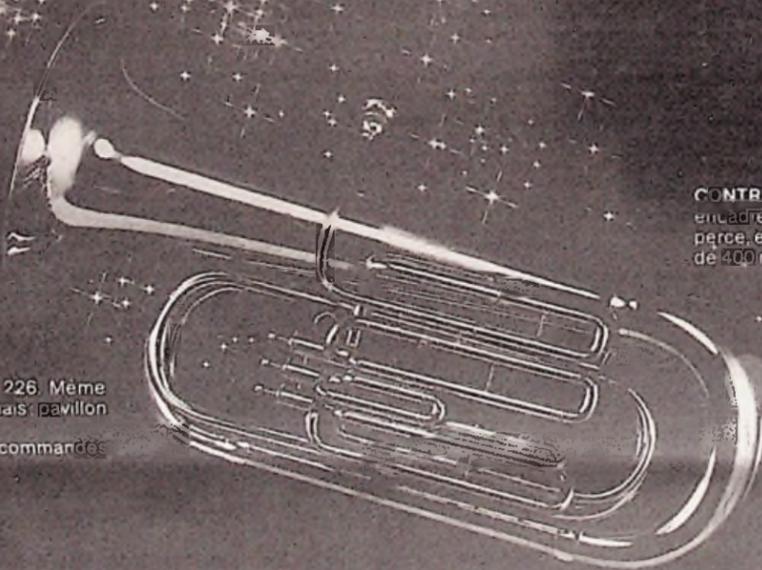
Dans leur catalogue, nous avons sélectionné 15 titres d'œuvres originales pour HARMONIE. Ces compositions de grande qualité seront disponibles fin avril.

Nous serions très heureux de vous donner davantage de renseignements sur ces œuvres. Pour cela, il vous suffit de nous écrire à :

**FOREIGN MUSIC REPRESENTATION**  
**M. Alain DUCROT - 27, rue Colbert, 51100 REIMS**

Nous importons également beaucoup de musique pour CUIVRES (méthodes, morceaux, duos, ensembles...). Demandez-nous notre catalogue gratuit.

# SYMPHONIE FANTASTIQUE



CONTREBASSE MIB ref. 226. Même descriptif que ci-dessus mais pavillon de 370mm, poids 5,5 Kg. Modèles spécialement recommandés pour les harmonies.

CONTREBASSE SIB ref. 232 - Modèle encadré, garniture maillechort, grosse perce, embouchure argentée, pavillon de 400mm, poids 7,5 Kg.

Depuis 150 ans, Couesnon étudie, conçoit et fabrique avec passion les instruments des plus grands interprètes contemporains. L'étendue de sa gamme - tous les cuivres à pistons - la qualité de sa fabrication et la souplesse de ses mécanismes répondent aux exigences de la perfection, du désir, du plaisir. Derrière la beauté les sentiments, l'instrument se retranche. Pur comme le cristal, juste comme le diapason, grand comme la musique. Ecoutez-le, d'une oreille absolue.

**couesnon**

une tradition grande comme la musique

37 avenue d'Essômes - 02400 château thierry - tél. (23) 83 60 33

dif Orange

# PALMARES DU CONCOURS



• Le syndicat national de l'édition phonographique et audiovisuelle communiqué :

M. Jack Lang, Ministre de la Culture, a reçu en compagnie de M. Cazes, Chef de Cabinet, et de M. Fleuret, Directeur de la Musique une délégation de la Fédération Nationale de la Musique et du Syndicat National de l'Édition Phonographique et Audiovisuelle pour évoquer les difficultés que connaît la production phonographique en France (T.V.A. à 33 1/3, insuffisance de la protection juridique des producteurs et des artistes, attitude discriminatoire des Sociétés Nationales de Radio et T.V. par rapport au livre et au cinéma, etc.).

Le Ministre a assuré les représentants du S.N.E.P.A. que la période d'information étant terminée, des propositions vont être élaborées par ses services et soumises à tous les intéressés.

• Le journal de la Confédération Musicale de France.

Dans le monde musical, ce ne sont pas les journaux, périodiques et autres bulletins qui manquent, leur but, n'est pas toujours désintéressé. Il est vrai que l'on ne connaît pas une association ou un groupe d'importance sans un « lien » ; aussi la Confédération Musicale de France a-t-elle son « journal ». Il est nécessaire, il est utile.

En un an, un effort sans précédent l'a considérablement transformé, le choix et la qualité de ses rubriques, les sujets traités, l'éditorial du Président Ameller, la place donnée désormais aux Fédérations régionales en ont fait un mensuel de choix. C'est le reflet exact de ce que représente dans toute la France la Confédération.

Il est nécessaire qu'il soit diffusé en quantité et qu'il touche tout le « monde de la musique ». Les chefs de musique, les Présidents de nos sociétés ne peuvent s'en passer, mais le plus gros recrutement est à faire parmi tous les musiciens.

Il ne manque pas de formules que ces dirigeants pourraient employer pour que sa diffusion soit plus importante. Nous leur faisons confiance pour que le tirage augmente grâce à leur propagande personnelle.

Le journal de la Confédération Musicale de France, un journal de choix pour les musiciens de toute la France.

Denis BORNOT.

			Education musicale	Instrum.
<b>Trompette</b>	Fédération de Nord/Pas-de-Calais Fédération de Normandie	BOTIN Philippe BELLENGER Stéphane	Harmonie de Nœux-les-Mines La Fraternelle de Caen	1 <sup>er</sup> Prix 1981 2 <sup>e</sup> Prix 1981 3 <sup>e</sup> Prix 1 <sup>er</sup> Prix
<b>Cornet à piston</b>	Fédération de Bretagne Fédération du Nord/Pas-de-Calais Fédération du Nord/Pas-de-Calais Fédération de Picardie Fédération du Sud-Ouest	LE VOADEC Dominique BERNARD Frédéric BORON Jean-Michel BASSET Eric LOUSTAU J.-Michel	Harmonie Municipale de Lorient Harmonie Municipale de Croix Harmonie Municipale de Violaines Fanfare St-Pierre d'Amiens Avenir Musical d'Arcachon	1 <sup>er</sup> Prix 2 <sup>e</sup> Prix 2 <sup>e</sup> Prix 1 <sup>er</sup> Prix 1981 2 <sup>e</sup> Prix 1981 2 <sup>e</sup> Prix 2 <sup>e</sup> Prix 1 <sup>er</sup> Prix
<b>Tuba</b>	Saône-et-Loire	BOUILLOT Yves	Ensemble Instrumental Cantonal de Buxy	2 <sup>e</sup> Prix 2 <sup>e</sup> Prix
<b>Trombone</b>	Fédération de Bretagne Fédération du Nord/Pas-de-Calais Fédération de Normandie Fédération Orléanais Berry	LYS Marc MARICHAL Hervé DESMOULINS Philippe GUIGNARD Fabrice	Harmonie Municipale de Dinan Harmonie Municipale de Violaines Ecole Municipale de Musique de Voves Ecole Municipale de Musique de St-Georges-s/Cher	2 <sup>e</sup> Prix 2 <sup>e</sup> Prix
<b>Cor</b>	Fédération de Nord/Pas-de-Calais	MERLIN Pascal	Harmonie Municipale de Béthune	2 <sup>e</sup> Prix 3 <sup>e</sup> Prix
<b>Flûte</b>	Fédération Aube et Haute-Marne Fédération Moselle Meurthe-et-Moselle Fédération du Nord/Pas-de-Calais	SIMON Francis GEORGIN Nathalie DESCAMPS	Harmonie Municipale de Romilly Société Municipale Sainte- Cécile-de-Bouzonville Harmonie Municipale d'Anzin	2 <sup>e</sup> Prix 2 <sup>e</sup> Prix 2 <sup>e</sup> Prix 1 <sup>er</sup> Prix 1 <sup>er</sup> Prix 3 <sup>e</sup> Prix
<b>Hautbois</b>	Fédération Normandie	AVENEL Frédéric	Musique Municipale de Romilly-s/Andelle	2 <sup>e</sup> Prix 1 <sup>er</sup> Prix
<b>Clarinete</b>	Fédération des Musiques d'Alsace Fédération des Musiques d'Alsace Fédération du Nord/Pas-de-Calais Fédération du Sud-Ouest	KELHETTER Anne KIRCHHOFF Christine DEREGNAUCOURT C. RICARD Roselyne	Musique Concordia de Ernolsheim-sur-Bruche Union Musicale de Pfstatt Harmonie Municipale de Lille Ecole Municipale de Musique de Talence	2 <sup>e</sup> Prix 2 <sup>e</sup> Prix 2 <sup>e</sup> Prix 2 <sup>e</sup> Prix 2 <sup>e</sup> Prix 2 <sup>e</sup> Prix 2 <sup>e</sup> Prix 3 <sup>e</sup> Prix

## POUR UN ENSEIGNEMENT MUSICAL ACTIF



**YVON LE PREV**

Professeur de Méthodes Actives  
au Conservatoire National du Mans  
Animateur des stages

**VIENT DE PARAITRE :**

**PEDAGOGIE ACTIVE**, Musique vivante au C.P. et en Initiation Musicale 1<sup>ère</sup> année.  
Poèmes et comptines de C. Gloaguen, accompagnement pour l'Instrumentarium ou les  
lames sonores. **Cahier 1** ..... 27,00  
Ce cahier est enregistré par des enfants SUR CASSETTE (AL 17) ..... 53,00

du même auteur :

**MUSIQUES**, chants et rythmes en 6 cahiers progressifs dont 2 cahiers d'Initiation (A et B).  
Chaque cahier ..... 19,50

**RYTHMIQUE**, exercices et jeux élémentaires en vue de la lecture rythmique et du dévelop-  
pement des réflexes. **3 cahiers**, chaque ..... 22,50

**LAMES SONORES SEPARÉES**, première approche de la Musique par les chants populaires  
français, en **2 cahiers**, chaque ..... 38,00

**CARILLONS MULTICOLORES**, 18 chansons très connues pour utiliser les carillons -Médin-  
soprano et ténor ..... 36,30

**22 CANONS**, pour xylophones soprano et alto ..... 17,00

chez votre marchand habituel ou chez

**ALPHONSE LEDUC** 175, rue Saint-Honoré 75040 PARIS CEDEX 01 - 296.89.11



Photo Hans Dorcival

### REPARATION VENTE

TOUTES MARQUES

Spécialiste instruments  
**Bois, Cuivre, Percussion**  
Baguettes, Pupitres, Timbales,  
Accords de xylophones  
et autres claviers, Cannes  
de Tambour Major, Méthodes  
et Ouvrages pour percussion  
Conditions spéciales aux Sociétés

**DESLAURIER**

25, RUE MICHEL-LE-COMTE  
dans la cour  
75003 PARIS Tél. : 272-87-59

# D'EXCELLENCE 1982

			Education musicale	Instrument.
<b>Piano</b>				
Fédération Bouches-du-Rhône	ARCIVAUX Anne	La Lyre-de-Bonneveine	1 <sup>er</sup> Prix 1981	1 <sup>er</sup> Prix
<b>Solfège seul</b>				
Fédération du Centre	MIGEON Catherine	Société Philharmonique de Clamecy	2 <sup>o</sup> Prix	
Fédération Dauphinoise	DANTIN Cécile	Echo de la Vallée de Tullins	3 <sup>o</sup> Prix	
Fédération de Normandie	HEBERT Danielle	Ecole d'Accordéon de Saint-Lô	2 <sup>o</sup> Prix	
Fédération Orléanais-Berry	BENNET Christophe	Harmonie Municipale de La Ferté-Saint-Aubin	1 <sup>er</sup> Prix	
Fédération Orléanais-Berry	TROQUET Isabelle	Association des Accordéonistes de Bourges	2 <sup>o</sup> Prix	
Fédération de Picardie	BERNARD Alain	Ecole de Musique de Corbie	2 <sup>o</sup> Prix	
Fédération de Picardie	GOUVERNEUR Dominique	Union Musicale de Villers-Bretonneux	2 <sup>o</sup> Prix	
Fédération de Picardie	JELMONI Philippe	Union Musicale de Villers-Bretonneux	2 <sup>o</sup> Prix	
Fédération de Picardie	LABOULET Catherine	Union Musicale d'Airaines	1 <sup>er</sup> Prix	
Fédération de Picardie	LABOULET Laurence	Union Musicale d'Airaines	2 <sup>o</sup> Prix	
Fédération de Sarthe-et-Mayenne	BESSON Nadège	Société Musicale de Beaumont-s/Sarthe	2 <sup>o</sup> Prix	

**TOUS LES LAUREATS ONT REÇU DES METHODES EN RECOMPENSE**

## BATTERIES FANFARES

			Education Musicale	Instrument.
<b>Clairon</b>				
Fédération des Ardennes	VON EUW Valérie	Harmonie de Charleville-Mézières	1 <sup>er</sup> Prix 1981	1 <sup>er</sup> Prix
Fédération d'Ile-de-France	DEBEL Bernard	Amicale de Villabé	2 <sup>o</sup> Prix	2 <sup>o</sup> Prix
Fédération d'Indre	ANDRE Franck	Le Réveil d'Issoudun	1 <sup>er</sup> Prix	1 <sup>er</sup> Prix
	BOJIN Philippe	Le Réveil d'Issoudun	2 <sup>o</sup> Prix	2 <sup>o</sup> Prix
<b>Tambour</b>				
Fédération de Franche-Comté/Territoire de Belfort	MAILLE Yves	Harmonie du Personnel Peugeot de Bethoncourt	1 <sup>er</sup> Prix 1981	2 <sup>o</sup> Prix
Fédération d'Ile-de-France	NORAIS Véronique	Amicale de Villabé	1 <sup>er</sup> Prix	2 <sup>o</sup> Prix

## PALMARES DE L'EXAMEN DE MONITEUR

<b>Clairon</b>				
Fédération d'Ile-de-France	COSSON Marcel	Boussy-Saint-Antoine	1 <sup>er</sup> 48/50	1 <sup>er</sup> 17/20
<b>Tambour</b>				
Fédération de Picardie	DESENCLOS Michel	Harmonie de Chépy	1 <sup>er</sup> 42,5/50	2 <sup>o</sup> 16,5/20

**Un artiste du luth classique :**

## MUNIR BACHIR



Lors de mon séjour à Bagdad, j'ai fait la connaissance de Munir Bachir, homme affable mais pénétré de son art et sensible à toute musique.

Notons qu'il est né à Mossoul, dans une famille syriaque-iraquienne, à la tradition luthiste fortement encrée.

Son père, Abdel Aziz, fut luthiste et chanteur, le jeune Munir a pu au Conservatoire assimiler le trésor inépuisable iraquien de cultures et traditions: kurde, syriaque, persane, bysantine, abasside et turque.

Munir Bachir, après des études de violoncelle, s'est mis au luth auquel il se consacra définitivement : diplômé dès sa seizième année, il décida alors d'organiser la sauvegarde du patrimoine national. Il exercera des fonctions à la radio-

diffusion et sera professeur à l'Institut des Beaux-Arts de Bagdad.

Ensuite, il donnera de nombreux récitals dans son pays et à l'étranger: Londres, Paris, Vienne, enfin, toutes les capitales d'Europe et d'Asie mineure.

Il luttera avec ardeur pour le respect des traditions de la musique arabe. Amoureux de son instrument, il le fait connaître et apprécier par tous.

Lors du séminaire de janvier, nous avons pu juger de l'efficacité de l'organisation iraquienne pour la défense des traditions millénaires d'une grande civilisation. Grâce aux efforts de Munir Bachir et de la vaillante équipe qu'il dirige, nous avons la certitude d'une complète réussite dans l'effort entrepris.

André Amellér.

# VANDOREN

MANUFACTURE

## d'Anches et Becs

pour instruments de musique

56, rue Lepic, PARIS-18<sup>e</sup>  
Anches et becs pour artistes

Tél. : 257-94-40

## Avis de concours

Un concours s'adressant à des candidats âgés de 17 à 33 ans, ayant ou non satisfait aux obligations légales du service actif aura lieu prochainement à la Musique de l'Air pour le recrutement d'un musicien jouant le clairon et la trompette de cavalerie.

### EPREUVES DU CONCOURS :

#### 1) CLAIRON :

— Claironnade de Jacques Devogel (1) (avec accompagnement au piano).

— 2 sonneries du Cérémonial militaire (1) au choix du candidat et sans partition.

— Sonnerie « Aux Morts ».

— Lecture à vue.

#### 2) TROMPETTE DE CAVALERIE :

— Le joyeux Tambour de Jacques Devogel (1) 1<sup>er</sup> trompette (sans reprises).

### NOTATION :

Chaque épreuve est notée de 0 à 20. Tout candidat n'obtenant pas la note moyenne de 10/20 dans chacune des épreuves sera éliminé.

**TAILLE MINIMUM : 1,65 m.**

Les candidats devront adresser leur demande directement à Monsieur le Chef de la Musique de l'Air, 26, boulevard Victor, 75996 Paris Armée.

**CLOTURE DES INSCRIPTIONS :** Le 1<sup>er</sup> mai 1982.

La date, le lieu et l'heure de ce concours seront confirmés aux candidats à condition toutefois que rien ne s'oppose à ce que leur candidature soit retenue.

Il ne sera répondu qu'aux lettres accompagnées de deux enveloppes timbrées. Aucune indemnité de déplacement ou de séjour n'est alloué aux candidats civils désireux de se présenter à ce concours. Les militaires des Armées de terre ou de mer peuvent se présenter à condition d'être dans les 6 derniers mois du contrat.

(1) Editions Robert Martin à Mâcon ou « Arpèges », 24, rue Etex 75018 Paris.

## RÉPARATIONS

REMISE A NEUF DE TOUS INSTRUMENTS CUIVRE BOIS

Nickelage - Argenture - Vernis

Fabrication - Occasions

ARTISAN SPECIALISE

**R. MAZERAU**

39, rue N.-D.-de-Lorette

PARIS-9<sup>e</sup>

Fournisseur de la Garde Républicaine

# CONCOURS D'EXCELLENCE 1982

Fédération.....  
 Ville.....  
 Société.....

## THEORIE

Nom.....  
 Prénom.....  
 Instrument joué.....

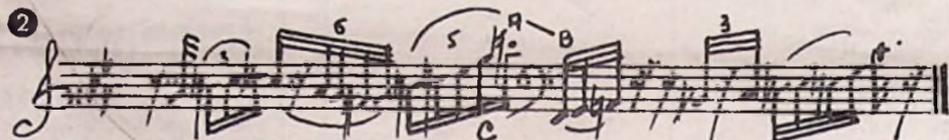
1 La 2<sup>e</sup> note modale d'une gamme majeure étant sib :

a) Quelle est la note sensible de sa gamme enharmonique ?

Réponse.....

b) Ecrivez les notes des accords parfaits Majeurs de cette gamme enharmonique.

Réponse.....



a) Placez les chiffres indicateurs de cette mesure.

b) Donnez son unité de mesure.

Réponse.....

c) Quelle est la mesure correspondante de cette mesure et l'unité de temps de cette mesure correspondante ?

Réponse.....

3 Par quel triolet peut-on remplacer le groupe de notes placé au-dessus de la lettre C ?

Réponse.....

4

a) Quel est le nom, la composition et la qualification de l'intervalle placé entre les lettres A et B ?

Réponse.....

b) Quel en est l'intervalle simple ?

Réponse.....

c) Entre quels degrés rencontre-t-on cet intervalle simple dans la gamme mineure ?

Réponse.....

5 Ce fragment étant écrit pour un instrument en la et devant être transposé à vue par un instrument en sib :

a) Devant quelles notes et dans quel sens seront modifiées les altérations accidentelles ?

Réponse.....

b) Quelles seront les clés que devra utiliser l'instrumentiste jouant en sib pour opérer cette transposition ?

Réponse.....

• M. J.-P. Braun, de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (O.F.A.J.) a adressé à notre président la lettre que nous publions in extenso.

Paris, le 9 mars 1982

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier de l'amabilité de votre accueil et du temps que vous avez bien voulu me consacrer malgré la proximité de l'Assemblée Générale de la Confédération Musicale de France. Je suis persuadé que notre entretien aura permis de clarifier un certain nombre de points obscurs et de donner un nouveau départ aux rencontres franco-allemandes dans le domaine musical.

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse serait très heureux si elles se multipliaient. Il ne peut toutefois pas apporter son aide à des projets qui n'auraient pour seul but que l'organisation d'un concert ou d'une tournée ou la participation à une quelconque manifestation. Il souhaite, au contraire, que les rencontres soient pour les deux partenaires l'occasion d'un véritable travail en commun, de répétitions pouvant déboucher éventuellement sur une présentation commune du résultat de ce travail, qui permettra cependant aussi d'arriver à une meilleure connaissance du milieu d'accueil et de ses problèmes.

L'aide financière de l'O.F.A.J. ne pourra être envisagée que pour des rencontres d'une durée minimum de cinq jours chez le partenaire. Ces cinq jours devront nécessairement compter quatre jours complets (de 0 à 24 heures) le jour d'arrivée chez le partenaire et le jour de départ comptant ensemble pour une journée. Les bénéficiaires de la subvention auront vingt-cinq ans au maximum, un responsable adulte par groupe de dix jeunes étant pris en

Section Française  
 de la Société Internationale  
 pour l'Education Musicale  
 International Society for Music Education

SOUS L'EGIDE DE L'U.N.E.S.C.O.

SECTION FRANÇAISE, 13, rue du Docteur-Morère  
 91120 Palaiseau

Agenda des Séminaires internationaux  
 organisés par les Présidents  
 des Commissions de Recherches

12 au 18 juillet à Madrid (Espagne)

Thème : l'impact des mass-media acoustiques sur l'Education musicale et la formation des professeurs.

Langue : Espagnol.

Renseignements : Rosa-Maria Kucharsky, Présidente de la Section Espagnole de l'I.S.M.E., Conde de Aranda 17, Madrid 1 Espagne.

12 au 20 juillet à Roehampton (Angleterre)

9<sup>e</sup> Séminaire de la Recherche en Education musicale.

Renseignements : Professeur Aubrey Hickman, Département of Education, Manchester University, Manchester M 13 9 P L Angleterre.

Renseignements : Professeur Lassi Rajamaa, Sibelius Academy, Pohj. Rautatiekutu 9, 00100 Helsinki 10, Finland.

Langue : Anglais.

13 au 18 juillet à Savonlinna (Finlande)

Thème : Le développement de l'étudiant en vue de sa formation de Professeur d'instrument.

15 au 18 juillet à Trentino (Italie)

Musique populaire et folklorique. Nouvelles tendances.

Renseignements : Professeur Luigi del Grosso Destreri, Centro per l'educazione Musicale, Passagio Zippel 2, 38100 Trento, Italie.

Langue : Anglais.

SOUS LA PRESIDENCE DU DOCTEUR COURT-PAYEN

### COURS DE FORMATION EN MUSICOTHERAPIE

par Jacques Porte  
 Chargé de la Recherche Musicale au Centre  
 de Thérapeutique Expressionnelle de l'Hôpital Psychiatrique  
 Sainte-Anne (1969-1980)

Thème de l'année 1982 :

### LES EFFETS PSYCHOPHYSIOLOGIQUES DES COMPOSANTES DE LA MUSIQUE

Les jeudis :

29 avril : La Psychorythmie

13 mai : Harmonie musicale et harmonie du corps - Effets positifs et négatifs des sons.

27 mai : S'harmoniser avec autrui.

10 juin : S'harmoniser avec la nature.

17 juin : L'harmonie essentielle.

de 18 h 15 à 20 h 15

Les cours auront lieu au siège social de l'I.S.M.E., 175, rue Saint-Honoré (au fond de la cour à gauche), escalier C, 2<sup>e</sup> étage, métro : Palais-Royal.

Frais de participation à ces cinq cours : 250 F.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Mme Blanche Leduc, Présidente de la Section Française de l'I.S.M.E., 13, rue du Docteur-Morère, 91120 Palaiseau, tél. 014-02-91 (le matin de préférence).

M. Jacques Porte, 9, rue Saint-Romain, 75006 Paris, tél. 548-00-59 le matin ou le soir après 20 h.

## O.F.A.J.

Office Franco-Allemand  
 pour la Jeunesse



Nous avons le plaisir de publier la très intéressante note d'information que M. Jacques Masson-Forestier, Secrétaire Général du Comité National de la Musique et Trésorier du Conseil International de la Musique de l'U.N.E.S.C.O., a établie à l'intention de son Conseil d'Administration.

### CONSEIL INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE (C.I.M.)

Organisation non gouvernementale (ONG) Classe A. Consultative. Création le 28-1-1949.

Comités nationaux de la Musique (60)	Membres d'honneur (16)	Membres individuels (14)	Organisations musicales internationales (17)
Exécutif (12) : Autriche, Brésil, Danemark, France, Ghana, Hongrie, Irak, Pologne, Tchécoslovaquie, U.R.S.S., U.S.A., Vietnam			
Commission financière : Belgique, Pays-Bas, R.D.A.	Secrétariat exécutif : M. Nils Wallin (Suède) Secrétariat Général : M. Gottfried Scholz (Autriche) Trésorier : M. Jacques Masson-Forestier (France)	Commission juridique : Autriche, Danemark, R.D.A.	

#### Historique sommaire

Le Conseil International de la Musique (C.I.M.), ayant souhaité, en 1955, que la France soit représentée en son sein par un Comité National de la Musique, comme les autres états mem-

bres de l'U.N.E.S.C.O., la Commission de la République Française pour l'Education, la Science et la Culture suscita plusieurs réunions de travail groupant les représentants des ministères des Affaires étrangères, de l'Education nationale et du Secrétariat d'Etat aux Arts et Lettres. Ces administrations, aidées de plusieurs personnalités du monde musical, approuvèrent les statuts, fixèrent le budget et définirent les missions du Comité National de la Musique, dont le siège fut fixé au 37, Quai d'Orsay. (J.O. du 28-9-1956, page 9243).

Le 1<sup>er</sup> octobre 1956, le Conseil International de la Musique, acceptait comme membre le Comité National de la Musique, après avoir vérifié sa représentativité en fonction des secteurs musicaux couverts par ses confédérations, unions, syndicats et associations nationales membres.

De 1956 à 1982, la présidence du Comité national de la Musique a été assurée par les Maîtres Marcel Dupré, Emmanuel Bondeville, Jacques Chailley, Darius Milhaud, Henri Sauguet et MM. C.A. Leduc et G. Calvi.

Le Comité national de la Musique est membre statutaire au titre des « associations créées à l'initiative de la Commission Nationale ou de l'U.N.E.S.C.O., de la Commission de la République Française pour l'Education, la Science et la Culture. Il a fondé le Groupement Régional Européen des Comités nationaux de la Musique. Il est membre de l'Exécutif du Conseil International de la Musique pour la période 1981-1987 et trésorier de

cette organisation pour les années 1981-1983.

Le 2 février 1957, M. René Coty accordait le Patronage du Président de la République au Comité National de la Musique, auquel M. le Premier ministre joignait le sien le 20 mars 1979.

En 1982, le Comité National de la Musique compte 49 membres actifs, soit :

- 14 Chambres syndicales et syndicats nationaux,
- 9 Associations professionnelles nationales.
- 26 Associations musicales nationales.

#### Objectifs du Comité national de la musique au sein du Conseil international de la Musique

- Maintenir la présence à Paris du siège du Conseil International de la Musique et l'emploi du français comme langue de travail du Conseil, tant dans les réunions que dans les rapports, circulaires, etc.
- Rechercher un juste équilibre entre la cotisation annuelle de chacun des comités nationaux de la Musique et celle de chacune des organisations musicales internationales, ces deux catégories de membre ayant un même droit de vote.
- Rechercher, au sein du Conseil International de la Musique, une représentation équilibrée des cinq continents. Actuellement l'Europe dispose de 7 des 12 sièges de l'Exécutif, de 25

des 60 comités nationaux, de 15 des 17 organisations musicales internationales et de 8 des 14 membres individuels.

4. S'assurer que le Conseil International de la Musique poursuive des actions, concernant toutes les disciplines musicales, suffisamment concrètes pour justifier de l'intérêt et du support de la presse écrite et parlée. Notamment, et pour le moins, les six actions suivantes :

Garantir la libre circulation des œuvres musicales, de leurs auteurs, de leurs interprètes et du matériel lié à cette interprétation.

Définir un statut moral et juridique du musicien amateur et professionnel.

Constituer une documentation précise, état par état, des systèmes d'enseignement et d'éducation musicale. En assurer la mise à jour.

Inventorier les problèmes de la diffusion de la Musique à la radio et à la télévision, aussi bien que ceux qui se posent pour l'information musicale dans la presse écrite et parlée.

Définir les bases d'une harmonisation des diplômes musicaux, tant au niveau de l'enseignement général que de l'enseignement technique.

Assurer à la Musique un « traitement culturel » égal à celui du Livre. La Musique étant une culture instinctive de l'homme qui le rejoint à ses toutes premières origines.

**DRAPEAUX A. S. ROBERT**  
26 600 TAIN-L'HERMITAGE  
Drôme. Tel: 08.24.87



POUR SOCIÉTÉS BANNIÈRES PAVOISEMENT et Tous Articles de Fêtes Catalogue sur demande

## Histoire de la musique en bandes dessinées... 24



La Musique en B.D!... Ils sont fous ces musiciens



3 volumes 85F.

FRANCIS VAN DE VELDE PRÉSENTE L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE EN BANDES DESSINÉES. TROIS VOLUMES DE 48 PAGES EN COULEURS CHACUN, FORMAT 290 x 220 MM.

Cette B.D. pour les enfants à partir de 7 ans ou les adultes, retrace avec humour et clarté l'évolution des formes musicales depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

Devenus héros de B.D., quelque deux cents compositeurs participent à cette aventure.

PRIX SPÉCIAL POUR LES LECTEURS DU JOURNAL DE LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE  
LES 3 VOLUMES. 85 F FRANCO DE PORT

#### BON DE COMMANDE

à retourner à: Editions F. Van de Velde 12, rue Jacob 75006 Paris.

Je désire recevoir les 3 volumes de l'Histoire de la Musique en bandes dessinées pour la somme de 85,00 F franco de port.

M. Mme \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Seules les commandes accompagnées d'un règlement libellé au nom des Editions F. Van de Velde seront honorées

# Manifestations

## CONCOURS

17 mai 1982	GIERES (Isère)	Concours Fédéral des Batteries-Fanfares	M. Charles MONNET, Président, 38590 ST-ETIENNE-DE-ST-GEOIRS
19 mai 1982	MULHOUSE (Haut-Rhin)	Concours de chant choral scolaire	M. Jean-Pierre MOSER, 36, rue Anne-Schoen, 68200 MULHOUSE.
22-23 mai 1982	LILLE (Nord)	Festival et concours National de Musique sous la Présidence de M. P. MAUROY, Premier Ministre	Fédération du NORD-PAS-DE-CALAIS, 24, rue A.-Desrousseaux 59800 LILLE. Tél. : (20) 52-32-82
23 mai 1982	FORBACH (Moselle)	Concours de la Fédération des Sociétés de Musique et Chorale de Moselle et Meurthe-et-Moselle	M. Gérard LERCH, 25, rue Emmerweiler, 57600 FORBACH
23 mai 1982	BEZIERS (Hérault)	Concours National de Musique.	Mairie de Béziers, 34500 BEZIERS. Tél. 16 (67) 76-90-10. Poste 345.
26 mai 1982	STRASBOURG (Bas-Rhin)	Concours de chant choral scolaire	M. Jean-Louis WEBER, 3, rue de Barr, 67480 SOUFFEWEYERSHEIM.
30 mai 1982	SAINT-FLOUR (Cantal)	Concours National de Musique	M. Robert FRESSANGE, Secrétaire de la Lyre Sanfloraise, avenue du Livran, 15100 SAINT-FLOUR
30-31 mai 1982	SAINT-JUNIEN (Haute-Vienne)	Concours Nations* de Musique (Toutes Formations) Concours de groupes Juniors	M. Jean JEUDI, Directeur, 17, rue Gustave-Flaubert, 87200 SAINT-JUNIEN
6 juin 1982	DESCARTES (Indre-et-Loire)	Concours et Festival départemental et centenaire	M. Henri GAUME, 102, rue de Loches, 37800 SAINTE-MAURE-DE-TOURAINNE
6 juin 1982	ALENÇON (Orne)	Concours National	M. Jean-Louis TOUCHE, 68, place Bonet, 61000 ALENÇON
6 juin 1982	ARPAJON (Essonne)	Concours National de Musique	M. Patrick HERBERT, 29, route d'Egily, 91290 ARPAJON. Tél. : (6) 083-15-79
6 juin 1982	MONTCEAU-LES-MINES (Saône-et-Loire)	Concours départemental de Musique.	M. Roger NECTOUX, 76, rue Jean-Jaurès, 71410 SANVIGNES-LES-MINES
13 juin 1982	LISIEUX (Calvados)	Concours National d'Accordéon	Mlle BROUSSIN, Place de la République, 14100 LISIEUX
13 juin 1982	LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)	Concours International de Musique et de Chant.	M. JEANNIER, Président, 87, résidence du Palais, 85100 LES SABLES-D'OLONNE
20 juin 1982	LORIENT (Morbihan)	Concours de Musique. (annulé)	M. Georges GALINIER 2 b, bd Joffre, 56100 LORIENT.
20 juin 1982	AMIENS (Somme)	Concours interfédéral de Musique	M <sup>o</sup> Charles JAY, Fédération de Picardie, 1, chaussée Jules-Ferry, 80000 AMIENS
26 juin 1982	COGNAC (Charente)	Concours national de musique réservé aux harmonies, fanfares, fanfares de marche et batteries.	M. DA SILVA, Ecole de musique, Villa François-1 <sup>er</sup> , Bd Denfert-Rochereau, 16100 COGNAC.
27 juin 1982	LETOURNE (Gironde)	Concours Fédéral de l'Union des Batteries Fanfares de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest et 75 <sup>e</sup> Anniversaire de l'Amicale Tournaise	Mme BARREAU Nicole - TABANAC 33500. Tél. : (56) 67-29-40

## CONGRES

15-16 mai 1982	PAMIERIS (Ariège)	Congrès de la Fédération Musicale du Midi	M. Bernard LAUGIE, 2, rue J.-Fournié, 09100 PAMIERIS
15-16 mai 1982	BEZIERS (Hérault)	Congrès Fédéral	M. René PORTÉS, 16, place Jean-Jaurès, 34500 BEZIERS
19-20 juin 1982	VALS-LES-BAINS (Ardèche)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est	Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 LYON.
27 juin 1982	SAINT-ANDRE-SUR-VIEUX-JONC (Ain)	Assemblée Générale de l'U.D. de l'Ain	M. Marc VULIN, Président, 01270 COLIGNY.
26 sept. 1982	SAUZE-VAUSSAIS (Deux-Sèvres)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest	M. DUBOIS, Collège Aimé-Frank, 9, route de Civray, 79190 SAUZE-VAUSSAIS
3 octobre 1982	SAINT-JULIEN-MONTDENIS (Savoie)	Assemblée Générale de l'U.D. de Savoie	M. Maurice ADAM, Président, 2, rue Paul-Verlaine, 73100 AIX-LES-BAINS.
3 octobre 1982	NEVERS (Nièvre)	Congrès de la Fédération des sociétés musicales du Centre (Bourbonnais-Nivernais)	M. André RELIN, 2, rue Salignat, 03200 VICHY
10 octobre 1982	LAMASTRE (Ardèche)	Assemblée Générale de l'U.D. de l'Ardèche	M. Henri COMBIER, Président - Le Mas St-Jean -, 07600 VALS-LES-BAINS.
17 octobre 1982	ROMANS (Drôme)	Assemblée Générale de l'U.D. de la Drôme	M. André BRUNET, Président, 26210 SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE.
17 octobre 1982	BLOTZHEIM (Haut-Rhin)	Congrès de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace	M. Albert DIERET, 23, rue de la Couronne, 68730 BLOTZHEIM.
24 octobre 1982	PUBLIER (Haute-Savoie)	Assemblée Générale de l'U.D. de la Haute-Savoie	M. Paul BARATAY, Président, CHAMPANGES, 74500 EVIAN.
24 octobre 1982	LONGUYON (Meurthe-et-Moselle)	Congrès	M. R. BOITEL, 151, avenue Poincaré - 57800 FREYMING MERLE-BACH - Tél. : (8) 704-67-10
24 octobre 1982	CAEN (Calvados)	Congrès de la Fédération de Normandie	M. André PETIT, 100 ter, bd H.-Fournet, 14100 LISIEUX - Tél. : (31) 62-18-47.

## FESTIVALS

8-9 mai 1982	METZ-BORNY (Moselle)	Festival	M. Guy GENRY, 7, rue de Colombey, 57070 METZ-BORNY
9 mai 1982	ST-ETIENNE-DE-ST-GEOIRS (Isère)	Festival secteur H. Berlioz	M. BOISSONNEAU, route d' Uriage, 38610 GIERES
9 mai 1982	ST-JULIEN-L.-METZ (Moselle)	Festival	M. Roland FERRY, 5, rue François-Simon, SAINT-JULIEN-LES-METZ, 57070 METZ
9 mai 1982	WOIPPY (Moselle)	Festival	M. André PIERRARD, 88, rue Henry de Ladonchamp, 57140 WOIPPY
9 mai 1982	LUSIGNAN (Vienne)	Juniors	M. Marcel HELENE, rue de Montmorillon, 86300 CHAUVIGNY.
15-16 mai 1982 19-20 mai 1982 22-23 mai 1982	HOLVING (Moselle)	Festival de Musique	M. BAUMANN, 15, rue Nationale, 57510 HOLVING
15-16 mai 1982	LES ECHELLES-ENTRE-DEUX-GUIERS	Festival départemental de la Savoie	M. Marcel TRICAUD, rue de Verdun, ENTRE-DEUX-GUIERS, 38380 SAINT-LAURENT-DU-PONT.
16 mai 1982	COLMAR (Haut-Rhin)	10 <sup>e</sup> Festival de chant choral de la Jeunesse de Colmar et environs	M. Joseph MULLER, 93, rue du Vieux-Mühlbach, 68000 COLMAR.
16 mai 1982	PUILBOREAU (Charente-Maritime)	Festival du Centenaire	M. Georges COUDREAU, 54, rue de la République, PUILBOREAU 17000 LA ROCHELLE
16 mai 1982	FONDETTES	Festival cantonal et du centenaire	M. Jean-Paul LEDUC, 4, rue H.-Matisse à Fondettes, 37230 LUYNES
22-23 mai 1982	FORBACH (Moselle)	60 <sup>e</sup> Anniversaire	M. Gérard LERCH, 25, rue Emmerweiler, 57600 FORBACH
23 mai 1982	SOISSONS (Aisne)	Festival de musique	M. PICHELIN, Secrétaire fédéral, 02350 NOTRE-DAME-DE-LIESSE - Tél. : (23) 22-20-83.
23 mai 1982	LUZINAY (Isère)	Festival	M. Gérard LOCATELLI, Président des Tambours et Clairons de Luzinay, 38200 VIENNE
23 mai 1982	SOMMEDIÈVE (Meuse)	Festival International de Musique Populaire	M. Robert BONNE, Directeur, 2, rue du Parc de Sommedieue, 55320 DIEUE-SUR-MEUSE
23 mai 1982	BAR-LE-DUC (Meuse)	Festival de Musique	M. Roger FREMION, Directeur de l'Harmonie, 2, impasse des Eglantiers, 55000 BAR-LE-DUC
23 mai 1982	LURCY LEVIS (Ailier)	Festival Départemental des Sociétés Musicales de l'Ailier	M. R. PERONNAUD, Président de l'Union Musicale, 03320 LURCY LEVIS
23 mai 1982	OBERNAUMEN (Moselle)	23 <sup>e</sup> Festival de Musique	M. MICHELS René, Ecole Obernaumen - 57480 SIERCK-LES-BAINS
25 mai 1982	HAGUENAU (Bas-Rhin)	Festival de Chant Choral de la Jeunesse	M. Marcel FILLINGER, 4, rue des Ducs d'Alsace - 67500 HAGUENAU
30 mai 1982	TAILLEBOURG (Charente-Maritime)	Festival de Musique	M. DUQUESNE, Secrétaire de la Lyre Taillebourgeoise, 131, rue de la Gare, TAILLEBOURG 17350 SAINT-SAVINIEN
30 mai 1982	LE CHAMBRON FEUGEROLLES (Loire)	Festival ouvert à toutes les formations Cinquantenaire de l'Union des Accordéonistes de l'UNDAINE	M. Jean-Paul CROUZET, 71, rue eKarl-Marx, 42400 UNIEUX
30-31 mai 1982	SAINT-JUNIEN (Haute-Vienne)	Festival de Musique (Toutes Formations)	M. Jean JEUDI, Directeur, 17, rue Gustave-Flaubert, 87200 ST-JUNIEN
31 mai 1982	GOMELANGE (Moselle)	Festival de la Société de Musique	M. Guy BETTINGER, route de Bockange, 57220 GOMELANGE

### Avis aux sociétés

Lorsque vous organisez des concours de musique, renseignez-vous avant toute chose auprès de votre Fédération : cela évitera bien des erreurs.

### Abonnement au journal de la C.M.F.

Le journal de la C.M.F. est le journal officiel des sociétés. Il doit être lu par tous, d'autant qu'il contient des articles très intéressants pour tous et des renseignements qui peuvent, à tout moment, vous être utiles. Nous demandons également à nos lecteurs de se mettre à jour avec le règlement du prix de l'abonnement, très modeste, et aussi de nous signaler tout changement d'adresse afin que le journal ne revienne pas à la Confédération mais soit effectivement distribué.

# Manifestations

## FESTIVALS

5-6 juin 1982	MANOM (Moselle)	Festival	M. Alain KIFFER, 68, rue de la Gange, 57100 MANOM
6 juin 1982	NEMOURS (Seine-et-Marne)	Festival Départemental de Musique	M. Robert PICARD, 57, rue du Châtelet, 77140 NEMOURS
6 juin 1982	PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle)	Festival	M. Jacques SERGENT, 1, rue Nicolas-Pierson, 54700 PONT-A-MOUSSON
6 juin 1982	COULONGES-SUR-L'AUTIZE (Deux-Sèvres)	Festival	M. SOULISSE Pierre, 14, route de Bressuire, 79160 COULONGES-SUR-L'AUTIZE - Tél. : 18 (49) 00-17-47.
6 juin 1982	VOID-VACON (Meuse)	Festival de Musique (centenaire de la Société)	M. Louis TALFOURNIER, Chef de Musique, 7, rue Luviers, 55190 VOID
6 juin 1982	ST-JEAN-DE-LIVERSAY (Charente-Maritime)	Festival	M. Maurice BELLION, ST-JEAN-DE-LIVERSAY, 17170 COURCON-d'AUNIS
6 juin 1982	ST-JUST-LA-PENDUE Neulise (Loire)	Festival Rheins-Trambouze	M. Roger PRAJOUX, 6, rue Pasteur, 69240 BOURG-DE-THIZY
6 juin 1982	MARCY-L'ÉTOILE (Rhône)	Festival Groupement de Vaugneray	M. Fleury LANCELIN, route de St-Bel, 69260 MARCY
6 juin 1982	CHARBONNIERES (Rhône)	Festival du Casino de Charbonnières avec épreuve de classement	Fédération du Sud-Est, 235, rue Vendôme, 69003 LYON
6 juin 1982	AUBETERRE-SUR-DRONNE (Charente)	Festival de Musique et Majorettes	M. LACOSTE, AUBETERRE, 16390 SAINT-SEVERIN - Tél. (45) 98-50-45
12 juin 1982	STRASBOURG (Bas-Rhin)	4 <sup>e</sup> Animation de chant choral de la ville de Strasbourg	M. Gérard FOLTZ, 3, rue du Falkenstein, 67800 BIRSCHHEIM
12 juin 1982	PIERRE-BENITE (Rhône)	Festival Groupement St-Genis-Laval	M. Robert OLAGNON, 1, boulevard de l'Europe, 69310 PIERRE-BENITE
12-13 juin 1982	METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)	Festival - La Renaissance -	M. René SAINT EVE, 97, route de Plappeville, 57050 METZ-DEVANT-LES-PONTS
12-13 juin 1982	VOLMERANGE-LES-MINES (Moselle)	Festival	M. Roland HAMEN, 28 A, rue des Prés MOLVANGE 57330 HETTANGE-GRANDE
13 juin 1982	TERRASSON (Dordogne)	Festival de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne, organisé par la Terrassonnaise.	M. MONTEYROL, 15, place du Foirail - 24120 TERRASSON
13 juin 1982	RIVES (Isère)	Festival secteur Bas-Grésivaudan	M. Maurice BORGEY, rue de l'Idolay, 38140 RIVES
13 juin 1982	LES COTES D'AREY (Isère)	Festival secteur de Vienne	M. Maurice THAIZE, Président, 38138 LES COTES-D'AREY
13 juin 1982	ST-JEAN-DE-LIVERSAY (Charente-Maritime)	Festival départemental	S'adresser à la mairie
13 juin 1982	ST-JUST-EN-CHEVALET (Loire)	Festival du Comité Roannais	M. DESAGE, Rue Montoncel, 42430 ST-JUST-EN-CHEVALET
19 juin 1982	MULHOUSE (Haut-Rhin)	2 <sup>e</sup> Animation de Chant Choral de la Ville de Mulhouse	M. Jean-Pierre MOSER, 36, rue Anna Schoen - 68200 MULHOUSE
19-20 juin 1982	BELLEVILLE-SAONE (Rhône)	Festival du Groupement de Villefranche-en-Beaujolais	M. Pierre CHOSSELET, 11, rue de la Liberté, Arnas - 69400 VILLEFRANCHE
20 juin 1982	GRENOBLE (Isère)	Festival secteur de Grenoble	M. J. Jacques POUPON, rue de la Résistance, 38170 SEYSSINET
20 juin 1982	LA ROCHE-SUR-YON (Vendée)	Festival Interdépartemental	M. LORIEAU, 118, bd d'Angleterre, 85000 LA ROCHE-SUR-YON
20 juin 1982	CHAMBON (Charente-Maritime)	Festival	M. René MARCHAND, CHAMBON, 17290 AIGREUILLE-D'AUNIS
20 juin 1982	AMIENS (Somme)	Festival de Musique	M <sup>e</sup> Charles JAY, Fédération de Picardie, 1, chaussée Jules-Ferry 80000 AMIENS
20 juin 1982	COUSANCES-LES-FORGES (Meuse)	Festival de Musique	M. Stéphane KOS, Secrétaire de l'Etoile de Cousances, Rue Basse, 55170 COUSANCES-LES-FORGES
20 juin 1982	LAROCHEFOUCAULD (Charente)	Festival réservé aux accordéons	M. FAUVAUD, Le Bois de Bardou - TAPONNAT - 16110 LAROCHE-FOUCAULD - Tél. : (45) 62-28-15
21 au 27 juin 82	HAGONDANGE (Moselle)	Festival	Mme Evelyn KLEIN, 40, rue des Ecoles 57300 HAGONDANGE
26-27 juin 1982	CHARQUEMONT (Doubs)	Centenaire de la société	S'adresser à la mairie
26-27 juin 1982	HETTANGE-GRANDE (Moselle)	Festival	M. René JOLIVALT, Faubourg Rastenne, 57330 HETTANGE-GRANDE
26-27 juin 1982	VILLERS-LES-NANCY (Meurthe-et-Moselle)	Festival	M. Bernard VAUTRIN, 46, avenue de Brabois, 54600 VILLERS-LES-NANCY
27 juin 1982	SAVONNIERES (Indre-et-Loire)	Festival cantonal et du centenaire	M. Pierre SAINSON - Le Clos Rigolet - à Savonnières, 37300 JOUE-LES-TOURS
27 juin 1982	THODURE (Isère)	Festival	M. René TABARET, Président, Thodure, 38260 LA COTE-ST-ANDRE
27 juin 1982	PAGNY-S/MOSELLE (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique	M. Roland UMMENHOVER, 41, rue A.-France, 54530 PAGNY-SUR-MOSELLE
27 juin 1982	MEILHAN-sur-GARONNE (Lot-et-Garonne)	Festival Harmonies, Batt. Fanfares Majorettes, Accordéon, Folklore, Centenaire de l'Harmonie de MEILHAN.	M. Claude MAUBOURGUET, 47200 MEILHAN-SUR-GARONNE. Tél. : (58) 94-31-43
27 juin 1982	LESIGNY (Vienne)	Congrès et Festival départemental	M. ARNOULT Michel, place du Champ de Foire, 66270 LESIGNY
27 juin 1982	SAINT-AIGULIN (Charente-Maritime)	Festival	M. André BUIL, rue Henri-IV, 17360 SAINT-AIGULIN
27 juin 1982	ST-PIERRE-OLERON (Charente-Maritime)	Festival	M. André DROSSARD - Le Clos - 17310 ST-PIERRE-D'OLERON
3-4 juillet 1982	DISTROFF (Moselle)	Festival	M. Michel PIERROT, 1, rue des Alouettes, 57134 DISTROFF
4 juillet 1982	MONNAIE (Indre-et-Loire)	Festival cantonal	M. LOYAU, Directeur de la Société Musicale La Concorde, 37380 MONNAIE
4 juillet 1982	FRANCUEIL (Indre-et-Loire)	Festival du canton de Bléré et du centenaire	M. Albert GUILLAIN, le bourg de Francueil, 37150 BLERE
4 juillet 1982	PACT (Isère)	Festival secteur de Roussillon	M. Denis VILLARD, PACT, 38270 BEAUREPAIRE
4 juillet 1982	SAVIGNY (Rhône)	Festival du Groupement de l'Azergues	M. Charles Claude TAYLAN - 69210 SAVIGNY
4 juillet 1982	FLEURIE (Rhône)	Festival du Groupement de Belleville-Monsols	M. Paul BLEIN, La Presle - 69820 FLEURIE
5 juillet 1982	LE PUY (Haute-Loire)	Festival	Pierre COUPET, 7, bd St-Louis, 43000 LE PUY. Tél. : (71) 09-16-98
11 juillet 1982	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival	M. Santiago CASTANEDO, 14, rue du Dragon, 57550 FAREBERSVILLER
11 juillet 1982	PARGNY-SUR-SAULX (Marne)	Festival de Musique	M. Christian COLLIGNON, Directeur de la Musique Municipale, Foyer Social, 51340 PARGNY-SUR-SAULX - (26) 73-02-09
18 juillet 1982	CROTELLES (Indre-et-Loire)	Festival cantonal	M. Robert BRANCHU à Crotelles, 37380 MONNAIE
18 juillet 1982	MOSNES (Indre-et-Loire)	Festival du canton d'Amboise	M. Pierre AYMOND, 1, rue du Pont à Mosnes, 37400 AMBOISE
15 août 1982	ILE-DE-RE (Charente-Maritime)	Festival réservé aux sociétés Rhétaises	S'adresser à la mairie
21-22 août 1982	OLORON Ste-MARIE (Pyrénées-Atlantiques)	Rassemblement National des Anciens de la Musique Nationale des C.J.F. de Chatel-Guyon	M. Jean LADOUSSE, avenue Ch-Moureu, 64400 OLORON-SAINTE-MARIE. Tél. : 16-06-55 et 39-09-70
Septembre 1982	JOUE-LES-TOURS (Indre-et-Loire)	Festival cantonal et du centenaire	M. Michel DUPUY, 3, impasse du Château-d'Eau, 37300 JOUE-LES-TOURS
5-6 sept. 1982	CADILLAC (Gironde)	Festival de Batteries Fanfares et Majorettes et Fête des Vendanges	M. Jean-Pierre BOUSSIER, Président, Château - Lassalle, 33410 CADILLAC
11-12 sept. 1982	LA CHARITE-SUR-LOIRE (Nièvre)	Festival de Musique	Mme DARCON, Secrétaire de l'Harmonie Municipale, Chemin de la Résistance, 58400 LA CHARITE-SUR-LOIRE
17-18-19 sept. 82	OTTANGE (Moselle)	70 <sup>e</sup> Anniversaire	M. René AVELINE, 27, rue de la Liberté, 57110 TRESSANGE
19 septembre 82	LONGUYON (Meurthe-et-Moselle)	Festival	M. Jean GRUET, 19, rue Carnot, 54260 LONGUYON
3 octobre 1982	ST-JEAN-BONNEFONDS (Loire)	Festival du comité de Saint-Etienne	M. PAGAT, Pavillon 66, Crêt Fond Perdu, 42650 SAINT-JEAN-BONNEFONDS
14-17 oct. 1982	DIGNE (Alpes de Haute-Provence)	2 <sup>e</sup> Grand Prix de Composition et Festival d'Accordéon	M. Dino NEGRO, Les Ferreols - 04000 DIGNE

## STAGES

9 mai 1982	Conservatoire National de région - LYON 4 MONTEE DE FOURVIERE	Examen 4 <sup>e</sup> degré	M. le Directeur Technique, Fédération du Sud-Est, 235, rue Vendôme - 69003 LYON
16 mai 1982	Ecole de Musique de VILLEFRANCHE	Examen 3 <sup>e</sup> degré	M. R. CAYROL - Les Fontanières - 69670 VAUGNERAY
1 <sup>er</sup> au 13 juillet 1982	DEAUVILLE (Calvados)	Stage de direction et d'orchestre d'harmonie, sous la direction de F. Koch, sous-directeur du Conservatoire de région de Strasbourg	FEDERATION DE NORMANDIE, 100 ter, bd H-Fournet, 14100 LISIEUX - Tél. : (31) 62-18-47.
8-9-10 juill. 1982	BEZIERS (Hérault)	Stages des Jeunes Musiciens de l'Hérault	M. A. GALY, 1, rue Pentecôte, 34500 BEZIERS
8-9-10 juill. 1982	BEZIERS (Hérault)	Stage des Jeunes musiciens du département de l'Hérault au Château de la Devèze	M. PORTES, 16, place Jean-Jaurès, 34500 BEZIERS
18-30 juillet 1982	SAVIGNY (Rhône)	Stage U.D. du Rhône	M. le Président de l'U.D. du Rhône, 235, rue Vendôme - 69003 LYON

Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

## S.C.T.T.V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose

— un séjour à Paris de deux jours au prix de 202 F par personne (groupe de 40 personnes minimum) comprenant : une nuit à l'hôtel avec le petit déjeuner, deux repas boisson comprise, guide pour deux demi-journées de visite de Paris et du château de Versailles, promenade sur les bateaux-mouches.  
Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. A 183 — Tél. : 563-83-37

# FEDERATIONS REGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du Président de chaque Fédération.

Les articles adressés par les Sociétés directement à la C.M.F. ne seront pas publiés.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser des articles bien écrits (de préférence tapés à la machine) et bien présentés, afin d'éviter les erreurs.

Pour toute photographie publiée dans cette rubrique, le cliché sera facturé à la Fédération intéressée.

## AISNE

### Personnalité bien connue, Fernand AMANDIO n'est plus

Son nom ne dira peut-être rien aux générations actuelles car il y a déjà un certain temps qu'il avait quitté notre département mais il avait eu, en son temps, une grande activité en sa qualité de Directeur du Conservatoire de Saint-Quentin.

Directeur de l'Harmonie Municipale, il avait également siégé comme membre du Comité d'administration de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne pendant de longues années.

C'est lui qui avait proposé Roger Thirault comme Président artistique à la Fédération pour succéder au Capitaine Sorel.

Ceux qui avoisinent ou dépassent le demi-siècle se souviennent de sa silhouette, grand chapeau « à l'artiste » et lavalère. Ils se souviennent également de son large sourire et de ses larges gestes. Sous des dehors parfois sévères, il était fort civil et très humain.

Titulaire de la médaille militaire, de la croix de guerre, de la médaille de Verdun, officier de l'Instruction publique, membre de la SACEM, il avait participé à l'élaboration et à la présentation de nombreux concerts.

Il nous a quitté à 92 ans sous ce ciel d'Antibes qui, après Saint-Paul-de-Vence, l'avait reçu lors de sa retraite.

Les Saint-Quentinois conserveront longtemps son souvenir ainsi que les Membres du Conseil d'Administration de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne. Cette disparition, après celle d'Edouard Aliot, apporte à ses membres une tristesse que ressentiront tous ceux qui ont été leurs amis.

Roger THIRAULT.

### Château-Thierry

### Sainte-Cécile et 113<sup>e</sup> anniversaire de l'Union Musicale : Concert exceptionnel pour le départ du directeur de l'Union Musicale, Jean Ravez

Depuis de nombreuses années, les prestations de l'Union Musicale constituent des événements que les mélomanes de la patrie de Jean de La Fontaine et de sa région ne voudraient pour rien au monde manquer. On a encore pu le vérifier en ce dimanche 13 décembre 1981 où malgré la température glaciale qui n'incitait guère à sortir, la grande salle des fêtes du Palais des Rencontres était archi-comble. De nombreuses personnalités honoraient ce concert de leur présence et parmi elles : M. B. Lefranc, député ; M. A. Rossi, maire ; M. Balon, sous-préfet, et Madame ; MM. P. Lemret et R. Penit, conseillers généraux, et leurs épouses ; M. R. Thibault, Vice-Président de la Confédération Musicale de France, et Madame ; de nombreux adjoints et conseillers municipaux, ainsi que MM. R. Gravelin, M. Dardenne, J. Lefebvre et A. Barbeaux, dirigeants de la Société.

Après avoir adressé ses souhaits de bienvenue et ses remerciements au public pour sa fidélité, le secrétaire D. Hanriot présentait les différentes œuvres du programme qui débutait aux accents allègres de « Festival », une marche du commandant Philibert, chef de musique du 43<sup>e</sup> R.I. de Lille, jouée par l'Harmonie et sa batterie-fanfare respectivement dirigées par R. Commun, chef adjoint, et G. Lefebvre, Tambour-Major.

Jean Ravez montait alors au pupitre de direction et sous sa baguette, les 70 musiciens de l'Harmonie interprétaient l'ouverture du « Carnaval Romain » de Hector Berlioz. Cette page célèbre du grand musicien romantique français écrite en 1843

d'après des extraits de son opéra « Benvenuto Cellini » fait revivre des scènes du Carnaval dans la Rome du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. La vie, la couleur, le mouvement irrésistible qui l'animent furent parfaitement rendus par les musiciens et leur chef. Le soliste R. Prat, au cor anglais, sut rendre d'une manière expressive la mélodie qui lui était confiée dans l'Andante initial.

Après cette œuvre brillante très applaudie venait un autre chef-d'œuvre du romantisme musical, le « 1<sup>er</sup> concerto pour piano en mi bémol » de Franz Liszt, dans une transcription pour orchestre d'harmonie de J. Semler Collely. Ce concerto, mondialement connu, est d'une écriture instrumentale chatoyante avec une partie soliste d'une grande virtuosité qui exploite de façon étonnante toute la richesse, toutes les ressources du piano. Une œuvre qui exige un interprète de grande classe que Château-Thierry a bien de la chance de compter parmi ses habitants : Mme Godelieve Elen, 1<sup>er</sup> prix du Conservatoire de Bruxelles, dont le talent est unanimement reconnu dans la région, que ce soit avec l'orchestre de chambre castelthéodoricien qu'elle anime depuis de nombreuses années et même au-delà des frontières puisqu'elle a donné des récitals en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas.

Mme Elen a réussi le tour de force de jouer de mémoire cette œuvre redoutable ce qui permet de sublimer l'interprétation. Sa passion pour la musique romantique et sa grande sensibilité artistique en étaient d'autant plus perceptibles.

De leur côté les musiciens mirent un point d'honneur à l'accompagner du mieux possible malgré les difficultés techniques de la partition.

La direction attentive de Jean Ravez assurant la parfaite cohésion entre la soliste et ses musiciens fit le reste. Le dernier accord déclencha les chaleureuses acclamations d'un auditoire conquis, et Mme Elen, appelée, reçut une belle gerbe de fleurs.

Après l'entracte le concert se poursuivait avec la deuxième suite de « l'Arlésienne » de Georges Bizet. Cette musique de scène inspirée par une des « Lettres de mon Moulin » d'Alphonse Daudet est une des plus belles partitions que Bizet ait écrites. Elle est claire et lumineuse comme le ciel de Provence. La deuxième suite fut tirée de la partition originale après la mort de Bizet par son ami Ernest Guiraud. Elle comprend Pastorale, Intermezzo, Menuet et Farandole. Les musiciens de l'Union Musicale en donnèrent une interprétation de qualité. Dans le menuet le public apprécia beaucoup la belle sonorité expressive de la flûte solo Francine Ravez-Huot qui fut très applaudie.

Une note de modernité était apportée au programme avec deux œuvres de musique légère, alertes et rythmées : « Danse Burlesque » et « Charleston », dues à la plume du lieutenant-colonel Jacques Devogel, ex-chef de la Musique de l'Armée de l'Air.

Puis venait, « Château-Thierry », une marche de concert signée André Baudot, professeur de saxophone à l'école municipale de musique, saxo-alto solo à l'harmonie et compositeur de talent. Cette marche allègre et parfaitement instrumentée fut enlevée avec brio par les musiciens, et André Baudot lui-même qui avait pris à cette occasion la baguette de direction.

C'était enfin le grand moment de cet après-midi musical avec le rassemblement sur la même scène de tout ce que Château-Thierry compte de musiciens bénévoles, choristes et instrumentistes pour l'interprétation du chœur de « Nabucco » de Giuseppe Verdi.

Auparavant, le présentateur disait : « Sainte-Cécile, c'est la grande fête des musiciens, c'est la joie de jouer ensemble. Mais aujourd'hui, notre joie est mêlée d'un sentiment d'émotion, de tristesse. Vous le savez, le concert est le dernier que dirige Jean Ravez. Vous savez aussi, nous savons tous ce que notre directeur a, depuis neuf ans, accompli pour la musique

à Château-Thierry, tout ce qu'il a apporté à notre société qu'il a menée aux plus hautes récompenses, à notre école municipale dont il a fait une des plus réputées du département de l'Aisne tant par la qualité de son enseignement que par le nombre des élèves qui la fréquentent.

C'est pour lui dire merci et au revoir que tous ensemble réunis par la même amitié, la même passion pour la musique, nous nous sommes rassemblés. »

Les chorales des 4 Saisons (direction Christian Maudens), A Cœur Joie (chefs de chœur Bernard Huneau et Catherine Beauchard), l'ensemble symphonique de l'Union Musicale et l'harmonie, au total près de deux cents musiciens, tous amateurs, interprétaient alors sous la direction de Jean Ravez le célèbre chœur des esclaves hébreux « Va Pensero » du « Nabucco » de Verdi, page admirable dans sa concision et sa simplicité, non dénuée de grandeur.

On sentait chez chacun des interprètes de cet ensemble impressionnant une ferveur commune, le même souci de perfection dans les nuances et les contrastes, la même recherche du beau. L'auditoire, sous le charme, le comprit si bien qu'il réclama avec enthousiasme un bis.

Ainsi se terminait en apothéose et sous les applaudissements ce magnifique concert de Sainte-Cécile.

Au cours du vin d'honneur qui suivait, Jean Ravez était au centre d'une réception amicale qui réunissait personnalités, musiciens, choristes et leur famille. Tour à tour, MM. R. Gravelin et M. Dardenne, Président d'Honneur et Président de l'Union Musicale, A. Rossi, maire, ont adressé leurs remerciements à M. Ravez pour avoir si bien réussi à asseoir la renommée de Château-Thierry dans le domaine musical tant sur le plan départemental où son école de musique est considérée comme une des plus importantes et des plus cotées, que sur le plan national à travers la participation de l'Union Musicale à des concours où elle a particulièrement brillé, notamment à Chartres en 1975 et à Noyon en 1980.

Toutefois les regrets sincèrement exprimés par les uns et les autres étaient atténués par la certitude de revoir souvent Jean Ravez puisqu'il ne quitte pas sa maison du Mont Saint-Père.

Un joli paysage du Val-de-Marne, toile d'E. Bellan, et un bronze étaient les cadeaux offerts par la ville et le syndicat d'initiative à M. Ravez auquel les musiciens avaient remis pour leur part un radio-magnétophone à cassettes stéréo.

Le soir, cent quarante convives se retrouvaient autour de tables bien garnies et faisaient honneur à l'excellent repas préparé par le traiteur Canonne de Chézy-sur-Marne.

Au cours de ce banquet, M. Roger Thirault, Vice-Président de la C.M.F. ; M. Michel Balon, Sous-Préfet de Château-Thierry et M. Michel Dardenne, Président de l'Harmonie, remettaient diverses récompenses et diplômes décernés aux musiciens méritants de l'Union Musicale.

### Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne :

Insigne de bronze jeunes musiciens : Hanriot Laurence, Lerond Thierry, Robcis Francis.

Médaille de bronze : Anota André.

### Confédération Musicale de France :

Médaille d'argent : Bergaut Guy, Randon André.

Médaille d'or : Ravez Jean.

Médaille de vétérans (avec étoile) : Marcelot Raymond.

### Laon

### Concert au Nouvion-en-Thiéras

Le 7 mars 1982 l'Harmonie Municipale et l'Ecole de Musique « Paul Romby » donnaient leur 13<sup>e</sup> Concert de Gala devant une salle comble au premier rang de laquelle avaient pris place M. Balligand, Député ; M. Diot, Maire du Nouvion ; M. Duroisel, Conseiller Général, et M. Lesieur, Vice-Président de la F.S.M.A.

La première partie composée de trois morceaux se terminait par « Three Jolly Sailormen » dans lequel les solistes J. Beaud'huin, Ch. Maucière et J. Applincourt se firent applaudir.

Les jeunes élèves de l'Ecole se firent entendre dans quatre morceaux pour flûte à bec dirigés par Mme Mesureur. Nous félicitons particulièrement ce jeune ensemble en très gros progrès, ce fut un moment très agréable.

Puis M. le Maire et M. Mesureur, directeur de l'Harmonie et de l'Ecole, remirent

aux élèves les nombreux diplômes obtenus aux Examens de 1981. M. le Maire, dans une courte allocution, remerciait cette belle équipe fidèle au souvenir de celui qui en est à l'origine : M. Paul Romby. M. Balligand, Député, soulignait quant à lui l'essor de la Musique en Thiéras. M. Mesureur et Madame, M. Beaud'huin, son fils, M. Vialle et tant d'autres continuent à perpétuer cette tradition musicale avec beaucoup de dévouement.

La 2<sup>e</sup> partie devait clôturer ce concert avec des morceaux comme Dixieland Baltazar, Sud-Amerikarapsodie, et Brassband Boogie qui conviennent fort bien à cette formation qui s'y sent très à l'aise.

Le concert était présenté par une charmante saxophoniste Mlle Dominique Maucière.

Bravo à tous et à bientôt pour un nouveau concert.

## ARDENNES

### Sainte-Cécile à la F.M.A.

Comme à l'accoutumée, la commémoration de la Sainte-Cécile s'est étalée sur deux mois ; pour les évoquer, nous suivons cette année, l'ordre chronologique de leur déroulement.

### Samedi 21 novembre

L'Harmonie municipale de Charleville-Mézières, Directeur Bruno Verdier, grossie d'une délégation de la chorale amie de Dulmen (R.F.A.) a ouvert la série des festivités en donnant une aubade à 17 heures au Préfet Labigne et à son épouse. A l'église du Sacré-Cœur, ils ont interprété : « Boléro Militaire » (G. Vandembroucke dirigeant la Batterie), « Adagio » (Mariello), « Nemrod » (Elgar), « Alleluia » (Haendel) avant l'apéritif et le repas en famille.

Après dépôt de gerbe à Château-Regnault, « Les Amis Réunis » de Bogy-sur-Meuse ont dîné à la Salle des Fêtes de Braux avec leurs parents et amis, égayés par le jeune orchestre de la société et ses chanteuses ; les jeunes solfégistes et instrumentistes ayant eu leur goûter en décembre. L'Assemblée Générale du 12 décembre suivant refusa la démission du Président Sleziaek que le comité réélut à ce poste.

La Batterie-Fanfare « La Douzinoise », qui avait invité le Vice-Président et la Secrétaire fédéraux pour l'aide apportée par la F.M.A. à sa création, au cours d'un buffet froid, a nommé officiellement son directeur M. Vasseaux, décerné des galons à ses sous-chefs C. Hayoit et Rossi, et des épaulettes et médailles aux 22 exécutants, selon leur mérite.

L'Harmonie de Floing a marqué la Sainte-Cécile par un concert initial et une choucroute dégustée par 120 convives.

L'Harmonie de Fumay, directeur Masson, a fait vibrer les voûtes de l'Eglise du Charnois des échos de : « Le Téméraire », « le Chœur des esclaves » de « Nabucco » ; de « l'Adagio » d'Albinoni et de « Sambre et Meuse » avant de déguster, à quelques 150 convives, un excellent repas et, à l'aube, une soupe à l'ognon.

Après avoir fleuri le monument aux morts et la statue de Méhul, l'Harmonie de Givet fut reçue pour un champagne d'honneur à l'Hôtel de Ville, où le Directeur G. Coppe reçut un joli buste en bronze de Mozart, avant de quitter l'Eglise de Givet pour célébrer une messe en musique, puis le restaurant pour le repas en famille après l'Assemblée Générale.

Par souci d'économie au profit d'achat d'instruments, « La Mouzonnaise », direction Hodier, n'a marqué Sainte-Cécile que par un concert, très apprécié, des jeunes musiciens, une simple soirée d'amitié et de détente terminée par un champagne d'honneur.

Renforcée par des exécutants belges de Pétigny, la « Fanfare de Rocroi », direction Stévenin, fête sa récente résurrection par un défilé en ville, messe en musique et repas amical.

### Dimanche 22 novembre

L'Association Sainte-Cécile de Charleville-Mézières, Direction Mme Coupaye, a marqué sa célébration par une messe en l'Eglise Saint-Lié de Mohon.

La Batterie-Fanfare de Joigny-sur-Meuse, Direction Gauthier, a reçu son drapeau des mains du Maire, défilé, joué à la Messe et dîné en commun.

L'Indépendant de Nouvion-sur-Meuse, Direction Hugot, a honoré les morts de la

# FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

commune et de la S.N.C.F. avant la messe en musique et un repas de 155 couverts.

Défilant dès 9 heures, accompagnant en musique la messe de 11 heures, l'Harmonie de Rethel, directeur M. Duval et, pour la fanfare Verdun, a évoqué, au cours du repas, ses effectifs (44 musiciens, 32 fanfaristes, 53 élèves instrumentistes et 62 solfégistes), ses 63 sorties de 1981 et son jumelage avec l'Harmonie de Châlons-sur-Marne.

L'Union Musicale Revinoise, Directeur J. Balay, a débuté par l'Assemblée Générale, défilé ensuite en ville avant le dîner (pas de messe en musique à Revin) et de jouer, pour certains encore à l'aube. La Sainte-Cécile se termina le 28 par un grand concert, le dernier pour le baryton J.-M. Delobbe, affecté à la Musique de l'Air de Aix-en-Provence et le premier comme dirigeant de l'orchestre junior pour son frère Eric.

Après le défilé-aubade en centre-ville, l'Harmonie de Sedan, directeur R. Demay, a illustré la messe en musique de « Prélude et Marche triomphale » de Lulli, « Romance » de Diabelli, « La Promenade » et « La Grande Porte de Kiev » de Moussorsky (Promenade sur le grand port de Kiev, comme l'a rapporté un journaliste local).

## Samedi 28 novembre

L'Harmonie de Fromelennes, qui avait offert un goûter à ses jeunes élèves le mercredi précédent et qui fêtera son centenaire le 20 mai prochain, a d'abord donné une sérénade dans les principales artères, joué à la messe, direction D. Colas, et dégusté à la Salle des fêtes le repas préparé par les épouses des musiciens.

L'Harmonie de Haybes, directeur M. Henon, a interprété « Te Deum » et « March » (Gossec), « Hymn of Friendship » (Van Delft), « Andante religioso » (Cori) et surtout le final « Trebble Concerto » (T. Huggens) avec solo de trompette de C. Ketterer, soulevant un tonnerre d'applaudissements à l'Eglise Saint-Pierre, avant de déguster un repas plein d'ambiance au foyer civil.

L'Harmonie des « Deux Vireux » avait invité le Vice-Président et la Secrétaire fédérale Harbulot pour la remise de décorations C.M.F. et F.M.A. au cours du repas officiel qui suivit la messe en musique, direction Grosjean, apéritif en ville, et qui précéda un goûter des jeunes 15 jours plus tard.

## Dimanche 29 novembre

L'Harmonie S.N.C.F. de Charleville, directeur Kownacki, partie en défilé de la place de Mohon gagna l'Eglise Saint-Edmond du Quartier Neuf de la Ronde-Couture pour y interpréter « Gloria fur Blasorchester », « Tay der Freude », « Schöne weite Welt » (H. König) et « Parade à Chicago » puis le parc des expositions pour le repas amical.

« La Fraternelle » de Margut, Directeur J. Harbulot, renforcé par une dizaine « d'Enfants d'Yvois » a exécuté une partie du « Défilé de Faust » (Coiteux), « Chant de fête » (Blangenais) et une fort appréciée orchestration du cantique « Christ est venu » avant de gagner, en un unique défilé vue le froid vif, l'Hôtel local pour un repas en famille de 65 couverts.

« L'Harmonie de Monthermé » partie tôt de la Longue Haie, directeur L. Yol, exécuta une demi-douzaine de morceaux à l'Eglise Saint-Léger avant de déjeuner dans un restaurant local.

## Samedi 28 et dimanche 29 novembre

L'Union Musicale Nouzonnaise, direction J. Pihet, a donné devant 250 personnes, dont plusieurs délégués de sociétés ardennaises, le dernier concert de l'année à l'Eglise Sainte-Marguerite, le samedi soir, avec un programme au tiers classique, au tiers moderne, et au tiers avec sa Batterie-Fanfare (Direction B. Lafèvre).

Le dimanche 29 vit le dépôt d'une gerbe sur la tombe de Daniel Fournier récemment décédé, l'Assemblée Générale (qui relata 21 sorties, la stagnation des effectifs, les sorties prévues et le congrès-festival local en 1982), une messe en musique et un repas amical en la Salle des Fêtes avec 120 couverts.

La Batterie-Fanfare l'Avenir de Vivier-au-Court, direction J.M. Lamotte, par un repas froid le samedi, continué par un défilé et une messe en musique en fin de matinée du dimanche, et terminé par un spectacle de musique, de gymnastique et de danse, avec toute la société, l'après-midi.

## En décembre

La Batterie-Fanfare de Hautes-Rivières a fêté Sainte-Cécile le samedi 5 par une

messe en musique, avec quatre morceaux, et un repas en famille, divertissement et passage de Saint-Nicolas à la Salle de Neuvef.

La « Fraternelle » de Château-Porcien, Direction J. Gobert, a fêté sa patronne et celle des Sapeurs-Pompiers, le même samedi 5, par une messe en musique, un défilé et un repas à l'Hôtel de Ville.

L'Harmonie de Warcq a fêté Sainte-Cécile le dimanche 5 selon un programme chargé, messe en musique, direction P. Thibout et W. Coupaye, tour de la commune en défilé, vin d'honneur, repas et audition d'élèves.

L'Harmonie de Vouziers fit débiter les festivités par un grand bal animé par ses deux formations. Le dimanche 6, le Président Fédéral Pihet présida le grand concert dont le bouquet fut la « Danse du Sabre » et encadra, en intermède, une audition d'élèves et de professeur accompagnée au piano par le Professeur d'éducation musicale du Lycée local, Mme Vandeveldé.

Après référendum parmi les membres, « Les Enfants d'Yvois » ont, pour la première fois depuis des lustres, fêté leur patronne le samedi 19 décembre, avec assemblée générale évoquant une quarantaine de sorties, la désertion de plusieurs éléments de valeur et la stagnation des effectifs. A la messe du soir, ils interprétèrent, direction M. Alexandre, quatre numéros de « Suite pour une Sainte-Cécile », obligeamment prêtée par l'Harmonie

de Sedan. Après un bref défilé dans les rues verglacées, ils allèrent ensuite dîner dans un restaurant local.

La Batterie-Fanfare « Le Réveil » d'Attigny, l'a fêté le dimanche 14 février, comme d'habitude après la fin de la campagne sucrière, en commun avec les pompiers locaux, fêtant également en retard la Sainte-Barbe, en présence de M. Lamotte, le Président de la section musique F.S.C.F. des Ardennes.

## CENTRE

### Vichy

#### Saison thermale 1962

#### CONCERTS DE L'HARMONIE MUNICIPALE DE VICHY

(Direction Jean Fonta et Frédéric Geraudie)

#### Au Klosque de la Source de l'Hôpital :

Mai : samedi 8 à 16 heures.  
 Juin : lundis 7 et 14, mardi 22 et lundi 28 à 21 heures.  
 Juillet : lundi 5, mardi 13, lundis 19 et 26 à 21 heures.  
 Août : mardi 3, lundis 9 et 23 à 21 heures.  
 Septembre : lundis 6 et 13 à 21 heures.

#### Au Théâtre du Grand Casino :

Samedi 12 juin à 20 h 30 : Gala des Fleurs de France.

#### Au Centre Hospitalier :

Dimanche 15 août à 10 h 30.

#### CONCERT DE LA SOCIÉTÉ MUSICALE DE VICHY

(Direction Daniel Chauvet et Marcel Gérard)

Dimanche 6 juin à 16 heures au Klosque de la Source de l'Hôpital.

#### CONCERTS DU CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE DE VICHY

(Direction Jean Fonta)

(Musique de Chambre, Solistes et Chanteurs, avec la participation des Professeurs et le concours d'Artistes invités).

#### Au Grand Casino (Salle Napoléon III ou Vêrand) :

Mai : mardi 25 à 16 heures.  
 Juin : mardis 8 et 15, vendredi 18, mardi 22, vendredi 25 et mardi 29 à 16 heures.  
 Juillet : vendredi 2, mardi 6 et vendredi 9 à 16 heures, dimanche 25 à 21 heures.  
 Août : dimanche 8 à 21 heures et mardi 31 à 16 heures.

#### A l'Eglise Saint-Louis :

Dimanche 27 juin à 15 heures (Musique sacrée).

• Suite page 24

la . Marque des Artistes .

LEBLANC  
PARIS

Réputation mondiale de justesse et d'homogénéité

**G. LEBLANC**

403, rue des Pyrénées  
75020 PARIS (FRANCE)

# FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 23

**A l'Eglise Saint-Blaise**  
sous l'égide du Centre Culturel  
Valéry-Larbaud :

Dimanche 20 juin après-midi (Chant  
Grégorien).

**PRESTATIONS  
DE L'ORCHESTRE  
SYMPHONIQUE  
DE LA VILLE DE VICHY**  
(Direction Jean Fonta et André Relin)

**JUILLET**

**Au Grand Casino (Véranda et Salle Berlioz) :**

Jeu 15 à 21 heures (soirée de musi-  
que italienne).

Samedi 17 à 21 heures (Soirée Vien-  
noise au profit de l'U.N.I.C.E.F.).

**Au kiosque de la Source de l'Hôpital**  
(Repli au Grand Casino en cas de mauvais  
temps) :

Dimanche 16, mercredi 21, vendredi 23  
et dimanche 25 à 16 heures.

**PRESTATIONS  
DE L'ORCHESTRE  
SYMPHONIQUE DE LA VILLE  
DE VICHY (suite)**

**AOUT**

**Au Grand Casino :**

jeudi 12 à 20 h 45 au Théâtre : Le Pays  
du sourire (Direction Paul Ethuin).

Vendredi 13 à 21 heures, Salle Berlioz :  
Présentation de mode sous l'égide de  
l'U.N.I.C.E.F.

Jeu 19 à 21 heures, à la Véranda :  
Concert Classique (Direction Jean Fonta).

Mardi 24 à 21 heures, à la Véranda :  
Concert Lyrique (Direction Jean Fonta).

**Au kiosque de la Source de l'Hôpital**  
(Repli au Grand Casino en cas de mauvais  
temps) :

Dimanche 15 à 16 heures, lundi 16 à  
21 heures, mercredi 18, vendredi 20 et di-  
manche 22 à 16 heures.

**FESTIVAL DE VICHY  
(GRAND CASINO du 17 juillet au  
12 août**

Avec le concours du Grand Théâtre de  
Bordeaux (Direction Gérard Boireau), de  
l'Orchestre du Théâtre des Arts de Rouen  
(Direction Paul Ethuin), de formations et  
d'artistes invités.

— Programme spécial à demander au  
Grand Casino.

**Quelques dates à retenir :**

20 juillet : Ensemble instrumental de  
J.P. Wallez.

24 juillet : La Chauve Souris de  
J. Strauss.

27 juillet : Concert Symphonique de  
l'Orchestre de Rouen.

30 juillet : La Fille du Tambour Major de  
J. Offenbach.

2 août : Le Barbier de Séville de Ros-  
sini.

5 août : Récital de piano (G. Cziffra).

7 août : Ballet.

12 août : Le Pays du Sourire.

**MANIFESTATIONS ORANISEES  
PAR LE COMITE DES FETES  
DE VICHY**

**Quelques dates à retenir :**

22 et 23 mai : Les grenadiers de Ge-  
nève.

12 et 13 juin : Festival international de  
sociétés de trompes et de vénérie.

13 et 14 juillet : 8<sup>e</sup> Festival national de  
folklore des provinces françaises.

28 et 29 août : Festival de musiques  
militaires.

4 et 5 septembre : Festival international  
de majorettes.

11 et 12 septembre : Musique et folklore  
de Vorarlberg (Autriche).

## ORLEANAIS-BERRY

**Suite au rapport de M. Zemp,  
président de la commission jeunesse**

Roger Guillet, Président de l'Union Dé-  
partementale des Sociétés Musicales et  
Artistiques du Loir-et-Cher, regrette que le  
rapport du Président de la Commission  
Jeunesse ne mentionne pas les activités  
Vacances Musicales de certaines Fédéra-  
tions.

La F.M.O.B. organise chaque année  
deux stages de Vacances : l'un à Royan  
où soixante-dix jeunes de 13 à 18 ans for-  
ment l'harmonie estudiantine de l'Acadé-  
mie d'Orléans-Tours, dont les animateurs  
sont tous Prix de Conservatoire.

Cette formation, dont la qualité a été re-  
connue par notre Président M. André  
Ameller et par M. Désiré Dondeyne qui  
nous firent l'honneur d'accepter de diriger  
une de leurs œuvres en tant que Chefs  
invités, a vu le jour en 1969. Elle est hé-  
bergée par le Lycée Champlain de Royan  
du 1<sup>er</sup> au 21 août.

Elle donne onze Concerts sur la côte de  
Beauté.

L'autre stage est à Villefranche de  
Rouergue qui s'adresse à des éléments  
plus jeunes (9 à 13 ans), mais dont l'enca-  
drement et les activités sont tout aussi va-  
lables.

Le Limousin organise un stage de Va-  
cances Musicales sous la direction de  
M. Jean Jeudi, Professeur au Conserva-  
toire.

Nous pensons que ces activités, bénéfi-  
ques à tous points de vue, méritent d'être  
signalées.

## BOURBONNAIS-NIVERNAIS

### NIEVRE

**Frédéric Lodéon et la Société  
des Concerts Nivernais.**

Ce dimanche 14 mars, la Société des  
Concerts Nivernais accueillait le violoncel-  
liste Frédéric Lodéon, Premier Prix du  
Concours international Maurice Maréchal.  
Ni les élections cantonales, ni la Foire Ex-  
position n'avaient empêché les mélomanes  
de garnir la grande salle de la Maison  
de la Culture.

Conduit par Jean Beauregard, Directeur  
de l'Ecole nationale de musique de  
Nevers, l'orchestre affirma d'entrée une  
solidité beethovenienne avec l'exécution  
majestueuse de l'ouverture d'« Egmont ».

Puis Frédéric Lodéon entra, longuement  
applaudi par un auditoire semblant  
conquis d'avance. Accompagné d'un or-  
chestre sublimé par tant d'honneur, il joua,  
comme il sait le faire, le Concerto en La  
mineur de Camille Saint-Saëns. Virtuose  
international, grand enfant chéri de la Mu-  
sique, Frédéric Lodéon recueille partout  
des louanges unanimes ; et ses enregis-  
trements sont cités en référence. Après  
tant de gloire, de quels adjectifs inédits  
qualifier son interprétation de ce  
concerto ? Ce fut magistral, simplement  
et de toute beauté. L'ayant longuement  
acclamé, les auditeurs purent apprécier en-  
core, avec une « Sarabande » de Bach, la  
sonorité du « jeune Dieu du violoncelle ».

Une suite tirée de « Mamouna » — dont  
le présentateur Maurice Bertin-Denis nous  
conta les mésaventures — commençait la  
seconde partie du programme. L'orchestre  
exprima parfaitement le charme, l'élégance  
et le pittoresque de ce fameux ballet  
d'Edouard Lalo.

Enfin... comme pour ramener à la réalité  
du XX<sup>e</sup> siècle, explosa le « Bœuf sur le  
toit » de Darius Milhaud. Machinerie sub-  
tile sous des allures goguenardes, cette  
virulente partition fut, pour les vents, l'oc-  
casion de monter en première ligne. Le  
public en redemanda, et ce concert si  
réussi s'acheva dans l'euphorie générale.

Une seule ombre au tableau : on dit —  
et on l'écrit — que Jean Beauregard quit-  
tera bientôt Nevers... et son orchestre.  
Dommage !

### Notre prochain congrès

Le Congrès 1982 de notre Fédération  
aura lieu le dimanche 3 octobre, à l'Hôtel  
de Ville de Nevers.

En temps utile, chaque société recevra  
une convocation indiquant l'ordre du jour.

La journée se déroulera comme suit :  
9 heures, Réunion du Conseil d'Adminis-  
tration ; 10 h 30, Assemblée Générale ;  
12 h 30, Vin d'Honneur offert par la Muni-  
cipalité de Nevers ; 13 heures, Déjeuner  
amical.

Retenez bien cette date.

### Saint-Yorre

**Le concert de l'Union musicale  
placé sous le signe de la jeunesse**

Dimanche 14 mars 1982, la salle de la  
Bourse du Travail était trop petite, diman-  
che dernier, pour accueillir le nombreux  
public venu assister au concert de l'Union  
Musicale.

Le programme présenté était copieux et  
varié, puisqu'il s'étendait du XVIII<sup>e</sup> siècle à  
nos jours.

C'est avec la batterie-fanfare dirigée par  
Robert Beauparlant que débuta cette ma-  
nifestation avec la Brigade de Savoie, dé-  
filé de Carle.

La « Marche du maréchal de Saxe », de  
Jean-Philippe Rameau, lui succédait, met-  
tant en valeur les cuivres et la percussion.

La « Symphonie du Te Deum », de De  
la Lande, permettait au pupitre des trom-  
pettes et à Christine Hernandez, jeune  
timbalière, de faire une démonstration de  
leur talent.

Avec « Escalade en Louisiane », de John  
Darling, le public allait passer de la rigueur  
des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles à l'exubérance  
du jazz des années 30. Des rythmes en-  
traînants et des thèmes typiques des  
« années folles » allaient faire vibrer l'as-  
sistance qui ne ménagea pas ses applau-  
dissements après les soli de Bruno Tarre à  
la trompette, Dominique Maldan au trom-  
bone et Eric Deffradas à la clarinette, trois  
musiciens dont le plus âgé n'a que dix-  
sept ans. C'est avec la « Marche des tirail-  
leurs », de Menichetti, que s'achevait la  
première partie.

Après un court entracte, la section bat-  
terie de l'Union musicale et son école de  
tambours dirigées par Valéry Mancel, se  
faisaient entendre dans des marches na-  
poléoniennes.

## COTE-D'OR

**Chenôve a superbement accueilli  
l'assemblée générale des sociétés  
musicales de Côte-d'Or**

C'est dans les locaux du conservatoire  
de Chenôve qu'il a fortement contribué à  
créer que M. André Ameller, président de  
la Fédération et président national de la  
C.M.F. a présidé, ce dimanche, l'assem-  
blée générale de la Fédération des socié-  
tés musicales de la Côte-d'Or. On y a en  
particulier remarqué la façon dont la ville  
de Chenôve a organisé la journée :

Député-maire en tête, elle a montré sa  
capacité de recevoir. Avec le directeur du  
conservatoire de la ville, Léon Weber, les  
locaux de Chenôve ont été non seulement  
offerts à l'assemblée mais aussi révélés  
dans leur exacte fonctionnalité. De plus,  
l'école de musique avait eu le bon goût  
d'organiser une exposition des œuvres,  
travaux et actions musicales du président  
Ameller, ce qui a fortement frappé bon  
nombre de responsables musicaux partici-  
pant à l'assemblée.

### REMISE DE MEDAILLES

Outre l'émotion ressentie par les partici-  
pants à ces retrouvailles avec l'ancien di-  
recteur du conservatoire de Dijon, l'assem-  
blée a réfléchi sur les nombreux  
problèmes concrets qui se posent au-  
jourd'hui à ces sociétés musicales dites  
« populaires », qu'on commence enfin à  
reconnaître, et qui constituent incontesta-  
blement l'humus musical du pays : sans  
elles, d'où sortiraient et que seraient les  
professionnels ?

C'est ce qu'à rappelé le député-maire  
Roland Carraz, à l'issue de l'assemblée  
qui a insisté sur « l'éveil de l'opinion à la  
musique » et sur les « devoirs de qualité  
musicale qu'il impose ». Le maire de Che-  
nôve sut également rendre un hommage

« La boîteuse » et « La batterie d'Aus-  
terlitz » permettaient à de jeunes talents  
(certains ne dépassaient guère huit ans)  
de faire connaissance avec les feux de la  
rampe. La diane et le rigaudon furent l'oc-  
casion, pour les plus grands, de faire ap-  
précier leur virtuosité.

« Le passage du grand cerf » de Blé-  
mant, allait évoquer, avec ses cors, le  
monde de la chasse à courre. C'est tou-  
jours sous la direction de son chef, Gérard  
Laporte, que l'Union musicale allait abor-  
der le monde de la variété et du folklore  
avec « Mexican Trumpet », fantaisie de  
Beck, qui fit succéder chacha, baïon, bé-  
guine et la célèbre danse du chapeau  
mexicain. Le pupitre des trompettes, re-  
marquable par sa jeunesse et sa vitalité,  
était bien entendu à l'honneur.

Le concert se poursuivait avec un hom-  
mage à Charles Trénet qui fit revivre de  
nombreux airs enfouis dans la mémoire de  
chacun et qui permit de découvrir la sonori-  
té ample et chaude du jeune trompettiste  
Gilles Dessert à qui le public réserva un  
chaleureux accueil.

« Stalag IV A », d'André Relin, réunis-  
sait enfin l'ensemble des musiciens pour  
mettre un terme à cet après-midi musical.  
La présentation était plaisamment assurée  
par le jeune Bruno Tarre qui remercia l'au-  
ditoire et lui donna rendez-vous le 6 juin  
pour la kermesse annuelle de la société.

brillant à André Ameller, évoquant surtout  
la manière avec laquelle il a su faire parta-  
ger son amour de la musique. « La vie  
musicale de ce département, dit-il, est in-  
dissociable de l'action du président Amel-  
ler ». Et il lui remit alors — une surprise —  
la médaille d'honneur de la ville de Che-  
nôve. Justice était ainsi rendue à celui qui  
osa défendre la jeunesse musicale avant  
que les pouvoirs publics n'y songent.

En échange, André Ameller remercia la  
ville de Chenôve et son maire pour leur  
« unique » action musicale, et remit à son  
tour à M. Carraz, ainsi qu'à Mlle Laure  
Marcel, déléguée régionale à la musique,  
la médaille de la Confédération musicale  
de France, éditée à l'occasion de son  
soixante-quinzième anniversaire. « Ce que  
j'ai fait, je le dois à tous les musiciens de  
ce département », a conclu le président  
Ameller sous les applaudissements de  
tous.

### RAPPORT MORAL...

L'assemblée de la Fédération fut, elle,  
longue et constructive. Le rapport moral du  
secrétaire général René Widiez fit ressortir  
la richesse musicale de la Côte-d'Or :  
vingt-quatre fanfares, seize harmonies, dix  
batteries-fanfares, cinq orchestres d'accor-  
déons, quatre orchestres symphoniques,  
sept chorales, un groupe folklorique et un  
orchestre de jazz (le « Big-Band » de  
Dijon, nouvel inscrit), composent la Fédé-  
ration qui se vante d'exceptionnels résul-  
tats aux examens (quatre cents élèves y  
ont participé en 1981) et se réjouit du  
doublement de la subvention que lui ac-  
croît le conseil général de la Côte-d'Or.

La fête fédérale 1982 aura lieu le 13 juin  
prochain à Pouilly-en-Auxois, l'assemblée  
générale de 1983 pourrait avoir lieu à  
Montbard, et la fête fédérale de 1983 pour-  
rait avoir lieu à Dijon, en raison de l'année  
du tricentenaire de la naissance de Ra-  
meau. L'assemblée enfin, a porté à la vice-



présidence M. Jean-Louis Gand, directeur du conservatoire national de région de Dijon. On notera qu'outre les personnalités déjà citées, cette assemblée a été suivie par MM. Perreau, délégué départemental à la musique ; Roche, trésorier fédéral ; Woidiez, secrétaire général ; Genot, président de la musique de Chenôve ; Courdy, délégué régional de la SACEM, etc.

L'assemblée a, enfin, décidé la création d'une commission technique de quatre personnes et annoncé que les « Semaines musicales » de Chenôve auraient à nouveau lieu en 1982, mais au mois de décembre.

Michel HUVET.

## Dijon

**Les examens fédéraux auront lieu cette année dans différents centres aux dates et heures ci-dessous :**

- Le vendredi 2 avril 1982 à 18 heures à Genlis.
- Le mercredi 28 avril 1982 à 13 h 30 à Gevrey-Chambertin.
- Le mercredi 28 avril 1982 à 17 h 30 à Nuits-Saint-Georges.
- Le dimanche 2 mai 1982 à 9 h 30 à Viteaux.
- Le dimanche 9 mai 1982 à 9 h 30 à Meursault.
- Le dimanche 16 mai 1982 à 9 heures à Chenôve (Conservatoire).
- Le jeudi 20 mai 1982 à 9 h 30 à Montbard.
- Le dimanche 23 mai 1982 à 9 heures à Dijon (Conservatoire, rue du Petit-Potet).

## GUADELOUPE

### Pointe-à-Pitre

Eugène DESHAUTEURS,  
Professeur de musique



23, rue Nassau, 97110 Pointe-à-Pitre, né le 9 janvier 1903 à Sainte-Rose (Bis) Guadeloupe, sergent musicien en retraite, ex-élève de l'École universelle de Paris, cours d'harmonie de 1931 à 1934, cours de composition en 1937, auteur, compositeur,

écrivain en musique, médaille militaire coloniale, chevalier du dragon de l'A.N.N.A.M., diplôme d'honneur des sous-officiers en retraite, professeur en instrument (saxophone), chef de musique de l'orchestre fédéral de la Guadeloupe.

## ILE-DE-FRANCE

### Stage instrumental de la Fédération musicale de l'Ile-de-France

Dimanche 24 janvier 1982 la F.M.I.F. avec le concours de l'U.D.A.M.Y. organisaient leur deuxième stage itinérant à travers l'Ile-de-France ; après l'Essonne, en octobre 1981, nous voici cette fois-ci en Yvelines.

Il eut pour cadre les locaux de l'École de Musique mis gracieusement à notre disposition par Mme le Maire d'Aubergenville, Conseiller Général, très ouverte et attentive à la culture musicale et chorale dans sa ville, et de son Conseil Municipal, auxquels nous profitons ici de leur adresser nos sincères remerciements.

Dès 9 heures, M. Meissonier, Président de la F.M.I.F., Directeur du stage, mettait en place les divers ateliers où furent répartis les 62 stagiaires présents qui, après le solfège sous la conduite du Président, se retrouvèrent autour de M. Luc pour le tambour (11 stagiaires), Mlle Guillot pour la flûte (9 stagiaires), M. Poiret pour la clarinette (13 stagiaires), M. Leman pour le saxophone (6 stagiaires) et, pour la première fois, le stage de chant choral, dirigé avec maestria par Mme Poiret (23 stagiaires), au piano d'accompagnement M. Bruger.

A midi, Professeurs et Stagiaires se retrouvèrent au restaurant scolaire pour partager le repas amical, au cours duquel chacun put donner, à sa guise, son point de vue sur le travail effectué dans la matinée, les plus enthousiastes se retrouvaient

parmi les stagiaires choristes et saxophonistes, sans pour cela dire que les autres stagiaires n'étaient point satisfaits, mais le raisonnement des adultes est plus vite en ébullition que chez nos jeunes musiciens, cela viendra avec le temps. Malgré tout cela, des liens d'amitié se sont formés.

A 14 heures c'était le retour à l'École de Musique ; à la plus grande satisfaction des stagiaires, les professeurs ont constitué des ensembles instrumentaux afin d'habituer les jeunes au travail d'ensemble, à la justesse de ce travail en commun, et de leur faire sentir la nécessité des diverses parties instrumentales aussi importantes les unes que les autres.

Le stage se termina vers 17 heures, les jeunes se dispersèrent peu à peu, mais nos amis du chant choral ne purent se quitter sans chanter encore une fois le célèbre chœur de Nabucco de Verdi. Ils se donnèrent rendez-vous pour le prochain stage du mois de février où déjà 97 stagiaires sont inscrits dans cette discipline. Un nouvel élan du chant choral à l'intérieur de notre Fédération serait-il réparti ? Nous le souhaitons ardemment.

Un seul petit regret de la part des stagiaires en général : oh ! que ces stages sont trop courts !

### Travail et joie à l'harmonie du Chemin de Fer du Nord

Classée en Division d'honneur, l'harmonie du Chemin de Fer du Nord au grand complet fêta trois événements en ce 19 décembre 1981 :

— L'inauguration de sa nouvelle salle de répétition dans les locaux rénovés de la Gare Souterraine.

— La mise en chantier de l'enregistrement d'un disque, que de nombreux sympathisants seront certainement heureux de posséder.

— Son Banquet annuel de Sainte-Cécile.

A cette occasion, avaient été conviés les familles des musiciens et les supporters de cette formation qui regroupe, à côté de fidèles anciens, de très nombreux jeunes instrumentistes de valeur à tous les pupitres.

Bien sûr, les qualités musicales et humaines de son jeune et dynamique Directeur, Daniel Ducroca, sont primordiales dans les performances du groupe ; aussi, son nom a fait l'objet d'une longue ovation lorsque M. Duthois, Président de l'Harmonie, fit l'éloge de son Chef.

Parmi les invités d'honneur, qui avaient tenu à rehausser cette fête de leur présence, on pouvait remarquer :

— M. Chopin, Commandant de la musique principale des Troupe de Marine ;

— M. Messonnier, Président de la Fédération musicale de l'Ile-de-France, qui prit la parole pour féliciter la formation, mais lui rappela également les obligations que lui confère le classement en Division d'Honneur ;

— M. Payen, Président de l'U.A.I.C.F. Nord qui épinglea à bon nombre de revers des distinctions bien méritées.

## PARIS

### Concert du Club Musical des P.T.T.

La vitalité du Club Musical des P.T.T. n'est pas un vain mot, car elle se manifeste toujours par des concerts de qualité, minutieusement préparés. Il en fut ainsi ce dimanche 17 janvier, en matinée, l'harmonieuse Salle des Congrès du Ministère, avenue de Ségur, affichant complet, tant était grande l'affluence.

Le soleil qui nous honorait de sa présence ce jour-là était aussi dans la salle dès 15 heures précises... mais un soleil des Caraïbes, grâce à la chaude ambiance tropicale créée par les « Gil's et leurs rythmes », l'une des plus anciennes formations du Club. Puis, cinq joueurs de cornemuses écossaises nous rendant alors une visite inattendue, en se produisant à l'avant-scène, furent très applaudis par l'assistance. L'Accordéon-Club, toujours habilement dirigé par Maurice Poiret, nous fit entendre ensuite un programme essentiellement récréatif, allant de « Vienne reste Vienne » de Johann Schrammel à l'alerte « Pas de la Mule » de notre ami regretté, Etienne Lorin.

François Gauthier, ayant formé un orchestre de bal champêtre de quelque 18 musiciens, accompagne souvent les danseurs de « l'Alsace musicale à Paris ». C'est donc avec eux qu'il nous offrit ses spectaculaires « Flonflons en Alsace », excellente reconstitution d'un bal alsacien

empruntant largement aux compositions de Joseph Graff et Louis Ledrich. Avec ses habiles démonstrations de magie noire, Edouard Moustin — par ailleurs musicien au sein de l'Harmonie — terminait la première partie de ce spectacle consacré aux variétés.

L'Harmonie du Club Musical, avec sa soixantaine d'exécutants, que dirige bientôt depuis trois ans M. Maurice Naulais, était vraiment la clef de voûte de la seconde partie du concert. Débutant par une allègre marche de Laurent Delbecq, « Airbus », elle nous présenta ensuite la première suite de ballet « Les deux pigeons » d'André Messager, créé à l'Opéra en 1886, partition raffinée, emprunte de grâce et de fraîcheur... puis la somptueuse marche de « Tannhäuser », l'opéra de Richard Wagner, accueilli dans l'enthousiasme à Dresde, en 1845, mais avec insuccès à Paris, en 1861. Venait alors la « Suite Orientale » de Francis Popy, « Petit maître à la Watteau de la musique de genre » : les instruments à vent, magnifiquement employés, donnent toute leur valeur à cette œuvre, qui, ne l'oublions pas, eut naguère l'honneur d'être enregistrée par l'Orchestre Philharmonique de Berlin. Puis, le pupitre des trompettes s'en donna à cœur joie dans « Bugler's Holiday » de l'Américain Leroy Anderson. Pour terminer, à la somptueuse valse, ô combien viennoise, du « Comte de Luxembourg » de Franz Léhar, succédait une fantaisie moderne, « Bingo », due à la plume experte de Robert Beck, qui, dans tout l'éclat de ses cuivres, mit un point final aux prestations de l'Harmonie.

M. Maurice Naulais, aidé comme toujours par l'ardeur et la foi qui animent ses musiciens, sut tirer la quintessence de toutes ces œuvres, en dirigeant chacune d'elles selon les conceptions voulues par leurs auteurs. En cela, il doit être félicité.

Je n'oublierai pas le pianiste Yves Noack qui, en intermède du concert de l'Harmonie, interpréta magistralement de difficiles pages de Chopin, se montrant ainsi digne du premier prix qu'il obtint au Conservatoire de Paris.

Quand j'aurai dit que Daniel Thoret, de la Compagnie du Message, présenta habilement le spectacle, comme toujours, j'aurai tout dit de cette matinée hors série... non pas, car il me reste à remercier les organisateurs et en particulier le dévoué président du Club, M. Parigot, de nous offrir de telles manifestations artistiques.

Longue vie au Club Musical des P.T.T. !

P. DEBIEVRE.

## ESSONNE

### De la musique par la fanfare

Samedi, 20 mars, 21 heures. Il fait très très frais. Le ciel est gris et beaucoup sont fatigués des longues veilles en réunions électorales. Il est difficile de se sortir de son logement douillet. Pourtant une bonne centaine de personnes sont là dans notre belle église de La Ferté-Alais. Elles sont venues écouter et encourager les musiciens de leur fanfare. En progrès constant, ils vont offrir un ensemble de morceaux de bonne tenue.

M. Messonnier, Président de la Fédération Musicale d'Ile-de-France, M. Louet, Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales, seront rejoints par le Docteur Conte, Maire de La Ferté-Alais (que le scrutin du lendemain désignera comme Conseiller Général du Canton), pour apprécier et noter notre société musicale. Nous avons remarqué également dans l'assistance M. Herbert et M. Massucchetti, représentant également la Fédération Musicale de l'Ile-de-France, ainsi que M. Perrin, Maire de Baulne et M. Chemin, Directeur Honoraire de la Fanfare.

En l'absence de Mme Denis, Présidente de la société, c'est M. Bignon, Vice-Président, qui remercia les personnalités présentes et le public.

Solem and Festive Music ; Prélude du Te Deum (Marc-Antoine Charpentier), Saint Anthony Choral (Joseph Haydn), Marche Religieuse de la Flûte Enchantée (Mozart), Rondo (Purcell), et Grande Sarabande (G.-F. Haendel) seront les œuvres de la première partie du programme interprétées par la Fanfare, longuement applaudie par l'assistance.

Puis le Quintet de cuivres, J.B. Arban, composé de Thierry Caens, soliste de l'Opéra de Paris, Jean-Paul Leroy, professeur au Conservatoire d'Orléans et soliste de l'Ensemble Orchestral de Paris. Tous deux trompettes, Camille Leroy, soliste de la Musique des Gardiens de la Paix, Cor. Alain Recordier, professeur au Conservatoire d'Orléans et soliste des Concerts

Pasdeloup, Trombone. Gérard Bucquet, soliste Ensemble Intercontemporain Pierre Boulez et soliste de Radio France, Tuba.

Toutes les œuvres interprétées par ces excellents instrumentistes sont à citer. Pour ma part, trois dominent : Suite de Danses Flamandes (T. Susato), la Fugue en Fa Mineur (J.-S. Bach), et le Carnaval de Venise (J.-B. Arban). La qualité de l'interprétation égale la valeur des sentiments exprimés et constitue une expression vraiment artistique.

Les auditeurs ne s'y trompèrent pas et réclamèrent longuement par de sincères ovations et bravos ces véritables et pourtant très modestes artistes.

Avant de nous séparer, à regrets, la Fanfare nous donna deux œuvres : Caravan (D. Ellington, J. Tizol) et Bella Bocca Polka (E. Waldteufel). Œuvres bien différentes, certes, mettant en valeur leurs qualités d'instrumentistes et celles de leur chef, M. Roger Rivet, que nous remercions ainsi que ses musiciens pour son dévouement et sa compétence.

A quand le prochain concert ? Merci d'avance....

## HAUTS-DE-SEINE

### Antony

#### Concert d'harmonie

La musique d'harmonie avait fait salle archi-comble en ce dimanche 21 janvier, au théâtre Firmin-Gémier, à Antony.

Il faut dire que l'affiche était alléchante puisque deux orchestres d'harmonie étaient au programme.

Il est en effet de coutume depuis bientôt 20 années, d'associer le grand orchestre d'harmonie de la ville et le toujours jeune orchestre du conservatoire municipal, créé en son temps par Marcel Naulais, dans le but principal de préparer les jeunes à la musique d'ensemble et à les faire entrer, le moment venu, au grand orchestre.

En première partie, l'orchestre d'harmonie municipale, sous la direction de Marcel Naulais, ouvrait le concert avec l'ouverture de Rosamunde que Franz Schubert, bien qu'il en fut le créateur, eut quelque mal à aimer lorsqu'il la composa.

Vint ensuite la démonstration d'un instrument assez peu souvent mis en relief malgré la place importante qu'il occupe dans l'orchestre. Il s'agit de la basse qu'Adolphe Adam a révélée dans l'une de ces compositions intitulée « le Chalet ».

Dans son solo, André Guillem fit découvrir, et son talent et les possibilités d'un instrument qui en possède de nombreuses.

On changeait alors le genre et la couleur avec Pump and Circumstance avant d'aller partager la complainte et la sensibilité des habitants du pays aux mille lacs à qui Jean Sibelius a donné le titre de Finlandia, œuvre dans laquelle des expressions dramatiques sont empreintes d'autant de nobles tristesses que de profondeurs.

Et le public enthousiaste demandait le bis de variations, le plaisant divertissement joué à travers toute la France et composé par Jacques Devogel alors chef de musique principal de la Musique de l'Air de Paris.

En intermède, quelques airs militaires avec tambours et trompettes de cavalerie, étaient interprétés par les élèves de Pascal Demailly et d'André Julian.

Après l'entracte, la scène était occupée par le jeune orchestre d'harmonie du conservatoire municipal sous la baguette de son jeune chef, Olivier Guion, transmis pour 2 fois à Marcel Naulais.

Le programme était très varié et permettait l'émergence de valeurs déjà sûres.

L'on entendait successivement :

- L'Orfeo de Monteverdi,
- Esquisses médiévales de Faillenet,
- Canon sur une basse obstinée de Pachelbel,
- La Strada de Nino Rota.

Au cours de laquelle se firent remarquer à la trompette, Bertrand Pince et Laurent Naulais.

— Indonésien Boat Song de Jef Penders,

— Air nostalgique de Ted Huggens.

Avec un chaleureux passage d'Isabelle Esposito au saxophone alto.

John Darling avec Kansas City composé de mille facettes colorées, fermait l'enchaînement de toutes les œuvres d'un programme qui avait enthousiasmé un public et qui l'avait fait savoir.

• Suite page 26

# FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

## • Suite de la page 25

Dans l'assistance, on notait la présence de M. André Aubry, maire et conseiller général de M. Philippe Bassinet, député ; de Mme Nicole Michon, maire adjoint, chargé de la Culture.

Ainsi se terminait un divertissement de qualité, préparé exclusivement par des musiciens dont l'un des buts est de démontrer que l'on peut pratiquer sérieusement l'art en amateur et qui confirme que l'on récolte toujours ce que l'on a eu la sagesse de semer au moment favorable et dans la terre qui convient.

A l'aurore d'une nouvelle vie de loisirs, et pour peu qu'on lui en donne les moyens et seulement les moyens ; la musique d'harmonie comme toutes les musiques d'ensemble, ne fournit-elle pas l'une des occasions de rencontre dans un monde où trop souvent les hommes semblent attirés vers une vie en solitaire.

La musique d'ensemble est aussi une école humaine où chacun, à son pupitre, est à l'écoute des autres, pour glisser son propre langage dans celui de ceux qui l'entourent afin que règne et s'exprime l'harmonie.

## VAL-DE-MARNE

### Vincennes

#### La musique municipale fête la Sainte-Cécile

Renouant avec la tradition, la Musique Municipale a célébré, le dimanche 29 novembre 1981, la « Sainte-Cécile » patronne des musiciens. Cette belle manifestation s'est traduite de la façon suivante :

— Participation de l'Harmonie à la Grande Messe de 11 h 30, en l'église Notre-Dame de Vincennes, au cours de laquelle les fidèles purent entendre admirablement exécutés, sous la baguette du nouveau chef François Gauthier, des morceaux particulièrement choisis : Te Deum de Charpentier, Pirère du Freyschutz de Weber, Célèbre Largo de Haendel, Prélude et Marche Triomphale de Lulli, ainsi qu'une aubade sur le parvis.

Banquet, à 13 heures, à la Maison des Jeunes et de la Culture, présidé en l'absence de M. le Maire, empêché, par M. Guy Sulter, maire adjoint, président du Conservatoire municipal de musique, M. Robert Jobard, maire adjoint et vice-président de l'Harmonie était aussi empêché, mais de nombreuses personnalités vincennesoises avaient tenu à assister à cette réunion amicale fort bien réussie.

N.B. : Dès maintenant, les Vincennesois sont invités à retenir la date du dimanche 25 avril 1982 après-midi : Gala annuel des membres honoraires, avec le concours du Centre Chorégraphique.

## VAL-D'OISE

### Persan

#### Grand succès pour la fête de l'École de Musique

C'est le dimanche 31 janvier, à 15 heures, que les professeurs et les élèves de l'École de Musique de Persan offrirent leur concert annuel.

La salle Pierre-Brossolette était trop petite pour recevoir les nombreux amis et parents venus assister à cette matinée.

M. Marc Devisme, directeur de l'École de Musique, souhaita la bienvenue à la nombreuse assistance. Cet après-midi consacré à la musique permet de mieux faire connaissance avec les parents des élèves, dit-il. Mais ce concert traditionnel demande beaucoup de travail. Et il insista sur le fait que les résultats d'aujourd'hui sont le fruit de plusieurs années, efforts accomplis par des bénévoles et quelques professeurs. Il remercia professeurs et élèves, M. Lebastard, maire, conseiller général et la municipalité qui soutient sans faiblir l'Union Musicale pour le bien-être et la culture de la jeunesse.

Puis place fut faite à la musique. Les différentes classes furent présentées. Elèves et professeurs alternèrent dans chaque discipline, les élèves avec beaucoup de trac et d'émotion, les professeurs avec brio.

C'est ainsi qu'il nous fut permis d'entendre successivement :

— Pour la classe d'initiation (professeur Mme Laviron), deux chansons : « Blanche neige, neige blanche », « Les deux scarabés ».

Mariel Odul au violon et Myriam Morteville à la flûte traversière accompagnaient les petits chanteurs.

— Pour la classe de violon (professeur Mme Laviron) : « Menuet », de Mozart, « Musette » de Bach, « Valse », de Schubert, interprétés par Florence Leray, Frédéric Rongear et Sylviane Genzardi.

— Pour la classe de flûte traversière (professeur M. Claude Roubichou) : « Duo en forme de rondo », par Sylvie Gera et le professeur ; « Trois airs » (extraits) de « La flûte enchantée », de Mozart, par Monique Cheetam et le professeur.

— Ensemble flûte à bec et trio à cordes : Gilles Thomé (flûte à bec), Annick Thierry (violin), Sylvie Ferrara (alto), Félix Matus (violoncelle) interprétèrent « Premier mouvement allegro » du quatuor en fa, op. 17, n° 2, d'Ignace Pleyel.

— Pour la classe de clarinette (professeur Gilles Thomé) : « Simplice », de Karl Czerny, par Béatrice Wurffel ; « Basse douce », de Tielmen Susato, par Tania Rouzé.

Ensemble de clarinettes (dirigé par Gilles Thomé) : Tania Rouzé, Christophe Napione, Béatrice Wurffel, Isabelle Tesson, Chrystelle Denis, Ludovic Simon, Sandrine Dangu, Didier Lagorce, Franck Lagorce aux timbales, interprétèrent « Intrada », de Johann-Christophe Demantius.

Ensemble clarinette et trio à cordes : Gilles Thomé (clarinette), Annick Thierry (violin), Félix Matus (violoncelle) interprétèrent le premier mouvement « Allegro moderato » du « Quatuor en ré, opus 82 », de Krommer.

— Pour la classe de trompette (professeur M. Michel Souleillet) : extrait de « Trumpet Tribute », de Jerry Nowack, par Pascal Decaix et Philippe Cheetam au bugle et Frédéric Torchard et Michel Souleillet à la trompette.

Le « Chœur des gamins de Carmen », un extrait du célèbre « Carmen », de Bizet, par les élèves de l'École de Musique avec accompagnement de l'Harmonie (directeur M. Devisme).

Puis, faisant une pause dans la musique, ce fut la distribution de diplômes en présence de M. Lebastard, maire, conseiller général ; M. Georges Duhamel, président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales du Val-d'Oise ; M. Roland Jadot, président de l'Union Musicale ; M. et Mme Roger.

A la reprise, la classe de mandolines (professeurs Mlle Goy, M. Jadot) nous fit entendre « Duo n° 1 », de Ferdinand Carulli et « Pavane », de Sanchez, par Véronique Goy, Muriel Lagorce, Isabelle Delaune à la mandoline et Régis Idelot à la guitare.

L'orchestre à plectres (direction M. Roland Jadot) nous fit entendre « Marusia », d'après un air traditionnel russe.

Le quatuor « Saxophonia », de l'Harmonie des Chemins de Fer du Nord, sous la direction de M. Daniel Ducrocq, fut très applaudi.

Le quintette de cuivres présenté par M. Jean-Jacques Herbin, professeur de la nouvelle classe de trombone et tuba, fit entendre trois danses (Bal, Allemande, Guige), de Johann Fezel, une suite sur des airs de chansons traditionnelles, de Georges Barboteu et la célèbre marche américaine de Sousa, « Stars and Stripes Forever », par Michel Souleillet (première trompette), Marc Delemailly (deuxième trompette), Bernard François (cor d'harmonie), Jean-Jacques Herbin (trombone), Philippe Berthe (tuba).

M. Marc Devisme remercia à nouveau les professeurs et les élèves et la nombreuse assistance qui n'a pas ménagé ses applaudissements et lui donna rendez-vous le 20 février, à 21 heures, salle Marcel-Cachin, pour entendre l'orchestre symphonique de Paris dans le cadre de l'inauguration du Centre socio-culturel.

Après quoi la soirée se termina par un vin d'honneur qui réunit autour d'une grande table les nombreux amis de la musique.

N.B. — Nous publierons dans une prochaine édition la liste des lauréats des différents examens.

#### Assemblée générale de l'Union des Sociétés de Musique du Val-d'Oise

Le dimanche 21 février, de 9 h 30 à 12 heures, l'Union des Sociétés Musicales du Val-d'Oise a tenu son assemblée générale annuelle dans la salle de répétition de l'Union Musicale de Persan, située à l'étage supérieur de cette très belle réalisation municipale qu'est le Centre Culturel Fernand-Chatelain dont l'inauguration avait eu lieu la veille même.

Après avoir ouvert cette assemblée générale 1982 et souhaité la bienvenue aux représentants des sociétés, M. Georges Duhamel, président de l'U.D.S.M. 95, demanda à M. Robert Lebastard, conseiller général, maire de Persan, de nous faire l'honneur de présider cette réunion ; proposition que notre très aimable hôte accepta en précisant tout l'intérêt qu'il attache au développement de l'art musical dans sa commune et dans le département.

Nous entendîmes ensuite successivement :

— la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 janvier 1981 ;

— la lecture et les commentaires, par M. Duhamel, président, des nouveaux statuts de l'Union ;

— le compte rendu financier, par Mme Devisme, trésorière, ainsi que les prévisions budgétaires pour 1982 ;

— le compte rendu du commissaire aux comptes, M. Tripard ;

— le compte rendu d'activités de l'U.D. au cours de l'exercice 1981, par M. Duhamel, président.

Ces divers éléments furent, à tour de rôle, soumis à l'étude de l'assemblée qui les approuva tous à l'unanimité.

Les projets d'activités pour 82 furent ensuite évoqués, chaque participant étant invité à faire part de ses propositions de participation.

Puis eurent lieu les élections pour le renouvellement du tiers sortant des membres du conseil d'administration. Quatre postes étaient à pourvoir et les quatre candidats : Mme Devisme, MM. Comte, Cornet et Jean-Paul Lucas furent élus ou réélus.

La date concernant les examens fédéraux annuels fut, après mise à l'étude, fixée au 16 mai. Ils auront lieu, en principe, à Eaubonne.

Il fut également décidé que, suite à cette assemblée générale, un conseil d'administration aurait lieu le samedi 6 mars, à 9 h 30, dans la salle de répétition de l'Union Musicale de Persan. Au cours de ce conseil, il sera procédé à l'élection du bureau et à l'étude des questions les plus urgentes.

A l'issue de cette assemblée 82, un vin d'honneur fut offert aux participants et M. le Conseiller Général, Maire de Persan, à cette occasion, souhaita longue vie et prospérité à la musique dans le Val-d'Oise.

Quant à nous tous, nous avons hautement apprécié le charmant accueil de M. Robert Lebastard nous réserva, nous lui adressons, avec nos remerciements, l'expression de notre très vive sympathie.

## Estudiantina d'Argenteuil

Le dimanche 21 mars 1982, l'Estudiantina d'Argenteuil a donné son grand concert de printemps dans la Salle des Fêtes Jean-Vilar, à Argenteuil. Malgré cette journée électorale, la salle était comble et on notait, dans l'auditoire la présence de M. Medici, Maire Adjoint, de Mme Sanchez et de M. Jullien, représentant le Conseil Municipal.

Au programme :

— Il Signor Bruschino, ouverture de G. Rossini.

— Chaconne en Ré Majeur, d'H. Ambrosius.

— Concerto en Do Majeur/Anonyme du 18<sup>e</sup> siècle, transcr. Mario Monti pour mandoline et orchestre à plectre.

1-Tempo giusto, 2-Larghetto alla siciliana, 3-Allegro. Soliste : Dider Le Roux.

Ce magnifique concerto, inédit, a été attribué à Paesello par le musicologue G. de Sainte-Foix.

— Le Calife de Bagdad, ouverture de A. Boieldieu.

— Czardas, de V. Monti, par Yannick Le Merrer, jeune mandoliniste de 13 ans accompagné à la guitare par Jean Le Merrer, son père.

— Jacky Vivant, du Théâtre National de l'Opéra, chanta accompagné par l'orchestre :

• Le Chant des Bateliers de la Volga, orchestration Mario Monti, et l'Air de la Calomnie du Barbier de Séville, de G. Rossini.

— Capriccio, de Walter Kretschmar.

— Ballet de Faust de C. Gounod, orchestre pour O.A.P. par Mario Monti, 1-Les Nubiennes, 2-Adagio, 3-Danse antique, 4-Variations de Cléopâtre, 5-Les Troyennes, 6-Variations du miroir, 7-Danse de Phryné.

Après de nombreux rappels, l'orchestre bissa le N° 7, la Danse de Phryné. Rendez-vous fut pris pour le concert d'automne qui aura lieu le dimanche 21 novembre 1982, à 15 h 30, dans la salle des fêtes Jean-Vilar, à Argenteuil.

## YVELINES

#### Stage de perfectionnement, 21 février 1982, Aubergenville (78) : cuivres, percussions, chant, choral.

M. A. Amellier, Président de la Confédération Musicale de France, était notre hôte afin de présider cette journée de travail, nous vous remercions, le Président de votre amicale présence parmi nous.

**Les Professeurs :** chant (technique) : M. Rigo ; direction (chorale) : Mme Poirat C. ; piano accomp. : M. Bruger ; cor : M. Leroy C. ; tuba : M. Pouillot F. ; trompette : M. Maalouf ; percussions : M. Peyre R.

**Direction du stage :** M. Messonier, président F.M.I.F. ; M. Louet, vice-président F.M.I.F. ; M. Huys, président U.D. 75, membre comité F.M.I.D. ; Mmes Huys et Lemarec, membres du Comité F.M.I.F. ; Mme Poncen, membre de l'U.D. 78 ; M. Rivet, membre de l'U.D. 91. Étaient présents à cette journée de travail.

**Les stagiaires :** trompette : 10, cor : 5, percussion : 12, tuba : 3, chant choral : 87.

Dès 9 heures, guidés par M. Bizet, Directeur de l'École de Musique d'Aubergenville, mise gracieusement à notre disposition par la Municipalité, chacun se met au travail. (En groupe et en particulier).

A 12 heures, déjeuner en commun présidé par Mme Rodi, Maire d'Aubergenville, vice-présidente du Conseil Général. Mme le Maire était accompagnée de M. Jaumon, adjoint chargé de l'enseignement.

Repas de qualité au cours duquel a régné une ambiance de franche amitié.

14 heures, chacun regagne sa salle pour reprendre le travail : Ensembles pour les cuivres.

Morceaux à interpréter au concert pour les choristes.

17 heures les stagiaires se rendent à l'Église où doit avoir lieu le concert avec :

— L'Ensemble Vocal de Bullion, Directeur M. Valois.

— Quatuor de Saxophones « Saxophonia ».

— L'ensemble vocal de Mennecy, Directeur M. Dick.

L'ensemble de tous les choristes stagiaires (en plus des deux chorales citées, participent : La Lyre de Montmartre et la chorale d'Aubergenville) soit au total près de 100 choristes.

Concert d'une très haute qualité musicale. Vous donner le programme serait trop long mais le public connaisseur a, par ses applaudissements, manifesté sa grande satisfaction.

Vint l'apothéose de cette journée : l'ensemble des choristes stagiaires interprétant : Nabucco de Verdi, Alléluia de Haendel.

C'est un triomphe qui fut fait à la chef de Chœur, Catherine Poirat, Directrice de charme certes, mais d'une efficacité admirable.

Une interprétation magistrale montrant que le travail de stages avait été excellent. Cette journée aura eu un double effet :

— un très bon concert d'une haute tenue.

— un grand rapprochement amical entre les participants.

Au concert, nous notions avec plaisir la présence parmi nous de : Mme Rodi, maire d'Aubergenville, vice-présidente du conseil général ; M. A. Amellier, président de la Confédération Musicale de France ; Mme Delbarre, adjoint au maire, et de plusieurs conseillers ; de M. Barthomeuf, président de la Diane d'Aubergenville, entouré de son Conseil d'Administration.

Au cours du buffet campagnard qui a suivi régnait une ambiance de franche camaraderie qui ne peut que nous inciter à recommencer, ce que nous ne manquons pas de faire.

Pour terminer, je dis à tous : Stagiaires, Professeurs, Dirigeants, Présidents, Elus et Amis, un Grand Merci, Merci surtout aux organisateurs et plus particulièrement à M. Guy Meissonier, Président F.M.I.F., qui fut très applaudi dans son discours de remerciements.

A Bientôt !  
Gilbert Louet  
Vice-Président Délégué F.M.I.F.

## Concert du 31 janvier 1982

Dimanche 31 janvier 1982, l'Udamy a organisé à Houilles un concert auquel ont participé l'Harmonie de Houilles « La Renaissance », et l'Orchestre d'Accordéons de Houilles.

A ce concert assistaient le Maire Adjoint de Houilles, M. Pasquier, ainsi que l'épouse du Maire, Mme Seleskovitch, M. le Maire étant pris par ses obligations municipales.

Le programme a débuté par 2 ensemble d'instruments composés exclusivement de jeunes musiciens : un ensemble d'Anches a exécuté la sonatine en sol majeur de Haydn ; un ensemble de cuivres, une fanfare de Delalande et une suite de Purcell.

Ces 2 ensembles avaient été formés et étaient dirigés par M. Meissonier, président de l'Udamy, directeur des harmonies d'Aubergenville et de Poissy.

L'Harmonie de Houilles a ensuite interprété sous la conduite de M. J.-P. Lucas, 3 œuvres de caractères très différents.

— Prélude et marche triomphale de J.B. Lully.

— Un arrangement sur la Toison d'Or de Lopez.

— La grande Porte de Kiev de M. Moussorgsky.

Après l'entracte M. G. Messonier s'est adressé aux autorités locales insistant sur l'intérêt de la musique interprétée en société, sur le rôle que devraient jouer les écoles de musique dans la fourniture de musiciens aux orchestres quels qu'ils soient. Rôle malheureusement très souvent oublié.

La deuxième partie du programme commençait par la prestation de l'Orchestre d'Accordéons de Houilles sous la direction de M. J.-P. Duflo qui ont interprété :

— Mille Accordéons de J. Basselli et M. Azzola.

— Les Patineurs de Waldteufel.

— Leicht Beswingt de R. Nui.

— Sur un marché Persan de Ketelbey.

A l'orchestre d'accordéons succédait l'orchestre Départemental des Associations musicales des Yvelines constitué des Musiciens de plusieurs harmonies du département :

— M. J. Doucet, Directeur de l'Harmonie de Saint-Rémy-les-Chevreuses dirigeait :

— Infanteria Legera de Combelles.

— Le Pays du Sourire de F. Lehar.

— Rapsodie Française de Linschooten.

Et M. G. Messonier :

— Les Batteries de l'Empire et le ballet de la Vie Parisienne.

Après un vin d'honneur offert par la municipalité de Houilles, l'Udamy a tenu son Assemblée Générale Annuelle au cours de laquelle de nombreux points ont pu être développés : Examens fédéraux, Stages, projets d'activités, etc.

## INDRE-ET-LOIRE

**La Fédération des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire a tenu son assemblée générale et devient : « Union des Sociétés Musicales et Artistiques d'Indre-et-Loire. »**

La Fédération des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire a tenu son Assemblée Générale, dans la Salle de l'Union des Sociétés Musicales de la Fuye, sous la Présidence de M. Froidefond Jean et en présence des membres du Comité Directeur de la Fédération, le 28 février 1982.

Dans son allocution de bienvenue, le Président, M. Froidefond, remercie les nombreux délégués de Sociétés de leur participation et présente les excuses des personnalités absentes.

Le Secrétaire Général, M. Gaume, retrace les activités du Comité Directeur de la Fédération et énumère les diverses manifestations Musicales de 1981 pour nos Sociétés (Festivals Centenaires, Concours).

Après la lecture du rapport de l'Assemblée Générale 1981 par le Secrétaire adjoint, M. J. Berge, le Président propose aux délégués l'approbation des nouveaux statuts et du règlement intérieur concernant l'intégration de la Fédération d'Indre-et-Loire dans une Fédération Région Centre. La Fédération d'Indre-et-Loire portera

la dénomination : Union des Sociétés Musicales et Artistiques d'Indre-et-Loire ; elle aura son siège à Tours, 4, rue Montesquieu, à l'Union des Sociétés Musicales et Patronage Laïque de la Fuye.

Les nouveaux statuts départementaux et le règlement intérieur de l'Union sont adoptés à l'unanimité.

L'Union d'Indre-et-Loire compte cette année 95 Sociétés, dont 53 Fanfares, 33 Harmonies, 6 Batteries-Fanfars, une Philharmonie, 1 Chorale et Une Société d'Accordéons, pour un total de 3.279 Musiciens. De plus, 73 Sociétés donnent des cours de solfège et d'instruments à 2.602 élèves.

M. Marceau Boutet, trésorier, fit un état détaillé des comptes de l'Union. Il rappelle que les cotisations doivent être versées le 1<sup>er</sup> octobre et au plus tard le 31 décembre de chaque année.

M. l'Héritier, au nom de la Commission de Contrôle, félicite M. Boutet pour la bonne tenue de ses comptes, lesquels furent adoptés à l'unanimité par l'Assemblée.

M. Coutoux, secrétaire aux examens, adresse ses remerciements à : MM. Herzog, Directeur du Conservatoire, et Carrière, sous-Directeur, au Lieutenant Baillet, à M. le Maire de Tours, à M. le Président de l'Union, des Sociétés Musicales de la Fuye, au Lieutenant-Colonel Jamin, pour la mise à disposition de locaux pour les examens. Il remercie également les professeurs, moniteurs, musiciens, membres des jurys et les différents chefs de centres d'examen.

En 1981, 42 sociétés ont présenté 595 élèves aux examens fédéraux avec un taux d'ascendance en Préparatoire 53 %, Élémentaire 1 = 53 %, Élémentaire 2 = 35 %, Moyen 1 = 70 %, Moyen 2 = 36 %.

Sur 25 élèves présentés, 15 ont obtenu le Certificat d'Aptitude Musicale.

En Pré-Supérieure, sur 12 élèves présentés : 3 médailles d'Or, 7 médailles d'Argent. En division Supérieure, sur 6 élèves présentés : 1 Premier prix, et 5 Deuxième prix.

M. Coutoux indique que les examens 1982 auront lieu le 24 avril à Tours dans les Centres suivants :

— Ecole Municipale de Musique, rue Jules-Simon, Caserne des Pompiers, Caserne Baraguey d'Hilliers, et Salle du Patronage Laïque de la Fuye, et le 15 mai à l'Ecole de Musique, rue Jules-Simon.

A compter de cette session 1982, les élèves peuvent se présenter en Préparatoire 1<sup>re</sup> année.

M. Boutet, secrétaire aux récompenses, donne la liste des diplômés et médailles attribués aux anciens musiciens méritants, au total 144.

M. Aubert André, secrétaire aux assurances, indique que 79 Sociétés sont assurées. Les contrats, valables du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, ne sont plus acceptés après le 31 mars.

Le Festival Départemental et le Concours de Musique auront lieu le 6 juin à Descartes.

M. Colin, Directeur de la Société Musicale et Artistique de Descartes, fit un bref exposé sur un projet d'organisation de ce festival Départemental.

Dates des Festivals Cantonaux :  
16 mai : Centenaire de Fondettes -  
4 juillet : Monnaie, Centenaire de Francueil -  
18 juillet : Crotelles - Mosnes -  
26-27 juin : Centenaire de Savonnières.

Le Secrétaire, M. Gaume, expose les facilités offertes aux jeunes musiciens des Sociétés Musicales et les conditions d'incorporation dans les Musiques Militaires.

Election au Comité Directeur, ont été élus ou réélus : MM. Boutet Marceau, Coutoux Bernard, Gaume Henri, Maurice Joël, Deljudice Michel, Sapiens Jean-Paul, Colin Claude, Prieur Jean-Marie, Dalmaigne Marc.

A la suite de l'Assemblée Générale, le nouveau Comité Directeur a procédé à l'élection du bureau :

**Président** : M. Jean Froidefond.

**Vice-Président** : MM. André Monberger, Jean Naudin, Raoul Gerbault, Michel Deljudice.

**Secrétaire Général** : M. Henri Gaume.

**Secrétaire Général Adjoint** : MM. Jacky Berge et Claude Colin.

**Trésorier Général** : M. Marceau Boutet.

**Trésorier Général Adjoint** : M. Marc Dalmaigne.

**Secrétaire aux Examens** : M. Bernard Coutoux.

**Secrétaire aux Examens Adjoint** : M. Christian Pommard.

**Secrétaire aux Assurances** : M. André Aubert.

**Secrétaire aux Récompenses** : M. Marceau Boutet.

**Archiviste** : M. Joël Maurice.

**Archiviste Adjoint** : M. Pascal Caraty.

**Membres** : MM. Marc Arnaud, Claude Chevallier, Gilles Foussier, Charles Level, François Plateau, Jean-Paul Sapiens, Roger Serrault, Jean-Marie Prieur.

## MARNE ET MEUSE

### MARNE

#### Damery

#### Concert d'hiver de la Fanfare

C'est le 21 mars que la Fanfare de Damery a offert son concert d'hiver à un public toujours plus nombreux.

Dans son discours d'ouverture, M. Michel Lhopital, vice-Président de la Société, a tout d'abord présenté à M. Badré Michel, Président, victime d'une mauvaise chute, ses vœux de prompt rétablissement auxquels nous nous associons bien sincèrement.

Il a ensuite salué toutes les personnalités musicales et municipales présentes, trop nombreuses pour être citées ici.

Le concert qui nous a été proposé était dirigé comme à l'accoutumée par M. René Masson dont la compétence en matière de direction n'est plus à démontrer.

Nous devons dire également que la Batterie-fanfare de Venteuil dirigée par M. Paul Ridoux prêtait son concours.

Ces deux ensembles de qualité associés ont exécuté deux pas redoublés, Cusset City de M. Philibert et Plum Cake de Jack Weltord, dans un style que n'aurait pas renié une musique militaire.

Le programme de la première partie était composé, outre les deux pas redoublés, tout d'abord, d'une marche de Jacques Devogel : Mach III ; nous avons entendu ensuite : Blosson in Japanese Garden (Fleurs dans un jardin japonais) de Jeff Penvers. Ici, nous devons saluer le talent des solistes : Mme Dominique Vély et M. Dominique Danteny, respectivement à la flûte et au saxophone soprano, pour la technique agréable de leur interprétation.

Venait ensuite une fantaisie du compositeur bien connu de nos sociétés locales, le prolifique John Darling : Escalade en Louisiane. Revenant à la musique légère classique, voici la célèbre valse des Cent Vierges de Ch. Lecoq : O Paris gai séjour avec ses thèmes évocateurs du folklore international, suivie de Sweet Carolina Charleston de Jeff Penvers dont le rythme style 1925 fit revivre au cœur des auditeurs du troisième âge, nombreux dans l'assistance, les souvenirs de leurs jeunes années.

La marche américaine The Dutch Army de A.C. Leeuwen fut un succès mérité pour la Fanfare de Damery qui a su, sous la baguette de M. René Masson, se maintenir une fois de plus à un niveau que lui envieraient bien des sociétés plus importantes.

Enfin, nous pouvons dire que ce programme varié, composé pour plaire aux jeunes et aux plus âgés, a reçu l'approbation de tous car les applaudissements furent prodigués avec générosité.

Nous formulons le souhait que la fanfare de Damery, déjà plus que centenaire, vive encore longtemps pour nous procurer le plaisir de partager avec elle de nombreux après-midi aussi agréables et sympathiques.

En deuxième partie de ce concert, nous avons été, à l'initiative de M. Masson, conviés à une prestation d'un dérivé de l'Harmonie de Fère Champenoise, qui, sous la dénomination de « Hot Club de Champagne » nous a fait revivre l'ambiance du jazz américain d'il y a vingt-cinq ou trente ans pendant plus d'une heure avec des œuvres pour la plupart connues de Glenn Miller, Lionel Hampton, James Last et autres.

Cet ensemble d'une vingtaine de bons musiciens amateurs, formé il y a quelques années, est dirigé par le docteur Jacques Chaudon, de qui nous avons pu apprécier la compétence et sa manière désinvolte de conduire sa formation.

Et l'après-midi se termina comme il convient en Champagne par un vin d'honneur apprécié par les musiciens qui l'avaient bien mérité.

### Epernay

#### Harmonie des Tonneliers

Dimanche 7 mars, en la salle des fêtes d'Epernay, l'Harmonie des Tonneliers a offert à un auditoire attentif et enthousiaste que l'on peut estimer à 600 personnes, son deuxième concert d'hiver. Eh oui ! le temps passe, et voilà déjà deux ans que la fanfare est morte en donnant naissance à l'Harmonie.

Le concert de qualité que nous avons entendu ne le cède en rien au précédent, ni d'ailleurs à aucune des autres manifestations de cette société qui fait honneur à notre ville.

Une des dernières et meilleurs auditions qu'il nous a été donné d'apprécier avant ce concert fut sans nul doute cette messe de sainte Cécile interprétée le 6 décembre 81 à Rilly-la-Montagne.

Le programme comportait entre autres la marche de Rieni de Wagner suivie de la Romance en Fa pour cor d'harmonie de Camille Saint Saëns interprétée avec beaucoup de sensibilité par M. Pierre Déhu dont la modestie n'a d'égale que son talent, ce qui lui avait valu à cette occasion des félicitations amplement méritées justifiant la réinscription de cette œuvre au programme du 7 mars.

Sous la conduite de leur infatigable et talentueux directeur M. René Fournier, tous les musiciens, amateurs, de cette formation nous ont prouvé qu'il n'est pas toujours indispensable d'avoir des titres flatteurs pour faire de la bonne musique, bien qu'elle soit dans l'esprit de certains conditionnels considérée comme de la musique populaire avec tout ce que ce mot évoque de péjoratif.

Quoi qu'il en soit, les auditeurs avertis ne s'y sont pas laissés prendre car ils n'ont pas été avares de leurs applaudissements.

En première partie nous avons entendu : Symphonie du Te Deum de Delalande, une fantaisie sur Blanche-Neige dans un arrangement de René Fournier, vint ensuite La Danza de Rossini, arr. Devogel, après ce fut la Romance en Fa avec en soliste Pierre Déhu à qui il convient de renouveler nos vives félicitations et, pour terminer, Tyrolier Ländler et Night Club de Brouquières.

Après l'entracte, l'Harmonie nous a proposé en deuxième partie :

Tout d'abord une marche de L. Delbecq : Canadair, puis, une suite en trois parties de Ted Huggens : Réflexions of This Times suivie de Sentimental Sélection arr. Pi Scheffer.

De Ch. Trenet, La Mer, arr. par René Fournier a été très applaudie ; le Roch Around, toujours arr. par R. Fournier avec la Guaracha Brazilian Bombshell de Chris Siegel ont dû être bissés.

Et le public, frappant dans les mains à l'accompagnement dans une ambiance chaleureuse la marche de Radetzky offerte en supplément au programme.

Assistaient à ce concert de nombreuses personnalités musicales et municipales dont M. Michel Thomas, premier adjoint qui prit la parole au cours du vin d'honneur traditionnel pour adresser ses félicitations à toute l'Harmonie et particulièrement à M. Fournier pour ses aptitudes à arranger des œuvres de compositeurs anglo-saxons et sud-américains tout en lui suggérant de ne pas oublier ceux de chez nous.

En conclusion, on peut dire que cet après-midi musical a enchanté le public sparnacien qui souhaite en avoir encore beaucoup d'autres de cette valeur dans l'avenir.

### Witry-les-Reims

#### Grand concert à Witry-les-Reims

Le samedi 6 mars, à la salle des fêtes de Witry-les-Reims, la soirée était à la musique.

La Musique de Witry-les-Reims organisait son second concert d'hiver et, à cette occasion, recevait la Société Philharmonique de Champagne ; Parmi les très nombreux public, on remarquait M. Maurice Prévot, sénateur, président du Conseil général de la Marne ; M. Ghislain de Vogüé, président de la Société Philharmonique de Champagne, M. Daniel Guerlet, adjoint au maire d'Epernay ; M. Bernard Marzel, maire de Witry-les-Reims ainsi que des membres de la Fédération musicale de Marne et Meuse.

Les deux sociétés offrirent un concert d'une très grande qualité musicale. Les marches, les œuvres de grands maîtres, les fantaisies et airs modernes se juxtaposaient avec une harmonie qui ne laissait

• Suite page 28

# FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 27

de doute à personne sur le travail fourni autant de la part des musiciens que de celle des directeurs.

C'est sous la baguette énergique et précise de M. Claude Tanguy que la Musique Municipale de Witry-les-Reims débute ce concert. On entendit successivement deux marches militaires, Hans le joueur de flûte, Harlem ! Harlem ! fantaisie Jazz, N'Gor un boléro de Ph. Rougeron et deux œuvres modernes de Teg Huggens : Song for lovers et Rock Train.

La Société Philharmonique de Champagne assure les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> parties avec : « De l'Etoile au Carroussel », Orphée aux enfers de J. Offenbach, Danses slaves de Dvorak, Trisch Trisch polka de J. Strauss ; suivis d'œuvres plus modernes : Evergreen suite de G. Luybaerts, Danse symphonique n° 1 de Grieg, The Entertainer de Joplin, une sélection d'airs de feuilletons télévisés, Pavane de Morton Gould et Peanut Vendor.

Le tout admirablement dirigé par M. Michel Fournier qui, avec une grande maîtrise et une grande précision, sut mettre en valeur les qualités incontestables de ses musiciens.

A l'occasion de ce concert, M. Claude Tanguy, cette fois en tant que président de la Fédération Musicale de Marne et Meuse remit à M. PrévotEAU la médaille commémorative du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération musicale de France en remerciement de tous les efforts qu'il fit au Conseil Général pour aider les sociétés musicales de la Marne.

## MEUSE

### Ancerville

Les musiciens du 2<sup>e</sup> chasseurs aux côtés de ceux de l'Amicale.

C'est en avance sur la saison et sur son calendrier habituel que la fanfare Amicale Ancervilloise donna son concert de printemps le 7 février 1982. En cette année 1982, qui verra pour la première fois une journée mondiale de la musique, la fanfare voulut donner un éclat particulier à cette manifestation en invitant les musiciens du 2<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs de Verdun. L'autorisation donnée par le Chef de Corps permit ainsi aux sympathiques militaires d'abandonner, pour un temps, leur fusil au profit d'un instrument plus pacifique et surtout plus agréable à entendre.

Arrivés à 10 heures, les militaires reçurent un accueil chaleureux sous forme d'un copieux petit déjeuner puis, jusqu'à midi, ils animèrent différents quartiers du

bourg, et du faubourg par de mini-concerts.

Après le repas pris dans des familles des membres de l'Amicale, le concert, gratuit, commença à 15 heures devant plus de 300 personnes impatientes et manifestement enthousiasmées par l'avant-goût musical de la matinée. Les musiciens du 2<sup>e</sup> chasseurs firent une apparition remarquée, sous l'uniforme qui était celui de leurs « ancêtres » : veste rouge, pantalon vert et bonnet à poils. Pendant deux heures, la fanfare militaire dirigée par le maréchal des Logis-chef Gillier et son adjoint le brigadier-chef Raviat et l'Amicale Ancervilloise sous la baguette de son dynamique chef Michel Renard se relayèrent pour le plus grand plaisir des auditeurs qui bissèrent plusieurs morceaux particulièrement entraînants et si les militaires firent tressaillir, aux sons de leurs trompettes, tous les anciens qui avaient servi dans la cavalerie, ou vu simplement défiler un régiment entraîné par sa fanfare, l'Amicale sut charmer son auditoire par ses morceaux de musique populaire.

## MIDI

### AUDE

#### Coursan

L'harmonie Républicaine en deuil



Mercredi 7 avril, une journée comme les autres et cependant elle sera pleine de tristesse. Thierry Potabes commence sa journée de travail à la S.N.C.F., où il a été embauché en janvier dernier. Elle s'annonce belle, comme une journée printanière et le soleil d'avril pointe déjà son disque rouge au-dessus de la mer.

Thierry est à son poste à la gare de triage de Narbonne, là où l'on forme les trains qui circulent le soir même sur le réseau national.

Les wagons, lâchés du haut de la côte, se succèdent et chacun est à son poste pour les recevoir. Thierry voit arriver deux wagons et s'apprête à les caler pour limiter

leur vitesse et les immobiliser à leur place. Que se passe-t-il alors ? Le tout est que Thierry est couché entre les rails, les deux wagons passent sans aucun mal, voulant alors se sortir de cette position inconfortable, il franchit le rail, pas assez précipitamment, car un troisième wagon lui passe sur le corps et le laisse sans vie. Transporté d'urgence à l'hôpital de Narbonne où l'on constate le décès, il est 8 heures et une heure après il est ramené dans sa famille. Triste destinée, il avait 21 ans.

En novembre dernier, il était libéré de ses obligations militaires où il avait servi dans la musique principale de la 6<sup>e</sup> R.M. 151<sup>e</sup> R.I. à Moulins-les-Metz. Entré en janvier dernier à la S.N.C.F., il devait y terminer sa vie trois mois après.

En octobre 1969, Thierry entre à l'Ecole de Musique de Coursan, dirigée par M. André Sarzi. Le solfège, la Théorie Musicale et la dictée Musicale l'intéressent et à l'entrée de 1970, il apprend le saxophone avec MM. Juin et Fraisse ; c'est un garçon sage, obéissant, sérieux. En 1973 il fait partie de la petite musique de l'Ecole. En 1975, M. Sarzi le présente à l'Ecole nationale de musique de Perpignan, il y reste jusqu'en 1979 où il est appelé dans l'armée, ce qui l'avait amené en fin d'études au niveau du cours moyen II. Un an auparavant, M. Sarzi lui avait demandé d'aller auditionner dans une Musique principale de l'Armée ; il est consentant et M. le commandant Fasce, chef de Musique Principal des Troupes de Marine le fait appeler, hélas, il décline cette offre et attend l'appel normal qui l'amènera à la musique principale de Metz.

Il faisait partie depuis sa libération, de l'Harmonie de Coursan où jeunes et vieux musiciens l'attendaient avec joie, il était au pupitre des saxophones ténors entre ses deux premiers professeurs. Nous l'avions encore aperçu lors du dernier concert donné par l'Harmonie Républicaine le vendredi 26 mars dernier. C'est une perte irremplaçable pour les musiciens de Coursan à l'heure où les jeunes musiciens s'expatrient pour trouver du travail.

Sa sépulture a eu lieu le jeudi 8 avril au milieu d'une foule de parents et d'amis. Sa jeune maman n'a pas voulu de musique afin d'éviter encore une peine plus grande.

Son cercueil était rempli de fleurs blanches, offerte par les jeunes du pays, par les cheminots de Narbonne et par l'Harmonie Républicaine de Coursan.

Thierry, notre Ami, repose maintenant dans cette terre coursannaise, dans son pays natal où nous pensions qu'il aurait passé une longue et paisible vie au milieu de ses parents et de ses Amis musiciens.

Qu'il nous soit permis, en cette pénible circonstance de présenter à ses parents si cruellement éprouvés, nos sympathiques et amicales condoléances.

### Concert de Printemps par l'Harmonie Républicaine

Ce vendredi 26 mars, l'Harmonie Républicaine de Coursan donnait à ses auditeurs, venus très nombreux, son premier concert de printemps.

C'est en effet, devant plus de trois cents personnes, que notre vieille Harmonie donnait sa première audition de l'année.

On notait la présence au premier rang de l'assistance de M. Gilbert Pla, maire et conseiller général de Coursan, ancien hautboïste à l'Harmonie, et madame, M. André Sarzi, directeur honoraire, président de la Fédération du Midi et madame, Mlle Sarzi, professeur de Musique à Narbonne, M. Pierre Marty, maire de Salles-d'Aude et madame, M. Cazaban, curé de la paroisse, M. Guillen, Président des donateurs de sang et Madame, M. José Pech, du Club Taurin et Madame, M. Jean Badoix et Madame, Président du Réveil Nouvellois, M. Cherpe, directeur de la Jeune Harmonie de Port-la-Nouvelle et Madame, Mme Balaye, Présidente de l'Art Sallois, M. Blanquet, président du Rugby-Club Coursannais et M. Alvarez, son entraîneur.

C'est au Président Raymond Gianet que revenait l'honneur de remercier les personnalités présentes et les auditeurs, d'avoir répondu à son appel pour assister à ce grand événement musical, prélude d'autres manifestations musicales. Aussitôt après son allocution de bienvenue, il retraça un portrait de l'ancien Président de l'Harmonie, décédé depuis trois mois, Simon Thibaud, pour lequel il demanda à l'assistance d'observer une minute de silence en son honorable mémoire.

Il dédia cette soirée au Rugby-Club coursannais fêtant ainsi le titre de champion de Languedoc et souhaitant à tous les joueurs et dirigeants la route du championnat de France.

Ce fut au tour du présentateur habituel, le clarinetiste solo Henri Huillet de présenter les œuvres qui allaient être exécutées. Ce concert débuta par « Les Cadets de Brabant » allégo de Turine, « L'Ouverture de la poupée de Nuremberg » d'A. Adam, suivie d'une esquisse rétro. « Ce bon vieux temps » de L. Delbecq et ce fut la pause habituelle qui ne dura que quelques minutes car un autre genre de musique attendait le moment de mettre en place quelques musiciens pour continuer ce que les musiciens de l'Harmonie avaient commencé.

En effet, ce fut un quintette d'accordéons composé par M. Calva, directeur de l'Harmonie, Elisabeth Borrás, directrice de l'Ecole de Musique de Coursan, Eliane Richard, Mlle Arino et Michèle Guillaud à la flûte qui tinrent l'assistance durant 20 minutes avec « Granada » paso doble, « Le Cœur des Esclaves » de Verdi, la berceuse de Jocelyn et la Fête Rurale de Wagner, cette courte audition enchantait l'assistance qui ne ménagea pas ses applaudissements à M. Calva et à ses jeunes élèves. Signalons en passant que Mlle Borrás, Directrice de l'Ecole de Musique de Coursan, a su déployer mille facettes de son talent de musicienne puisqu'elle excelle aussi bien à la clarinette, au trombone, au piano et à l'accordéon. Bravo Elisabeth !

En deuxième partie, le dépaysement fut complet.

De la Musique religieuse avec le « Gloria » de Vivaldi, trombones solos, Mlle Borrás, M. Christian Gianet, trompettes solos, MM. Hervé Berthe et Fernand Bertrand. Et puis, ce fut le jazz avec « Trumpet Blues » de J. Cowers, soliste, le jeune H. Barthe. « American Panorama » de John Darling. Disons en passant que ces deux œuvres, qui furent bien exécutées, ne recueillirent pas les applaudissements qu'elles méritaient.

Et comme dans le Midi, on ne termine jamais un concert par un paso doble de nos voisins du delà des Pyrénées, celui-ci : « Morena de mi Copla » termina ce concert par des applaudissements très nourris.

Tous nos compliments vont à M. René Calva, le sympathique directeur, à M. le Président Gianet, au présentateur, Henri Huillet et aux quarante musiciens de l'Harmonie Républicaine de Coursan, qui continue sa vieille tradition, faire de la musique, donner des concerts à la population et ceci loin des tracés et des soucis de notre vie actuelle.

## Carcassonne

### Jacques Miquel placé à la tête de l'Harmonie Municipale

Il y avait mardi 23 janvier, rue des Etudes, une répétition pas tout à fait comme les autres pour l'Harmonie Municipale de Carcassonne. En effet, le nouveau chef de cette formation, qui ouvrira ses rangs à des nouveaux, tels M. Dupont, premier prix de hautbois du Conservatoire de Bordeaux et à Mlle Isabelle Laure, élève en classe de hautbois au Conservatoire de Toulouse, prenait, pour la première fois, ses musiciens en main. Une rencontre en somme, mais pas tout à fait non plus, puisque le nouveau directeur, M. Jacques Miquel, qui succède à M. Cadres, est depuis bientôt dix ans, le Président de l'Harmonie Municipale.

Disons que cette première prise de contact, a fait l'unanimité des membres exécutants. Il va sans dire qu'il ne pouvait en être autrement, quand on connaît les compétences de M. Miquel.

**ABONNEZ-VOUS,  
FAITES ABONNER  
VOS SOCIÉTÉS !**

**Votre journal  
est le journal  
officiel de  
la Confédération  
Musicale  
de France**

Antoine Courtois Paris

Le triomphe de la Qualité

INSTRUMENTS DE MUSIQUE  
P. GAUDET  
8, rue Nancy 75010 Paris  
607.77.85

Documentation sur demande

Professer depuis de nombreuses années à l'École de Musique de Carcassonne, Membre du Jury du Conservatoire National et Toulouse, chef des Chœurs de Carcassonne, il est de plus, chargé de Mission de l'Association Départementale pour le développement Musical.

Décidé à assurer la continuité et à imposer un nouveau plan de travail à cette belle formation aux instrumentistes de grande qualité, M. Miquel a en effet accepté de prendre la Direction musicale de l'Harmonie Municipale, à la demande de ses camarades.

Au cours de la première répétition, de nouveaux musiciens se sont présentés, d'autres rentrées importantes sont attendues, ce qui laisse bien augurer de l'avenir de l'Harmonie Municipale de Carcassonne.

Qu'il nous soit permis, en cette heureuse circonstance de présenter à notre jeune Ami Jacques Miquel et à ses musiciens, nos sympathiques et amicales félicitations.

## GARD

### Salindres

**L'école de musique et l'harmonie municipale se portent bien**

Avec ses cinquante-cinq élèves dont trente-quatre en instruments divers, l'école de musique, sous la houlette aussi paternelle que compétente de M. François Renard, a bien démarré l'année scolaire 1981-1982. Chaque mercredi et chaque samedi, jeunes gens, jeunes filles, jeunes enfants progressent dans la connaissance musicale, à tel point que sept jeunes élèves instrumentistes de l'année dernière ont pu être incorporés dans l'harmonie municipale et y tiennent une place très honorable.

Quant à l'harmonie elle-même, après avoir assuré comme il convient le défilé du 11 novembre, elle était à nouveau réunie le dimanche 22 novembre pour célébrer la sainte Cécile. A 11 heures précises, dans l'église remplie comme aux jours de grande fête, notre phalange, magistralement emmenée par M. Renard et soutenue à l'orgue, après quelques mots d'accueil de M. le Curé, exécutait à la perfection le programme suivant : « Prélude », de J.-S. Bach ; « Freschutz », de Weber ; « Ave Maria », de Schubert, et « Indicatif », de F. Renard. Après la messe, un défilé impeccable conduisait les musiciens et leurs invités jusqu'au restaurant Bordarier, où un menu de gourmets leur était servi. Présidente souriante et dynamique, Mme Chareyre veillait à l'animation de ces remarquables et amicales agapes, qu'avaient bien voulu honorer de leur présence M. le Maire et plusieurs de ses collaborateurs.

Le 29 janvier, premier concert de l'année 1982. Programme très étudié, audition parfaite, assistance record aussi attentive qu'enthousiaste. Après une joyeuse mise en train grâce au Casatchok, ce fut la délicate ouverture de la « Poupée de Nuremberg », de Adam, puis Brahms, avec les célèbres « Danses hongroises ». Nous revenions d'un bond aux temps actuels avec une brillante fantaisie sur l'opérette « Andalousie », de F. Lopez, et on pouvait évoquer le souvenir d'un passé pas très lointain où le regretté Luis Mariano vint chanter à Salindres. Puis un peu de classique, avec un très plaisant menuet de Mozart, si parfaitement rendu qu'on imaginait facilement un corps de ballet évoluant gracieusement devant la scène. Enfin, ce fut la grande fantaisie sur le « Pays du sourire ». Malgré les difficultés de la partition, M. Renard et ses musiciens, y compris M. Emile Agniel, dans la délicieuse mélodie « Toujours sourire », au saxo ténor, furent tout à fait dignes de Franz Léhar et le célèbre « Je t'ai donné mon cœur » termina en apothéose cette remarquable exécution définitivement conclue par le brillant paso doble « Amora ».

Une longue salve d'applaudissements montra à M. Renard et à son ensemble la complète satisfaction d'un public venu en grand nombre, avec dans ses premiers rangs Mme Chareyre, présidente de l'harmonie, entourée de M. Paul Dumas, notre maire, et plusieurs conseillers municipaux.

Il y avait aussi, dans le public, M. Léonce Guiraud, qui, depuis cinquante-cinq ans, tenait sans défaillance le pupitre de basse au sein de l'harmonie et qui, pour la première fois, assistait au concert en tant que spectateur, parce que son état

de santé exige de lui davantage de ménagement. M. Guiraud est titulaire de toutes les médailles et décoration décernées par la Confédération musicale de France. Nous le remercions très sincèrement du remarquable travail accompli avec autant de compétence que de discrétion, nous le félicitons de son exemplaire fidélité à l'harmonie et lui souhaitons de pouvoir, longtemps encore, venir écouter ses amis de l'harmonie municipale de Salindres.

## HERAULT

### Béziers

**Concert par la lyre biterroise et la chorale la Cantarella**

C'est en l'église de l'immaculée-Conception, de Béziers, mise à la disposition de la Lyre Biterroise par M. le chanoine F. Bessde, que cette dernière a offert, le dimanche 7 février, à 16 heures, un concert de qualité et très varié à ses Membres Honoraires et à ses invités. Un programme très varié et bien choisi était présenté par M. G. Minotte dont on connaît l'attachement qu'il porte à la Lyre Biterroise.

Afin de varier le programme, M. Boucard, Président de la Lyre, avait invité la chorale La Cantarella, sous la direction de M. Cl. Lévy, à participer à ce concert dont les morceaux étaient présentés par Mme Jaumes. Sous la direction de son Directeur, M.L. Collet, les musiciens interprétèrent brillamment l'ouverture, « Ludgnum », de G. Allier. Ensuite, M. Boucard, au pupitre, dirigea le Concerto pour hautbois de « Bellini » avec, en soliste, M. Gervais. Pour terminer cette première partie, M. Ganidel, sous-directeur, dirigea Un Américain à Paris. Sous l'impulsion de son nouveau Président, le quatuor de saxophones, avec MM. Glièzes, Barreau et Corbières, se fit apprécier par le Larghetto de la 2<sup>e</sup> Symphonie de Beethoven, le Jazz expressif du « Petit Nègre », de Debussy, La Grand Maman, de Gabriel Perné, et la Marche du Czar de Caix d'Heroulois. Puis ce fut l'ensemble de clarinettes avec MM. Pailhès, Macary, Cambon, Dumontel avec le Menuet de Printemps de Beethoven, La Caprice de Gaudman, le Moment Musical de Schubert et la Valse (Scherzoz de Walter).

La chorale la Cantarella, sous la direction de M. Cl. Lévy, se fit apprécier et applaudir dans l'émouvant Gauds Mater Polonis et le Et incarnatus est de Cerezols. L'émouvant Ave Verum de Mozart accompagné à l'orgue par M. Jalabert, titulaire des orgues de la Paroisse. Deux négro-spirituels bien entevés, un choral de Balch et une création « Nuit et Brouillard », de Jean Ferrat, avec la participation de la jeune chorale de la Dullague reçurent du nombreux public une brillante ovation.

Pour terminer ce concert, la Lyre Biterroise interpréta, sous la direction de M. L. Collet, le 2<sup>e</sup> Mouvement de la Symphonie inachevée de Franz Schubert. Longuement applaudis, les invités de la Lyre se retirèrent très satisfaits des deux heures vécues tant par la qualité vocale qu'instrumentale. Nous avons noté la présence de M. Capman, Directeur de la Lyre d'Ouveillan, M. et Mme Cl. Linon, de la Fédération du Midi, et M. R. Portes, Secrétaire Général de la Fédération Musicale de la Région Languedoc-Roussillon. Merci à M. Boucard, Président de la Lyre, à M. L. Collet et à M. Galinel pour ce magnifique concert qui, nous le souhaitons, ne restera pas sans lendemain.

## MUSIQUES D'ALSACE

### Cernay

**Mention « très bien » pour le concert de gala du 150<sup>e</sup> anniversaire de la musique municipale**

Samedi dernier, la musique municipale et des sapeurs-pompiers invitait ses nombreux amis à commémorer avec elle le 150<sup>e</sup> anniversaire de sa création. Cela se passait au « Progrès » où près de 600 personnes s'étaient donné rendez-vous pour le concert de gala, qui est un des événements majeurs N° 1 de la saison d'hiver dans la cité des Cigognes. Disons d'emblée que la soirée fut parfaite — le concert d'une qualité exceptionnelle — et l'ambiance chaleureuse, bref un spectacle comme il est rarement donné d'en suivre à Cernay.

Le public fut agréablement surpris en découvrant une salle artistiquement décorée, et se changea par la suite en auditoire très attentif (et qui réserva un accueil triomphal aux 53 musiciens qui, sous la direction éminente de M. Marcel Maller, lui présentèrent un programme de haute tenue artistique. Chaque œuvre était brièvement présentée par M. Henry Goy et le répertoire savamment dosé avait de quoi séduire les plus exigeants. Profanes et mélomanes étaient unanimes à l'issue du concert : « Ce fut parfait. » Bravo !

Débutant avec la « Marche du couronnement de la Muse du Peuple » de l'Opéra « Louise » (Charpentier) aux variations mélodiques majestueuses, les instrumentistes attaquent ensuite le plat de résistance de la soirée : L'ouverture de « Guillaume Tell » de Rossini, œuvre animée d'une fantaisie, d'une gaieté, d'une vie et

défini en quelques mots le but poursuivi par la musique, parla avec une évidente satisfaction de l'école de musique (réservoir du l'avenir) puis invita MM. Tritsch et Zussy à monter sur scène pour décorer les musiciens particulièrement méritants.

Après cet intermède, les musiciens reprirent avec : « Marching Blues » (J. Penders), une adaptation de musique américaine — du jazz, bien sûr — à l'harmonie. Une œuvre laissant le beau rôle aux cuivres notamment les clarinettes, le saxo et la batterie... avec bien entendu le rythme en prime. Et pour clôturer la première partie « La Marche florentine » (J. Fucik) inondée de soleil italien, évoquant les joyeux artistiques de Florence qui permit aux barytons et trompettes de tirer un feu d'artifice musical du meilleur effet sonore. Les musiciens furent frénétiquement bissés, l'on s'en doute.



d'un charme irrésistibles qui permit aux musiciens d'offrir la quintessence de leur savoir à l'auditoire et aux solistes : Mario d'Aronco (hautbois), Dominique Gervasi (flûte), Philippe Elsaesser (saxo-alto) de se mettre en évidence, sans oublier le percussionniste Gérard Weyer.

L'esquisse symphonique de Borodine « Dans les steppes de l'Asie Centrale », aux deux styles à la fois russe et oriental, fut également bien interprétée et l'alternance des hautbois, cor, clarinette, flûte s'est fondue en une même osmose, dans l'ensemble de l'œuvre. « Aimez-vous Brahms ? » : Les danses hongroises N° 5 et 6, en tout cas firent l'unanimité dans la salle. Véritable mise en valeur de l'esprit de la musique tzigane avec sa crudité, son ardeur frénétique, sa douceur féline et sa furie sensuelle, ce morceau reflète cependant un lyrisme profond illustrant parfaite-

### BELLE PRESTATION DE L'ENSEMBLE DES JEUNES

L'ensemble des jeunes, renforcé par quelques « adultes » interprétèrent dans un style décontracté certes, mais combien sympathique, trois œuvres fort attachantes : « Les Cadets de Brabant » (Turine), « La Poupée de Nuremberg » (Adam) avec la part belle aux clarinettes et trompettes et en « final » un pot pourri de jazz « Trompette Super-Star » (de G. Besson) où le jeune soliste Alain Gstaïter (15 ans) « souffla » littéralement l'auditoire par sa prestation à la trompette. L'ensemble des jeunes (une trentaine d'éléments) eut droit lui aussi aux ovations.

Pendant l'entracte, eut lieu une réception avec vin d'honneur au salon bleu où plusieurs orateurs, notamment MM. Jacobberger, Tritsch, Weber, le docteur Michel et



ment l'âme passionnée, tendre et rêveuse du compositeur. Un véritable triomphe accueillit les derniers accords avant l'entracte.

### ALLOCUTION DU PRÉSIDENT ET DISTINCTIONS

M. Daniel Jacobberger, président de la musique municipale, fit une courte allocution, salua les personnalités, notamment : MM. Weber, conseiller général ; Tritsch, maire ; Zussy, sénateur honoraire ; le docteur Michel, représentant le député Weisenhorn ; Meyer, président du Groupement des musiques de la Thur et Doller ; Kayser, représentant du C.D.M.C. ; Morella, directeur du Groupement des sociétés de musique de la Thur et Doller, ainsi que les différentes délégations — dont celle notamment d'Efrigen-Kirchen (R.F.A.) — venues de toute la région. Il

M. Zussy prirent la parole pour souligner combien grande fut la qualité du concert, le savoir-faire des instrumentistes, et surtout le prestige du chef, M. Marcel Maller, véritable orfèvre en la matière.

Dernier volet de la soirée, le bal, animé cette année par l'orchestre des « Bobby's ». Légère fausse note avec cet ensemble qui ne semble pas échapper à la tendance générale des orchestres actuels. Des décibels à outrance. Dommage... car en voulant se faire entendre on n'arrive pas forcément à se faire écouter.

Ce concert de gala était donc l'ouverture des festivités qui marqueront tout au long de l'année la vie culturelle de notre cité. Les Cernéens ont été gâtés et le seront amplement en 1982.

• Suite page 30

# FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Nous reproduisons in extenso et sans autre commentaire une lettre que Monsieur E.P. Rochiccioli, Directeur de la Promotion des Contrats, a adressée au Président Ameller. Nous vous demandons de la lire attentivement et vous remercions d'en tenir compte.



DIRECTION  
DE LA PROMOTION  
ET DES CONTRATS

**sacem**  
RCS Nanterre D 775 875 739

Monsieur André AMELLER  
Président de la Confédération Musicale  
de France  
121 Rue La Fayette  
75017 PARIS

Neuilly, le 2 avril 1982  
GE - md/am

Don pour permettre l'achat d'instruments de musique,  
de partitions musicales ou d'équipements

Monsieur Le Président,

Lors du renouvellement du protocole d'accord entre la Confédération Musicale de France et notre Société le 6 février 1978, il avait été précisé que les Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique acceptaient qu'une tarification préférentielle soit mise en place à l'intention des sociétés adhérentes, à l'occasion de l'utilisation de leur répertoire. Ils s'associaient ainsi à certains buts de la Confédération Musicale de France, notamment l'éducation musicale et l'encouragement de la musique vivante.

C'est ainsi que l'Article 6 de ce protocole d'accord prévoit en son paragraphe 2 que pour deux bals ou concerts organisés chaque année entre le 1er octobre et 30 septembre, un don correspondant à 50 % des redevances d'auteur effectivement dues est accordé pour permettre l'achat d'instruments de musique, de partitions musicales ou d'équipements.

L'une des conditions d'obtention de ce don est que la société organisatrice fasse appel à des orchestres locaux ou régionaux. Vous aviez d'ailleurs exprimé le souhait que cette procédure de don soit étendue aux séances organisées avec un orchestre ou des formations musicales de renommée nationale ou internationale, ce que nous vous avons accordé lors de la signature de l'avenant du 2 mars 1981.

Toutefois, nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que depuis plusieurs mois des sociétés musicales organisent un peu partout en France des séances de plus en plus nombreuses animées à l'aide de disques. Il nous paraît évident que ces séances ne peuvent être considérées comme devant encourager la diffusion de musique vivante et en conséquence, nous demandons à nos délégués régionaux de s'en tenir au texte même de l'Article 6 du protocole et de n'accorder des dons de 50 % que lorsque les manifestations sont animées par des musiciens.

Nous souhaitons cependant que vous nous exprimiez votre accord sur ce point et vous remercions par avance de votre prochain courrier.

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments distingués.

Le Directeur de la Promotion  
et des Contrats

E.-P. Rochiccioli



Il est à souligner, que les différents pupitres qui la composent, toujours si heureusement encadrés par les professeurs de l'Ecole Nationale de Musique de Roubaix — pour la plupart Grands Prix de Paris, sont tenus par des Musiciens de valeur tous également diplômés du Conservatoire. Ce qui explique la légitimité d'une réputation inégalée, de grande tenue artistique, que justifient les programmes qu'elle offre à son fidèle public mélomane et exigeant.

Dans le but de promouvoir « La Grande Harmonie », M. Georges Rose, sont Président actuel avec la Commission qui le soutient, ont décidé de faire mieux connaître leur Société par des Concerts donnés dans les départements voisins.

La présente lettre-circulaire a donc pour effet de faire savoir que la « Grande Harmonie », se tient à la disposition des Municipalités et des Organismes, désireux d'offrir aux Populations des concerts de qualité.

**La Grande Harmonie,  
Son Président,  
Sa Commission  
et tous ses Musiciens.**

**N.B.** — L'objet du présent courrier, outre la liberté qu'il se permet d'attirer votre attention sur notre Société et aussi celui, de vous inciter à prendre contact avec : M. Georges Rose, Président, 17, rue Léon-Marlot, 59170 Croix. Tél. : (20) 70-78-69.

## NORMANDIE

### Memento

**Vendredi 23 avril** : Rouen, théâtre des Arts, 20 h 30, Cavalleria Rusticana de Mascagni, Paillasse Léoncarallo.

**Dimanche 2 mai** : Rouen, Abbaye Saint-Ouen, Requiem de Hector Berlioz, Direction : J.-Cl. Bernède.

**Samedi 8 mai** : Evreux, cathédrale, 20 h 45, Requiem de Hector Berlioz, Direction : J.-Cl. Bernède.

**Jeudi 13 mai** : Caen, Eglise Saint-Etienne, 20 h 30, l'Enfance du Christ d'Hector Berlioz, Direction Jean Malraye.

**Samedi 15 mai** : Evreux, Jeune Cité,

17 heures, Orchestre d'Harmonie d'Evreux.

**Lundi 24 mai** : Caen, Notre-Dame-de-la-Gloriette, 21 heures, Récital Gustave Léonhardt, claveciniste.

**Mardi 25 mai** : Caen, théâtre municipal, 20 h 30, Rigoletto de G. Verdi, Evreux, Théâtre de la Ville, 20 h 30, « Arrangements Irwin ».

**Mercredi 26 mai** : Caen, Théâtre municipal, 20 h 30, Rigoletto de G. Verdi.

**Du 10 au 12 juillet** : Lycée de Drauville, stage de direction et d'orchestre d'harmonie.

## CALVADOS

### Lisieux

#### Concert des élèves de l'école de musique

Il y a quelques années, les élèves de l'école municipale de Musique de Lisieux (agrée 2° degré par le ministère de la Culture, en attendant de devenir école nationale) donnaient tous les ans une « audition » au cours de laquelle chaque classe produisait dans un répertoire approprié qui ne manquait d'ailleurs pas de tenue. Aujourd'hui, ces mêmes élèves, soutenus par des professeurs hautement qualifiés, peuvent se permettre de donner de véritables concerts qui sont chaque fois un succès, tant par la qualité de l'interprétation que par le choix du programme.

Est-il besoin, hélas ! de regretter, une fois de plus, que pour de telles manifestations musicales, les jeunes musiciens — comme les artistes confirmés — ne disposent pas d'une salle digne de leur talent ?

Certes, il y a bien la salle polyvalente du parc des expositions qui répondrait aux critères requis pour de telles soirées artistiques. Force est de reconnaître que ses détracteurs avaient raison lorsqu'ils prétendaient qu'elle serait trop éloignée de la ville pour permettre au plus grand nombre d'y accéder. Les quelques essais qui ont été tentés l'ont démontré péremptoirement. Restent en ville, la salle des sports de la maison des jeunes et la salle des libertés aménagée dans l'ancien hall de la gare routière. Cette dernière, très confortable au demeurant, ne peut guère contenir que trois cents personnes. Quant à la manière, beaucoup plus vaste mais avec ses poutres en béton, elle est affligée d'une acoustique déplorable qui enlève systématiquement une partie appréciable de la qualité des meilleures productions.



• Suite de la page 29

## NORD-PAS-DE-CALAIS

### NORD

#### Roubaix

La « Grande Harmonie » de Roubaix, qui fut promue en 1914 (Société Nationale), titre rarissime, est également la principale des Sociétés Musicales de notre Ville.

Elle a l'honneur de vous faire savoir, non sans quelque confusion, qu'elle entre cette année dans son 162° anniversaire, ce qui en fait l'une des plus anciennes Sociétés régionales connues.

La très légitime réputation qu'elle s'est acquise, et qui continue de s'affirmer encore, est justifiée par les innombrables succès, tant en France qu'à l'Etranger qu'elle a mérités depuis un bon siècle et demi, et qui lui valut entre autres, l'insigne honneur d'être appelée à jouer devant des Souverains et Chefs d'Etat. Roubaix peut, et doit être fière de sa « Grande Harmonie ».

C'est pourtant là, une fois de plus que s'est déroulé, samedi soir, l'annuel concert des élèves de l'École de Musique. Malgré ses défauts insurmontables, cette salle permet quand même d'accueillir un maximum d'auditeurs de parents et de mélomanes, tant en facilitant la circulation des quelque trois cent cinquante élèves qui se produisent au cours de la soirée. Aux premiers rangs de cette nombreuse assistance, évaluée à près de cinq cents personnes, on remarquait Mme Adam, adjoint, représentant le maire de Lisieux, et de nombreux conseillers municipaux ; M. Vacher, conseiller général de Lisieux II ; M. André Petit, président de la Fédération musicale de Normandie ; M<sup>me</sup> Thomas, président d'honneur de l'Harmonie municipale.

La soirée, dont le programme a été présenté par Jean-Claude Deslandes, directeur de l'Harmonie, mais aussi professeur de l'École de Musique, débuta par une éclatante prestation de l'ensemble de cuivres, dirigé par Pierre Antoine, avec « Trumpet Voluntary » de Franck Purcell. La baguette passa ensuite dans les mains du Directeur de l'École, Louis Muckensurtum, pour la direction de la délicate « Pizzicato-Polka » de J. Strauss, et d'une « Marche » de Haendel par les élèves des classes de cordes. On atteignit l'entracte après une « Sonate en Ut Mineur » de J. Pezel, par la classe d'ensemble de cuivres de M. Basset, et un « Prélude et Menuet » de Purcell des classes de trompette, cor et trombone, sous la direction de Pierre Antoine.

La seconde partie fut littéralement éblouissante.

La « marche des Rois Mages » de Liszt, suivie du « Menuet de la Symphonie militaire » de Haydn, dirigés par André Petit, préparèrent la salle à admirer la virtuosité des jeunes musiciens de l'harmonie des élèves, dans leur interprétation du troisième mouvement de la « Symphonie de Noël » de Serge Lancen, mais surtout de la trépidante « Danse du Sabre » de Khat-chaturian.

Phénomène rare au cœur d'un concert, le public en redemanda. C'est de bonne grâce, malgré une tension nerveuse bien compréhensible pour l'interprétation d'une telle pièce, que les jeunes musiciens et leur chef répondirent à son attente.

Pour le final, le Directeur de l'École avait choisi un oratorio que Dimitri Chostakovitch a écrit en 1949, « le chant des forêts ». Il a fait appel à un orchestre composé essentiellement des élèves, mais aussi de leurs professeurs et de quelques talentueux anciens, ainsi que des chœurs réunissant environ cent cinquante élèves soutenus par quelques anciens à la voix plus affirmée. En outre, deux solistes, MM. Patrick Chesnais, ténor, et Jean-Paul Juchem, basse, prétaient leur concours. Ce sont eux qui ont été les principales victimes de la mauvaise acoustique de la salle. Les quatre pièces de cet oratorio glorifiant la nature et en particulier la forêt, ont subjugué l'auditoire qui a contraint les interprètes et le directeur à détailler à nouveau l'une des pièces les plus délicates, sous des applaudissements frénétiques.

## SEINE-MARITIME

### Deville-lès-Rouen

#### Soirée musicale de l'orchestre symphonique

Vendredi 6 mars dernier, en l'église Saint-Pierre de Deville, l'orchestre symphonique offrait une très belle soirée musicale.

Un public chaleureux et attentif remplissait l'église et sut apprécier à sa juste valeur le programme de choix qui lui était présenté.

L'orchestre sous la direction de son chef Rémy Métayer interpréta « Dans les steppes de l'Asie Centrale », de Borodine ; « l'Ouverture de Coriolan », de Beethoven, et la 1<sup>re</sup> suite sur « Peer Gynt » de Grieg. L'orchestre accompagna deux artistes de talent : Françoise Métayer, flûtiste, et Daniel Dehais, hautboïste, dans le concerto n° 2 en ut majeur de Vivaldi.

Maurice Métayer, Directeur honoraire, conduisit la Marche Sainte, extraite de « Hérodiade », de Massenet.

Une importante partie vocale était assurée par les chorales de l'Amicale Laique de Maromme et de l'École de Musique de N.D. de Bondeville, placées sous la direction de José Delfont. Ils interprétèrent « A Capella », « Jolie Bergère » 18<sup>e</sup> suisse, de

Tessin ; « Dobrounot's », folklore tchécoslovaque et « Feliz Voy », de J. Delfont. L'ensemble instrumental de N.D. de Bondeville interpréta « Valses de Schubert » et accompagna les chorales dans « Lamento d'Ariana » de Monteverdi, « Let my people go » Spiritual et « Land of hope and glory » de Elgar.

José Delfont fit apprécier sa belle voix de basse dans « l'Invocation de Sarastro » extraite de « la Flûte enchantée », de Mozart, accompagné par l'orchestre sous la direction de Rémy Métayer.

Pour terminer la soirée, les chorales accompagnées par l'O.S.D. sous la direction de Rémy Métayer interprétèrent « Cantico Jubilo », extrait de Josua de Haendel et en « bis » une seconde audition de « Land of Hope and Glory » de Elgar qui remporta encore un très gros succès.

Tous ces morceaux furent salués par des applaudissements nourris et prolongés récompensant très justement chanteurs et musiciens pour leur très belle prestation.

Mentionnons que le programme était présenté et commenté par Mme Bernier sur des textes de présentation d'Hervé Brunot.

### Elbeuf

#### Orchestre Symphonique, agglomération Elbeuvienne.

Premier concert de la saison pour l'O.S.A.E. Les jeunes étaient au rendez-vous.

Vendredi soir, 20 novembre 1981, au Gymnase de Saint-Pierre-les-Elbeuf l'O.S.A.E. entamait sa saison 1981-1982 en donnant un concert pour lequel le public était venu nombreux.

Public de mélomanes bien entendu, d'amateurs de belle musique mais aussi et c'est réconfortant, public de jeunes que Jean Letellier avait conviés à assister à cette « soirée éducative » destinée à mettre les générations en herbe sur la voie de la Musique. Il faut reconnaître que la Municipalité et le Proviseur du C.E.S., J.E. Blanche avaient fait une excellente propagande ce dont nous les remercions vivement.

Une « initiation » qui allait notamment se concrétiser par une présentation des instruments de l'Orchestre avec mini soli et commentaires de Jean Letellier et nous permettre d'entendre, avec beaucoup de plaisir trois jeunes élèves : au violon, Bertrand Thomas, élève de Mme Letellier, femme de notre chef et violon solo de l'orchestre ; à la clarinette, Paule Ducourneau, élève de Michel Demarest, professeur de l'École de Musique de l'Agglomération Elbeuvienne et soliste de l'Orchestre et, à la Batterie, Philippe Gorman, élève de Michel Capperon lui aussi professeur à l'école de musique et excellent pianiste qui interpréta avec brio voici 2 ans le 4<sup>e</sup> Concerto de Beethoven avec l'O.S.A.E.

Hormis cette partie éducative, l'O.S.A.E. interprétait pour le bonheur d'un public — au premier rang duquel on remarquait M. Vachelet, Maire, qui présidait la soirée — « Le Ballet de Cour » de Pierné, la « Danse persane de E. Guiraud », « Le Ballet de Rosamonde » de Schubert avec en soliste Michel Demarest et « Kalinka » de Poop. L'O.S.A.E. avec son brio, sa fougue et sa sensibilité devait bisser cette dernière œuvre.

Autant de grands moments musicaux présentés avec son érudition et sa clarté habituelles par Mme Lavoine.

Preuve en a été donnée Vendredi soir à Saint-Pierre : la musique dite classique n'est difficile que pour ceux qui ne veulent pas l'entendre.

Et la présence de nombreux jeunes à ce concert est bien rassurante. N'était-ce pas là le but premier de Jean Letellier et de l'O.S.A.E.

#### Concert à Cléon

Ce même concert fut donné à Cléon le 4 décembre 1981 sous la présidence de M. Rhein, Maire de Cléon, et de plusieurs adjoints et conseillers Municipaux.

Le même accueil enthousiaste fut réservé à l'O.S.A.E. ainsi qu'aux jeunes solistes et c'est avec grand plaisir que Jean Letellier et son orchestre bissèrent Kalinka.

Un très bon concert à la Collégiale avec la Chorale de La Saussaye et l'Orchestre Symphonique de l'agglomération elbeuvienne.

Vendredi 5 février 1982, la Collégiale de La Saussaye était en état de siège il n'y avait pas une place de libre, plus de quatre

cents personnes se pressaient pour entendre le concert proposé par Jean Letellier et M. l'Abbé Boissel.

L'ambiance était créée dans cette belle Eglise dont l'acoustique est si bonne. En l'absence de M. Schneider, Maire, qui poursuit sa convalescence, c'est M. Peuchot, Premier Adjoint, qui représentait la Municipalité, le Comité de l'O.S.A.E. étant représenté par M. Lienhart, ancien proviseur du Lycée A.-Maurois, venu spécialement de Paris où il est en poste cette année et M. Louis Renault, délégué de la Société des Poètes et Artistes de France, sous deux vice-présidents, M. Grégoire, Trésorier ; Mme Gruyer, Secrétaire. Un programme judicieusement équilibré entre des pages d'orchestre et de chorale, puis les deux réunis.

Après l'exécution de la brillante ouverture de la Grotte de Fingal de Mendelssohn, on entendit la Messe « Jésus ma Joie » sur des chorales harmonisées de J.-S. Bach par la Chorale de La Saussaye, dirigée par l'Abbé Boissel, puis enfin pour chœur et orchestre, le Jardin d'un Monastère de Ketelbey.

La seconde partie commençait par le Premier mouvement de la 99<sup>e</sup> Symphonie de J. Haydn, adagio et Vivace assai, une des plus brillantes des symphonies composées durant son long séjour à Londres.

Le chœur des Ténors et Choral final de la célèbre Cantate du Veilleur de J.-S. Bach nous rappelait ce Aheine bien connu des auditions d'orgue... et pour terminer ce concert une délicate interprétation de longs extraits du Te Deum de Marc-Antoine Charpentier œuvre de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, encore bien peu connue à notre époque, sauf le Rondeau qui sert de générique à l'Eurovision.

Sous les chaleureux applaudissements du public, la chorale et l'orchestre durent bisser le final de ce Te Deum. Comme de coutume les commentaires instructifs de Mme Lavaine furent écoutés avec beaucoup d'intérêt.

Pour la deuxième fois, l'O.S.A.E. et la Chorale de La Saussaye collaboraient dans une prestation remarquable.

L'amitié et l'amour de la musique qui unissent ces deux formations nous laissent entrevoir bientôt de nouveaux concerts.

### Caudebec-les-Elbeuf

#### Concert au Foyer Municipal

L'orchestre symphonique de l'agglomération Elbeuvienne donnait Vendredi soir 29 janvier 1982 un concert en la salle du foyer municipal de Caudebec-les-Elbeuf sous la présidence de M. Goaëc, premier adjoint représentant M. Fluteau, Maire de cette ville, celui-ci étant retenu par des obligations municipales. On notait aussi la présence de M. et Mme Renault, Vice-Président de l'Orchestre et Sociétaire des Poètes et Artistes de France, et de M. Filet, Chef du Personnel aux Usines Renault de Cléon.

La soirée débutait par la brillante ouverture « Le Calife de Bagdad » de Boieldieu. Ensuite comme au cours des concerts donnés à Saint-Pierre-les-Elbeuf et à Cléon, Jean Letellier présentait au public les instruments qui composent un orchestre symphonique, faisant jouer de courts extraits d'œuvres à chaque chef de pupitre afin que le public fasse bien la différence entre chaque sorte d'instrument. Cette prestation fut particulièrement appréciée par M. Goaëc, un seul regret, la défaillance des jeunes mais par contre un public fort enthousiaste. Pour terminer cette première partie, l'orchestre nous jouait de style oriental la Danse Persane de Guiraud qui se termine sur un rythme endiablé.

La deuxième partie comprenait deux extraits du Ballet de Rosamond de Fr. Schubert Nallet-musik 1 et 2 dans lesquels le clarinetiste solo Michel Demarest mettait en valeur toutes les subtilités de cette musique si délicate.

Puis c'était une fantaisie sur le Petit Duc de Ch. Lecoq que nous devions entendre avec différents solistes en particulier le solo de Hautbois de M. Cornet qui fut fort apprécié.

La soirée prit fin avec le célèbre morceau tzigane Kalinka, l'orchestre sous les chaleureux applaudissements du public dut bisser cette œuvre.

Les textes si judicieusement préparés par Mme Lavoine furent écoutés avec beaucoup d'intérêt et des félicitations très sincères furent adressées par M. Letellier à l'organisateur culturel de ce spectacle à M. Loraseki pour sa gentillesse et son dévouement.

### Le Havre

#### Le 70<sup>e</sup> anniversaire de l'Harmonie Havraise Accordioniste

L'Harmonie Havraise Accordioniste fut créée le 31 juillet 1911 par M. Etienne Bourjault. Cette Harmonie est certainement une des plus anciennes Sociétés d'Accordéon de France.

Pour fêter cet événement, l'Harmonie organisa le 4 octobre 1981, sous le patronage officiel de la Ville du Havre, un après-midi d'accordéon. Cette manifestation avait pour cadre les Grands Salons de l'Hôtel de Ville du Havre, décorés avec un soin tout particulier par la Municipalité Havraise.

Quatre Sociétés se succédèrent pendant quatre heures et interprétèrent les Œuvres suivantes :

#### — La Classe d'Accordéon de Petit-Quevilly dirigée par M. Varin :

- Granada (M. Francy).
- Pièces dans le style ancien (A. Astier).
- Danse hongroise n° 5 (Brahms, Art. M. Francy).
- Ouverture de Carmen (Bizet), Art. M. Francy).
- A l'aube du 5<sup>e</sup> jour (E. Morricone, Art. C. Lemire).
- Sur la route (E. Lorin).

#### — Le Conservatoire de Oissel, Directrice Mme Dumont :

- Groupe Juniors :**
  - London Waltz (J.-H. Enser).
  - Dans une maison de thé japonaise (C. Marh).
  - Verliebte Harmonika (E. Deuringer).
- Groupe Seniors :**
  - Ballade pour deux orchestres (F. Donadini).
  - Quator (F. Donadini).
  - Danse du sabre (D. Katchaturian).

#### — L'Harmonie Havraise Accordioniste, Directeur M. Maheut :

- Groupe Seniors :**
  - Symphonie Printanière (R. Girault).
  - Poupée de Vienne (E. Basile).
  - Adagio (Albinoni, Art. E. Basile).
  - Youchka (L. Destrait, M. Francy).
  - Rêve de Vienne (Ch. Demaele).
  - Aube Printanière (R. Coiteux, E. Basile).
- Groupe Juniors : Directrice Mme Chantal Desmarest :**
  - Ouverture Printanière (L. Kotala, R. Coiteux).
  - Menuet de l'Arlésienne (Bizet, Art. M. Francy).
  - Sang Viennois (J. Strauss, Art. E. Basile).
  - Les Cloches de Corneville (R. Planquette, Art. M. Francy).
  - Espana (E. Charbrier, E. Waldteufel, Art. M. Francy).
  - Swing Fanfaren (R. Bier).

Pour terminer cet après-midi, un morceau d'ensemble (Marche de l'Accordéon-Club de France) fut interprété par l'ensemble des accordéonistes, soit environ 90 musiciens, placés sous la direction de M. Roger Maheut, Président-Directeur de l'Harmonie.

Un public nombreux (environ cinq cents personnes n'ont pu accéder aux Salons tellement que ceux-ci étaient complets) a apprécié cet unique concert et sut récompenser les acteurs et organisateurs par ses applaudissements nourris, et rappela deux fois les musiciens pour le morceau d'ensemble.

Enfin, pour clôturer cette belle matinée, la Municipalité Havraise accueillit Musiciens, Présidents, Directeurs et Personnalités présentes à un vin d'honneur, où M. A. Heudron, Adjoint au Maire, chargé des Affaires Culturelles, remercia l'Harmonie pour cette journée et félicita l'ensemble des musiciens et directeurs pour avoir su honorer et faire apprécier l'accordéon à l'ensemble du public.

En réponse aux paroles de M. Heudron, M. Maheut, Président de l'Harmonie, remercia la Municipalité pour l'aide apportée à sa société pour l'organisation d'une telle manifestation et fit part de sa satisfaction pour cette réussite, notamment faire connaître au public qu'avec l'accordéon nous pouvions faire autre chose que du musette. Il termina son allocution pour dire qu'il avait dédié, avec l'aide de tous ses sociétaires, cette journée à une personne qui avait osé, en 1911, créer une Société d'Accordéon et qui, aujourd'hui, avait démontré qu'elle était toujours vivante. Merci M. Bourjault.

### Yvetot

#### Musique Municipale

La Musique Municipale, déjà sur la brèche pour les cérémonies officielles du 11 novembre, n'a pas eu de repos ce jour-là, puisque, l'après-midi, elle était à nou-

• Suite page 32

# FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

## • Suite de la page 31

veau sollicitée pour un grand concert de musique populaire qui s'est déroulé devant un public record, à la grande salle du Palais des Vikings. Disons que ce fut un après-midi de qualité, tant par le choix des morceaux que par l'exécution, sous la baguette de son directeur, M. Clément Saint-Léger.

Le programme, il est vrai, était particulièrement dynamique et la première partie débuta par un pas redoublé : « Alsace-Lorraine », de C. Marcoux, qui était de circonstance en ce jour anniversaire du 11 novembre ; suivait « la Marche du 3<sup>e</sup> Corps d'Armée » chère aux Normands puisque rappelant de vieilles chansons normandes que R. Clérissa, son auteur, avait réunies dans ce morceau ; « Ce que c'est qu'un drapeau », de La Mareille Diot, faisait suite avant « Le Corso Blanc », de H. Tellam, lui aussi, eut sa part de succès. Mais le gros morceau de la matinée et qui fut aussi l'apothéose, ce fut le fameux « Hootenamy » (Folks Festival for Band), de Harold L. Walters, où chaque pupitre détailla, debout, la partition, et ce fut vraiment du délire puisque la salle accompagna l'orchestre en frappant dans les mains et crépita en applaudissements nourris qui allèrent tant au Chef qu'aux exécutants. « Le Tram », un pas redoublé de C. Mougeot, cher au regretté Fernand Raynaud, terminait ce brillant concert qui marquera dans les annales de la Musique Municipale d'Yvetot.

Signalons également la présence à ce concert des danseuses de la Section Rythmique de l'Amicale, sous la direction de Mlle Durand.

M. Carouge, Maire Adjoint, qui remplaçait le docteur Bobbée, Maire, devait, à l'entracte, dire toute sa satisfaction de ce concert qui rappela aux anciens présents dans la salle le bon vieux temps où l'on dansait la polka, puis « Condordia », de A. Moncelle, enthousiasma l'auditoire avant que ne retentisse les échos chers à S. Béchet : « Dans les rues d'Antibes » que les musiciens exécutèrent avec brio, pour la grande joie de tous ; puis, à nouveau, une Marche de A. Pottiez et A. Moncelle, « La Fraternelle » enlevée haut la main, la première partie se terminant par un brillant solo de batterie « Le Train », une improvisation de Ph. Lambert, que le public applaudit à tout rompre.

Après un court entracte, la deuxième partie débuta par « Le Téméraire », de C. Mougeot, pas-redoublé avec tambours, clairons et cors, très bien enlevé ; « Primero Torera », de R. Martin, un fier pasodoble qui ravit l'assistance, puis « El Gato Montes », de M. Penella, nous fit revivre, en musique, les corridas espagnols ; « Mexicains Trumpets », de R. Beck, malgré sa difficulté, fut très bien enlevé et chaudement applaudit par le public ; « Brasilia Carnaval », de Tony Vale et Edilda.

## SARTHE ET MAYENNE

### Fresnay-sur-Sarthe

#### Ecole municipale de musique de l'harmonie

Le concert de l'école de musique de Fresnay-sur-Sarthe avait une fois de plus amené la foule et la salle s'avéra de nouveau trop petite pour contenir tous les auditeurs. L'harmonie des jeunes, composée de cinquante exécutants a présenté la Marche des cadets, de Lescure, harmonisée par le directeur Claude Thérou, après une brillante introduction des tambours de Maurice Sonchères, responsable de la batterie.

Un Andante de Beethoven et le Chœur des chasseurs de Freischütz, complétaient ce programme dont l'exécution très nuancée valut de chaleureux applaudissements à cet ensemble particulièrement homogène. Depuis le piccolo jusqu'au contre-tuba, tous les pupitres étaient représentés.

M. Thérou avait décidé de produire les jeunes pianistes élèves de Véronique Thérou et Martine Emery. Les jeunes espoirs ont confirmé leurs possibilités et avaient travaillé avec ardeur.

Dix-huit clarinettes ont donné un excellent negro spiritual, arrange par Gilet, sous la direction de Maurice Sonchères.

Marie-Odile Roullé, élève de Bernard Groult, professeur de clarinette, a joué la Candeur de Burgmuller ; Piccolo Suite

pour tuba, de P.-M. Dubois, nous a permis d'apprécier le talent et la désinvolture de François Dessommes, élève de Guy Ferrand, au conservatoire du Mans, après avoir débuté à l'école de musique de Fresnay.

François Dessommes se destine aussi (le sixième à Fresnay) à la carrière musicale, et son intervention, pleine d'aisance et de technique a séduit l'assistance.

Véronique Thérou, élève de Maître Jacques Maffei, au conservatoire du Mans, où elle a obtenu une médaille de vermeil, en juin 1981 (après un bref séjour chez Jacques Hélian), a joué l'incomparable Scararouche de Darius Milhaud. Volubilité, sonorité, musicalité ont ponctué cette pièce célèbre.

Michel Rondeau, trompettiste, élève de Claude Thérou, a terminé de bonne manière cette première partie avec le Concertino n° 1, de Porret.

La chorale, constituée par les élèves des classes de solfège, à chanté Toujours l'Espoir de Claude Thérou, qui avait harmonisé une de ses pièces pour harmonie et chorale.

Eviva España apporta le soleil espagnol dans la Sarthe, à la joie de tous les jeunes élèves, heureux de chanter.

Laurent Beunache, élève de Claude Thérou, a joué avec maestria le 1<sup>er</sup> Mouvement du concerto d'Heimel, pour trompette et orchestre — âgé de quatorze ans, Laurent Beunache veut, lui aussi, devenir

professionnel —. Pianiste, trompettiste de talent, dont l'aisance naturelle permet une endurance certaine, ce jeune musicien peut envisager l'avenir avec sérénité, s'il veut se soumettre comme maintenant à un travail assidu.

Un trio de trompettes, composé de Laurent Beunache, Michel Rondeau et Claude Thérou a joué un trio de Bach, avec accompagnement de piano dans un arrangement de Claude Thérou, et Hors-d'Œuvres de J.-P. Mattez, pièce moderne contemporaine.

M. Peltier, avec un de ses élèves terminait le concert sur une note fort joyeuse d'accordéon. Bref, une bonne soirée pour la musique, les musiciens et les auditeurs.

## SUD-EST

### SAVOIE

#### Au rendez-vous des musiciens savoyards

Pendant deux jours, le samedi 30 et le dimanche 31 janvier, Aix-les-Bains a vécu à l'heure de la musique. De nombreuses sociétés musicales de Savoie s'y étaient donné rendez-vous pour quatre manifestations différentes à l'invitation de l'Union Départementale des Sociétés musicales de Savoie.

C'est d'abord le stage de deux jours, organisé par l'Union Départementale à l'intention des jeunes musiciens, prolongement naturel des deux semaines de perfectionnement de cet été, à Arêches. Près d'une soixantaine de jeunes appartenant à dix-sept sociétés ont travaillé sous la direction de Robert Combaz et son équipe d'animateurs.

Second but de rencontre des musiciens : le tournage d'un film sur la Musique en Savoie, film réalisé par le cinéaste Jacques Besson, à la demande du Conseil Général de la Savoie et du Ministère de la Culture. Les prises de vues et de son ont eu lieu toute la journée dans le grand auditorium du Palais des Fleurs, et au bord du Lac du Bourget, avec le concours du Cercle Philharmonique de Chambéry et de l'Ensemble de cuivres du Conservatoire de Chambéry (direction François Bonnal), la Chorale d'Albertville (direction Edmond Césari), l'Orchestre des Jeunes de Savoie



Remise du Prix « Béatrice de Savoie » par le Président Maurice Adam.

(direction Robert Combaz), les Accordéonistes Aixois (groupe junior : direction Crozet, groupe senior : direction Mimi Chavot), les Trompes du Chasse du Vivier-du-Lac (direction : Gilbert Barlet), l'Harmonie Municipale et l'Ensemble Vocal d'Aix-les-Bains (direction : Richard Cayrol).

Ces mêmes formations se sont retrouvées à 17 heures pour un grand concert

public qui avait attiré une nombreuse assistance. On y notait la présence de M. Jean-Pierre Cot, Ministre de la Coopération ; Louis Besson, Président du Conseil Général et Député de la Savoie ; Roger Rinchet, Sénateur ; André Grosjean, Conseiller Général et maire d'Aix-les-Bains ; Maurice Adam, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est ; Vagnon, Président adjoint de l'Union Départementale ; Simon, Chef de Cabinet du Préfet de la Savoie, tous les membres du bureau de l'Union départementale, et de nombreux présidents et directeurs des sociétés musicales du département.

Enfin, dernier volet et point fort de cette journée, la remise du prix « Béatrice de Savoie », attribué à un compositeur savoyard, après un concours dont le jury était présidé par M. André Ameller, Président de la C.M.F.

C'est le Président Maurice Adam qui remit le prix au lauréat, Edmond Césari, Directeur du Conservatoire d'Albertville, pour son chœur à quatre voix mixtes « La Dormeuse », sur un poème de Valéry. Un second prix fut accordé à Georges Brun, Directeur de l'Harmonie de Saint-Jean-de-Maurienne, pour sa marche « Maurienne toujours ». Ces deux œuvres furent jouées en création au cours du concert.

Rendez-vous est pris pour l'automne, avec la sortie du film « Musique en Savoie ».



L'Orchestre des Jeunes de la Savoie.

## SUD-OUEST

### Dordogne

#### Magnifique Concert des jeunes à Périgueux au Palais des Fêtes

Samedi soir 20 mars, dès 20 h 30, la foule se pressait pour assister au concert de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne. C'était le dixième du genre puisque le 15 mars 1972, nous avions eu le plaisir de découvrir, à Périgueux, ces jeunes talents pour la première fois. Que de chemin parcouru depuis ! Certains des jeunes musiciens qui avaient moins de 20 ans à l'époque sont encore sur les rangs pour entraîner et encourager les nouveaux venus.

L'entrée de ce spectacle était gratuite et Mme Auger, Conseil, Présidente de

l'Union dans sa présentation, remercia M. le Maire de Périgueux, qui a contribué à l'organisation de cette soirée en accordant la gratuité de la salle et comme tous les ans a offert les rafraîchissements aux 300 jeunes musiciens venus des quatre coins de Département. Nous avons entendu successivement : La Sainte-Cécile d'Excideuil ; direction : J.P. Parfait - Les flûtes à bec de Trélissac ; direction : A. Meyrand - Le Goupe Musical de la Chapelle Faucher ; direction : C. Forestier - Les jeunes de la Fanfare de Jumilhac-le-Grand ; direction : R. Portemer, J.F. Coineaud et C. Colpin - L'Accordéon-Club de Belves ; direction : F. Roche - L'Accordéon-Club de Périgueux ; direction : L. Auger-Conseil - Les Joyeux Thibériens de Thiviers ; direction : G. Meynard - L'Union Musicale de Mussidan ; direction :

J. Valiente - L'Union Musicale de Ribérac ; direction : F. Delrieu - La Terrassonnaise de Terrasson ; direction : G. Reynal et R. Dupré - La Jeunesse Musicale de Trélissac ; direction : G. Meyrand.

Tous les morceaux étaient très bien choisis, le programme bien équilibré, bien monté, présenté sans bla-bla, mais avec beaucoup de gentillesse s'adressant à chaque société passant sur la scène.

A la fin du spectacle, Mme Auger-Conseil remercia M. Moyrand pour l'organisation du Festival 81 à Trélissac et annonça le prochain Festival, le 13 juin 1982 à Terrasson. Rendez-vous est pris et à très bientôt, pour être accueilli par « La Terrassonnaise », qui a la charge de préparer cette grande journée de la Musique.

## GIRONDE

### Saint-Estèphe

#### XXIV<sup>e</sup> Congrès de l'Union des batteries-fanfars de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest

C'est dans la magnifique salle polyvalente de Saint-Estèphe, mise gracieusement à la disposition de l'Union des batteries-fanfars de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest par M. Guyonnaud, maire, que se sont trouvées réunies, le dimanche 18 janvier, les nombreuses délégations de congressistes mandatées par la quarantaine de sociétés musicales et de majorettes qui composent l'Union.

De nombreuses personnalités étaient venues rehausser de leur présence l'importance de cette réunion. MM. A. Feral, sous-préfet de Lesparre; Thillard, représentant le sénateur J.-F. Pintat; Henri Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest, vice-président de la Confédération des Sociétés musicales de France; Guyonnaud, maire, s'attachèrent tour à tour à souligner l'importance du rôle apporté par les batteries-fanfars dans les manifestations populaires, leur vocation culturelle grâce aux écoles de musique, le dévouement inlassable des présidents, chefs de musique et moniteurs, la nécessité d'une aide financière accrue et mieux équitablement répartie.

Des compliments furent adressés par le président Chenu aux rapporteurs des commissions pour leur bonne gestion, à l'ensemble des sociétés qui, sous le patronage de l'Union, ont mené à bien durant la saison dernière l'organisation de vingt-deux festivals, au président Verdier pour la parfaite organisation de ce Congrès.

Le sommet du Congrès fut atteint à l'occasion de la remise à En Avant Gradignan des tambours Fernand Elie, don posthume d'un vieil ami, remis à l'Union voilà quatre ans, par son fils Lucien, décédé lui-même l'automne dernier. C'est dans une atmosphère intense d'émotion que fut observée la minute de silence.

### Saint-Loubès

#### Brillante Sainte-Cécile pour la Lyre

Dimanche 31 janvier, l'harmonie-batterie La Lyre fêta sa patronne Sainte-Cécile. Le temps était de la partie et dès 10 h 30, avant de se diriger vers l'édifice, alors que musiciens et majorettes sont en place, M. Roux, Maire de Saint-Loubès, remet un drapeau neuf à M. Delteil, notre dévoué Porte-Drapeau.

Ensuite nos gracieuses majorettes et nos musiciens se rendirent à l'église au son d'une marche entraînante, « L'École est finie »; sur son passage, un grand nombre de spectateurs étaient présents à ce défilé. L'office religieux fut célébré par l'abbé d'Yvrac, où bois et cuivres, sous la direction de M. André Juin, firent résonner de leurs sons harmonieux notre édifice religieux un peu glacial, mais qui malgré cela était comble. Lors de la messe, l'harmonie a exécuté une messe à Sainte-Cécile en 4 Numéros de A. Sauvannet.

Ce fut ensuite le traditionnel retour vers la salle des fêtes, où Majorettes et musiciens offrent au nombreux public et aux personnalités présentes un somptueux concert, qui fut apprécié de tous; y ont été joués les morceaux suivants:

Marche de la Lyre, Saint-Pol-sur-Mer, Défilé de Faust, Concordia, Del Remo, la Marche Lorraine, Danse Mosaïque, à la fin de l'exécution des morceaux et après la remise des diplômes, M. Ricard, Président, et M. Juin, Directeur, reçurent des félicitations de M. Philippe Madrelle, sénateur de la Gironde, et M. Roux, Maire de Saint-Loubès, et Mme, ainsi que les conseillers municipaux pour l'excellente audition, ainsi que pour le travail merveilleux qu'ont pu offrir les Majorettes Loubésiennes.

Un vin d'honneur, offert par la municipalité, fut servi dans une salle de la cantine, avant qu'un banquet réunissant personnalités, musiciens, de nombreuses épouses et quelques sympathisants où, au cours de celui-ci, nous avons pu remarquer la joie qui paraissait sur le visage de notre cher Président et de notre dévoué directeur, qui, nous croyons, ont été satisfaits de tous les exécutants. Avant de se séparer, de nombreux toasts furent portés à la gloire de la musique et souhaitant longue vie à la Lyre.

## Talence

### L'Orchestre Symphonique honore Sainte-Cécile

C'est devenu une tradition, l'Orchestre Symphonique de Talence fête Sainte-Cécile de l'autre côté du boulevard à Bordeaux à l'Église Sainte-Geneviève.

En ce très maussade dimanche de décembre, l'Orchestre placé sur le bas-côté, agrémentait la messe dite par l'abbé Colas, nouveau curé de la paroisse, secondé par le père Deau.

Sous la direction de son chef Tony-Marcel Cerf, l'orchestre interprétait d'abord l'Angélus, « tiré des scènes pittoresques de Jules Massenet », puis « l'Andante » pour flûte de Mozart où se distinguait le jeune Philippe Rossi; ensuite vint « l'Andante » de la Symphonie de Mozart et la messe se clôtura avec la « Marche Hongroise » extraite de la Damnation de Faust.

La fraîche température n'altérait point la production des instruments à vent, et l'absence d'écho, assez rare dans une nef, favorisait l'excellente tenue de ce concert.

L'O.S.T. naquit en 1944 dans les murs de l'école Henri-Brisson alors école supérieure avec une formation d'une douzaine d'étudiants dirigés par Jean Jonqua. Au fil des ans, le groupe et le répertoire s'étoffèrent. En 1958, Roger Lemoyne, chef des chœurs au Grand-Théâtre, à la retraite, apporta sa compétence et, sous sa direction, l'orchestre donna des concerts de qualité. Tony-Marcel Cerf lui succéda en 1964.

Il dirige actuellement quarante-six musiciens.

La venue d'élèves de l'école de musique assure la pérennité de l'O.S.T. qui forme une grande famille au sein de laquelle jeunes et anciens sont liés par une même passion de la musique.

Une amitié qui conduit M. Février, habitant Pau, et M. Loirette, Arcachon, à venir répéter les vendredis soir au Palais des Fêtes et jouer aux concerts (six par an) que donne la formation symphonique talençaise.

Après la cérémonie, sous une pluie battante brassée par les rafales de vent, les musiciens gagnaient Martillac où les attendait un agréable repas.

A son terme sonnait l'heure des discours et des récompenses.

M. Gérard Esquerre, président de l'O.S.T., remerciait la municipalité pour son aide et félicitait le jeune Philippe Rossi pour son brillant solo de flûte au concert. Les nouveaux venus, Patrick Bonnet (trombone), Franck Dijeau (trompette), ainsi que M. Manet, contrebassiste, qui occupe un pupitre resté longtemps vacant.

M. Deschamps, Maire, après avoir rappelé l'effort fait par l'équipe municipale dans le domaine musical, se déclarait heureux de voir l'école municipale de musique permettre à tous ceux qui le désire d'accéder au monde merveilleux de la musique et de constater qu'elle apporte un sang nouveau à l'O.S.T.

M. Gilbert Marchand, secrétaire général de l'école municipale, représentait M. Ciran, Président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest, excusé, disait combien il avait apprécié le programme de la matinée, où se sentait la présence du contrebassiste.

Tour à tour, MM. Deschamps, Buffet, Conseiller général, Esquerre et Marchand remettaient diplômes et médailles.

#### Diplôme d'honneur avec médaille jeunes musiciens :

Bruno Siberchicot, violon.  
Françoise Deniaud, clarinette.  
Jean-Pierre Chede, trombone.

#### Diplôme du Mérite des Sociétés musicales du Sud-Ouest :

Mlle Brigitte Mano, violon.  
M. Pierre Treny, trompette.

#### Diplôme d'honneur de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest :

Mme Simone Raud, flûte et petite flûte.

#### Diplôme d'honneur avec médaille des Sociétés musicales du Sud-Ouest :

M. Terol, trompette.

#### Médaille d'honneur de la Confédération des Sociétés musicales de France :

M. Gérard Bonifet, violoncelle.  
M. Michel Mauvigney, violoncelle.  
Mme Renée Seguin, alto.  
M. Roger Cuilhe, batterie.

En décorant ce dernier, M. le Maire récompensait trente-quatre ans d'activité inlassable autant qu'anonyme et de dévouement dans la société.

M. Cuilhe associait à son mérite tout le bureau qui contribue à la bonne marche de l'orchestre dont les membres sont :

MM. Roubin Jack, directeur, et Esquerre, président.  
Mme Cuilhe Yvette et M. Roger Latapie, vice-présidents.  
M. Robert Claverie, trésorier.  
Mme Josette Claverie, archiviste.  
M. Seguin, archiviste adjoint.  
Mlle Brigitte Mano, MM. Marcel Reigt, Francis Gelin, membres.  
Mme Yvette Cuilhe, secrétaire, 69, rue Jean-Jaurès, 33400 Talence.

## Vayres

### L'Harmonie fête Sainte-Cécile

C'est le dimanche 20 décembre que l'Harmonie a fêté Sainte-Cécile avec un éclat tout particulier.

Le premier grand moment fut la messe en musique, célébrée par M. le Curé de Vayres. Nos musiciens y exécutèrent, sous la direction vigilante de Gilbert Boissou, plusieurs œuvres choisies pour le lieu et la circonstance : « l'Hymne à l'Art » de Richard Wagner, « Sinfonia » de J.-S. Bach, « l'Adagio » de la 3<sup>e</sup> Symphonie de Camille Saint-Saëns et la « Marche Triomphale » de J.-B. Lully qui s'acheva sous les applaudissements des nombreux fidèles présents à cette belle cérémonie religieuse.

L'Harmonie offrait ensuite un vin d'honneur au cours duquel les élèves de l'École de Musique, qui au piano, qui au trombone, qui au saxo ou à la clarinette, montrèrent par l'exécution brillante de pièces caractéristiques, que les efforts de leurs professeurs : Mme Maryse Brun, MM. Gilbert Boissou, Raymond Castera et Guy Reclus, ne sont pas vains. Les diplômes et récompenses furent remis à ces élèves.

Le troisième temps fort de cette journée fut, pour Gilbert Boissou, la réception de la médaille d'or de la Confédération Musicale de France, remise par M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest, Vice-Président National, entouré des Vice-Présidents fédéraux, MM. Davier et Malville, récompense quarante-deux années de travail et de dévouement au service de la Musique. M. Boissou est musicien exécutant dans certaines sociétés, professeur et directeur dans d'autres et secrétaire fédéral du Sud-Ouest. Il dirige avec Pierre Leenart l'Orchestre de Groupement des Sociétés musicales du Libournais.

Nous lui adressons nos bien vives félicitations.

Un excellent repas fut servi au restaurant scolaire, groupant autour du Président Guy Reclus et de son épouse tous les musiciens et leurs amis. La fête se prolongea tard dans la soirée...

## Calendrier des manifestations

Nous rappelons le calendrier des manifestations qui auront lieu sous le patronage de l'Union des Batteries et Batteries-Fanfars de la Fédération du Sud-Ouest :

16 mai : Mérignac.  
20 mai : Gradignan.  
23 mai : Twirling Princess Bégles.  
30 mai : Soussans et Saint-Emilion.  
6 juin : Saint-Estèphe Concours Majorettes.  
13 juin : Lugon.  
20 juin : Latresne et Cavignac.  
27 juin : Le Tourne, Concours Fédéral Musique.  
4 juillet : Les Amis de Pomerol.  
11 juillet : Espiet.  
18 juillet : Aiguillon.  
5 septembre : Cadillac.  
12 septembre : A.S. Galgon.

## LANDES

### Ychoux

#### Sensationnelle Sainte-Cécile

Pour sa 59<sup>e</sup> année d'existence, l'Harmonie « La Jeunesse d'Ychoux » a fêté avec éclat Sainte-Cécile, les 5 et 6 décembre, en présence de MM. Daunesse, adjoint au maire; Gorry, Vice-Président de l'Union des S.M. des Landes; Mirtain, maire de Lipostey; Mme Davier; M. Davier, Vice-Président Fédéral, représentant le Président Fédéral Ciran, Vice-Président de la C.M.F.

Samedi soir, une foule record favorisée par une température clémente a rempli notre belle salle du Foyer Municipal. Auditor attentif et averti qui ne ménagea pas ses applaudissements à la quarantaine d'exécutants qui interprétèrent, animés de leur foi musicale, le programme varié, choisi par notre dévoué Directeur, Guy Foucat, qui dirigea d'ailleurs avec sa maestria habituelle et à la satisfaction générale. Une mention spéciale aux 5 ou 6 musiciens éparpillés dans l'Hexagone par leurs professions ou études, qui ont choisi ce jour de Sainte-Cécile pour se retrouver, preuve qu'ils partagent avec leurs camarades de l'attachement au terroir.

Lors de ce concert fut exécuté : Si j'étais roi, ouverture d'Adam, une des plus jolies du répertoire lyrique, le célèbre Adagio d'Albinoni, le très populaire concerto pour un été de Morisod, la pétillante ouverture d'Orphée aux Enfers de Jacques Offenbach qui remémora aux plus anciens les motifs d'un des plus entraînants quadrilles, la bien délicieuse Petite Suite Rustique de J. Filleul et Francisco, allegro paso doble de Quérola.

• Suite page 34

## RECHERCHE...

- Dessart Eugène, 10, avenue de Fontbouillant, Bât. 915, 03100 Montluçon.
- Slama Fernand, rue Porte de Bourgogne, 08000 Charleville-Mézières.
- Aimard Yvon, 7, rue des Muletiers, 13004 Aix-en-Provence.
- Gora Jean, 47, Cité Sainte-Barbe, Biver, 13120 Gardanne.
- Decavel Guy, Directeur de la Musique Municipale, 20, avenue Gustave-V, 14110 Condé-sur-Noireau.
- Maitrehty Jean-Claude, Les Marguerites, Bât. C, Appt 22, 35, rue du Beugnon, 21500 Montbard.
- Bojar Raymond, Place Christian-Michalak, Bât. N, allée A, 42150 La Ricamarie.
- Boubault Jean-Luc, 1373 Rue du Général-de-Gaulle, 45160 Olivet.
- La Lyre Vannetaise, 29, rue Thiers, 56000 Vannes.
- Ventre Michel, 12, rue Raymond-Quéro, 56100 Lorient.
- Karcher Charles, 22, rue de la Fontaine, 57300 Hagondange.
- Keller Bruno, 252, rue A-Bonte, Résidence Le Carnoy, 59130 Lambersart.
- Mme Merle Jeannette, Le Gué Fouché, Echauffour, 61370 Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe.
- Halatre Louis, 199, rue de Montreuil, Rang du Fliers, 62600 Berck-sur-Mer.
- Hourez Jean-Michel, rue du Marais, Lozinghem, 62540 Marles-les-Mines.
- Poiraud Daniel, rue des Chats, 62190 Lillers.
- Joué Jean, Clique des Majorettes, 66260 Saint-Laurent-de-Cerdans.
- Pages Jean-Claude, 5, rue de l'Ouelle, 66150 Arles-sur-Tech.
- Montandraud, 81, rue du Gusard, 69800 Saint-Priest.
- Balaguer Gonzalo, Le Spey, Baudemont, 71800 La Clayette.
- Aberlin Martine, Cité Georges-Braque, Bât. B3, 84700 Sorgues.
- Teyssier Yves, Résidence les Broquetons, 8, rue Pierre de Foix, 84140 Montfavet.

# FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 33

Dimanche, à l'office religieux, une assistance nombreuse sanctionna par des applaudissements la fin du programme musical qui comprenait : l'Adagio d'Albinoni, l'Allegro moderato de la Symphonie Inachevée de Franck Schubert, la Prière des Pécheurs de Perles, de Georges Bizet, et la marche des Ruines d'Athènes de Beethoven.

L'Abbé Noël Duvigneau, notre dynamique Pasteur, heureux de nous accueillir, remercia le Directeur et notre phalange. Prenons acte de ses sages paroles, pour le souhait que notre Sainte Patronne aide les hommes à prier davantage pour la Paix dans le monde et surtout aux musiciens de s'entraider et s'aimer encore davantage.

Après la Messe, au Foyer Municipal, devant près de 150 personnes, l'Harmonie exécuta une marche brillante, suivie de la remise des récompenses suivantes :

6 Diplômes d'honneur et de mérite de la F.M.S.O. à 2 musiciennes et 4 musiciens et 3 médailles de la confédération Musicale de France à MM. Charles Viu, Saxo Ténor, médaille de Bronze, plus de 20 ans de vie musicale ; Joël Brunet, Tuba, médaille d'Argent, plus de 30 ans de vie musicale ; Edmond Michon, Clarinette, médaille d'Or, plus de 40 ans de vie musicale.

A 13 heures, un repas amical préparé et servi soigneusement par des mères, des épouses de musiciens fit monter petit à petit le ton, sans fausses notes de cette belle réunion. Le tout fut bien orchestré, à la satisfaction des jeunes, moins jeunes et anciens.

A l'heure des toasts, le Président Dubernet remercia, comme il se devait, les Personnalités présentes : M. Foucat, les Musiciens et Musiciennes venus de loin et de près, qui se sont surpassés, les personnes qui ont contribué à l'organisation de cette Sainte-Cécile. S'adressant aux jeunes : Vous êtes aujourd'hui nombreux autour de nous. C'est vous qui bientôt tiendrez le flambeau avec l'expérience que nous vous laisserons.

Il termina en souhaitant à tous et à toutes une bonne fête ainsi que ses vœux les plus chers, bonne continuité à l'Harmonie de la S.J.Y. afin qu'elle poursuive sagement son œuvre.

M. le Maire Adjoint répondit avec simplicité et courtoisie, nous dit l'attachement

qu'il éprouve pour notre Société et qu'il fera le maximum pour sa continuité.

M. Davier félicita les trois solistes : Carlos Viu, Clarinette ; Bernadette Kaspasack, Flûte ; Joël Bredau, Trompette. Il fit un exposé concernant les Ecoles de Musique qui augmentent dans le Sud-Ouest. Il a le plaisir de constater que l'Education musicale s'intensifie de plus en plus même dans de petites localités où des cours d'initiation sont donnés dans les écoles. Il félicita M. Foucat qui ne ménagea pas sa peine pour former les jeunes adeptes ainsi que les éducateurs bénévoles. Pour encourager les musiciens, il les invita à donner une audition en mai prochain dans un château du Sauternais. Ceci donna lieu à un tonnerre d'applaudissements.

M. Guy Foucat conclut. Il s'exprima en chef satisfait ; il remercia l'effort accompli par tous mais aimerait à juste raison que l'assistance aux répétitions soit plus nombreuse afin de parfaire l'homogénéité, ainsi l'efficacité des nuances serait bien meilleure à l'exécution ; mais rien ne peut être parfait pour des amateurs.

Puis place au divertissement. M. Charles Viu, Vice-Président de la S.J.Y., permit avec sa discothèque de passer un agréable après-midi. Le soir, une soixantaine de convives se retrouvèrent pour terminer les restes ! Le clou de la soirée fut l'improvisation d'un spectacle de variétés où les garçons surclassèrent les filles dans leur prestation du French Cancan, des « Madnans, des bleuettes de la Salsa du démon, de Dalida, de la Danse des Canards », etc. L'imitateur de Serge Lama clôtura avec succès cette inoubliable journée.

## LOT-ET-GARONNE

Agen

II<sup>e</sup> Festival international de musique organisé par l'Union des sociétés musicales du Lot-et-Garonne

Tout comme les jours se suivent mais ne se ressemblent pas, ce II<sup>e</sup> Festival ne peut se comparer au précédent en raison du temps peu clémente sous lequel il s'est déroulé. Initialement prévu en plein air, ce

mauvais temps a valu à notre Président et à toute son équipe, des sueurs froides ! Puisqu'au dernier moment il a fallu tout remettre en place en salle couverte. C'est grâce à la bonne volonté de tous, des plus jeunes comme des responsables à tout niveau, des associations musicales ainsi qu'à la compréhension efficace de la municipalité d'Agen, qu'a pu se dérouler dans de bonnes conditions, cette belle manifestation.

Le samedi soir donc, sous une coupole martelée par la pluie, nous avons eu le privilège d'entendre et d'apprécier de la belle musique grâce au concours de l'harmonie municipale de Villeneuve-sur-Lot ; l'Accordéon-club de Villeneuve-sur-Lot ; la Lyre de la jeunesse d'Aillas ; l'Union musicale de Meilhan-sur-Garonne ; la chorale « A Cœur Joie » de Villeneuve ; l'Harmonie « Lyre Agenaise » ; l'Ensemble de Cuivres d'Agen ; le « Posaune Choir » de Dinslaken ; les « Petits Chanteurs » d'Andiran-Mézén ; la Fanfare de Cocumont ; l'Harmonie Moissagaise. Il faut remercier tous ceux qui se sont déplacés pur nous faire apprécier leur talent d'instrumentiste, de chanteur et aussi de dirigeant, pour réussir la pousse d'exécuter sans répétition d'ensemble, l'air du « Chœur des esclaves » extrait de Nabucco de Verdi, avec les chorales présentes et l'orchestre de la Lyre Agenaise placés sous la direction de M. Fondriest ! Car il était partout, tantôt exécutant, tantôt dirigeant l'Ensemble de Cuivres de Dinslaken et d'Agen réunis. Mais le temps fort de cette soirée fut sans nul doute Musikfest-March, morceau interprété par toutes les harmonies sous la direction magistrale de M. Fondriest... d'ailleurs ce final a été bissé !

Heureusement, le dimanche matin, le temps a permis de faire l'animation de la ville et des alentours tel que l'avait organisé le Comité, mais aussi grâce au dévouement de toutes les bonnes volontés discrètes mais efficaces pour servir de guide à toutes ces associations. Ainsi cette animation a été presque la seule publicité de dernière minute, si l'on peut dire, la presse locale et régionale n'ayant pas fourni le support publicitaire espéré ; ceci dit reffermons la parenthèse et n'oublions pas les faits marquants de cette matinée : les messes en musique. Celle à l'église Saint-Hilaire animée par le Posaune Choir de Dinslaken et celle du Sacré-Cœur, par l'Ensemble Vocal d'Agen qui

ont mis tout leur cœur (c'est le cas de le dire !) dans l'interprétation de leur répertoire. Ce qui a été perçu tant par l'assistance que par l'organiste de l'église Saint-Hilaire en particulier, qui a répondu à l'Ensemble de Cuivres de Dinslaken par un autre morceau de choix de Richard Wagner.

Bien sûr cette matinée s'est terminée par un vin d'honneur offert par la municipalité d'Agen à l'Ecole de Musique rue Lakanaï, qui est aussi à nouveau le siège de la « Lyre Agenaise », comme l'a discrètement fait remarquer M. Massol en prenant la parole pour remercier toutes les Sociétés qui avaient répondu « Présent » pour animer ce II<sup>e</sup> Festival et en particulier l'ensemble « Prosaune Choir » de Dinslaken qui s'est dépensé sans ménager sa peine, durant la semaine de déplacement à Agen. Entre autres, jeudi soir, au musée d'Agen où ils ont pratiquement doublé le temps prévu de leur concert pour satisfaire les initiés présents et les personnes invitées. M. Massol répondit ainsi à l'allocation faite par M. Fondriest à titre de Président de l'Union des Sociétés Musicales de Lot-et-Garonne, qui remerciant outre les participants, mettait l'accent sur la compréhension et l'aide efficace fournie par la mairie d'Agen, à l'occasion de ce Festival. Le mot de la fin a été donné à M. Ciran, Président des sociétés musicales du Sud-Ouest, qui a trouvé le moyen, malgré ses nombreuses et multiples obligations, d'être présent et de mettre l'accent sur la participation très appréciée de nos invités de Dinslaken, symbole d'amitiés nouées par la musique. Il convient de s'en réjouir.

Dès 14 heures, après un nouveau défilé dans les artères principales d'Agen, toutes les Batteries Fanfares Majorettes et Groupes folkloriques arrivaient les uns après les autres au Stadium, pour participer à cette phase finale de la deuxième journée de ce Festival. Nous citons : « Avenir Saint-Sulpice », batterie-fanfare ; Diane Marmandaise, batterie-fanfare, majorettes ; Volontaires Tonneinois et Pompons Bleus, batterie-fanfare, harmonie ; Amicale laïque de Layrac, batterie-fanfare ; Majorette Agenaises ; Troubadours de Guyenne, folklore ; Amicale laïque d'Aiguillon, batterie-fanfare ; J.L.R. Marmande, batterie-fanfare, majorettes ; Lou Foular de Bilonébo ; Amicale laïque d'Agen, batterie-fanfare ; batterie-fanfare, majorettes de Pont-du-Casse ; Amicale laïque « La Vaillante » de Langon, batterie fanfare, majorettes.

Grâce à la parfaite organisation du programme énoncé par M. Blanchard, la succession des prestations des divers groupes s'est déroulée tout à leur avantage, tant pour les plus récents que pour les meilleurs. Il est bien sûr évident que toutes Sociétés présentes ont donné le meilleur d'elle-même sous l'impulsion particulière de leur Chef. Cette journée de musique s'est terminée par un morceau d'ensemble, magistralement dirigé par notre Président, malgré la tendance de certains groupes à changer un peu de cadences !!! La remise des récompenses à chaque groupe participant acheva ce II<sup>e</sup> Festival, qui s'est déroulé dans une chaleureuse et amicale ambiance, qui a permis à tous les participants de s'apprécier les uns les autres, et aux organisateurs de puiser la joie de l'œuvre accomplie et le courage pour continuer, et qui sait, faire encore mieux la prochaine fois !!!

## TARN

### Hommage à M. Fernand Dondeyne

La Fédération des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Tarn mesure la perte qu'elle vient de subir en la personne de M. Fernand Dondeyne. Elle présente à sa famille, à l'Union musicale de Graulhet l'expression de son émotion la plus vive.

Le plus touchant de tous les témoignages d'attachement ne fut-il pas de voir tous ces jeunes de Graulhet et d'ailleurs venus assister à l'office et ne pouvant retenir leur peine.

La musique vient de perdre un de ses serveurs comme il y en a beaucoup en France (heureusement) qui travaillent sur le terrain, loin des salons dorés, qui ne comptent ni le temps, ni la peine, dans le plus grand désintéressement. Ils n'ont pas toujours droit aux honneurs qu'ils méritent car leur idéal les place au-dessus.

La Fédération, son président, en particulier, ne peuvent oublier le rôle important que vous avez tenu dans la mise en place et la création de nos Stages Départementaux, dans la création de l'Harmonie Départementale Junior. Que de soucis

## CHEFS DE MUSIQUE !

## EXCEPTIONNEL !

### PROFITEZ de nos PROMOTIONS « Royal-Artist »

Nous offrons un étui standard pour achat de trompette Royal-Artist

	CUIVRE ARGENTÉ	
TROMPETTE, ut et si b (étui offert).....	765	1.010
CORNET, si b.....	910	1.205
BUGLE, si b.....	1.060	1.320
ALTO, mi b.....	1.520	2.080
BARYTON, si b.....	2.110	2.770
BASSE, si b à 4 pistons.....	2.840	3.750
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable.....	8.340	10.500
TROMBONE à coulisse.....	1.015	1.370
TROMBONE à pistons.....	2.450	3.420
	LAQUÉS OR CLÉS CHROMÉES	
SAXO SOPRANO, si b.....	2.890	
SAXO ALTO, mi b.....	2.940	
SAXO TENOR, si b.....	3.220	
SAXO BARYTON, mi b.....	5.890	
CLARINETTE, si b super ébène.....	1.390	
GRAND-FLÛTE argentée plateaux pleins.....	1.230	

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance.  
POURQUOI PAS VOUS ?

# GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie - LYON  
Tél. : (7) 828-44-22  
ATELIERS MODERNES DE RÉPARATIONS  
NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITÉ INCOMPARABLE  
CONDITIONS SPÉCIALES AUX SOCIÉTÉS DE MUSIQUE



n'avons-nous partagés ensembles, de joies aussi, qu'il n'est pas possible d'oublier. Tous ces jeunes qui fréquentent aujourd'hui le Conservatoire de Toulouse et ceux qui n'y sont pas entrés sous le levain de nos Sociétés Musicales, la Fédération sait que demain d'autres Fernand Dondeyne reprendront le flambeau car vous avez su leur insuffler cet amour de la Musique, du don de soi qui font que notre chère Musique Populaire peut croire en son avenir.

Le Président :  
**NOËL GRAND.**

Suite au décès de M. Dondeyne, chef de l'Union Musicale de Graulhet, une messe à son intention a eu lieu le samedi 6 février, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame, du Val-d'Amour.

C'est en présence de nombreuses personnalités et d'une nombreuse assistance que se déroula l'office religieux.

Nous avons pu noter (au risque d'en oublier, nous nous en excusons).

M. Grand, président fédéral (et Madame), M. Couthure (et Madame), chef de l'Harmonie d'Albi; MM. Lechevanton, Secrétaire Général; Chambat, Harmonie de Mazamet; Durand, Clique de Graulhet; Bardet et Alquier (Président et Directeur lyre de Lavaur); Régnier, de Briatexte; Cols, Directeur école de musique de Graulhet; Mme Satgé, Présidente de la Croix-Rouge; M. Manavit, Secrétaire général de la mairie; les membres de la société.

A la fin de la cérémonie M. Catalo, Président de l'Union Musicale a rendu un dernier hommage au disparu.

L'assistance debout écouta l'allocution que voici :

« C'est dimanche matin 31 janvier que nous avons appris avec stupeur et tristesse le décès subit de notre chef M. Dondeyne. A notre humble avis rien ne laissait supposer la semaine passée une issue aussi brutale. En effet la veille de son départ de la maison de retraite pour la clinique de rééducation plusieurs membres de la société lui ont rendu visite et aucun d'eux ne pouvait se douter qu'il lui causait pour la dernière fois. Le destin cruel a frappé alors que l'on pouvait espérer pour M. Dondeyne une retraite bien méritée cela malgré certains handicaps physiques.

C'est après un long et dernier voyage qu'il repose en paix chez lui à côté de sa compagne à Dunkerque.

Après cette messe de sépulture mon devoir est de rendre un dernier et ultime hommage à M. Dondeyne.

Premier Prix et Prix d'Honneur du Conservatoire National de Lille il commence sa carrière de musicien professionnel à Dunkerque et sa région pendant dix ans. Puis chef de musique à Malo-les-Bains et chef d'orchestre au Théâtre des Arts, de Rouen. Suite à son départ en Algérie on le retrouve pendant plus de quinze ans au Théâtre de Bône, également au Théâtre de Constantine. Les événements d'Afrique du Nord l'obligent lui et sa famille à revenir en France et Graulhet devient leur nouveau lieu de résidence. De ce fait il est employé à la société Graulhet-Automobile.

A cette époque les Concerts de l'Union Musicale avaient lieu sous la Halle le dimanche en fin d'après-midi. M. Dondeyne méconnu pour nous était un de nos meilleurs auditeurs et pour cause puis l'on sut qu'il était musicien et alors nous fûmes très honorés de le voir rejoindre nos rangs. La vérité étant vite découverte ce fut aussi spontanément que notre chef (jeune et méritant), M. Héral lui céda la direction. En peu d'années de nombreux exécutants ont été formés à son école et cela en collaboration avec Mme Dondeyne. C'est à ce moment là que l'Ecole de Musique connut un nouvel essor. L'enseignement prodigué fut tel que du solfège à tous les instruments les élèves qui surent profiter des leçons et des merveilleux conseils apportèrent à l'Union Musicale un sang nouveau. Je me dois de retracer ici les principaux résultats de son action à Graulhet.

M. Dondeyne a dirigé de nombreux Concerts locaux ou Départementaux et maintes cérémonies officielles. Sous sa baguette notre société a honoré notre ville par des dates marquantes :

1969 : Emission Télévisée à l'O.R.T.F. Toulouse.

1971 : Concours National à Saint-Girons.

1974 : Voyage à Prie-en-Champs, Ville Jumelle 55 Juniors sous sa direction donnent 8 auditions.

1977 : Concours National à Saint-Astier, en Périgord.

1978 : Emission Télévisée aux « Musiciens du Soir » de T.F.1.

1979 : Grand Concert public à Nice, au kiosque Albert-1<sup>er</sup>.

Au cours des ans il a reçu plusieurs distinctions musicales. En son temps il a été décoré de la Médaille d'Honneur de la Ville de Graulhet.

L'Union Musicale a 60 ans d'existence. Elle a donc été dirigée par M. Dondeyne pendant quinze ans. Certes notre ville a connu des chefs de grande valeur; loin de moi la pensée d'enlever ici les mérites d'un grand passé. Mais il faut dire que, grâce à ce musicien exceptionnel, Graulhet a inscrit une des plus belles pages culturelles à son actif.

D'autre part, membre du bureau fédéral, il fut appelé par le président M. Grand à collaborer aux premiers stages de Rassisse où ses capacités d'éducateur furent très appréciées par les jeunes du département.

Tout ceci est certainement incomplet mais justifie amplement sa vie de grand musicien.

Devant ses enfants à qui vont toute notre sympathie et sincères condoléances, au nom de tous les musiciens qui furent sous sa direction je dis que M. Dondeyne a marqué chacun d'entre nous, il laisse un grand vide et son souvenir restera vivant en nos mémoires.

Nous n'avons pas joué à cette Messe. Aurions-nous eu en ces tristes circonstances les facultés requises pour honorer notre Chef? Aussi avons-nous décidé en accord avec la famille le recueillement total pour tous les exécutants. Dans quelque temps un grand concert sera dédié à sa mémoire dans le nouveau Auditorium « Odéon ».

Nous avons été les témoins de son action. Il nous a toujours donné l'exemple du travail bien fait, la conviction qu'il faut toujours espérer en l'avenir.

Le meilleur hommage que nous puissions lui rendre sera de continuer notre action pour que vive la musique.

Tel sera notre but.

Au nom de l'Union Musicale je remercie toutes les personnalités présentes, toutes les personnes qui à l'occasion de ce deuil ont témoigné leur sincère sympathie. D'abord à ses enfants ensuite à la grande famille des musiciens graulhetois et tarnais.

## Sainte Cécile, patronne des musiciens fêtée par l'Harmonie « l'Union des enfants d'Albi »

Notre harmonie avait choisi cette année de célébrer la fête de sa Sainte Patronne en la chapelle de Saint-Martin, rue Jean-Rieux, proche du quartier Lapanouse. Ce fut à la Grand'messe de 10 h 30, ce dimanche 22 novembre qu'elle se produisit. Au cours de cette messe, dite par M. l'Abbé Jeannin et commentée par M. le Curé Pailhé, de Saint-Joseph, elle interpréta successivement, dans la prière et le recueillement, sous la baguette autorisée de M. Paul Couthures, Directeur de cette belle formation : « La Marche Triomphale », de Jean-Baptiste Lully, « la Marche Solennelle » de Camille Saint-Saëns, le célèbre « Aria », de Jean-Sébastien Bach et le triomphant « Alleluia », de Haendel.

Malgré la sainteté du lieu, un tonnerre d'applaudissements, à la sortie de la messe, manifesta la satisfaction des nombreux fidèles qui remplissaient la chapelle Saint-Martin, presque trop petite pour la circonstance. Le Comité de l'Association Saint-Martin, sous la présidence de M. Odier, offrit ensuite, dans une salle annexe de la chapelle, un vin d'honneur qui fut particulièrement apprécié par tous les musiciens et invités présents.

Une longue file de voitures se dirigea ensuite vers « l'Auberge du Grand Chêne », à Fréjairolles où le bureau de l'Harmonie avait retenu une grande salle pour y déguster un excellent et copieux repas excellemment préparé par le maître des lieux. Un apéritif, offert par M. Martin, l'opticien bien connu et président d'honneur de l'Harmonie, précéda ces fraternelles agapes.

Avant de commencer celles-ci, M. Lilly, son actuel président actif, remercia chaleureusement les invités de leur présence et en particulier M. Pierre Grimoux, premier maire adjoint d'Albi, MM. Grand et

Lechevanton, respectivement président et secrétaire général de la Fédération des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Tarn, M. Delmas, directeur du Théâtre Municipal, M. André Rigaud, président de l'Harmonie Saint-Eloi, de Saint-Juéry, ainsi que M. Gilbert Rigaud, son directeur. Il excusa l'absence de M. l'Abbé Pailhé, curé de Saint-Joseph, de son Clergé, M. Claude Pauthe, rédacteur à la « Dépêche », retenus ailleurs par leurs fonctions, ainsi que celle de M. François, Président de l'Harmonie des Mineurs de Cagnac, que des obligations familiales empêchaient d'assister à notre fête, bien qu'il ait ou assisté à notre concert de la matinée. M. Lilly termina sa courte allocution par un grand merci à tous ses camarades d'Albi, de Saint-Juéry, de Carmaux, de Cagnac et de Gaillac en rappelant la belle devise d'un pays voisin et ami « l'Union fait la force ». Puis il donna la parole à M. Pierre Grimoux, qui, avec sa bonhomie coutumière, excusa M. Castel, maire d'Albi, empêché, mit l'accent sur l'excellence du concert exécuté à la chapelle, rappela les efforts que la municipalité faisait pour développer son Ecole Municipale de Musique et félicita l'Harmonie d'avoir réhabilité Saint-Saëns, qu'il estimait injustement tombé dans l'oubli. M. Noël Grand lui succéda et assura notre Société de la sollicitude de sa Fédération et mit l'accent sur les efforts que celle-ci faisait en faveur de l'enseignement musical en envisageant son soutien à la création d'une Ecole Départementale de Musique et en s'occupant d'une meilleure répartition des fonds alloués par l'Etat pour la propagation de la musique populaire. Le repas se déroula ensuite dans la plus franche cordialité et cette belle journée se clôtura par des chansons de M. Ramon et un bal improvisé, organisé par une dizaine de musiciens dévoués appartenant à l'Harmonie.

Malheureusement la fin de la fête fut ternie par le malaise cardiaque qui affecta M. Fontas, baryton, et nécessita son transport au Centre Hospitalier par le S.A.M.U. appelé sur les lieux et que nous remercions pour la rapidité de son intervention. Nous formulons des vœux pour le prompt rétablissement de notre camarade afin qu'il puisse rapidement se trouver parmi nous et reprendre sa place au pupitre de baryton.

E.L.

## Nécrologie

Mardi 1<sup>er</sup> décembre, l'Harmonie conduisit à sa dernière demeure, M. Marceau Tardieu, décédé après une douloureuse maladie et qui fut, de son vivant, un de ses plus dévoués et talentueux musiciens. Prisonnier de guerre en 1940-44, il était médaillé militaire et décoré de la Croix de guerre avec palmes.

Cet homme bon et serviable, fut pendant longtemps soliste à divers pupitres de notre Harmonie. Féru de musique et très compétent, il avait été dans sa jeunesse soliste à la Musique des Equipages de la Flotte, ce qui situait sa compétence. Retraité et domicilié à Albi, il enseigna pendant de longues années les instruments-cuivres à notre école de musique et nombreux sont ceux qui ont bénéficié de son enseignement et dont quelques-uns encore tiennent leur place aux pupitres de l'Harmonie. Certains mêmes tels MM. Boudet Couffignal et Coutal parent, grâce à lui, suivre les cours du Conservatoire de Toulouse et en sont les brillants lauréats.

Il professa également la musique à l'Ecole Sainte-Marie d'Albi et fut membre actif de l'Estudiantina où il jouait de la contrebasse à cordes. Il était expert en chant choral et fit partie de la Chorale « A cœur-joie ». Il dirigea aussi avec autorité la Chorale de l'Eglise Saint-Joseph.

L'Harmonie « l'Union des enfants d'Albi » ainsi que celles de Saint-Juéry et de Cagnac, avaient tenu à lui rendre un dernier hommage en interprétant des œuvres de circonstances pendant le service funèbre en l'église de la Madeleine.

Adieu donc pour toujours, mon cher Marceau Tardieu et puisses-tu entendre dans l'au-delà de célestes musiques, toi qui l'a si bien servie au cours de ton existence ici-bas.

E.L.

## Graulhet

### La clique municipale en deuil

Moins de trois ans après le décès brutal du regretté Jean Raymond, la Clique municipale est à nouveau frappée par un seul cruel, en la personne d'Albert Rouyre, son chef jusqu'en 1974, et actuellement son président d'honneur.

Dans l'église une nombreuse assistance profondément recueillie, la Clique a rendu les honneurs à son ancien chef; au son du clairon (son instrument favori), elle interpréta une marche funèbre, puis avec une grande émotion, le dernier morceau qu'Albert Rouyre lui avait enseigné « Face au danger » (de Gadenne).

A la fin de la cérémonie religieuse, M. Najac, vice-président, prononça une oraison funèbre, retraçant en quelques mots, les principales étapes de la vie familiale et musicale du regretté défunt, faisant ressortir son caractère volontaire et tenace contre les « coups durs » qui se sont amoncélés tout au long de sa vie.

Après avoir, au nom de la Clique, présenté les condoléances à la famille, les membres de la Clique municipale en grande tenue avec leur chef José Paz en tête, entamèrent une nouvelle fois la marche funèbre qui devait accompagner Albert Rouyre à sa dernière demeure.

C'est dans un profond silence de recueillement que prit fin ce dernier, mais très émouvant adieu à Albert Rouyre.

## HOMMAGE A ALBERT ROUYRE CHEF DE CLIQUE

Né le 27 avril 1905, à Graulhet, M. Albert Rouyre a fait ses premières études musicales, sous la direction de M. Andrieu et ses premiers concerts avec M. Benoit.

Entré à la clique de l'Etoile, en 1921, il en prend la direction en 1923 pour le grand concours de Paris (vingt-huit mille gymnastes et musiciens).

A Montpellier, en service militaire dans le Génie, il prend la tête de son régiment pour le défilé du 14 juillet. Un an plus tard, à Coblenze, il est proposé pour le grade de sergent clairon-major.

La guerre le trouve clairon à Hirson et à la Libération, la clique municipale de Graulhet lui ouvra ses portes, alors que l'association de l'Etoile se trouvait dissoute.

Là encore, il continuera sans relâche son travail intensif d'éducateur, sous la conduite du chef Gélis, puis de celle de Monfrax avant de prendre à son tour dans les années 1960 la direction de la société et avec l'aide du regretté Jean Raymond qui s'occupait particulièrement des tambours, il gagna de nombreux lauriers dans les diverses manifestations.

Dernier fait marquant de sa longue carrière : le Concours national de Musique, à Saint-Girons, en 1971, où la société obtient à l'unanimité un premier prix ascendant, la faisant monter en division supérieure. C'est dans cette même année qu'il fait la rencontre d'un nouveau venu à Graulhet, M. José Paz, qu'il considère de suite comme son remplaçant car avec l'âge et une santé qui lui causait quelques problèmes, il devinait déjà que bientôt il lui faudrait s'arrêter.

C'est ce qui s'est malheureusement produit fin 1974 il allait bientôt faire 70 ans; mais des ennuis cardiaques ont définitivement mis fin à ses activités musicales. Il devenait aussitôt président d'honneur à vie de la société.

Ses récompenses furent nombreuses nous en citerons quelques-uns en exemple : la fourragère d'or des Patronages de France, la médaille d'or de l'Education Physique par le commandant Durand, de nombreuses médailles dans les concours individuels, la baguette de direction au concours de Narbonne, la médaille d'officier du Mérite fédéral, ainsi que la médaille d'honneur de la ville de Graulhet qui lui fut remise par M. Dumonier, maire, et il y a peu de temps encore, la médaille d'or de chef récompensant plus de trente années de direction.

Voilà ce qu'a été Albert Rouyre sur plus d'un demi-siècle d'activité musicale. Il a connu tous les honneurs et toutes les joies que cela peut donner, et que seuls, des hommes de sa trempe peuvent mériter.

Mais à côté de cela, il y a eu des périodes difficiles et c'est dans ces périodes-là qu'il a su faire face avec abnégation où, seul, le courage, la volonté et la ténacité lui ont permis de continuer à aller de l'avant, afin d'assurer la continuité dans ce noble art qu'est cette musique populaire.

Si, aujourd'hui, sous la baguette de son chef actuel, la clique municipale est bien vivante, il faut toujours avoir un regard sur ce qui a été son passé et dont M. Albert Rouyre était le plus digne représentant.

Nous lui devons une infinie reconnaissance et son exemple de courage et de volonté restera pour nous à jamais gravé dans nos mémoires.

Adieu Albert Rouyre ! La clique et la ville de Graulhet vous doivent beaucoup.

I.P.



# 81<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## • Suite de la page 9

tres aussi, menez depuis des années au cœur même de notre société. C'est ainsi que la nouvelle organisation de la Direction de la Musique a suscité la naissance d'un nouveau département, celui de l'Action musicale. Action et non animation, même si l'animation est une chose qui existe et qui est nécessaire. Mais l'animation a souvent été un cache-misère. Aujourd'hui, il faut regarder les réalités et se rappeler que la musique est un acte, un acte essentiel que nous devons réhabiliter.

Le département de l'Action musicale couvre un vaste ensemble de secteurs : le jazz, la chanson, les variétés. Mais il a aussi et surtout à agir dans l'immense secteur de la pratique amateur, sur lequel je ne cesse d'attirer l'attention de toutes les parties prenantes de la vie musicale du pays.

J'ai pu constater depuis longtemps que nous étions en train de fabriquer, sans nous en apercevoir, une société de consommation musicale. Il semble que, en France et dans presque tous les pays occidentaux, on considère que l'acte de musique n'est pas un acte de nature, et qu'il faut le déléguer à des spécialistes, à des professionnels, à des mandataires. Et c'est cela qui divise notre société entre, d'une part, ceux qui font de la musique en professionnels, qui la font bien, qui la font au plus haut niveau possible, et d'autre part ceux qui l'écoutent, qui la consomment. D'une part, ceux qui ont une longue et profonde formation à l'exercice technique de la musique, d'autre part, ceux qui sont d'autant plus effrayés de faire le premier geste de musique qu'ils ont, devant eux, ces machines ultra-perfectionnées que sont les grands virtuoses, promus par tout le système que développe notre société.

Si nous continuons de la sorte, il n'y aura plus de musique dans cette civilisation, car la société de consommation culturelle est une société régie par l'économie de marché, par les forces d'argent qui sont toujours des forces d'oppression, et qui produisent des stéréotypes de consommation, des produits banalisés.

Dès lors, il n'y aura plus ni risque, ni création. Nous serons dans une société bloquée qui ne trouvera plus les talents dont elle a besoin pour se développer. C'est pourquoi il nous faut former non pas seulement à l'écoute passive, mais surtout à l'acte de musique qui doit redevenir un acte partagé par tous, un acte de nature.

Excusez ce préalable un peu philosophique ou doctrinal, mais il me semble d'importance. Notre politique de la musique a placé parmi les priorités la pratique, et c'est cette pratique que, à tous les niveaux, amateur ou professionnel, nous entendons développer, réhabiliter, favoriser avec l'aide de la collectivité nationale. Je sais, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, l'importance de la Confédération Musicale de France, l'étendue considérable de son implantation dans notre territoire, le nombre de jeunes touchés par son action, et notamment dans des lieux où l'enseignement agréé ne pénètre pas. Vous imaginez à quel point tout cela suscite une attention encore plus aiguë de ma part et de celle de mes collaborateurs, puisque justement, nous entendons mener une politique de la pratique musicale.

Je voudrais en profiter pour vous présenter mon collaborateur Camille Roy, Inspecteur Principal de la Musique, chargé de ce secteur de la pratique amateur à l'intérieur du département de l'Action Musicale.

Pendant, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

il y a une situation nouvelle, non seulement dans cette volonté politique que je viens d'exprimer, mais aussi à travers des changements profonds dans la structure même de notre pays. Vous le savez, nous sommes à la veille de la réforme régionale, le plus important des changements de structures que notre pays aura connus dans son histoire. Cette réforme régionale va changer le système de fonctionnement de notre pays. Il fait obligation à la Direction de la Musique de ne plus régner de Paris, dans le silence et le secret de nos bureaux, dans la méconnaissance du terrain, dans la distance géographique et psychologique qui séparaient jusqu'ici les responsables parisiens de ceux qui, sur le terrain, menaient l'action.

Et nous nous donnons justement, au Ministère de la Culture, en général, et à la Direction de la Musique en particulier, les moyens techniques financiers et humains d'accompagner cette réforme régionale et même de la précéder car, le 1<sup>er</sup> janvier 1984, les choses entreront dans les faits. Il faudra bien que nous tous y soyons préparés. C'est pourquoi la Direction de la Musique a fixé un rôle nouveau au délégué régional à la musique et a créé un nouveau corps de techniciens, celui des inspecteurs régionaux de la musique.

Dès cette année, il y a 21 délégués régionaux. C'est-à-dire un par région (sauf la Corse qui attend l'application de son statut particulier). Nous sommes désormais présents sur le terrain.

Ces délégués régionaux à la musique ont été, bien souvent, amenés à prendre des initiatives que ne pouvaient prendre les responsables régionaux. Aujourd'hui, nous avons d'autres moyens et d'autres objectifs. Nous n'entendons pas nous substituer aux initiatives locales et régionales, dès lors que l'Etat transfère une part de ses compétences et de ses responsabilités aux collectivités locales. Le délégué régional à la musique, auprès du directeur régional des Affaires culturelles, devient tout naturellement l'homme du dossier de la régionalisation, et il aura beaucoup à faire dans les deux ans qui viennent pour instruire ce dossier, pour faire avancer les conventions entre les collectivités et l'Etat, entre les collectivités elles-mêmes, qu'elles soient régionales, départementales ou communales. C'est lui qui, auprès du directeur régional des Affaires culturelles, apportera la voix de l'action musicale, et pilotera, au moins au plan administratif l'ensemble de la politique musicale d'une région.

Cette charge ainsi définie, il nous fallait aussi des techniciens, des gens de métier, des gens d'enthousiasme et d'expérience qui puissent, dans la région d'abord, informer, je dirai aussi parfois former les élus et les responsables d'institutions pour les aider, les conseiller, dans cette conquête de l'identité culturelle, liée à l'accomplissement de la région nouvelle, pour susciter les initiatives qui s'imposent, qui sont complémentaires, les réunir, les harmoniser, tout cela en concertation constante avec les différents départements de la Direction de la Musique. Ainsi pourra se réaliser, sur le terrain, cette spécificité régionale qui correspond aux options de la politique nationale de la musique. Les représentants de la Direction dans les régions seront nos inspecteurs régionaux.

Dès le 5 avril prochain, les collectivités locales disposeront de nouveaux moyens d'intervention dans le développement de la vie culturelle et de la vie musicale. Les conseils régionaux peuvent attribuer, dès cette année, des subventions

de fonctionnement, non seulement sur leurs crédits propres, mais aussi grâce à la dotation globale du Ministère de la Culture, dont le montant sera décidé région par région, après l'arbitrage très prochain du Premier Ministre. Ainsi allons-nous vers une répartition des initiatives et surtout des responsabilités matérielles, que nous nous acheminons vers des financements croisés, permettant à tous ces petits ruisseaux de faire de grandes rivières, et d'avoir justement par des sources de financement multiples les moyens d'entreprendre ensemble de grandes choses.

Vous savez, Mesdames et Messieurs, à quel point le Gouvernement se préoccupe du développement de la vie culturelle du pays : il a doublé, en cette année de difficultés économiques, le budget de la Culture. Le budget de la Direction de la Musique qui n'est qu'une petite partie dans l'ensemble des forces et des moyens qui développent la vie musicale du pays, a augmenté de 67 %. Nous avons bon espoir que ce soit là le début d'une croissance rapide des moyens que la collectivité nationale va mettre à la disposition de la vie musicale du pays.

Puisque nous allons inéluctablement vers la régionalisation, il me semble que nous ne pouvons garder totalement en l'état les grandes organisations, rassemblements, associations, fédérations et confédérations, totalement centralisées. Il y aurait une profonde contradiction avec l'évolution de notre société, voulue par l'ensemble des Français, l'évolution des structures officielles, notamment nationales, si les partenaires ne prenaient pas aussi ce mouvement et cette direction. Je l'ai déjà représenté à quelques grandes associations, les Jeunesses Musicales de France par exemple. Il faut, et nous avons pour cela un petit peu plus d'un an et demi, être prêts pour la régionalisation. J'imagine que se posera bientôt à vous la question d'une plus grande autonomie des fédérations régionales et départementales, puisque ces fédérations vont avoir des contacts nouveaux et plus directs avec des interlocuteurs qui pourront les financer, les aider, les inclure dans leur politique musicale locale, bien plus et bien mieux que ce n'était le cas jusqu'ici.

La Direction de la Musique, elle-même, est là pour vous aider, surtout sur le terrain, avec ses délégués régionaux et ses inspecteurs régionaux, au nombre de six, en attendant que tout le territoire soit couvert, en 1983.

Si vous vous orientiez vers cette autonomie progressive et relative de vos fédérations régionales et départementales, il ne faut pas pour autant exclure une coordination centrale.

La Confédération, ce rassemblement des fédérations, aura toujours ce rôle d'harmonisateur de la politique, de rassemblement des forces et, aidée sur des crédits nationaux, elle sera en mesure de développer l'ensemble de votre action, de vous aider à la développer. Mais, vous avez, dès maintenant, sur le terrain de nouveaux interlocuteurs, un nouveau cadre, de nouvelles structures, une nouvelle manière de penser les missions et d'en obtenir les moyens. Il ne faut pas laisser passer cette chance.

Tout cela se fera, si vous le voulez bien, en concertation avec la Direction de la Musique, et avec d'autres instances qui sont partie prenante de la vie musicale du pays, que ce soient les grands services publics, comme la radio, la télévision, ou que ce soient aussi d'autres ministères qui sont concernés.

Nous avons un autre projet, la création d'un Conseil Supérieur de la Musique, instance suprême destinée à élaborer les axes d'une politique nationale qui sera menée non seulement par notre Direction de la Musique au Ministère de la Culture, mais par l'ensemble

des parties concernées : ministères, services publics, associations, fédérations. J'ai demandé et j'obtiendrai que ce Conseil Supérieur, instance interministérielle, vous fasse la place qui vous est due. Vous serez donc présents dans ce Conseil Supérieur de la Musique, parmi les pilotes de la politique musicale de la France.

C'est dire que nous allons systématiser cette concertation. Par le passé, ce ne fut peut-être pas toujours le cas, ainsi lorsque vous avez décidé de la vente du Centre de Toucy : cette décision de votre part a provoqué une surprise d'autant plus vive que la Direction de la Musique avait participé directement à l'acquisition de ses équipements, à concurrence de 650 000 F, je crois. Dans des cas comme celui-ci, et dans d'autres, je crois qu'il est bon d'agir de concert ; nous avons tous le même but et la même volonté. Aussi, mettons en commun nos moyens différents pour faire de grandes choses.

Vous me suggérez, Monsieur le Président, de proposer que le Centre de Toucy soit en quelque sorte réinstallé dans la cité musicale qui s'élèvera à la Villette. Je vois, pour ma part, avec beaucoup d'intérêt cette proposition car je crois que la grande Cité de la musique de la Villette devra effectivement réserver une place d'importance aux pratiques amateurs. Tant que je serai où je suis, on n'enfermera pas la musique dans un ghetto. Or, mettre les professionnels dans une Cité de la Musique, c'est créer un ghetto ; ne laisser que les professionnels, c'est toujours montrer la partie apparente de l'iceberg sans vouloir considérer le reste. Comptez donc sur moi, pour faire avancer un projet d'ordre général, dans lequel j'espère que votre projet particulier pourra s'inscrire.

J'aimerais aussi aborder un point délicat mais fondamental, celui du contenu de votre action et de votre action avec vous, à côté de vous. Notre politique musicale est d'abord une politique sociale. Avant même que de définir des objectifs artistiques et à fortiori des objectifs esthétiques, ce que je m'interdis, c'est d'abord la dimension sociale de cette politique qui m'importe et qui importe au Ministre de la Culture.

Je sais que vos sociétés sont, dans notre société, les principaux artisans de la fête de ce qui rassemble dans un moment d'enthousiasme, de vertige et d'espoir partagés. Cette incitation à la fête est aujourd'hui fondamentale dans une société que guetterait facilement l'ennui ; l'ennui qui naît de l'uniformité, l'ennui qui vient de la passivité dans laquelle on se trouve, étant abreuvé au plus intime de sa vie familiale par des discours, des œuvres d'art, des manifestations artistiques dont nous ne recevons qu'une copie ou qu'un reflet à travers des médias, fussent-ils perfectionnés.

Cette fête, c'est la fête de l'action, des actes individuels qui font un grand acte, un grand geste collectif. Jouer ensemble, c'est déjà une fête, danser ensemble, c'en est une et, pour ma part, je verrais avec une grande satisfaction que les sociétés instrumentales populaires incitassent plus à la danse qu'à la marche au pas cadencé.

Il faut, bien entendu, que la substance musicale soit aussi à la hauteur de l'ambition. Le répertoire des harmonies s'est enlisé pour toutes sortes de raisons qui ne sont pas seulement historiques, qui ne sont pas seulement esthétiques, qui sont aussi sociales, qui sont de l'ordre de la conservation, des comportements parfois. Jouer éternellement des transcriptions d'œuvres symphoniques ne rend service ni à l'harmonie, ni à l'orchestre symphonique.

Il vaudrait mieux chercher ailleurs, dans le répertoire d'orgue par exemple, puisqu'il s'agit en fait d'un instrument à vent. De toute façon, la renaissance d'un répertoire foison-

classique - moderne

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE  
Documentation sur demande :  
HENRI SELMER - 18, rue de la Fontaine-au-Roi,  
75-PARIS XIème - Tél. : 023.09.74

HENRI SELMER  
PARIS

nant, multiple, de toutes tendances, vivant pour tout dire, passe par une nouvelle, étroite, chaleureuse et enthousiaste collaboration entre les musiciens, les chefs d'orchestres et surtout les compositeurs.

Lorsque j'étais Directeur du Festival de Lille, j'avais eu chaque année l'occasion d'inviter quelques unes des meilleures harmonies de cette région, si riche en formations de ce genre. Il y a eu de nombreux concerts pendant ces cinq années où j'ai dirigé le Festival de Lille, mais je sentais bien qu'il fallait rassembler davantage et qu'il fallait faire un acte plus original et plus dirigé vers le futur que vers le passé. Avec la collaboration du délégué régional à la musique, Pierre Host, je me suis associé à mon ami Lucciano Berio, le compositeur italien, à qui a été commandée « Accord », une œuvre écrite pour mille musiciens d'harmonie. Cette œuvre créée en novembre a, je crois, soulevé les mille musiciens d'harmonie réunis pour la circonstance et qui avaient longuement travaillé cette partition, sous la direction de leurs chefs. Elle a eu un grand succès public mais plus encore un véritable impact dans l'opinion publique.

Sans m'en tenir à cet exemple quelque peu exceptionnel, je crois qu'on peut tout simplement avoir cette volonté de travailler avec des compositeurs, quels qu'ils soient. Nous sommes prêts à accueillir, à la Direction de la Musique, toutes les suggestions en ce sens. Nous pouvons passer des commandes, nous pouvons vous mettre en contact avec tel ou tel organisme ou individu qui peut favoriser cette collaboration; nous pouvons aussi trouver les moyens de vous aider à vous montrer devant l'opinion car, dans cette société où dominent l'image et la représentation, il faut se montrer pour exister. Dans des moments de rêve (et vous savez bien que la vie se passe à faire coïncider le rêve avec la réalité ou la réalité avec le rêve), j'imagine de grandes fêtes réunissant des milliers, des dizaines de milliers peut-être, de musiciens amateurs dans la capitale! J'aurai sous peu, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, des propositions à vous faire dans ce sens, car j'en ai déjà parlé au Ministre et à certains membres du Gouvernement.

Le jazz est assez peu pratiqué dans le cadre de vos sociétés, alors qu'il ne s'agit même pas d'être musicien pour constater que vous utilisez à peu près les mêmes instruments que les musiciens de jazz. Or c'est l'une des musiques les plus populaires, les plus vivantes et les plus actuelles, qui soit. Nous souhaiterions, à la Direction de la Musique, que de bons initiateurs à la pratique jazz, puissent travailler de manière régulière avec vos associations. Nous sommes tout prêts à vous en donner les moyens.

Nous n'ignorons rien de l'importance du rôle des fanfares, des harmonies et des sociétés populaires dans l'enseignement de la musique. Comme vous le dites, elles vont là où l'enseignement agréé ne pénètre pas et cela a permis l'accès à la musique d'élèves issus des classes sociales les moins favorisées de ce pays. En ce sens, on peut dire que la France vous doit tout, car ce n'est pas avec ses 120 établissements contrôlés ou subventionnés qui représentent aujourd'hui 150 000 à 170 000 élèves que les pouvoirs publics ont, jusqu'ici, rempli leur fonction, pour permettre à tous les jeunes Français d'avoir accès à la musique. Cela va changer, mais si vous n'avez pas été là, j'ai peine à penser à ce que serait aujourd'hui le terrain!

Ce phénomène reste aujourd'hui repérable, jusque dans la composition sociale des élèves de l'enseignement supérieur de la musique. On voit bien, à Paris ou à Lyon, à travers des disciplines instrumentales qu'ils ont choisies, que certains élèves

de nos deux C.N.S.M. viennent de chez vous, qu'ils portent la marque que vous leur avez donnée. Cet enseignement peut donc être excellent et dans certaines sociétés, nous savons combien il l'est; il peut être aussi de moindre qualité, tout dépend des limites du savoir de l'enseignant et des méthodes pédagogiques employées. Le savoir n'est pas tout, il y a aussi la main, la manière de faire, en plus des méthodes, et tout cela naturellement est affaire d'homme. Nous pouvons et nous vous aiderons à fixer non pas des barrières, mais des repères dans les qualifications, pour que, de manière effective, on puisse maîtriser l'ensemble des niveaux. Mais, nous devons faire en sorte aussi que les personnalités, dans toute leur spécificité, tout leur caractère, puissent s'exprimer et s'accomplir.

Ainsi ai-je parfois l'impression que l'on abuse peut-être chez vous du solfège parlé. Ne faudrait-il pas repenser le problème de la formation de l'oreille? La dictée musicale n'est-elle pas un moyen de discrimination, d'élimination plus que de formation? Ces questions que je me pose comme vous vous les posez, si nous nous les posons ensemble, puisqu'elles sont d'intérêt national.

Il faut aussi créer de nouveaux rapports entre l'enseignement que vous dispensez et l'enseignement agréé. Il faut surtout, dans un premier temps et de manière urgente, impliquer ces rapports, car il n'y a pas deux sortes d'enseignement de la musique. La Confédération Musicale de France n'a pas le monopole de l'enseignement musical du pauvre.

Il n'y a pas un enseignement musical du pauvre et un enseignement musical du riche. Il n'y aura dans ce pays et sous ce gouvernement, et en tout cas avec ce Directeur de la Musique, qu'un seul enseignement musical. C'est pourquoi les critères que nous emploierons dans cette grande modification, dans cette grande réforme de l'enseignement de la musique en France seront des critères que nous aurons établis, choisis, déduits ensemble.

Un Comité technique pour la réforme de l'enseignement musical a commencé ses travaux il y a 3 semaines. Certes, vous n'y êtes pas présents et je le regrette, mais il s'agit d'un petit comité d'experts, qui va faire des propositions à la Direction de la Musique et au Ministre de la Culture, pour viser de manière urgente à réformer l'enseignement contrôlé qui est naturellement le seul que nous maîtrisons assez bien et que nous maîtrisons de mieux en mieux puisque vous savez que la participation de l'Etat au fonctionnement de ces établissements est relevée considérablement en 1982. Mais, déjà, les membres de ce comité se sont posé la question fondamentale, essentielle, capitale, de l'enseignement non contrôlé. Tout cela sera repris dans d'autres débats et je souhaite d'ailleurs, Monsieur le Président, que votre Confédération soit très prochainement entendue par le Comité technique pour la réforme de l'enseignement musical puisqu'il doit produire son rapport définitif et j'espère décisif le 15 juin prochain.

Je passerai maintenant au domaine de la formation. Les stages centralisés sont une bonne chose, mais ils ne sont pas suffisants.

Les chefs de sociétés doivent pouvoir bénéficier d'une formation permanente et je dirai même donnée à proximité de leur lieu d'action, ce qui serait naturellement l'idéal. Pour cela, une action de la Direction de la Musique envers les établissements d'enseignement musical contrôlés par l'Etat est nécessaire afin de favoriser l'ouverture de classes spécialisées, chose à quoi nous allons nous employer. Ces classes, par exemple seraient faites par des musiciens qui auraient

une expérience indiscutable de la direction de sociétés populaires: l'enseignement porterait à la fois sur la direction d'orchestre et sur des techniques de base, comme l'analyse d'harmonie, d'écriture, etc.

Vous voyez, Mesdames et Messieurs, Monsieur le Président, que nous avons des projets précis, et que je ne suis pas venu ici vous distiller des bonnes paroles, mais vous apporter vraiment un certain nombre de sujets de réflexions et d'action.

Vous avez soulevé, Monsieur le Président, tout à l'heure, le problème de l'achat des instruments et de la taxe sur ces instruments. Je voudrais vous rappeler qu'une des premières tâches de la Direction de la Musique du Ministère de la Culture et d'autres instances comme le Ministère du Commerce et de l'Artisanat ou le Ministère de l'Industrie, c'est d'abord de répartir à la conquête du marché intérieur car, aujourd'hui, les 2/3 des instruments que nous achetons, que vous achetez, viennent de l'étranger, ce qui fait autant de devises qui s'en vont, ce qui fait naturellement aussi autant d'emplois qui disparaissent, autant de qualifications qui ne sont pas employées par le pays.

Notre devoir est d'aider à la renaissance de la facture instrumentale française. Nous nous y employons dans des travaux communs et déjà assez avancés, en relation notamment, avec les Ministères du Commerce et de l'Artisanat. Mais le problème de la taxe, dans l'état actuel des choses, je ne peux pas vous donner la position du gouvernement, je ne vous donne que la position subjective du Directeur de la Musique, c'est le même problème que pour le disque ou à peu près. Il ne s'agit pas seulement d'un manque à gagner pour le Trésor Public, il s'agit aussi, je le dirai, d'une sorte d'évasion des capitaux. Je comprends que l'on puisse se poser, du côté des finances, quelques questions et que l'on prenne le temps de la réflexion. De toute manière, il s'agit là d'un point de fiscalité et vous le savez, la fiscalité est en train d'être repensée dans ce pays. C'est un élément parmi beaucoup d'autres, mais je suis sûr que l'on arrivera à trouver une solution qui, à la fois, relance l'industrie française et d'autre part permette à tous les Français d'acquiescer les instruments indispensables à l'action de musique, car il serait pour le moins paradoxal que d'une part, on encourageât à la pratique et que de l'autre, on en interdisait d'avoir les moyens.

Voilà, Mesdames et Messieurs, l'essentiel de ce que j'avais à vous dire cet après-midi. Monsieur Camille Roy va suivre dans un instant vos débats. Je voudrais vous dire que jusqu'ici, la Direction de la Musique, c'était un peu une Administration centrale, un peu fermée. Maintenant, c'est une maison ouverte. Je voudrais que ce soit une maison de verre; dans quelques semaines, nous ouvrirons les portes justement pour que tout le monde puisse venir voir ce que c'est que ce service public car, en fait, nous sommes un service public, nous aussi.

Je vous demande, je vous prie, dans toute l'amitié que nous avons les uns pour les autres, que nos rapports soient simples, qu'ils ne s'embarrassent plus de ces formes qui ont si longtemps pesé sur les comportements et paralysé les dialogues. Nous avons une grande tâche à faire ensemble. Il faut que nous la fassions sur un pied d'égalité. La Direction de la Musique, je le dis tout net est à votre service. Je suis moi-même, au poste que j'occupe, pour faire passer le changement dans les choses de la musique. Je n'y suis pas pour l'éternité mais j'y suis en tout cas avec vous.

(Chaleureux applaudissements).

Merci.

M. Ameller remet la Médaille Commémorative du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération Musicale de France à M. Fleuret.



Je voudrais, Monsieur le Président, vous remettre, en notre nom à tous, cette médaille du 75<sup>e</sup> Anniversaire — c'était l'an passé — et ce souvenir très modeste marquera l'amitié que vous nous faites d'être parmi nous. (Applaudissements.)



Monsieur le Directeur,

Encore un grand merci d'être avec nous et de nous apporter beaucoup, tout d'abord quelques paroles apaisantes concernant nos destinées; ensuite quelque chose de positif concernant notre avenir. Il est certain que lorsque vous m'avez fait l'honneur de me recevoir, vos propos m'avaient profondément touché sur l'essentiel et déjà, nous avions mis en route certaines modifications pour satisfaire aux besoins futurs. Mais aujourd'hui, vous nous apportez des éléments donnant matière à réflexion et je pense au projet de régionalisation. Il

faut agir dans ce sens et il serait grave que nous nous revoiyons trop tard.

C'est avec grand plaisir, Monsieur le Directeur, que nous attendons l'aboutissement de ce projet auquel nous souhaitons être associés.

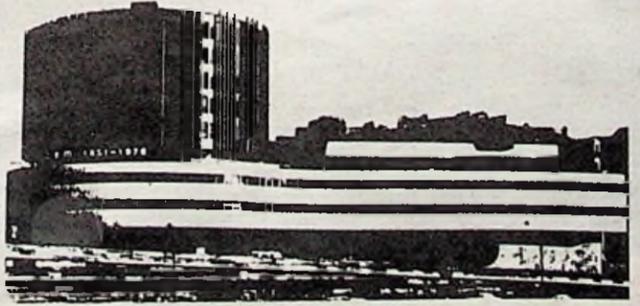
Nous sommes ici, tous remplis de bonne volonté. Vous l'avez dit, vous l'avez répété, nous avons foi en la musique et ce que nous demandons, c'est de pouvoir l'exprimer.

Si nous le pouvons grâce à vos idées, grâce aux idées de votre gouvernement, eh bien, nous serons comblés.

Grand merci à vous-même et à M. Camille Roy d'être là! (applaudissements).

M. Fleuret a alors quitté l'Assemblée, appelé auprès de son Ministre, à des tâches très urgentes.

Toute l'assistance a été profondément touchée par ses paroles et a beaucoup apprécié le fait qu'il soit venu nous parler malgré un emploi du temps surchargé.





## 81<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



**Le Président Ameller, qui était allé accompagner M. Fleuret, revient en séance.**

**Il donne la parole au Docteur Friedrich Weyermuller, Président de la C.I.S.M. (Confédération Internationale des Sociétés Musicales).**

En ce jour faste de vos Assises annuelles, j'ai le grand plaisir de vous apporter les très sincères salutations de la Confédération Internationale des Sociétés Musicales.

Ayant la possibilité de prendre la parole devant une assistance très nombreuse, je ne saurais nier, M. le Président, que l'Assemblée d'aujourd'hui soit, pour moi, un événement des plus impressionnants.

En effet, en écoutant, attentif, les différents rapports de la C.M.F. et face à vos projets d'avenir, il m'est agréable de constater que votre Association si grande et puissante, peut se réjouir à ce titre d'un rayonnement particulier qui aurait des effets des plus bénéfiques sur les futures activités de la C.I.S.M.

Aussi, j'ai à cœur de vous remercier de m'avoir invité, ainsi que le Secrétaire de la C.I.S.M., M. Schumacher à votre Congrès, réuni ici à Neuilly-sur-Seine, dans le bâtiment combien impressionnant de la S.A.C.E.M.

Permettez-moi, M. le Président, de remercier les membres de votre Conseil d'Administration pour votre collaboration au sein de la C.I.S.M. Permettez-moi aussi, M. le Président de vous remercier cordialement de votre contribution personnelle, dans l'intérêt de la C.I.S.M. Dans ce contexte, je me félicite que les rares difficultés passées, ont pu être définitivement écartées lors du dernier Congrès de la C.I.S.M. à Luxembourg en octobre dernier.

J'aimerais notamment relever avec satisfaction que la C.M.F. vient d'accorder au Concours de Composition — une initiative de l'Harmonie Municipale du Havre — son appui et son patronage.

**Le Docteur Weyermuller est longuement applaudi par l'assistance et M. Ameller le remercie avec émotion de sa très aimable intervention.**



M. le Docteur Weyermuller, Président de la C.I.S.M. et Mme Weyermuller, le Président Ameller et M. H. Schumacher.

D'un commun accord, nous avons décidé d'accorder notre soutien au Concours et Festival de Saint-Junien, sans parler de nos efforts communs pour le maintien du Concours International de Vichy, un concours qui, au cours des dernières décennies, a contribué d'une façon particulièrement remarquable au développement des Orchestres d'harmonies.

Il est vrai que la C.M.F. peut, à juste titre, être fière de ses activités au sein de la C.I.S.M.

Désirant témoigner de notre gratitude aux architectes français de la Coopération Musicale Européenne, voire internationale, nous avons prévu de rendre honneur, dans le cadre de votre Assemblée Générale, au grand Monsieur de la Musique Populaire en France, qui est votre distingué Président d'honneur, M. Albert Ehrmann (applaudissements).

C'est précisément M. Ehrmann qui, au cours de longues et fructueuses années au sein de la C.I.S.M., d'abord comme administrateur et puis comme Président International, a rendu de si grands et éminents services que nous devons lui témoigner, du plus profond de notre cœur, notre gratitude.

En accord avec M. le Président Ameller, il était prévu de lui remettre aujourd'hui un diplôme d'honneur mentionnant sa nomination officielle comme Président d'Honneur de la C.I.S.M. en exécution de la décision unanime en octobre 1980 par le Congrès réuni à Innsbruck. Je regrette vivement que l'état de santé de M. Ehrmann n'ait pas permis à notre éminent Président d'Honneur d'être aujourd'hui un des nôtres, et je prierai M. le Président Ameller de bien vouloir transmettre à M. Albert Ehrmann notre profond respect.

M. le Président, mesdames, messieurs, face aux multiples problèmes de notre temps, notre tâche commune sera des plus difficiles. La C.I.S.M. est toutefois fermement décidée à fournir dans les années à venir, une contribution active à la conservation et à la promotion de la culture musicale internationale. Parmi différents progrès en cours de développement, j'aimerais relever notamment celui pour la création et la diffusion mondiale des œuvres de musique à vent, ceci sur la base des résultats du colloque du Havre, résultats qui me paraissent des plus intéressants. En effet, face aux exigences de l'année européenne de la musique qui sera fêtée en 1985, la création musicale, tant pour les orchestres que pour les chorales, sera notre préoccupation. Dans ces travaux, je veillerai à ce que les droits des Confédérations affiliées soient entièrement respectés, dans un esprit de compréhension mutuelle.

Tous nos travaux se feront sur la base d'un dialogue permanent entre tous nos partenaires, un dialogue qui ne perdra pas de vue les espoirs de nos administrateurs, de nos musiciens et choristes, de nos compositeurs et directeurs dans la Coopération Musicale Internationale vraie et réelle.

Nous ferons ces travaux dans le respect de tous nos concitoyens qui, au cours des dernières décennies, ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour assurer un heureux développement. La vie musicale au niveau d'aujourd'hui, nous remplit tous de fierté, mais en même temps, nous porterons nos regards attentifs sur tous les problèmes de jeunesse car ce seront finalement les jeunes d'aujourd'hui qui, un jour, seront appelés à assurer la relève.

Mais son rôle n'est pas dépassé, au contraire, il trouvera dans les années à venir, plus d'ampleur.

C'est dans cet esprit que je vous souhaite, M. le Président et à vos nombreux collaborateurs, ici présents, à la C.M.F., un plein succès pour les nombreuses initiatives que vous vous proposez de prendre avec enthousiasme et avec courage. Merci.



Le Président Ameller conversant, lors du Concert avec le Général Fleury et Madame Fleury.



**M. Ameller donne la parole à M. Roger Thirault, Président de la Commission Artistique, qui donne lecture de son rapport à l'Assemblée.**

Monsieur le Président,  
Mes chers collègues  
et amis,

Lors du 80<sup>e</sup> Congrès, le 7 mars, à l'issue des travaux de l'Assemblée Générale, j'avais tenu une réunion de travail sur place, à laquelle étaient conviés tous les délégués désirant me poser des questions d'ordre musical, en rapport avec la Commission Artistique.

Une salle avait été mise à notre disposition, et nombreux furent ceux qui, avec beaucoup d'intérêt, ont participé à cette expérience.

Nous avons eu des échanges empreints de franchise et bien axés sur la mission culturelle de notre Confédération.

La Commission Artistique s'est réunie à Paris, le 26 octobre 1981, et tous ses membres étaient présents : MM. Charles Jay, Florent Lemire, Louis Levrange, Guy Meissonier, Joseph Muller, René Widiez, Daniel Zemp, pour l'accordéon M. Raymond Vorburger, président de notre Fédération des Accordéonistes du Haut-Rhin, pour la guitare M. Mourat, professeur au Conservatoire de Grigny, pour les plectres M. Monti, président de l'Estudiantina d'Argenteuil, pour les Batteries Fanfares M. André Trémine, que tous connaissent bien.

Nous avons, lors de notre Conseil d'Administration du 28 mai, débattu de tous les problèmes à évoquer au cours de la Commission, et c'est bien préparés que nous avons travaillé le 26 octobre dernier.

Les morceaux qui ont été retenus ne l'ont pas été au hasard, mais après consultation des spécialistes réunis autour de la table. Nous les avons choisis sur des listes préétablies et nous y avons apporté toutes les modifications qui s'imposaient. Nous avons pris soin que les morceaux soient d'un approvisionnement facile.

EN ce qui concerne les épreuves de solfège et de théorie, elles ont été choisies très soigneusement, examinées et définitivement établies.

Je vais, à mon tour, et cela a déjà été fait au cours de ce Congrès, insister pour que soient respectés, tant dans les épreuves d'éducation musicale que dans les épreuves instrumentales, les

textes donnés par la Confédération Musicale de France.

Nous recevons une subvention pour les examens fédéraux ; elle est tardivement versée mais elle est, ce qui est l'essentiel, et vis-à-vis de notre Ministère de la Culture, nous nous devons de respecter les textes choisis. Je compte sur la loyauté de tous pour faire en sorte que ces examens aient un caractère de sérieux, car nos jeunes élèves qui en passent les épreuves méritent que nous les respections.

Ils nous font confiance ; à notre tour, nous devons être dignes de cette confiance.

Les épreuves du Concours d'Excellence ont été également mises au point par la Commission et vous avez pu trouver dans les journaux de novembre et de décembre, les titres des morceaux imposés, de la division préparatoire à la division supérieure, pour les examens fédéraux, et également pour le Concours d'Excellence.

La notation n'a pas subi de changements et demeure ce qu'elle était : pour l'éducation musicale, dictée sur 10, coefficient 2 = 20, théorie sur 10, coefficient 1 = 10, lecture chantée sur 10, coefficient 1 = 10, lecture rythmique sur 10, coefficient 1 = 10, ce qui donne un total de 50 ; les instruments sont toujours notés sur 20, à savoir : la lecture à vue sur 5, l'instrument sur 15.

M. Ameller vous a fait part des nouvelles dispositions du prix d'Excellence de la Confédération Musicale de France.

Nous avons, cette année, deux Prix de composition à la Confédération Musicale de France : Concours Billaudot et Prix Lino Florenzo.

Le Président Ameller demande également la création d'un Concours National pour des œuvres destinées aux harmonies et fanfares. Tout cela vous montre les efforts de votre Commission Artistique qui œuvre sans cesse pour que s'effectue au mieux la mission culturelle de la C.M.F.

Je demeure, cette année, à la disposition de tous ceux qui désireraient me poser des questions, et nous pourrions valablement encore organiser une réunion de travail identique à celle qui avait eu lieu en 1981. Ces contacts sont affectueux, amicaux et correspondent bien à l'esprit qui règne dans notre Association.

**M. Roger Thirault est très longuement et chaleureusement applaudi, le Président le remercie. Son rapport appelle des interventions de qualité de la part de nos Délégués.**



## Ce fut un bien beau concert

... pour  
le plaisir  
de tous



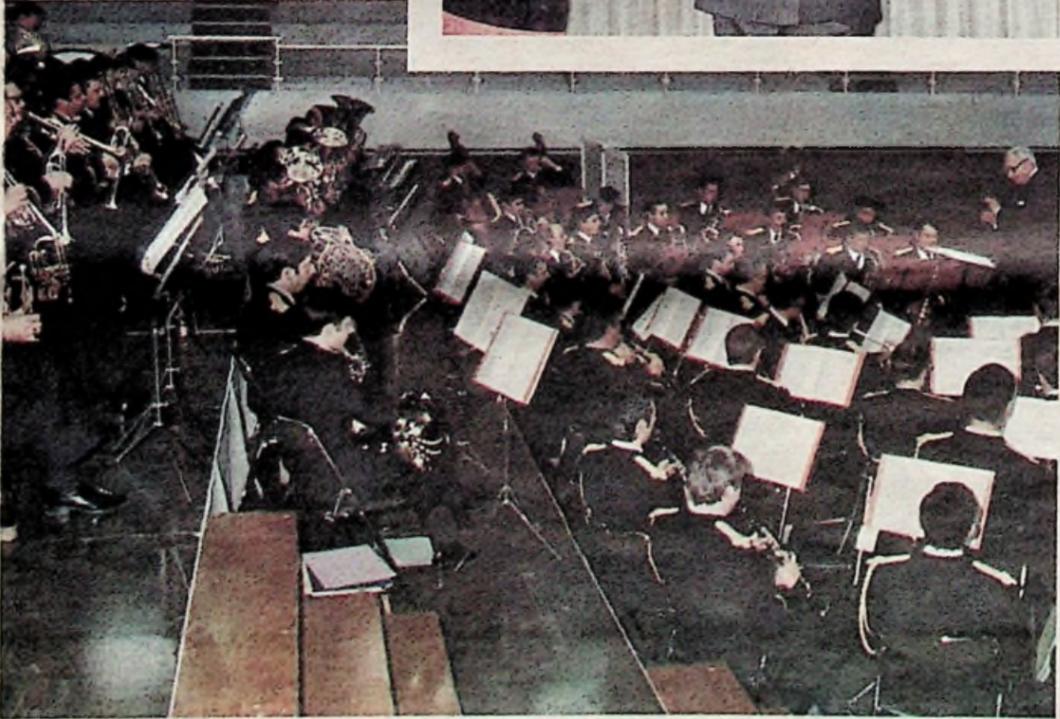
Le Commandant Fasce



Le Président Amellér



Le Capitaine Castelain



## Les concerts de l'assemblée générale

Nous avons été, cette année, gâtés par une diversité de formations qui furent toutes excellentes, et nous ne pouvons que louer cette initiative de faire entendre de la musique pendant l'assemblée, ce qui apporte un moment de détente au cours des travaux sérieux des délégués réunis.

Nous avons entendu tout d'abord, le **Quintette de saxophones de Paris**.

Il est composé de André Beune, Georges Porte, Michel Trouselet, Bernard Beaufreton et Maurice Delabre.

C'est une excellente formation, homogène, et les artistes qui la composent sont tous d'éminents virtuoses.

Ils nous ont donné un programme éclectique où étaient mêlés 2 genres : néo-classique et jazz.

L'œuvre d'André Amellér, « Sagunto », était surtout expressive. Le final « Thème et Variations » a démontré les possibilités et la richesse d'un Quintette de Saxophones.

« Summertime », de Georges Gershwin et « Opus in Pastels » de Stan Kenton sont deux fantaisies qui s'adaptent parfaitement à la couleur des saxophones.

« Dialogues » de Jean-Michel Defaye est une œuvre très particulière, aux nombreux effets et qui a reçu un bon accueil de l'auditoire.

L'**Estudiantina d'Argenteuil**, le Quatuor à Plectre est composé de Corinne Nicolet, Mandoline, Virginie Nicolet, Mandoline, Didier Le Roux, Mandole et Guy Le Roux, guitare.

Très rafraichissante est cette œuvre charmante de Carlo Munier : « Quatuor en ré majeur, en 4 mouvements, opus 128. De forme et d'écriture classiques, très bien équilibrée et jouée avec beaucoup de goût par ces jeunes artistes très méritants, elle ravit l'auditoire. Ces musiciens furent très appréciés, et tous ont regretté de ne pas les entendre davantage.

**Sextuor de clarinettes français**. Il est composé de Christian Deshayes, petite clarinette, Philippe Cupper, clarinette Si B, Philippe Montury, clarinette Si B, André Tillous, cor de basset, Philippe Olivier Devaux, clarinette basse et Michel Lauret, clarinette contrebasse.

C'est un ensemble merveilleux par l'équilibre et la couleur, et, comme le Quintette de Saxophones, il est composé d'artistes virtuoses qui ont pu démontrer leurs qualités dans les extraits d'une Sérénade de Mozart.

Puis, ils ont exécuté 4 œuvres contemporaines qui étaient inscrites à ce programme :

— « Synergie concertante » d'André Amellér, œuvre créée en 1958 à la Société Nationale.

— « Introduction et Rondo » de Gordon Jacob est une œuvre brillante et qui a beaucoup plu, démontrant les qualités intrinsèques des exécutants.

— Deux œuvres plaisantes terminaient ce concert : « Balançoires » de Faustin et Maurice Jeanjean, et « Les Anches s'amuse » de Robert Truillard.

Elles apportèrent un sourire aux délégués qui firent une ovation à ce bel ensemble.

Le vendredi soir, avait lieu à la Salle d'As et Spectacles de Neuilly, le traditionnel concert interprété, cette année, par **La Musique de l'Air**.

Le Général Fleury représentait M. Charles Hernu, Ministre de la Défense ; il était accompagné de son épouse, M. Harne, adjoint au Maire de Neuilly, représentait M. Achille Peretti, empêché ; il était accompagné de Mme Harne.

La Musique de l'Air fut dirigée tour à tour par le Commandant Fasce et le Capitaine Castelain.

Un programme solide fut parfaitement exécuté. Y étaient inscrits 3 classiques :

— « Finale de la 4<sup>e</sup> Symphonie » de J. Brahms ;

— « Le dialogue du vent et de la mer », extrait de l'œuvre de C. Debussy ;

— Et « le Boléro » de M. Ravel, qui furent entendus dans le ton original et dans d'excellentes transcriptions.

Il serait souhaitable qu'elles puissent être éditées.

Nous entendîmes une œuvre charmante de notre Président : « Fantaisie », dont c'était la création. Beaucoup de variété et une construction irréprochable. Elle a été dirigée par l'auteur, et André Amellér reçut, souriant, l'accueil d'un auditoire enthousiasmé.

Les « Evocations » du Commandant Fasce ont beaucoup plu. Ce sont de petites pièces évocatrices, aux couleurs chatoyantes et parfaitement écrites pour une formation qu'il connaît bien !...

Kallai Ketkos de Z. Kodaly, très typique, reflétait le côté tzigane de la musique hongroise, et pour terminer, nous entendîmes le 3<sup>e</sup> Mouvement du « Concerto pour Harmonie » d'I. Gotkowsky. C'est une œuvre très bien construite et nécessitant une virtuosité chez tous les exécutants.

Très brillante, elle concluait un très beau concert, tout à l'honneur de cette belle Musique de l'Air, que tous souhaiteraient entendre souvent sur les ondes, comme d'ailleurs nos autres formations populaires, hélas délaissées depuis quelque temps.

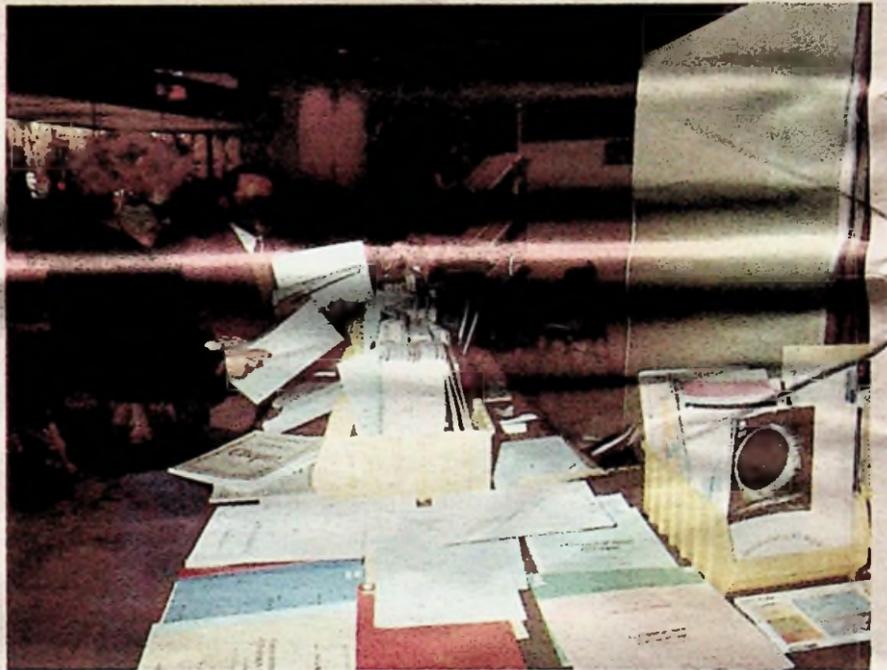
Un auditeur fidèle.

• A la demande de nos délégués, nous indiquons que l'œuvre d'André Amellér, « Fantaisie », est éditée chez Molenaar (Editions Martin).



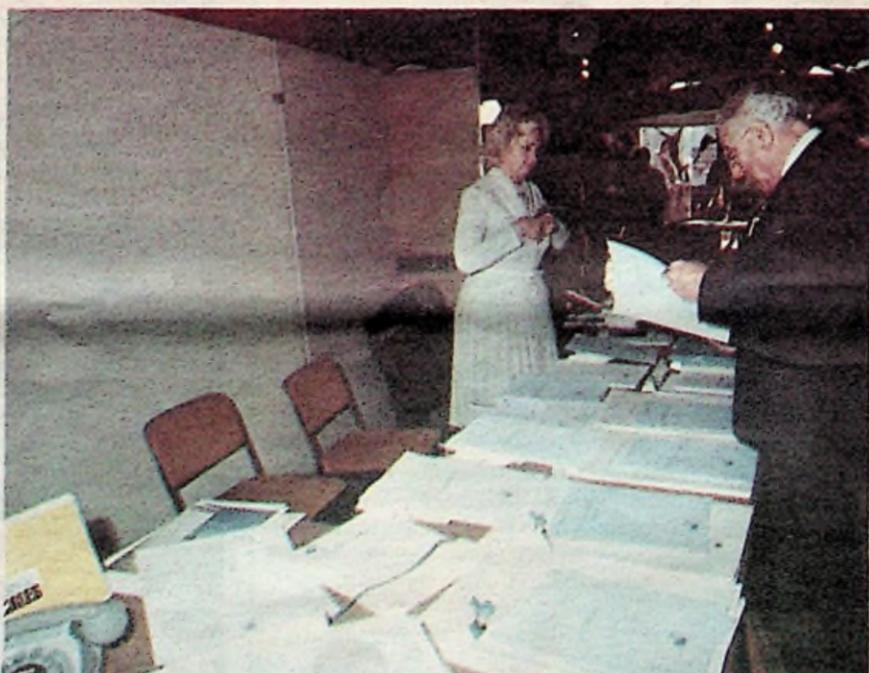
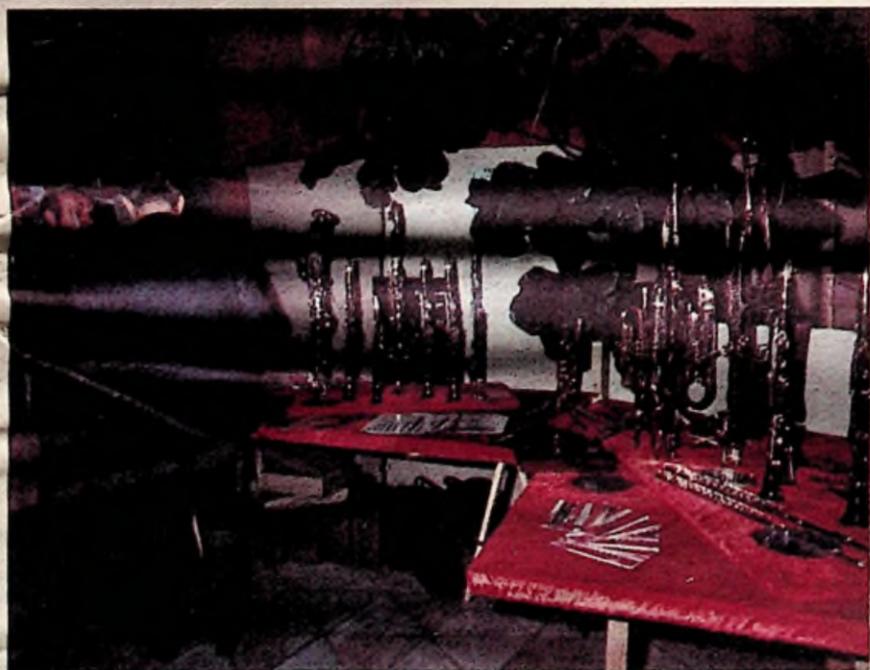
# 81<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## *A travers les stands de l'exposition*



Une très belle exposition d'éditeurs et de facteurs d'instruments de musique, largement visitée par nos Délégués, était organisée dans le grand hall de la S.A.C.E.M.

Les visiteurs ont eu loisir de s'y informer et, tout au long de nos deux journées de congrès, ils s'y sont rendus individuellement ou en groupes.





# 81<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## SAMEDI 13 AVRIL

### Fédérations présentes ou représentées

- AISNE** : Roger THIRAUT, Président - Emile LESIEUR.
- ALPES-MARITIMES** : Georges DAUMAS, Président - Robert OUDIN, Trésorier.
- ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE** : Félix SAPPEI, Président.
- CHORALES D'ALSACE** : Joseph MULLER, Président.
- MANDOLINES D'ALSACE** : Néant.
- MUSIQUE D'ALSACE** : Ernest OHLMANN, Trésorier.
- ACCORDEONISTES DU HAUT-RHIN** : Raymond VORBURGER, Président - Francis BUCHER, Président délégué.
- AJOU/LOIRE-ATLANTIQUE** : René BOIVIN, Président - FORGET.
- ARDENNES** : Jean PIHET, Président.
- AUBE et HAUTE-MARNE** : Maurice FAILLENOT, Président - Marguerite CHARLE, Trésorière.
- AUVERGNE** : Conrad RODRIGUEZ - FILLATRAUD.
- BOUCHES-DU-RHONE** : Joseph CHAPPE, Président - COURTIAL.
- BRETAGNE** : Georges GALINIER, Président - LECLERC.
- REGION BRIOUDE** : Robert ESTIC, Président.
- CENTRE** : André RELIN, Président - Jean FONTA, Secrétaire - JULIEN - MURAT.
- CHARENTE** : Henri MAZEAU, Secrétaire - Mme MAZEAU, Trésorière.
- CORSE** : Néant.
- COTE-D'OR** : André AMELLER, Président - René WIDIEZ, Secrétaire - Pierre ROCHE, Trésorier - Michel PANSIOT et Mme PANZIOT.
- DAUPHINOISE** : Jean-Pierre MALFAIT, Président.
- FRANCHE-COMTE/TERRITOIRE DE BELFORT** : Daniel ZEMP, Président.
- GERS** : André DELTOUR, Président.
- GUADELOUPE** : Robert DAUBERTON, Président - M. DURSUS, Secrétaire.
- HAUTE-GARONNE** : Henri ARNAUD, Secrétaire - CARRIER.
- HAUTE-PYRENEES** : Louis GACHASSIN, Président - François VANDEN-MOSSELER, Secrétaire - Maurice LACOSTE, Vice-Président.
- LIMOUSIN** : Jacques DE CHALAIN, Président - André RICQ, Secrétaire - Jean JEUDI.
- ILE-DE-FRANCE** : Guy MEISSONIER, Président - Jean MASSUCHETTI, Secrétaire - Gilbert LOUET - HERBET.
- INDRE** : Jean H. GAULTIER, Président - Gérard BORGEAIS, Secrétaire.
- INDRE-ET-LOIRE** : Jean FROIDEFOND, Président - Henri GAUME, Secrétaire - DELGIUDICE.
- LOIRE et HAUTE-LOIRE** : Néant.
- MARNE et MEUSE** : Claude TANGUY, Président - Gabriel GILLAIN.
- MIDI** : André SARZI, Président - René PORTES, Secrétaire.
- MOSELLE et MEURTHE-ET-MOSELLE** : Christiane BOITEIL, Secrétaire - SOMMER, Trésorier.
- NORD/PAS-DE-CALAIS** : Robert LESTAVEL, Président - Emile WATTEAU, Secrétaire - LEMIRE.
- NORMANDIE** : André PETIT, Président - Pierre COLOMBANI, Trésorier - Claude DECUGIS.
- OISE** : Jean NEUMANN, Président.
- ORLEANAIS/BERRY** : François VILLATTE, Président - Henry PETIT, Trésorier.
- QUEST** : Robert DHUMEAU, Président - Yvon ALLARD, Secrétaire - R. THOMAS - R. FOURNIER - LABBE.
- PICARDIE** : M<sup>e</sup> JAY, Président - BETOURNE.
- SAONE-ET-LOIRE** : Georges SAVEY, Président - Pierre FOURNIER.
- SARTHE et MAYENNE** : Daniel HUREAU, Président - BERNARD.
- SEINE-ET-MARNE** : René NEURANTER, Président - PIERATHONER.
- SUD-EST** : Maurice ADAM, Président - Robert COMBAZ - André VETTARD - Alex NICQUE - VIAL - Marius BUTTARD.
- SUD-OUEST** : Henri CIRAN, Président - Gilbert BOISSON, Secrétaire.
- TARN** : Noël GRAND, Président.
- TARN-ET-GARONNE** : Néant.
- VAR** : ROSE - DEMICHELIS - GUDET - SICARD - LABESSEDE.
- VAUCLUSE** : André TRINQUIER, Président - METAXIAN - SILVAIN.
- VOSGES** : Daniel CHOPINEZ, Président - Jean PETIT, Trésorier.
- YONNE** : BERGERE.

A 9 heures, le président Ameller ouvre la séance et il invite M. Petit, Secrétaire Général, à présenter l'élection pour le renouvellement partiel du Conseil d'Administration.

Les membres sortants sont : MM. André Ameller, Henri Ciran, Robert Dhumeau, Guy Meissonier, Joseph Muller. Ils sont rééligibles et se sont tous représentés.

Un nouveau candidat, de la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace, M. Kohr, se présentait au Conseil d'Administration.

Le Secrétaire Général indique qu'il y a 5 138 candidats ins-

crits. Les urnes sont apportées et M. Petit fait l'appel des délégués au vote.

Alors que chacun dépose son bulletin dans l'urne, M. Ameller lui remet une enveloppe contenant le chèque des subventions pour les examens fédéraux.

C'est ensuite le vote pour la Commission de vérification des comptes. Sont sortants MM. Albert Attyasse, Pierre Roche. M. Eugène Saby est décédé. Nouveaux candidats : MM. André Vettard et Jean Julien.

Commission de conciliation et d'arbitrage : sortants MM. René Boivin, Jean Julien et Jacques

Wegl. M. Wegl ne se représente pas. Nouveau candidat : M. Gilbert Louet.

Les urnes sont emportées par les scrutateurs qui vont procéder au dépouillement des bulletins de vote.

Le président donne la parole à M. Robert Dauberton, Président de notre Fédération de Guadeloupe. Il succède au regretté Norbert Mado, décédé après une courte maladie au mois d'août 1981. Nous reproduisons in extenso la très émouvante déclaration du Président Dauberton, qui fut chaleureusement applaudi par les délégués.



**M. Robert Dauberton, président de notre Fédération de Guadeloupe nous a lu la communication ci-dessous :**

Monsieur le Président,  
Messieurs les Délégués,  
Chers collègues et amis,

Dans cette ambiance chaleureuse et enthousiaste, les représentants de la Fédération musicale de la Guadeloupe ont le sentiment d'être à leur place. Aussi, par ma bouche, qu'il vous soit apporté le témoignage de la vivante amitié des gens de mon pays. Un pays où la vie a juré de ne jamais ralentir, pays de soleil et de musique, au point que nul ne sait aujourd'hui s'il est de musique parce qu'il est de soleil, ou s'il est de soleil parce qu'il est de musique.

Nous ne ferons pas injure à la culture de tous ceux qui sont ici en rappelant la place qu'occupe la musique dans la vie des Guadeloupéens. Nous dirons plus simplement l'aide cordiale qu'elle attend. Et nul ami de la musique ne peut avoir le cœur content et la conscience tranquille s'il n'a le sentiment d'avoir apporté sa contribution à l'épanouissement de la musique, quelque part où elle prétendait l'accomplir. La Guadeloupe est précisément l'une de ces îles où se déploient des efforts colossaux et désintéressés pour que volent le jour les structures nécessaires à la réalisation de cette entreprise que tous appellent de leurs vœux.

La création et l'animation de la jeune Fédération musicale de la Guadeloupe s'inscrit dans cette seule perspective : donner à la musique les moyens de son existence pleine.

Elle prend place à côté de multiples entreprises, rien que sa place, mais toute sa place.

Monsieur le Président,  
Messieurs les Délégués,

Il ne vous sera d'aucune difficulté d'imaginer les espoirs que les nombreux amoureux de la musique ont placés dans notre Fédération, partie intégrante de la grande famille qu'est la brillante Confédération musicale de France que vous avez la dignité de représenter.

S'il y a eu récemment de quoi apaiser nombre de nos angoisses dans les déclarations de membres éminents du gouvernement de passage chez nous, nous ne nous sommes pas crus dispensés de faire appel à vous. Qui peut, mieux que les musiciens, servir la musique?... Par-delà la banalité de l'interrogation, il y va de quelque chose de vital. Parlons donc de l'essentiel.

A l'occasion du 80<sup>e</sup> congrès de la Confédération musicale de France, la délégation guadeloupéenne, conduite alors par feu notre très estimé président Norbert Mado, avait mis l'accent

sur l'urgence et la nécessité de créer de véritables écoles de musique dans notre département.

Vous aviez cru alors devoir accorder une grande attention à ce vœu pressant. C'est en vous remerciant que nous vous remercions, en mettant l'accent sur le handicap, qui est celui de tout musicien, de tout apprenti musicien de mon pays. En effet, les retards accumulés par des années d'absence de toute aide significative, les effets de l'éloignement des grandes métropoles musicales, l'absence de structures efficaces sont pesants et ont la prétention d'hypothéquer l'avenir de la musique en Guadeloupe.

Nous savons que nous n'avons pas le droit d'abuser de votre attention, aussi nous vous ferons grâce de tous les détails qui auraient pu venir étayer ce que nous venons d'exprimer. Nous vous résumons. Il faut envisager dans les plus brefs délais :

- a) la création d'écoles de musique, bénéficiant de l'aide de l'Etat, de la région et des communes ;
- b) l'établissement de relations d'échange permanentes ;
- c) la mise au point d'un système efficace de coopération entre nous et les autres Fédérations.

Bien entendu, nous sommes prêts à fournir tout dossier pouvant aider à cerner nos besoins.

Et puisqu'il faut conclure, que ce soit encore dans la simplicité et dans la confiance.

Monsieur le Président,  
Messieurs les Délégués,

Je sais que je pourrai dire à mes nombreux amis qui attendent déjà mon retour que j'ai trouvé à qui parler.

Que vous en soyez très sincèrement remerciés.



Le président Ameller avec le président de la Fédération de la Guadeloupe M. Dauberton et son secrétaire M. Dursus.

Nous signalons aux fédérations que le prix des médailles sera majoré de 15 % à partir du 1<sup>er</sup> mars 1982, suite à une augmentation de même pourcentage de notre fabricant.



**M. Ameller donne la parole à M. Jacques Masson-Forestier, secrétaire du Comité National de la Musique qui nous a fait l'honneur de participer à nos travaux.**

M. Masson-Forestier lit au congrès une très intéressante communication sur la Journée internationale de la Musique, le 1<sup>er</sup> octobre prochain.

Nous la reproduisons ci-dessous.

« La musique est un besoin humain fondamental. C'est à la fois une évasion, une source de culture, un élément de loisir. A toute heure des millions de gens se servent de la musique, sous une forme ou sous une autre, et cependant on la considère, le plus souvent, comme un fait acquis.

Il était normal qu'une fois l'an on prenne conscience de l'importance de la musique, et c'est pourquoi, conformément à une résolution de la seizième session de l'UNESCO, son Conseil international de la Musique a souhaité que, chaque année, dans ses soixante Etats membres, le 1<sup>er</sup> octobre soit consacré à la musique.

Depuis sa création, le 1<sup>er</sup> octobre 1975, cette célébration a

revêtu de nombreux aspects : programmes montés par des enfants et des jeunes, en formations instrumentales et chorales, expositions d'instruments de musique, concours de composition musicale, diffusions exceptionnelles, radiophoniques et télévisées, productions d'opéras, d'opérettes, de ballets, manifestations folkloriques, musiques de tous genres et de toutes formes.

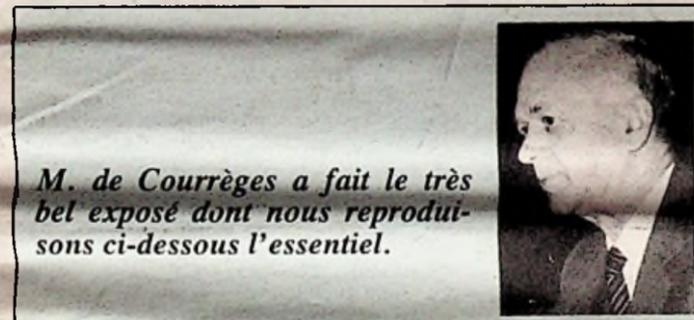
Notez bien que le fond et la forme de ces célébrations musicales relèvent de la seule initiative de chaque organisateur. Grandes ou petites, elles ajoutent, chacune, un maillon à la grande chaîne musicale qui encercle le globe chaque 1<sup>er</sup> octobre.

Une seule exigence : que la contribution apportée soit placée sous le titre « Journée internationale de la Musique » et que le thème en soit « L'enfant et les musiques d'aujourd'hui ».

Associez-vous à notre action, informez-en tous vos membres. Faites-nous connaître vos projets et les leurs. Merci à tous. »

**M. Masson-Forestier a été très longuement applaudi par l'assistance.**

**C'est alors que nous recevions la visite du colonel de Courrèges, chef du bureau contingent de la Direction Centrale du Service National.**



**M. de Courrèges a fait le très bel exposé dont nous reproduisons ci-dessous l'essentiel.**

Pour la qualité du cérémonial militaire et celle de la participation musicale à des manifestations nationales et internationales, les armées attachent une grande importance au recrutement de leurs formations musicales militaires. La plupart d'entre elles sont d'ailleurs formées d'appelés du contingent. Ainsi en 1981, quelque 3 500 recrues ont été incorporées dans les musiques militaires des trois armées dont 90 % dans celles de l'armée de terre stationnées en Allemagne et en métropole. Les musiques des Forces Françaises stationnées en Allemagne absorbent 15 % des musiciens de l'armée de terre. Elles sont très sollicitées, notamment celle de Berlin, et rivalisent très souvent avec les musiques militaires d'autres pays.

L'effectif des musiciens appelés au cours d'une année est insuffisant pour honorer les besoins de la partie « harmonie » des musiques militaires. En effet, un déficit important en instrumentistes d'harmonie est constaté chaque année.

Ainsi en 1981, il a manqué :  
— le quart des clarinettes et des trombones,  
— la moitié des contrebasses, bassons et bugles,  
— les deux tiers des saxhorns altos,  
— les trois quarts des cors d'harmonie.

D'autre part, les Bureaux du service national ne connaissent pas tous les musiciens, une partie non négligeable de ceux-ci taisant, pour des motifs divers, leur aptitude au lieu de la déclarer lors des trois jours de sélection ou plus tard à leur bureau du service national, selon la procédure mise au point en commun en 1978. Or cette situation pénalise les jeunes qui ne peuvent se valoriser musicalement durant leur service, mais aussi leurs sociétés musicales qui n'enregistrent aucun progrès chez eux, et les armées qui n'auront pu utiliser leurs compétences.

C'est pourquoi les armées attendent beaucoup de l'action incitative des présidents des sociétés musicales auprès de



Annexe 1 DEMARCHES POUR POSTULER UNE AFFECTATION DANS UNE MUSIQUE MILITAIRE			
ROLE DE LA DIRECTION DU SERVICE NATIONAL	ECHÉANCES	ROLE DU POSTULANT	INCORPORATION POUR AUDITION
DETERMINER L'APTITUDE AU SERVICE	4/5 mois	• Demander une ATTESTATION à son président de société  • La remettre à l'officier orienteur du centre de sélection.	ASSURÉE
PREPARER L'APPEL	90 jours	• En cas de Sélection tardive,  • adresser l'ATTESTATION au bureau du service national compétent .....	
REPARTIR LA RESSOURCE	60 jours	• dans les meilleurs délais.	INCERTAINE
APPELER	45 jours	• Rejoindre le corps incorporeur aux date et heure fixées	IMPOSSIBLE
ROLE DU GENERAL CDT DE REGION	0	1 <sup>er</sup> Jour de l'appel	X
INCORPORER LES MUSICIENS		• Executer le morceau proposé  • Rejoindre son unité d'affectation	

(1) L'AFFECTATION DEFINITIVE D'UNE RECRUE DANS UNE FORMATION MUSICALE MILITAIRE DEPENDRA EXCLUSIVEMENT DU RESULTAT DE SON AUDITION PAR LE CHEF DE MUSIQUE REGIONAL APRES INCORPORATION.

leurs jeunes musiciens en instance de départ au service militaire, pour que ceux-ci fassent connaître à leurs bureaux du service national, suffisamment à temps, le niveau musical qu'ils ont acquis (délivrance d'une attestation objective).

L'annexe 1 indique la procédure à suivre pour postuler une affectation dans une musique militaire et les époques favorables au dépôt d'une telle candidature.

L'annexe 2 donne la liste des bureaux du service national et leur compétence territoriale

• Voir annexe 2 en page 11



### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

**Président :** M. André Ameller, 121, rue La Fayette, 75010 Paris, tél. : 878-39-42.

**Vice-Présidents :** M. Henri Ciran, 37, avenue du Général-Leclerc, 33200 Bordeaux Cauderan, téléph. : (56) 08-13-09 ; M. André Relin, 2, rue Salignat 03200 Vichy, tél. : (70) 98-09-43 ou (70) 32-17-64 ; M. Roger Thirault, La Saulière, 122, rue Robert-Cadeau, 02000 Laon, tél. : (23) 23-05-17 ou (23) 23-31-12 ; M. François Villatte, 33, r. Colbert, 18000 Bourges, tél. (36) 24-45-43.

**Secrétaire Général :** M. André Petit, 100 ter, bd Herbet-Fournet, 14100 Lisieux, tél. : (31) 62-18-47 ou (31) 62-15-34.

**Secrétaire Général Adjoint :** M. Daniel Zemp, 3, rue des Champs-sous-la-Chaux, 25600 Sochaux, tél. : (81) 94-10-68.

**Trésorier Général :** M. André Del-tour, 32130 Samatan, tél. : (62) 62-30-42.

**Trésorier Général Adjoint :** M. Maurice Adam, « L'Eden », 2, rue Paul-Verlaine, 73000 Aix-les-Bains, tél. : (79) 35-05-91 ou (79) 35-00-58.

**Membres :** M. Robert Dhumeau, 52, rue A-Fradin, 86100 Châtellerault, tél. : (49) 21-11-14 ; M. Charles Jay, 8, rue des Francs-Mûriers, 80000 Amiens, tél. : (16-22) 92-91-45 ; M. Robert Lestavel, Résidence Turenne, 46, boulevard Faïdherbe, 62000 Arras, tél. : (16-21) 55-08-27 ; M. Guy Messonier, 7, chemin de Presles, 78410 Flins-sur-Seine, tél. : 095-40-75 ; M. Joseph Muller, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 Colmar, tél. : (89) 41-07-11 ; M. Michel Peus, 1, rue des Calmeilles, Moulin-à-Vent, Tour 7, 66000 Perpignan, tél. : (68) 50-19-34.



## Les Editions Robert MARTIN

106, grande rue de la Coupée  
71009 MACON CEDEX  
fournissent les morceaux imposés dans  
les examens de la C.M.F.



# Editions Robert Martin

## PETITES NOUVELLES PRINTANIERES

### NOUVEAUTÉS POUR HARMONIE OU FANFARE

- BARON TZIGANE MARCH, de Johann Strauss, arrangement L. Delbecq (facile), tarif C.
- CHŒUR DES ESCLAVES, extrait de l'Opéra NABUCCO de Verdi, nouvelle version avec trompette solo ou chœurs ad libitum, arrangement et paroles françaises de J. Brouquières (assez facile), tarif C.
- COMPIÈGNE FESTIVAL, pas redoublé avec tambours et clairons de G. Magny (très facile), tarif A.
- JOYEUX MUSICIENS, marche de P. Dalponte (facile), tarif A.
- LA MUSIQUE DÉFILÉ, pas redoublé avec tambours et clairons de C. Pariat (très facile), tarif A.
- STOP THE CAVALRY, célèbre chanson de Jona Lewie, arrangement avec clairons ad libitum de John Briver (facile), tarif B.
- WALDTEUFEL MEMORIES, suite de valse d'après Emile Waldteufel, arrangement L. Delbecq (moyenne force), tarif E.

Envoi des conducteurs en communication sur demande.

### ENSEIGNEMENT - PETITS ENSEMBLES

Nous venons de rééditer LA TECHNIQUE DES LÈVRES de Francis Bodet, 1<sup>er</sup> Prix du Conservatoire National Supérieur de Paris, ex-professeur au Conservatoire de Musique de Genève, ex-trompette solo de l'Orchestre de la Suisse Romande. Cet ouvrage comprend 250 exercices progressifs pour trompette, cornet, bugle et tous instruments à embouchure. Cet ouvrage de base initie les instrumentistes à l'endurance, la souplesse, la sonorité, la justesse.

Un volume luxueusement édité de 90 pages : 95 F.

Dans quelques jours, la SUITE BAROMÉTRIQUE pour quatre flûtes et SOIR ET MATIN pour quintette de cuivres, de Claude-Henry Joubert, sortiront de l'imprimerie ; vous pouvez passer commande dès maintenant.

### OFFRE PRINTEMPS 1982

Nous lançons, du 1<sup>er</sup> mai au 15 juillet 1982, une offre de printemps pour nos NOUVEAUTÉS INSTRUMENTALES. Sur votre demande, nous vous enverrons cette liste.

### INSTRUMENTS NEUFS HORS CATALOGUE A DES PRIX EXCEPTIONNELS

Sur votre demande, nous vous enverrons cette liste. Dépêchez-vous car elle est limitée.

### ÉDITIONS CHAPPELL POUR HARMONIE OU FANFARE

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous sommes maintenant distributeurs exclusifs des Editions CHAPPELL pour harmonie ou fanfare. Toute commande de ce fonds doit nous être adressée directement.

Et n'oubliez pas que :

de la petite flûte au soubassophone  
les instruments de toutes marques se trouvent aux :



## EDITIONS ROBERT MARTIN

106, grande rue de la Coupée - 71009 MACON  
☎ (85) 34-46-81

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

Le dépouillement du vote étant terminé, les scrutateurs apportent les résultats qui sont proclamés par le Secrétaire Général, M. Petit. Nombre de votants : 5.089, bulletin nul : 0.

Sont élus au conseil d'administration : MM. Amellér, Ciran, Dhumeau, Meissonnier et Muller.

Les applaudissements très chaleureux saluent l'annonce de ces résultats.

M. Petit proclame ensuite les résultats des élections de la Commission de vérification des comptes : MM. Albert Attyasse, Pierre Roche et André Vettard sont élus.

C'est ensuite la Commission de conciliation et d'arbitrage, avec l'élection de MM. René Boivin, Jean Julien et Gilbert Louet.

De chaleureux applaudissements montrent combien les délégués sont satisfaits de ces résultats.

Le Conseil d'Administration se retire pour élire son bureau.

Il revient en séance et proclame les résultats suivants :

Président : André Amellér.

Vice-présidents : Henri Ciran, André Relin, Roger Thirault, François Villatte.

Secrétaire général : André Petit.

Secrétaire adjoint : Daniel Zemp.

Trésorier : André Deltour.

Trésorier adjoint : Maurice Adam.

Les membres du bureau sont très applaudis des délégués présents.

C'est alors que le Président Amellér annonce la prestation du Sextuor de Clarinettes Françaises. Le compte rendu est publié dans ce journal avec ceux de tous les concerts qui ont animé cette 81<sup>e</sup> Assemblée Générale.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie tous les participants à ce 81<sup>e</sup> congrès.

Il leur rappelle que des questions très douloureuses ont été débattues, mais cela fut fait dans une ambiance de sérieux et de grande compréhension.

## FEDERATION MUSICALE AUBE - HAUTE - MARNE

### Bravo M. Jeanson

L'Union Amicale de Villiers-en-Lieu (petite agglomération à quelques kilomètres de Saint-Dizier) a-t-elle le chef de musique en activité le plus ancien de notre Fédération ? La question est posée. En effet, avec ses 78 ans, M. Pierre Jeanson qui assure la direction de cette formation musicale ne doit pas avoir beaucoup de « collègues ».

Lorsque l'on sait ce que représente la responsabilité d'un groupe musical et quand on connaît l'activité de l'Union Amicale, on ne peut qu'être stupéfait de la performance de M. Jeanson.

C'est lui d'ailleurs, qui, il y a quarante cinq ans, fondait la société ; avec les années, il lui donnait une vitalité et une renommée solide. Lorsqu'il eut l'âge de la retraite... officielle, il remettait alors la baguette afin de prendre un repos qu'il pensait définitif. Il n'en fut pas ainsi puisque la société ne marchant plus très bien, il reprenait en main son groupe de musiciens et, depuis, il est toujours là... et un peu là !

Nous signalons aux fédérations que le prix des médailles sera majoré de 15 % à partir du 1<sup>er</sup> mars 1982, suite à une augmentation de même pourcentage de notre fabricant.

Félicitations M. Jeanson, la musique et la vie associative dans cette région fondatrice de l'Aube vous doivent beaucoup, quant à l'Union Amicale, si elle est toujours présente c'est bien grâce à vous.

Denis BORNOT.

### Journal de la Confédération Musicale de France

Directeur-Gérant :  
M. André AMELLER

Abonnement (10 numéros)  
du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre  
Le numéro : 5 F  
FRANCE..... 1 an 50 F  
ETRANGER ..... 1 an 100 F

CONFEDERATION MUSICALE  
DE FRANCE  
121, rue La Fayette  
75010 PARIS  
Tél. : 878-39-42

DIX NUMEROS PAR AN :  
Janvier, Février, Mars  
Mai, Juillet, Août  
Août-Septembre, Octobre,  
Novembre, Décembre

IMPRIMERIE  
« LES MARCHES DE FRANCE »  
44, rue de l'Ermitage  
75020 PARIS  
Tél. : 366-44-86